



ÉTATS FINANCIERS

Au 31 décembre 2022

Sommaire

Chiffres clés et faits marquants de l'exercice	3
CHIFFRES CLÉS	3
FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE	3
ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE	4
États financiers consolidés	5
Notes annexes aux états financiers consolidés	11
NOTE 1 - PRINCIPES COMPTABLES	11
NOTE 2 - PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION	12
NOTE 3 - INFORMATION SECTORIELLE	14
NOTE 4 - DONNÉES OPÉRATIONNELLES	16
NOTE 5 - CHARGES ET AVANTAGES AU PERSONNEL	24
NOTE 6 - PARTICIPATIONS DANS LES CO-ENTREPRISES ET ENTREPRISES ASSOCIÉES	28
NOTE 7 - AUTRES ÉLÉMENTS OPÉRATIONNELS	32
NOTE 8 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	34
NOTE 9 - PROVISIONS ET PASSIFS ÉVENTUELS	41
NOTE 10 - INSTRUMENTS FINANCIERS, ENDETTEMENT NET ET COÛT NET DE FINANCEMENT	44
NOTE 11 - IMPÔT SUR LE RÉSULTAT	52
NOTE 12 - CAPITAUX PROPRES, DIVIDENDES ET RÉSULTAT PAR ACTION	55
NOTE 13 - RELATIONS AVEC LES ACTIONNAIRES	56
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés au 31 décembre 2022	57

Chiffres clés

(En millions de dirhams)	Annexe	Exercice 2022	Exercice 2021
Produits des activités ordinaires	4 112	114 574	84 300
Résultats des co-entreprises	62	1 887	1 185
EBITDA		50 076	36 269
Résultat opérationnel récurrent		41 640	27 254
Coût de l'endettement financier net	10 15	(2 286)	(2 223)
Résultat net de la période - part du Groupe		28 185	16 326
Capitaux propres consolidés - part du Groupe		108 052	86 200
Endettement financier net		50 945	45 076
Investissements opérationnels		(20 011)	(13 135)
Résultat net de base et dilué par action (en dirhams)	123	338,41	193,96
Dividende par action (en dirhams)	122	98,50	61,85

Faits marquants de la période

- **Acquisition de Koch Ag & Energy Solutions d'une participation de 50% dans le capital de Jorf Fertilizers Company III**

En juin 2022, le Groupe OCP et Koch Ag & Energy Solutions (KAES), fournisseur mondial de solutions à valeur ajoutée pour les marchés de l'agriculture, de l'énergie et de la chimie, ont finalisé, l'acquisition par KAES, à travers une filiale, d'une participation de 50 % dans le capital de Jorf Fertilizers Company III (JFC III) auprès d'OCP, créant ainsi une joint-venture détenue à parts égales par les deux sociétés. La joint-venture née de cette acquisition s'appuiera sur le réseau de clients et les capacités logistiques du groupe OCP et de KAES dans le but de renforcer et d'enrichir l'offre d'engrais phosphatés dans le monde.

Parallèlement au contrat de cession, des contrats commerciaux ont été signés entre les deux parties où OCP S.A. sera la plus exposée aux rendements variables de l'activité de la JFC 3.

Ainsi et conformément aux dispositions de la norme IFRS 10, cette entité reste contrôlée par OCP S.A. Par ailleurs, le contrat de cession prévoit des engagements donnés à KAES, sous forme de clauses de garantie de passif.

À cet effet, OCP ne prévoit pas d'impacts significatifs sur ses comptes au 31 décembre 2022.

- **Impact de la guerre dans la région d'Ukraine sur le Groupe OCP**

Dans le contexte actuel de la guerre entre la Russie et l'Ukraine, le marché de l'ammoniaque a connu une période difficile qui a causé l'arrêt des exportations russes et ukrainiennes depuis les ports de la mer Noire, ce qui a privé le Trade mondial de plus de 15 % de l'offre.

Ceci étant, le Groupe OCP a réagi dès l'interruption des exportations russes en mars en assurant l'approvisionnement des volumes depuis différentes sources (l'Égypte, La Lybie, l'Argentine, le Moyen-Orient, l'Indonésie...), diversifiant ainsi ses fournisseurs d'ammoniaque.

Par ailleurs, Il est à noter que le marché de l'ammoniaque est un marché régionalisé de par le coût élevé de la logistique. De ce fait, la localisation géographique avantageuse du Maroc a permis au Groupe d'être bien situé par rapport aux principaux exportateurs mondiaux d'ammoniaque.

• Programme d'investissement

Lancement d'un programme d'investissement pour la période 2023-2027 portant sur une enveloppe de 130 milliards de dirhams.

Ce programme vise l'accroissement des capacités de production d'engrais tout en s'engageant à atteindre la neutralité carbone avant 2040 avec :

- L'augmentation des capacités de production de 12 millions de tonnes d'engrais actuellement à 20 millions de tonnes en 2027.
- L'extension des capacités minières pour passer de 44 millions de tonnes de roche actuellement à 77 millions de tonnes en 2027.
- L'alimentation de l'ensemble des unités industrielles en énergie verte d'ici 2027 pour permettre à OCP une autonomie en matière d'approvisionnement en ammoniacque vert et en énergies renouvelables.
- 100% d'eau non conventionnelle dès 2024 afin de répondre aussi bien aux besoins du Groupe qu'à l'alimentation en eau potable et d'irrigation des zones riveraines de nos sites.

• Don d'engrais au profit du continent africain

Dans le contexte d'insécurité alimentaire induit par les effets du conflit Russo-Ukrainien et les effets de la crise Covid, le Groupe OCP a décidé, via sa filiale OCP Africa, de contribuer à apporter des solutions pour atténuer l'impact de cette crise. Ainsi, le Groupe OCP a élaboré un plan de soutien à différents pays d'Afrique subsaharienne qui consisterait à fournir près de 550 KT d'engrais soit sous forme de donation (182 KT), ou en adoptant des prix abordables permettant de satisfaire la willingness-to-pay des pays (364 KT). Le Groupe OCP estime que près de 4,2 millions de fermiers bénéficieront de ces engrais adaptés.

• Externalisation de l'engagement AFDR

Un contrat Groupe d'Épargne Retraite en pure capitalisation et à cotisation définie a été conclu en juillet 2022 visant l'externalisation de la prestation AFDR (Allocation forfaitaire de départ à la retraite), qui correspond à l'indemnité de fin de carrière payée par OCP au moment de départ à la retraite pour ses collaborateurs statutaires, avec :

- Un paiement partiel des droits acquis à fin décembre 2022 pour 465 millions de dirhams,
- Un paiement complémentaire des droits acquis prévu courant 2023.
- Et un paiement d'une contribution mensuelle à partir de janvier 2023 pour la constitution des droits futurs.

Événements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif postérieur à la clôture n'est constaté.

Compte de résultat consolidé de l'exercice

(En millions de dirhams)	Annexe	Exercice 2022	Exercice 2021
Produits des activités ordinaires	4.1.1.2	114 574	84 300
Production stockée	4.2.4	10 403	278
Achats consommés	4.2.2	(54 596)	(29 360)
Charges externes	4.2.2	(11 754)	(9 969)
Charges de personnel	5.1	(11 615)	(10 550)
Impôts et taxes		(306)	(278)
Résultats des co-entreprises	6.1-6.2	1 887	1 185
Résultat de change sur dettes et créances opérationnelles		1 010	620
Autres produits et charges récurrents		471	44
EBITDA		50 076	36 269
Amortissements et pertes de valeur	8.4 - 9.2	(8 435)	(9 016)
Résultat opérationnel récurrent		41 640	27 254
Autres produits et charges non récurrents	7.2	(1 258)	(1 454)
Résultat opérationnel		40 382	25 799
Coût d'endettement financier brut		(2 508)	(2 384)
Produits financiers des placements		222	161
Coût d'endettement financier net	10.1.5	(2 286)	(2 223)
Résultat de change sur dettes et créances financières	10.2.3	(3 366)	(899)
Autres produits et charges financiers	10.2.3	(374)	(2 178)
Résultat financier		(6 026)	(5 299)
Résultat avant impôt		34 356	20 500
Impôts sur résultat	11.2 - 11.3	(6 122)	(4 164)
Résultat net de la période		28 233	16 336
Résultat net part du Groupe		28 185	16 326
Résultat net part des intérêts ne donnant pas le contrôle		49	10
Résultat de base et dilué par action en dirhams	12.3	338,41	193,96

État du résultat global consolidé

(En millions de dirhams)	Exercice 2022	Exercice 2021
Résultat net	28 233	16 336
Ecart actuariels	(47)	(552)
Impôts	15	109
Éléments non recyclables en résultat	(32)	(443)
Ecart de conversion	405	(25)
Quotes part de gains et pertes comptabilisés en capitaux propres (variation CFH)*	(1 504)	(464)
Impôts	526	103
Éléments recyclables en résultat	(572)	(387)
Produits et charges de la période comptabilisés directement dans les capitaux propres	(605)	(830)
Résultat global consolidé	27 629	15 506
<i>Dont part du Groupe</i>	<i>27 580</i>	<i>15 496</i>
<i>Dont part des intérêts ne donnant pas le contrôle</i>	<i>49</i>	<i>10</i>

⁽¹⁾ La part efficace de la couverture qui correspondait aux parts des emprunts obligataires rachetées, soit 41,36% du bond à échéance 2024 et 44,44% du bond à échéance 2025, a été figée parmi les réserves recyclables à hauteur de 496 millions de dirhams. Par contre, les variations de juste valeur des couvertures de flux de trésorerie pour le reste des parts non encore remboursées continuent à être comptabilisées en capitaux propres pour la part efficace de la couverture.

La part des réserves figée et les gains et pertes accumulés en capitaux propres pour le reste des emprunts non encore remboursés seront rapportés en résultat au moment de la réalisation du chiffre d'affaires futur à partir d'avril 2024.

État de la situation financière consolidée

(En millions de dirhams)	Annexe	31 décembre 2022	31 décembre 2021
ACTIF			
Actifs courants			
Trésorerie & Équivalents de trésorerie	10.1.3.1	18 556	8 001
Actifs financiers de trésorerie		509	2 538
Stocks	4.2.4	25 990	14 804
Créances clients	4.1.2.2	15 481	13 184
Autres actifs courants	7.3	23 116	15 765
Total actifs courants		83 652	54 293
Actifs non courants			
Actifs financiers non courants	10.2.2	1 078	708
Participation dans les co-entreprises	6.1	7 076	5 518
Actifs d'impôt différé	11.4	125	156
Immobilisations corporelles	8.2	129 547	116 938
Immobilisations incorporelles	8.3	4 532	4 385
Total actifs non courants		142 359	127 705
Total Actif		226 012	181 998

États financiers consolidés

(En millions de dirhams)	Annexe	31 décembre 2022	31 décembre 2021
PASSIF			
Passifs courants			
Emprunts et dettes financières courants	10.1.2.1 - 10.1.2.2	10 136	4 662
Provisions courantes	9.2	587	556
Dettes commerciales	4.2.5	20 306	18 141
Autres passifs courants	7.4	16 953	10 104
Total passifs courants		47 982	33 463
Passifs non courants			
Emprunts et dettes financières non courants	10.1.2.1 - 10.1.2.2	59 877	50 954
Provisions non courantes pour avantages au personnel	9.2	5 169	5 964
Autres provisions non courantes	9.2	1 231	1 131
Passifs d'impôt différé	11.4	590	1 633
Autres passifs non courants		12	0
Total passifs non courants		66 880	59 681
Capitaux propres part du groupe			
Capital social	12.1	8 288	8 288
Primes liées au capital		18 698	18 698
Réserves consolidées - part Groupe		52 882	42 888
Résultat net - part Groupe		28 185	16 326
Capitaux propres part du Groupe		108 052	86 200
Part des intérêts ne donnant pas droit au contrôle		3 098	2 654
Total Capitaux propres		111 150	88 854
Total passif et capitaux propres		226 012	181 998

Variation des capitaux propres consolidés

(En millions de dirhams)	Capital social	Primes liées au capital	Écart actuariel ⁽¹⁾	Titres super subordonnés ⁽²⁾	Autres réserves consolidées
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2021	8 288	18 698	(3 484)	8 665	40 820
Affectation du résultat de l'exercice 2021					3 231
Résultat global consolidé de l'exercice 2021			(443)		
Coupons titres super subordonnés				(393)	
Variation de périmètre					
Dividendes versés					(5 081)
Autres					35
Capitaux propres au 31 décembre 2021	8 288	18 698	(3 926)	8 272	39 005
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2022	8 288	18 698	(3 926)	8 272	39 005
Affectation du résultat de l'exercice 2022					16 326
Résultat global consolidé de l'exercice 2022			(32)		
Coupons titres super subordonnés				(385)	
Variation de périmètre					2 192
Dividendes versés					(8 091)
Autres					556
Capitaux propres au 31 décembre 2022	8 288	18 698	(3 959)	7 886	49 988

⁽¹⁾ Les régimes à prestations définies font l'objet d'une provision, déterminée à partir d'une évaluation actuarielle de l'engagement selon la méthode des unités de crédit projetées, prenant en compte des hypothèses démographiques et financières. Les hypothèses actuarielles sont revues sur un rythme annuel. Les différences liées aux changements d'hypothèses actuarielles et les ajustements liés à l'expérience constituent des écarts actuariels comptabilisés en capitaux propres non recyclables conformément aux dispositions de la norme IAS 19 révisée.

⁽²⁾ Le Groupe OCP a clôturé deux émissions obligataires subordonnées perpétuelles avec options de remboursement anticipé et de différé de paiement d'intérêt pour un montant total de 10 milliards de MAD sur cinq tranches. Compte tenu de leurs caractéristiques, ces instruments sont comptabilisés en capitaux propres conformément à la norme IFRS 9.

Écart de conversion	Actifs financiers réévalués à la juste valeur par capitaux propres ⁽³⁾	Quotes part de gains et pertes comptabilisés en capitaux propres (variation CFH) ⁽⁴⁾	Résultat net	Total capitaux propres Part Groupe	Part des intérêts ne donnant pas droit au contrôle	Total capitaux propres
(401)	(521)	846	3 231	76 143	1 448	77 590
			(3 231)			
(25)		(362)	16 326	15 496	10	15 506
				(393)		(393)
					1 372	1 372
				(5 081)	(173)	(5 254)
				35	(2)	33
(426)	(521)	484	16 326	86 200	2 654	88 854
(426)	(521)	484	16 326	86 200	2 654	88 854
			(16 326)			
405		(978)	28 185	27 580	49	27 629
				(385)		(385)
				2 192	565	2 758
				(8 091)	(170)	(8 261)
				556		556
(21)	(521)	(493)	28 185	108 052	3 098	111 150

⁽³⁾ Moins-value latente représentant la dépréciation de la participation du Groupe dans Heringer.

⁽⁴⁾ Le Groupe a mis en place une couverture de change, la stratégie de couverture se traduit par la comptabilisation en réserves consolidées (OCI-Other Comprehensive Income), pour la part efficace, de l'effet de change sur la dette jusqu'à sa maturité.

Tableau des flux de trésorerie consolidés

(En millions de dirhams)	Annexe	Exercice 2022	Exercice 2021
EBITDA		50 076	36 269
Subventions et dons accordés		(988)	(997)
Autres charges et produits non courants	7.1	24	(16)
Autres charges non courantes des exercices antérieurs		386	(65)
Résultats des co-entreprises		(1 887)	(1 185)
Autres		(2 133)	(2 274)
Marge brute d'autofinancement		45 470	31 732
Incidence de la variation du BFR		(13 596)	2 091
<i>Stocks</i>		(11 030)	(1 206)
<i>Créances commerciales</i>		(2 183)	(4 476)
<i>Dettes commerciales fournisseurs</i>		(846)	1 894
<i>Autres actifs et passifs courants</i>		462	5 880
Impôts versés		(4 637)	(1 656)
Total Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle		27 244	32 167
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(20 011)	(13 135)
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		141	156
Placements financiers nets		1 952	(2 663)
Incidence des variations de périmètre		(51)	(54)
Acquisition d'actifs financiers		(285)	(69)
Cession d'actifs financiers		3 025	0
Dividende reçus		380	106
Total Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		(14 849)	(15 658)
Emission d'emprunts	10.1.2.4	12 848	17 500
Remboursement d'emprunts		(3 640)	(22 980)
Coupons TSDI		(385)	(393)
Intérêts financiers nets versés		(2 529)	(3 815)
Dividendes payés aux actionnaires du Groupe	12.3	(8 091)	(5 081)
Dividendes payés aux minoritaires		(170)	(173)
Total Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement		(1 968)	(14 941)
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie		126	10
Augmentation / (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		10 554	1 577
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	10.1.3.1	8 003	6 425
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	10.1.3.1	18 557	8 003
Variation de la trésorerie nette		10 554	1 577

Note 1 - Principes comptables

1.1. BASES DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

En application de l'avis n° 5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26 mai 2005 et conformément aux dispositions de l'article III, paragraphe 2 de la circulaire du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM), devenu AMMC (Autorité Marocaine du Marché des Capitaux), entrée en vigueur le 1er avril 2012, les états financiers consolidés du groupe OCP sont préparés en conformité avec les normes et interprétations élaborées respectivement par « l'International Accounting Standards Board (IASB) » et par l'« IFRS Interpretations Committee », qui ont été adoptées par l'Union européenne.

La monnaie de présentation des comptes consolidés est le dirham marocain.

Les comptes consolidés du groupe OCP au 31 décembre 2022 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 14 mars 2023. Les principes comptables retenus au 31 décembre 2022 sont les mêmes que ceux retenus pour les états financiers consolidés au 31 décembre 2021. Ces comptes sont établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne.

1.2. NORMES ET AMENDEMENTS APPLICABLES À COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2022

Amendement à IAS 37 contrats déficitaires – coûts d'exécution des contrats

Ces amendements précisent les coûts à retenir pour déterminer les coûts d'exécution d'un contrat lors de l'analyse des contrats déficitaires. Le Groupe n'est pas concerné par ces amendements.

Amendement à IAS 16 « immobilisations corporelles – produit antérieur à l'utilisation prévue »

Ces amendements interdisent à une entité de déduire du coût d'une immobilisation les produits générés pendant son transfert sur site ou pendant sa mise en état. A la place, l'entité devra comptabiliser ces produits de la vente et les coûts correspondants en résultat. Le Groupe n'est pas concerné par ces amendements.

Améliorations annuelles des IFRS (cycle 2018-2020)

Dans le cadre de la procédure annuelle d'amélioration des normes IFRS, l'IASB a publié des modifications mineures aux normes IFRS 1 « Première application des Normes internationales d'information financière », IFRS 9 « Instruments financiers », IAS 41 « Agriculture » et IFRS 16 « Contrats de location ».

Ces modifications n'ont pas d'impact significatif sur les états financiers du Groupe.

Note 2 - Périmètre de consolidation

2.1. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Entité	Pays d'implantation	31 décembre 2022		31 décembre 2021	
		Méthode de consolidation	% d'intérêt	Méthode de consolidation	% d'intérêt
Activité industrielle-Mine					
OCP SA - Holding	Maroc	Mère (IG)	100,00	Mère (IG)	100,00
Phosboucrâ	Maroc	IG	100,00	IG	100,00
Activité industrielle-Chimie					
Nutricrops* - Holding	Maroc	Mère Chimie (IG)	100,00		
Jorf Fertilizer Company I - JFC I	Maroc	IG	100,00	IG	100,00
Jorf Fertilizer Company II - JFC II	Maroc	IG	100,00	IG	100,00
Jorf Fertilizer Company III - JFC III	Maroc	IG	50,00	IG	100,00
Jorf Fertilizer Company IV - JFC IV	Maroc	IG	100,00	IG	100,00
Jorf Fertilizer Company V - JFC V	Maroc	IG	60,00	IG	60,00
Euro Maroc Phosphore- EMA	Maroc	ME	33,33	ME	33,33
Indo Maroc Phosphore - IMA	Maroc	ME	33,33	ME	33,33
Pakistan Maroc Phosphore - PMP	Maroc	ME	50,00	ME	50,00
Paradeep Phosphates Ltd. - PPL	Inde	ME	28,05	ME	50,00
Fertinagro Biotech	Espagne	ME	20,00	ME	20,00
Groupe PRAYON	Belgique	ME	50,00	ME	50,00
Trading					
Black Sea Fertilizer Trading Company	Turquie	IG	100,00	IG	100,00
OCP AFRICA	Maroc	IG	100,00	IG	100,00
OCP Fertilizantes	Brésil	IG	100,00	IG	100,00
OCP North America	USA	IG	100,00	IG	100,00
SAFTCO	Suisse	IG	100,00	IG	100,00
Energie					
OCP Green Energy*	Maroc	IG	100,00		
OCP Green Water*	Maroc	IG	100,00		
Ingénierie et consulting					
Dupont Ocp Operations Consulting - DOOC	Maroc	IG	100,00	IG	100,00
Jacobs Engineering - JESA	Maroc	ME	50,00	ME	50,00
OCP Solutions	Maroc	IG	100,00	IG	100,00
TEAL Technology & Services - TTS	Maroc	ME	49,00	ME	49,00
VALYANS*	Maroc	ME	22,00		
Fondations - Education et R&D					
Fondation OCP	Maroc	IG	100,00	IG	100,00
Université Mohammed VI Polytechnique - UM6P	Maroc	IG	100,00	IG	100,00
Université Mohammed VI Polytechnique Endowment Holding - UM6PEH	Maroc	IG	100,00	IG	100,00
Université Mohammed VI Polytechnique France - UM6PF*	Maroc	IG	100,00		
Fondation Phosboucrâ	Maroc	IG	100,00	IG	100,00
Association pour la Promotion de l'Enseignement d'Excellence - APEE	Maroc	IG	100,00	IG	100,00
Foncière Endowment 1 - FE1	Maroc	IG	100,00	IG	100,00
Moroccan Foundation For Advanced Science, Innovation and Research- MASCIR	Maroc	IG	100,00	IG	100,00
Hôtellerie					
OCP Hospitality	Maroc	IG	100,00	IG	100,00
Maghreb Hospitality Company SA-MHC	Maroc	IG	75,61	IG	61,50
Société Foncière de la Lagune-SFL	Maroc	IG	61,84	ME	30,80
Société La Mamounia- SLM	Maroc	IG	39,37	IG	32,00
Société Palais Jamaï- SPJ	Maroc	IG	75,61	IG	61,50
Développement urbain					
Société d'Aménagement et de Développement Vert - SADV	Maroc	IG	100,00	IG	100,00
Société d'Aménagement et de Développement de Mazagan - SAEDM	Maroc	ME	51,00	ME	51,00
Autres					
OCP Innovation Fund For Agriculture - OIFFA	Maroc	IG	100,00	IG	100,00
OCP International	Pays-Bas	IG	100,00	IG	100,00
OCP International SAS	France	IG	100,00	IG	100,00
Société de Transports Régionaux - SOTREG	Maroc	IG	100,00	IG	100,00
Compagnie Marocaine de Transport et d'Affrètements Maritimes - COMATAM*	Maroc	IG	100,00		
Centre d'Etudes et de Recherches des Phosphates Minéraux - CERPHOS	Maroc	IG	100,00	IG	100,00

*Entités entrantes.

2.2. VARIATIONS DU PÉRIMÈTRE

Le périmètre de consolidation du Groupe a connu les variations suivantes :

- Création de Nutricrops qui regroupe les sociétés Jorf Fertilizer Company 1 à 5, dans le but d'accélérer l'exécution de la stratégie de croissance du Groupe dans le domaine des solutions de fertilisation customisées pour les sols et les plantes, et ainsi renforcer la position actuelle du Groupe à l'échelle mondiale.
- Le Groupe a lancé un nouveau programme d'énergie verte qui a conduit à la création de deux nouvelles filiales : OCP Green Water et OCP Green Energy. OCP Green Water produira et commercialisera de l'eau non conventionnelle pour l'usage industriel et fournira également de l'eau potable à El Jadida et Safi. L'objectif est de fournir environ 85 millions de m³ d'eau potable en 2023 et 110 millions de m³ en 2026. De son côté, OCP Green Energy produira de l'énergie pour les villes de Benguérir et Khouribga, couvrant ainsi les besoins des mines de Khouribga et Gantour, ainsi que l'alimentation du Complexe chimique de Safi en énergie électrique.
- La COMATAM, Compagnie Marocaine de Transport et d'Affrètements Maritimes, a été intégrée à 100 % dans le périmètre de consolidation. Cette filiale se spécialise dans la consignation de navires, l'agence maritime, ainsi que les opérations d'affrètement de toutes les variétés de transport maritime et fluvial.
- L'Université Mohammed VI Polytechnique- UM6P a acquis une participation de 22 % dans le capital du cabinet de conseil Valyans Consulting S.A.
- OCP S.A. a cédé 50 % de sa participation dans JFC 3 pour un montant de 3 milliards de dirhams. Malgré cette cession, OCP S.A. conserve un contrôle de 50 % sur cette entité.
- Paradeep Phosphates Limited-PPL s'est introduite en mai 2022 en bourse avec une augmentation de capital. N'ayant pas souscrit à cette augmentation, le Groupe OCP a vu sa participation se réduire à 28,05 %. Cette dilution a eu un impact financier sur OCP, qui a subi une réduction de sa participation ainsi qu'une diminution de son investissement dans PPL. Le résultat de cette dilution s'élève à 45 millions de dirhams.
- Création de UM6P France SAS qui représente l'antenne française de l'Université Mohammed VI Polytechnique, qui se concentre sur la recherche appliquée et l'innovation. L'objectif de UM6P France est de devenir un acteur majeur dans la formation de talents en France, en mettant l'accent sur les domaines dans lesquels elle possède une expertise forte tels que l'agriculture, l'agroécologie et le développement économique de l'Afrique.

Note 3 - Information sectorielle

La présentation de l'information sectorielle du Groupe s'effectue par axe de production, conformément à l'organisation et au reporting interne du Groupe :

- **Axe Nord (Khouribga – Jorf Lasfar) :** cet axe abrite la plateforme intégrée de transformation chimique de phosphate. Le phosphate extrait à Khouribga est transporté par Slurry Pipeline à Jorf Lasfar où il sera transformé en acide et en engrais. L'exportation des produits finis s'effectue au niveau du port OCP de Jorf Lasfar.

- **Axe Centre (Youssoufia et Benguérir – Safi) et Phosboucrââ :** cet axe regroupe respectivement :

- La plateforme intégrée de transformation chimique de phosphate. Le phosphate extrait à Youssoufia et à Benguérir est transporté par voie ferroviaire à Safi où il est transformé en acide et en engrais. L'exportation des produits finis s'effectue au niveau du port OCP de Safi et ;
- Le site d'extraction à Phosboucrââ. Le Phosphate qui y est extrait, est transporté par convoyeur au centre de traitement à Laâyoune, puis exporté par voie maritime à partir du port de Laâyoune.

- **Siège et autres activités :** reprennent les activités Corporate ainsi que les activités des entités internationales.

Il est à noter que, dans le cadre de l'accélération de sa 3^{ème} S-Curve, OCP fait évoluer son Operating Model vers un Groupe multibusiness, composé d'unités de performance cohérentes en termes de stratégie et responsabilisées de bout en bout sur leur P&L (i.e. Strategic Business Units / Business Units), ainsi que d'une fonction Corporate réinventée à leur service.

En ligne avec les principes d'actions d'agilité et de delivery itératif de la dynamique « Strategizing, Organizing & Delivering » que mène le Groupe, il a été décidé de lancer les Strategic Business Units et des business émergents qui y sont liés. Il s'agit des Strategic Business Units suivantes : Industrial Facility Management, Rock Solutions, Fertilizers and Farmer Solutions, Innovation, R&D and learning, Speciality Chemicals Par conséquent, l'information sectorielle du Groupe sera orientée, à partir des prochains exercices, vers ce nouveau mode organisationnel.

3.1. INFORMATIONS PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

(En millions de dirhams)	Axe Nord		Axe Centre et Phosboucrââ		Siège et Autres activités		Éliminations Intersecteur		Total Consolidé	
	Exercice 2022	Exercice 2021	Exercice 2022	Exercice 2021	Exercice 2022	Exercice 2021	Exercice 2022	Exercice 2021	Exercice 2022	Exercice 2021
Produits des activités ordinaires	94 462	65 827	21 098	17 207	13 576	9 383	(14 562)	(8 117)	114 574	84 300
Production stockée	3 645	(1 140)	912	298	5 846	1 120			10 403	278
Achats consommés	(44 150)	(22 791)	(6 372)	(4 209)	(18 665)	(10 194)	14 591	7 836	(54 596)	(29 359)
Charges externes	(7 120)	(6 386)	(2 280)	(2 218)	(2 831)	(1 791)	478	426	(11 753)	(9 969)
Charges de personnel	(5 240)	(4 803)	(3 397)	(3 158)	(2 996)	(2 598)	17	7	(11 615)	(10 551)
Impôts et taxes	(115)	(126)	(71)	(77)	(120)	(75)			(306)	(278)
Résultat des co-entreprises	614	817			1 273	368			1 888	1 185
Résultat de change sur dettes et créances opérationnelles	259	88	73	34	679	498			1 010	620
Autres produits et charges opérationnels	206	29			788	167	(523)	(152)	471	44
EBITDA	42 562	31 516	9 964	7 877	(2 449)	(3 119)			50 075	36 269
Amortissements et pertes de valeur	(4 773)	(5 133)	(874)	(1 325)	(2 789)	(2 555)			(8 435)	(9 017)
Résultat opérationnel récurrent	37 789	26 382	9 090	6 551	(5 238)	(5 674)			41 641	27 252
Autres produits et charges non récurrents	(299)	(328)	(365)	(353)	(594)	(775)			(1 258)	(1 456)
Résultat opérationnel	37 490	26 053	8 725	6 199	(5 833)	(6 450)			40 382	25 796

Le chiffre d'affaires du Groupe enregistre un record historique à 114,6 milliards de dirhams, en augmentation de 36 % par rapport à 2021. Cette performance a été réalisée grâce à des niveaux de prix plus élevés en 2022.

Le chiffre d'affaires de l'axe nord, qui représente 82 % du total Groupe, a atteint 94,5 milliards de dirhams, soit une augmentation de 44 % par rapport à 2021. Les ventes de l'axe sont portées par les cours des engrais, en hausse de 55 % suite à la flambée des prix du soufre et d'ammoniaque impactés particulièrement par les perturbations induites par le conflit Russo-Ukrainien.

Les ventes de l'axe centre sont également en augmentation par rapport à 2021, principalement sur l'acide phosphorique, dont les prix ont augmenté de 50 %.

Les charges opérationnelles du Groupe sont en augmentation de 56 % par rapport à 2021, observée principalement au niveau des matières premières, qui augmentent de 22,8 milliards de dirhams.

L'axe nord enregistre une augmentation de 66 % de ses charges opérationnelles, avec une variation de 22,5 milliards de dirhams, observée sur les achats de matières premières. Les charges opérationnelles de l'axe centre sont aussi en augmentation, de 2,5 milliards dirhams, sur les achats de matières premières également.

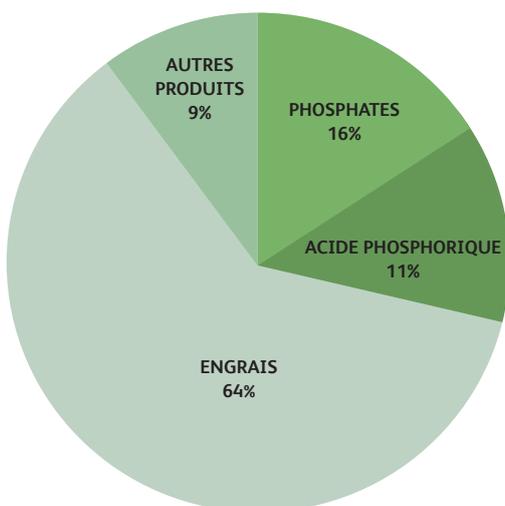
L'EBITDA du Groupe affiche une augmentation de 13,8 milliards de dirhams, se situant à 50 milliards de dirhams en 2022, soit +38 % par rapport à 2021. Cette performance a été réalisée grâce à la conjoncture de l'année, un outil industriel flexible et performant et des charges d'exploitations maîtrisées.

3.2. PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES PAR PRODUIT ET PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

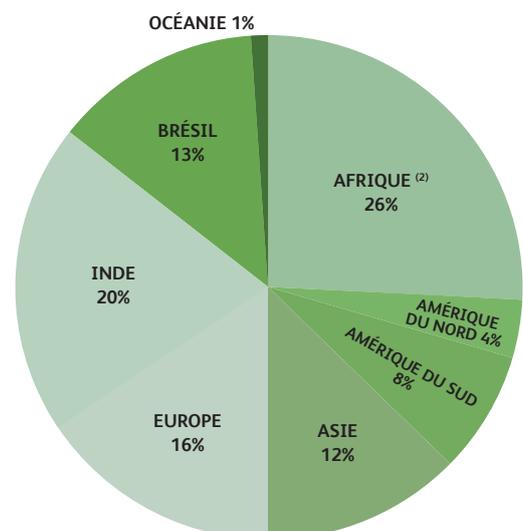
En 2022, les produits des activités ordinaires s'élèvent à 114 574 millions de dirhams, en hausse de 35,9 % par rapport à l'exercice 2021. A noter par ailleurs que 90 % de l'actif consolidé est situé au Maroc.

La ventilation du chiffre d'affaires consolidé par produit et par zone géographique réalisé courant l'exercice 2022 est détaillée comme suit :

CHIFFRE D'AFFAIRES PAR PRODUIT



CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ZONE GEOGRAPHIQUE ⁽¹⁾



⁽¹⁾ Chiffre d'affaires Roche, Acide et Engrais.

⁽²⁾ Inclut les ventes sur le marché local.

Le Groupe réalise son chiffre d'affaires avec une clientèle diversifiée. Aucun client ne réalise à lui seul une part dépassant 10 % du chiffre d'affaires consolidé.

Note 4 - Données opérationnelles

4.1. REVENUS D'EXPLOITATION

4.1.1 PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

4.1.1.1 TRAITEMENT COMPTABLE DES PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

Les produits provenant de la vente de biens sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, nette des retours et ristournes, remises commerciales et rabais pour quantités. Les ventes sont comptabilisées lorsqu'il y a transfert à l'acheteur du contrôle du bien, et que le montant peut être raisonnablement estimé. Ce transfert de propriété s'effectue à la livraison de la marchandise pour les ventes locales et selon l'incoterm pour les ventes à l'export :

- **Les ventes réalisées en mode FOB (Free on Board) :** Le transfert des risques s'effectue lorsque la marchandise est placée à bord du navire au port d'embarquement. Il s'agit pour l'essentiel des ventes réalisées dans l'activité minière.
- **Les ventes réalisées en mode CFR (Cost and Freight) :** L'OCP assume de plus les frais de transport jusqu'au port de destination et les frais de chargement, les formalités d'export et paie les droits et taxes liés.

4.1.1.2 ANALYSE PAR FAMILLE DE PRODUITS

(En millions de dirhams)	Exercice 2022	Exercice 2021
Phosphates	18 492	12 216
Acide Phosphorique	12 272	12 209
Engrais	73 851	51 284
Autres produits	9 959	8 590
Produits des activités ordinaires	114 574	84 300

(En millions de dirhams)	Phosphates		Acide Phosphorique		Engrais	
	Exercice 2022	Exercice 2021	Exercice 2022	Exercice 2021	Exercice 2022	Exercice 2021
Principaux marchés						
Ventes locales	6 229	3 321	2 870	1 608	1 184	791
Amérique du Sud	3 371	1 692	1 956	1 706	16 974	17 981
Europe	3 992	3 466	5 842	5 606	8 314	8 210
Afrique	1	5			13 383	5 698
Amérique du Nord				79	3 945	3 900
Inde	2 504	1 993	760	2 855	17 925	6 139
Asie	1 502	1 440	843	356	11 447	6 557
Océanie	893	298			678	2 008
Total	18 492	12 216	12 272	12 209	73 851	51 284

(En millions de dirhams)	Phosphates		Acide Phosphorique		Engrais	
	Exercice 2022	Exercice 2021	Exercice 2022	Exercice 2021	Exercice 2022	Exercice 2021
Ventilation par tiers						
Chiffre d'affaires	29 909	19 372	12 272	12 209	88 130	58 747
Hors Groupe	12 263	8 879	9 507	10 695	73 851	51 284
Joint-ventures	6 229	3 337	2 766	1 515		
Autres intragroupes	11 416	7 156			14 279	7 463
Eliminations	11 416	7 156			14 279	7 463
Total	18 492	12 216	12 272	12 209	73 851	51 284

Le chiffre d'affaires réalisé courant l'exercice 2022 est en hausse de 35,9 % par rapport à l'exercice 2021.

- Les ventes de Phosphates affichent une hausse de 51,4% entre les deux exercices 2021 et 2022.

Dans l'ensemble, la hausse significative des prix a largement compensé le recul des volumes vendus à l'export. En effet, les prix de la roche ont augmenté au cours de l'exercice 2022 pour passer de 100 \$/T FOB en 2021 à 233 \$/T FOB sur le marché de l'export en 2022. Cette tendance a été soutenue par le contexte haussier des prix des engrais et des matières premières au cours de la période.

Le replis des volumes s'explique notamment par les conséquences du conflit ukrainien. En effet, les ventes ont enregistré une baisse en Europe, en Inde, en Asie et en Amérique Latine.

Sur le marché local, la baisse des volumes est liée au recul de la production de l'acide phosphorique chez Pakistan Marco Phosphore-PMP et Indo Maroc Phosphore-IMACID.

- Les ventes d'Acide phosphorique sont restées quasi-stables entre l'exercice 2021 et l'exercice 2022.

Les ventes d'acide phosphorique sont restées relativement stables entre les exercices 2021 et 2022. Ceci s'explique par l'effet compensé de volumes moindres vendus et l'augmentation des prix essentiellement due à la hausse des cours des intrants découlant de l'effet combiné du ban sur les exportations en Chine ainsi que la crise Ukrainienne. En effet, le prix moyen de vente à l'export est passé de \$1 024/T en 2021 à \$ 1 536/T sur l'exercice 2022.

Par ailleurs, la baisse des volumes a été également constatée, d'une part, en Inde, en raison de l'impact significatif de la hausse importante des prix, et d'autre part, en Europe qui a connu une baisse de la demande globale soutenue par les mêmes facteurs.

- Les ventes d'Engrais ont également enregistré une progression de 22,6 milliards de dirhams entre les deux exercices de 2021 et 2022 (+44,0%).

La croissance de ventes sur ce segment découle de la forte hausse des prix des engrais sur le marché international tirée par la hausse des prix des intrants, notamment l'ammoniaque, l'acide sulfurique et le soufre. Le prix sur le marché international à la tonne est donc passé de \$533/T au cours de l'exercice 2021 à \$824/T durant 2022.

Cette hausse des prix a largement contrebalancé les volumes en retrait, d'abord en Amérique latine, principalement au Brésil, puis en Europe et ce, suite à la forte baisse de la demande causée par des prix élevés. En Amérique du Nord, notamment au Canada, la baisse de la demande a, quant à elle, principalement été provoquée par la sécheresse.

Par ailleurs, une hausse des volumes de ventes a été constatée en Afrique grâce au programme de soutien; Africa

Relief Program lancé par OCP, consistant en des dons d'engrais et des subventions pour répondre aux besoins et soutenir la demande fortement impactée par la hausse des prix. En Asie, notamment en Inde, la hausse des volumes de ventes est liée à la reconstitution des stocks épuisés en vue de la préparation de la prochaine saison agricole (Kharif season).

- Autres produits.

Les autres produits concernent principalement l'activité de fret et les autres produits accessoires, notamment la vente de soufre liquide, d'urée, de nitrate d'ammonium, de chlorure de potassium, etc. Cette ligne s'élève à 10 milliards de dirhams au cours de l'exercice 2022, contre 8,6 milliards de dirhams enregistrés en 2021.

4.1.2 CRÉANCES CLIENTS

4.1.2.1 TRAITEMENT COMPTABLE DES CRÉANCES CLIENTS

Cette catégorie inclut les créances d'exploitation, les dépôts et cautionnements. Une vente n'est comptabilisée que si la créance correspondante est recouvrable à la date de reconnaissance de la vente. Lors de la comptabilisation initiale, les créances sont inscrites au bilan à leur juste valeur, qui correspond en général à leur valeur nominale, sauf si l'effet d'actualisation est significatif. A la date de clôture, ces actifs sont évalués selon la méthode du coût amorti. En cas de survenance d'un évènement de crédit, une perte de valeur est constituée sur la base d'une estimation individuelle qui tient compte du risque de non recouvrement.

4.1.2.2 ANALYSE DES CRÉANCES CLIENTS

(En millions de dirhams)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Créances clients facturées	17 168	14 593
Provisions - créances clients	(1 687)	(1 409)
Créances clients nettes	15 481	13 184

Les créances clients augmentent de 2,3 milliards de dirhams entre le 31 décembre 2021 et le 31 décembre 2022, soit +17,4 %, en corrélation avec le niveau de vente élevé courant l'exercice 2022.

Le tableau de réconciliation des provisions sur créances clients se présente comme suit :

(En millions de dirhams)	Dépréciations au 1 ^{er} janvier	Dotations nettes	Effets de change et autres variations	Dépréciation au 31 décembre
2022	1 409	244	34	1 687
2021	1 102	299	8	1 409

L'état des échéances des créances clients nettes au 31 décembre 2022 est détaillé comme suit :

(En millions de dirhams)	Créances non échues	Créances échues			Total
		< 30 Jours	30 - 180 Jours	plus de 180 jours	
Créances clients nettes	9 984	2 593	522	2 383	15 481

4.1.3 GESTION DU RISQUE DE CHANGE ET DU RISQUE DE CRÉDIT

4.1.3.1 RISQUE DE CHANGE SUR LES FLUX D'EXPLOITATION

L'exposition au risque de change du Groupe résulte essentiellement de la réalisation d'une grande partie de ses flux d'exploitation dans des devises différentes de la devise de tenue de compte du Groupe (MAD), le dollar pour l'essentiel et l'euro. Le groupe OCP couvre ses flux en devises via la couverture naturelle (recettes en devises- dépenses en devises) et cède le reliquat sur le marché par des opérations spot.

4.1.3.2 RISQUE DE CHANGE SUR LES FLUX DE FINANCEMENT

Mise en place d'une comptabilité de couverture des taux de change :

Dans le cadre de ces activités, OCP réalise des ventes en dollar et a émis deux dettes obligataires en dollar remboursables in fine respectivement le 25 avril 2014 et le 22 avril 2015. La première dette d'un montant de 1,25 milliards de dollars arrive à maturité le 25 avril 2024 et la deuxième dette d'un montant de 1 milliard de dollars arrive à maturité le 22 octobre 2025. Ces dettes génèrent à chaque arrêté un effet de change en résultat au titre d'IAS 21. Dans ce contexte, OCP a souhaité limiter cet impact en ayant recours à la comptabilité de couverture.

Avec un chiffre d'affaires de 114,6 milliards de dirhams courant l'exercice 2022, les hypothèses validant l'efficacité de la relation de couverture restent tout-à-fait maintenues et cette documentation de la couverture reste également valable. Selon la stratégie initialement décrite, OCP s'attend à ce que la couverture soit hautement efficace sur toute la durée de vie de l'opération. L'efficacité de la couverture doit être régulièrement testée sur toute sa durée et se situer dans une fourchette de 80 % à 125 %.

Depuis le rachat partiel des emprunts obligataires au 23 juin 2021, pour respectivement 41,36 % de la tranche 2024 (517 millions de dollars) et 44,44 % de la tranche 2025 (444,4 millions de dollars), les réserves de couverture des flux de trésorerie cumulées correspondant à ce rachat seront maintenues dans les réserves recyclables pour un montant total de 496 millions de dirhams et seront recyclées progressivement au moment de la réalisation du chiffre d'affaires à partir d'avril 2024 pour la tranche 2024 et d'octobre 2025 pour la tranche 2025. Le reste de ces tranches non rachetées continuent à servir d'instruments de couverture du chiffre d'affaires futur qui serait réalisables en 2024 et en 2025.

4.1.3.3 RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit découle notamment du risque de contrepartie client, dans l'éventualité que ces derniers soient dans l'incapacité de s'acquitter de leurs engagements dans les conditions convenues ou à l'encaissement des créances, du risque banque et politique.

Le Groupe OCP est présent dans plus d'une cinquantaine de pays dans le monde. Son chiffre d'affaires est principalement réalisé à l'export. OCP compte parmi ses clients de grands groupes internationaux qui sont en relation d'affaires avec le Groupe depuis plusieurs années.

La gestion du risque de crédit s'appuie sur les éléments suivants :

- OCP a une politique de couverture globale du risque crédit qui repose sur des évaluations périodiques de la solvabilité de ses clients et contreparties et un monitoring permanent du risque de crédit.
- Le Groupe réalise un suivi très actif des créances clients, des risques de contreparties. Le suivi est aussi permanent et rigoureux avec des relances préventives et en cas de dépassement d'échéances.
- Des reportings et indicateurs de suivi sont mensuellement produits pour apprécier la performance de paiement des clients et contreparties.

Le Groupe applique une politique préventive notamment en ayant recours à l'assurance-crédit et d'autres formes de garanties et couvertures applicable au poste client fournies par des institutions financières de premier plan, ainsi qu'à travers la mise en place d'un programme de cession des créances sans recours auprès d'établissements bancaires et factoring de renom.

4.2. ACHATS CONSOMMÉS ET CHARGES EXTERNES

4.2.1 TRAITEMENT COMPTABLE DES CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation sont les dépenses inhérentes au cycle d'exploitation d'une entreprise. Elles désignent les dépenses indispensables à la création de richesses produite par l'entreprise. Les principales charges d'exploitation sont généralement les consommations des matières premières, des matières et fournitures consommables et non stockables, les achats de prestations de services, les consommations externes, les frais de personnel (cf. Note5 : charges et avantages au personnel) et les impôts et taxes.

Conformément au principe de rattachement des charges aux produits, les produits et les charges sont rattachés directement les uns aux autres et comptabilisé dans le même exercice.

4.2.2 ANALYSE DES ACHATS CONSOMMÉS ET DES CHARGES EXTERNES

Achats consommés :

(En millions de dirhams)	Exercice 2022	Exercice 2021
Achats revendus de M/ses	(2 815)	(1 666)
Achats de matières premières	(44 191)	(21 346)
Soufre	(19 533)	(10 589)
Ammoniaque	(19 941)	(6 904)
Acide sulfurique	(2 829)	(2 460)
Acide de retour	(1 300)	(860)
Autres matières premières	(587)	(533)
Consommations énergétiques	(2 947)	(2 687)
Energie électrique	(1 200)	(1 246)
Fuel	(966)	(925)
Gasoil	(656)	(404)
Gaz de chauffe	(105)	(89)
Gazoline	(13)	(13)
Vapeur et autres	(7)	(11)
Pièces de rechange	(795)	(706)
Achats de travaux, études et prestations de services	(2 141)	(1 568)
Fourniture d'eau	(145)	(181)
Matières auxiliaires et autres achats	(1 561)	(1 206)
Achats consommés de matières et fournitures	(54 596)	(29 359)

Les achats de matières premières ont augmenté de 22,8 milliards de dirhams entre l'exercice 2021 et l'exercice 2022, principalement en raison de la hausse des achats d'ammoniaque, de soufre et d'acide sulfurique.

La hausse des achats d'ammoniaque s'explique par une augmentation du prix de la tonne, passant de \$444/T CFR en 2021 à \$1 096/T en 2022, due à une demande internationale plus élevée que l'offre, accentuée par la crise ukrainienne. Les consommations d'ammoniaque ont ainsi augmenté de 13 milliards de dirhams.

Les achats de soufre ont également augmenté, de 8,9 milliards de dirhams, en raison de la hausse du prix de la tonne passant de \$170/T CFR en 2021 à \$301/T CFR en 2022, suivant la même tendance haussière. Les volumes consommés sont en baisse, en lien avec la baisse de production d'engrais et grâce à l'amélioration des ratios de consommation spécifiques suite aux efforts du Groupe en matière d'excellence opérationnelle.

Les consommations d'acide sulfurique affichent également une hausse de 369 millions de dirhams qui s'explique par une hausse du prix de la tonne qui passe de \$ 131/T CFR en 2021 à 224 \$/T en 2022 en cohérence avec la hausse du prix du soufre sur le marché international.

Les consommations énergétiques s'élèvent à 2,9 milliards de dirhams courant l'exercice 2022, en hausse de 10 % par rapport à l'exercice 2021. Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation des cours du gazole, avec un impact de +256 millions de dirhams, ainsi que celle du fuel +263 millions de dirhams. Ces hausses ont été atténuées par des effets volume négatifs grâce à l'amélioration des ratios de consommation.

Les prestations de services ont enregistré une hausse de 572 millions de dirhams par rapport à 2021. Cette évolution s'explique par l'accroissement du périmètre, notamment avec l'écosystème UM6P et le retour à un niveau normal d'avant pandémie pour plusieurs lignes de dépenses.

Charges externes :

(En millions de dirhams)	Exercice 2022	Exercice 2021
Transport	(6 320)	(6 652)
<i>Transport ONCF sur ventes</i>	(651)	(955)
<i>Transport maritime sur ventes-Fret</i>	(4 772)	(4 838)
<i>Transport phosphates par camions</i>	(320)	(309)
<i>Transport du personnel</i>	(98)	(95)
<i>Autres transports d'exploitation</i>	(478)	(456)
Consulting et honoraires	(598)	(433)
Cotisations et dons	(1 513)	(413)
Entretiens et réparations	(1 573)	(1 027)
Locations et charges locatives	(159)	(132)
Primes d'assurances	(343)	(294)
Publicité, publications et relations publiques	(234)	(153)
Frais postaux et de télécommunications	(186)	(191)
Études, analyse, recherches et documentation	(115)	(90)
Rémunérations du personnel extérieur à l'entreprise	(233)	(186)
Autres charges externes	(481)	(397)
Charges externes	(11 754)	(9 969)

Les charges externes courant l'exercice 2022 ont atteint 11,4 milliards de dirhams en hausse de 15 % par rapport à l'exercice 2021. Cette hausse est particulièrement constatée au niveau du poste des cotisations et dons pour un impact de 1,1 milliard de dirhams particulièrement suite à la distribution de dons d'engrais au profit des pays d'Afrique subsaharienne pour 924 millions de dirhams afin de soutenir leur demande dans un tel contexte d'insécurité alimentaire. Par ailleurs, une hausse de 114 millions de dirhams des dons a été constatée chez la Fondation OCP principalement pour le portefeuille national relatif à l'éducation, au soutien R&D et à l'innovation sociale.

Le poste des charges d'entretien et de réparation en 2022 est également en hausse de 526 millions de dirhams par rapport à l'exercice 2021, cela est notamment dû à une reprise normale de l'activité de maintenance en 2022

mais également à l'extension du périmètre des travaux de maintenance à travers l'intégration de nouvelles lignes et d'unités industrielles.

4.2.3 GESTION DES RISQUES LIÉS AUX MATIÈRES PREMIÈRES

Approvisionnement en soufre

Le marché du soufre en 2022 a été marqué par une grande volatilité des prix. Au cours du premier semestre, le marché a connu une baisse de l'offre en raison du conflit Russie-Ukraine et de la diminution de la production au Moyen-Orient, ce qui a entraîné une grande incertitude quant à la disponibilité des volumes et s'est traduit par une tendance à la hausse des prix tout au long du premier semestre, atteignant un record en juin 2022 avec un prix de 485 \$/t FOB Moyen-Orient. Cependant, le deuxième semestre a connu une amélioration de l'offre, avec un taux maximal d'utilisation des raffineries en Amérique du Nord et au Moyen-Orient, ainsi qu'une baisse de la demande des producteurs d'engrais et industriels, ce qui a permis une disponibilité accrue du produit et une correction significative des prix à la baisse.

Dans ce contexte, le Groupe OCP a assuré les volumes nécessaires à la production tout au long de l'année en se basant principalement sur des contrats à long terme qui ont permis des achats compétitifs, ainsi que sur l'utilisation de ses stocks stratégiques.

Approvisionnement en ammoniacque

En 2022, le marché de l'ammoniacque a été lourdement impacté par le conflit entre la Russie et l'Ukraine. L'offre d'ammoniacque a été affectée par la suppression des volumes exportés de la mer Noire, qui représentaient 15 % de l'offre mondiale. Ce déficit a entraîné une hausse des prix jusqu'à 1500 \$/t FOB Caraïbes et une rupture de produit dans la région Ouest de Suez. De plus, l'augmentation du prix du gaz due aux tensions géopolitiques a entraîné une baisse de la production en Europe, ce qui a également contribué à tendre le marché et à augmenter l'incertitude quant à la disponibilité du produit ainsi que la volatilité des prix de l'ammoniacque tout au long de l'année.

Cependant, le lancement de nouvelles capacités de production au Moyen-Orient, notamment en Arabie saoudite et à Oman, ainsi que la faible demande des producteurs d'engrais et des industriels, ont permis de combler partiellement ce déficit avec des flux de volumes de l'Est vers l'Ouest.

Dans cet environnement de marché contraignant, le groupe OCP a réussi à garantir l'approvisionnement des besoins croissants en ammoniacque et à remplacer les volumes russes qui constituaient une grande partie du portefeuille du groupe. En effet, afin de limiter les risques, OCP a pu diversifier ses sources d'importation en privilégiant les origines de l'Est de Suez, telles que l'Égypte, la Libye, l'Argentine, le Moyen-Orient, l'Indonésie, etc.

4.2.4 STOCKS

4.2.4.1 TRAITEMENT COMPTABLE DES STOCKS

Les stocks sont évalués au plus faible du coût de revient et de la valeur nette de réalisation.

Le coût de revient des stocks est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré. Il comprend les coûts d'acquisition des stocks, les coûts de production ou de transformation et les autres coûts encourus pour les amener à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. Pour les stocks fabriqués et les travaux en cours, le coût comprend une quote-part appropriée de frais généraux fondée sur la capacité normale de production.

Lors de la vente, les stocks sont comptabilisés en charge en résultat opérationnel courant à la même date que le produit correspondant.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente. Les charges incorporables excluent spécifiquement la quote-part correspondant à la sous-activité.

4.2.4.2 ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DES STOCKS

(En millions de dirhams)	31 décembre 2022			31 décembre 2021		
	Valeur Brute	Dépréciation	Net	Valeur Brute	Dépréciation	Net
Matières et fournitures consommables	8 149	(1 552)	6 597	6 825	(1 557)	5 268
Produits d'en-cours	7 355	(337)	7 018	6 148	(373)	5 775
Produits finis	12 539	(165)	12 375	3 902	(140)	3 762
Total des stocks	28 044	(2 054)	25 990	16 874	(2 070)	14 804

(En millions de dirhams)	Stocks au 31 décembre 2020	Stocks au 31 décembre 2021	Stocks au 31 décembre 2022	Production stockée 2021	Production stockée 2022
Roche	5 990	5 332	5 628	(658)	297
Acide	992	1 087	1 944	95	856
Engrais	1 923	1 965	6 634	42	4 668
Soufre Liquide	164	210	549	46	338
ACS	36	36	209	0	173
Marges et autres				752	4 071
Total	9 106	8 631	14 963	278	10 403

Le stock de matières et fournitures consommables est essentiellement composé de pièces de rechange non stratégiques pour les installations. Étant donné que la durée de vie de ces pièces est courte, elles ne sont pas considérées comme des immobilisations. Chaque année, le risque d'obsolescence des pièces est examiné pour évaluer si une dépréciation est nécessaire afin de prendre en compte une perte de valeur potentielle.

Le total des stocks à fin décembre 2022 s'élève à 26,0 milliards de dirhams, soit une augmentation de 11,2 milliards de dirhams par rapport à fin décembre 2021. Cette hausse s'explique par la hausse des volumes d'engrais, compensée en partie par le déstockage de volume de roche. En effet, le Groupe a entamé depuis l'exercice 2021 un plan de reprise et de valorisation de ses stocks de roche améliorant ainsi ses rendements et sa performance.

L'augmentation des stocks s'explique également par un effet prix qui se justifie par la hausse des coûts de matières premières.

4.2.5 DETTES COMMERCIALES

(En millions de dirhams)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Dettes fournisseurs	6 000	6 894
Dettes sur acquisitions d'immobilisations	14 307	11 247
Dettes commerciales	20 306	18 141

Les dettes commerciales comprennent les dettes fournisseurs ainsi que les dettes relatives à l'acquisition d'immobilisations. Ce poste a augmenté de 11,9 % à fin décembre 2022 par rapport à fin décembre 2021, en raison de la reprise du programme industriel ainsi que par la reprise des approvisionnements en matières premières suite à la baisse progressive des cours internationaux observée au cours du deuxième semestre

Note 5 - Charges et avantages au personnel

5.1. CHARGES DE PERSONNEL

(En millions de dirhams)	Exercice 2022	Exercice 2021
Salaires, traitements et charges sociales liées	(9 539)	(8 474)
Avantages retraite et couverture médicale	(1 380)	(1 356)
Autres avantages au personnel	(696)	(720)
Total des charges de personnel	(11 615)	(10 550)

Les charges de personnel pour l'exercice 2022 s'élèvent à 11,6 milliards de dirhams. L'évolution par rapport à l'exercice 2021 s'explique principalement par un effet périmètre notamment avec l'écosystème UM6P et les filiales de la nouvelle activité hôtelière, et aussi par l'accroissement des éléments de la masse salariale corrélés aux performances du Groupe.

Cette hausse a été partiellement compensée par l'impact des départs à la retraite durant l'exercice.

5.2. EFFECTIF

(En millions de dirhams)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Personnel Hors cadre	4 816	4 085
Personnel Techniciens, Agents de maîtrise et Cadres Administratifs	7 650	7 098
Personnel Ouvriers et Employés	8 121	8 918
Effectif	20 587	20 101

5.3. AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI ET AUTRES AVANTAGES

5.3.1 PRÉSENTATION GÉNÉRALE DES RÉGIMES EXISTANT AU SEIN DU GROUPE ET TRAITEMENT COMPTABLE

Le groupe OCP dispose de trois types d'avantages :

- *Les régimes postérieurs à l'emploi à cotisations définies* sont ceux pour lesquels l'obligation du groupe OCP se limite au versement d'une cotisation ne comportant aucun engagement de l'employeur sur le niveau de prestations fournies par le Régime collectif d'allocation de retraite RCAR. Les cotisations sont comptabilisées en charges au cours de la période pendant laquelle les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Les montants pris en charge sur l'exercice au titre des autres régimes à cotisations définies s'élèvent à 704 millions de dirhams en 2022 contre 666 millions de dirhams en 2021.
- *Les régimes postérieurs à l'emploi à prestations définies* regroupent l'ensemble des avantages postérieurs à l'emploi pour lesquels le groupe OCP est engagé sur un niveau de prestations. Ils comprennent notamment : l'allocation décès, les indemnités de fin de carrière et la couverture médicale post-emploi du personnel de l'OCP.

Externalisation de l'engagement de l'allocation forfaitaire du départ à la retraite

En juillet 2022, OCP a conclu un contrat de groupe d'épargne-retraite en pure capitalisation et à cotisation définie avec, visant à externaliser la prestation AFDR (Allocation Forfaitaire de Départ à la Retraite). Cette prestation correspond à l'indemnité de fin de carrière payée par OCP à ses collaborateurs statutaires au moment de leur départ à la retraite.

Ce contrat comprend les éléments suivants :

- Un paiement partiel des droits acquis jusqu'à fin décembre 2022, pour un montant de 465 millions de dirhams,
 - Un paiement complémentaire des droits acquis prévu courant 2023,
 - Un paiement mensuel d'une contribution à partir de janvier 2023, visant à constituer des droits futurs.
- *Les autres avantages à long terme* désignent les avantages, autres que les avantages postérieurs à l'emploi et les indemnités de fin de contrat de travail, qui ne sont pas dus intégralement dans les douze mois suivant la fin de l'exercice pendant lesquels les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Sont notamment concernées les régimes fermés propre assureur concernant la garantie décès-invalidité et la convention des accidents de travail. L'obligation au titre des autres avantages à long terme est évaluée selon une méthode d'évaluation actuarielle similaire à celle appliquée aux avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies.

Les régimes à prestations définies font l'objet d'une provision, déterminée à partir d'une évaluation actuarielle de l'engagement selon la méthode des unités de crédit projetées, prenant en compte des hypothèses démographiques et financières. Les hypothèses actuarielles sont revues sur un rythme annuel. Les différences liées aux changements d'hypothèses actuarielles et les ajustements liés à l'expérience (effet des différences constatées entre les hypothèses actuarielles antérieures et ce qui s'est effectivement produit) constituent des écarts actuariels comptabilisés en capitaux propres non recyclables conformément aux dispositions de la norme IAS 19 révisée et apparaissent dans la colonne « Ecart actuariel » dans le tableau de variation des capitaux propres consolidés.

5.3.2 PRINCIPALES HYPOTHÈSES ACTUARIELLES UTILISÉES

L'ensemble des engagements à prestations définies a été calculé sur le fondement de calculs actuariels reposant sur des hypothèses telles que le taux d'actualisation, le taux d'inflation médicale, les augmentations de salaires futurs, le taux de rotation du personnel et les tables de mortalité. Les principales hypothèses retenues sont les suivantes :

	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Taux d'actualisation		
Retraite	3,99 %	3,30 %
Plans médicaux	3,92 %	3,30 %
Taux attendus d'augmentation des salaires	5,10%	5,10%
Taux d'évolution des coûts médicaux	2,00%	2,00%

Les taux d'actualisation retenus sont obtenus par référence aux taux de rendement des obligations émises par l'Etat marocain auxquels une prime de risque de base est ajoutée pour estimer les taux de rendement des obligations des entreprises de premières catégories de maturité équivalente à la durée des régimes.

La courbe de consommation médicale prise en charge dans le cadre du calcul de l'engagement a été maintenue; elle correspond à la courbe de consommation médicale moyenne par âge estimée en 2020 à partir de l'historique des dépenses médicales sur les années 2017, 2018 et 2019.

Par ailleurs, en ce qui concerne l'externalisation du régime maladie vers l'AMO, OCP avait retenu l'année 2024 comme année de basculement.

Le Groupe a maintenu la courbe de consommation et le taux d'inflation médicale réévalués en 2020 sur la base de l'historique de la dépense de la période 2017-2019.

Le Groupe a également maintenu le taux de prise en charge des enfants sur la base du même historique 2017-2019, étant égal à 7 %.

De même, le Groupe a maintenu les mêmes taux de frais de gestion retenus en 2020 ; correspondant à la reprise d'une part de ses engagements sociaux relatifs à certaines catégories de frais de gestion.

La réévaluation à la hausse du taux d'actualisation relatif aux plans médicaux a eu un effet diminutif plus important que l'augmentation résultante du report de l'année de basculement AMO ce qui a fait diminué les engagements sociaux relatifs aux plans médicaux.

5.3.3 ENGAGEMENTS LIÉS AUX PASSIFS SOCIAUX

(En millions de dirhams)	Avantages postérieurs à l'emploi				Autres avantages à long terme	Total des avantages au personnel
	Complément de retraite	Plans médicaux	Allocation forfaitaire de départ à la retraite	Total des avantages postérieurs à l'emploi		
Engagements nets comptabilisés au 1^{er} janvier 2021	597	4 137	790	5 525	120	5 646
Prestations payées	(18)	(684)	(37)	(739)	(17)	(756)
Coût des services	2	60	61	123		123
Charges liée à l'actualisation des engagements	21	145	27	193		193
Pertes ou (gains) actuariels de la période	(117)	521	148	552		552
Cotisations		75		75		75
Autres variations	131			131		131
Engagements nets comptabilisés au 31 décembre 2021	615	4 255	989	5 858	103	5 964
Prestations payées	(17)	(753)	(33)	(803)	(1)	(804)
Coût des services	2	64	74	140		140
Charges liée à l'actualisation des engagements	20	140	32	193		193
Externalisation et LSF			(465)	(465)		(465)
Pertes ou (gains) actuariels de la période	(78)	175	(51)	47		47
Cotisations		77		77		77
Autres variations	17			17		17
Engagements nets comptabilisés au 31 décembre 2022	560	3 958	546	5 064	102	5 169

5.3.4 ANALYSE DE SENSIBILITÉ AUX HYPOTHÈSES RETENUES DES RÉGIMES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉFINIES ET DES AUTRES AVANTAGES À LONG TERME COMPTABILISÉS

(en % de l'élément mesuré) Analyse de sensibilité à +1%	31 décembre 2022		31 décembre 2021	
	Allocation décès	Plans médicaux	Allocation décès	Plans médicaux
Taux d'actualisation				
Impact sur la valeur actuelle des engagements bruts au 31 décembre	-15 %	-11 %	-16 %	-12 %
Taux d'évolution des coûts médicaux				
Impact sur la valeur actuelle des engagements bruts au 31 décembre		19 %		19 %

(en % de l'élément mesuré) Analyse de sensibilité à -1%	31 décembre 2022		31 décembre 2021	
	Allocation décès	Plans médicaux	Allocation décès	Plans médicaux
Taux d'actualisation				
Impact sur la valeur actuelle des engagements bruts au 31 décembre	19 %	14 %	21 %	16 %
Taux d'évolution des coûts médicaux				
Impact sur la valeur actuelle des engagements bruts au 31 décembre		-15 %		-14 %

5.4. RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

Les Dirigeants regroupent le Président directeur général, les Directeurs généraux adjoints, les Executive Vice-Presidents, les séniors Vice-Presidents et Vice-Presidents du groupe ainsi que les conseillers du Président directeur général.

<i>(En millions de dirhams)</i>	<i>Exercice 2022</i>	<i>Exercice 2021</i>
Avantages du personnel à court terme	153	137
Avantages postérieurs à l'emploi	22	20
Indemnités de fin de contrat de travail		2
Total des rémunérations perçues par les dirigeants	176	159

Note 6 - Participations dans les co-entreprises et entreprises associées

6.1. ANALYSE DES PARTICIPATIONS DANS LES CO-ENTREPRISES ET ENTREPRISES ASSOCIÉES

Les participations du Groupe dans les coentreprises et les entreprises associées sont analysées comme suit :

(En millions de dirhams)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Paradeep Phosphates Limited - PPL	1 320	1 375
Groupe Prayon	2 479	1 386
Pakistan Maroc Phosphore - PMP	1 084	1 064
Euro Maroc Phosphore - EMA	516	316
Indo Maroc Phosphore - IMA	722	695
Fertinagro Biotech	593	387
Société d'Aménagement et de Développement de Mazagan - SAEDM ⁽¹⁾	284	287
Société Foncière la Lagune - SFL ⁽¹⁾		47
Teal Technology Services - TTS ⁽¹⁾	23	14
Valyans	50	
Autres ⁽²⁾	4	(53)
Participation dans les co-entreprises	7 076	5 518

⁽¹⁾ SAEDM, SFL et TTS étant des entreprises associées. A noter qu'en décembre 2022 le Groupe OCP a pris le contrôle de la Société Foncière de la Lagune-SFL en ramenant son taux de contrôle à 81,78 % des droits de vote.

⁽²⁾ Inclut JESA et la nouvelle JV Multi-Purpose Industrial Platform Limited- MIPL détenue par OCP AFRICA.

Le résultat des coentreprises et les entreprises associées est analysé comme suit :

(En millions de dirhams)	Exercice 2022	Exercice 2021
Paradeep Phosphates Limited - PPL	214	221
Groupe PRAYON	898	159
Pakistan Maroc Phosphore - PMP	270	394
Euro Maroc Phosphore - EMA	201	64
Indo Maroc Phosphore - IMA	144	358
Fertinagro Biotech	140	24
Société d'aménagement et de développement de la Mazagan - SAEDM	(2)	(1)
Société Foncière la Lagune - SFL		(61)
Teal Thechnology Services - TTS	9	3
Valyans	(1)	
Autres	14	24
Résultat des co-entreprises	1 887	1 185

Le Groupe OCP a reçu des dividendes de ses coentreprises et entreprises associées au titre de l'exercice 2021, le détail ces dividendes est le suivant :

(En millions de dirhams)	Exercice 2022	Exercice 2021
Pakistan Maroc Phosphore - PMP	250	63
Indo Maroc Phosphore - IMA	117	33
Teal Technology Services - TTS		3
Dividendes reçus des co-entreprises	367	99

6.2. BILANS ET COMPTES DE RÉSULTAT DES CO-ENTREPRISES ET ENTREPRISES ASSOCIÉES

La note ci-après détaille les lignes à 100 % du bilan et du compte de résultat des co-entreprises et entreprises associées consolidées :

Bilan

(En millions de dirhams)	PRAYON	EMAPHOS	IMACID	PMP	PPL	SAEDM	TTS	FERTINAGRO	VALYANS	Autres
ACTIF										
Actifs courants										
Trésorerie & Equivalents de trésorerie	(175)	203	197	83	264	103	53	1 126	1	1 055
Actifs financiers de trésorerie		7								
Stocks	(122)	694	241	300	2 414	1 376		1 719		
Créances clients	3 393	291	1 250	1 352	3 514		111	1 840	84	3 324
Créances d'impôt exigible			11	50	105		4			65
Autres actifs courants	(28)	572	895	1 318	1 250	165	23	76	2	2 112
Total actifs courants	3 069	1 766	2 594	3 102	7 547	1 644	191	4 761	87	6 556
Actifs non courants										
Actifs financiers non courants	4				4			99	3	11
Participation dans les Entreprises mises en équivalence	246									
Titres de participation						1		92	1	135
Actifs d'impôt différé	133							59		
Immobilisations corporelles	490	762	506	496	4 403	2	1	1 135		72
Immobilisations incorporelles	(83)	381	24	27	100	3		100		43
Total actifs non courants	791	1 143	530	523	4 507	5	1	1 486	4	261
TOTAL ACTIF	3 860	2 909	3 124	3 625	12 054	1 649	193	6 247	91	6 817

(En millions de dirhams)	PRAYON	EMAPHOS	IMACID	PMP	PPL	SAEDM	TTS	FERTINAGRO	VALYANS	Autres
PASSIF										
Passifs courants										
Emprunts et dettes financières courants	(701)	2			3 410			525	34	
Provisions courantes	14		2		119			6	1	245
Dettes commerciales	(76)	920	826	906	2 147	100	96	1 731	18	2 039
Dettes d'impôt exigible		120			111		5			183
Autres passifs courants	(14)	(19)	46	507	365	265	45	7	21	2 936
Total passifs courants	(777)	1 023	875	1 413	6 152	365	146	2 269	73	5 404
Passifs non courants										
Emprunts et dettes financières non courants	207	294	4	6	1 270	723		968	8	
Provisions non courantes pour avantages au personnel	153							14		
Autres provisions non courantes	(770)				28	4				
Passifs d'impôt différé	215				158			8		
Autres passifs non courants	(4)							24		
Total actifs non courants	(199)	294	4	6	1 456	727		1 014	8	
Capital social	556	347	620	800	1 051	608	15	681	36	51
Primes d'émission, de fusion et d'apport		110								
Réserves	75	506	287	846	2 968	(1)	1	1 578	(12)	8
Report à nouveau	2 416		907			(46)	12		(7)	1 153
Résultat net de la période	1 789	630	431	561	428	(4)	19	705	(6)	200
Total capitaux propres	4 836	1 592	2 245	2 206	4 447	558	47	2 963	10	1 413
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	3 860	2 909	3 124	3 625	12 054	1 649	193	6 247	91	6 817

Compte de résultat

(En millions de dirhams)	PRAYON	EMAPHOS	IMACID	PMP	PPL	SAEDM	TTS	FERTINAGRO	VALYANS	Autres
Produits des activités ordinaires	8 626	3 705	5 520	5 736	15 042		290	5 933	32	6 602
Productions stockée	139	389	82	120		42	(2)	145		
Achats consommés de matières et fournitures	(5 134)	(3 056)	(4 474)	(4 559)	(12 298)	(57)	(187)	(3 728)	(9)	(4 629)
Charges externes	(1 138)	(186)	(507)	(487)		(3)	(5)	(965)	(5)	(326)
Charges de Personnel	(669)			(9)	(254)	(12)	(72)	(496)	(20)	(986)
Impôts et taxes		(2)	(2)	(1)	(21)					(12)
Résultat de change sur dettes et créances opérationnelles		33	106	187	402					11
Autres produits et charges opérationnels	7	2	(13)	(45)	(1 794)	29		91		
EBITDA	1 830	885	711	941	1 077	(2)	25	980	(2)	660
Amortissements et provisions d'exploitation	(169)	(59)	(87)	(158)	(191)	(3)	(1)	(80)	(3)	(228)
Résultat opérationnel courant	1 662	826	624	783	886	(5)	24	900	(5)	432
Autres produits et charges opérationnels non courants	225	(13)	(69)	(55)						(41)
Résultat opérationnel	1 887	813	554	728	886	(5)	24	900	(5)	392
Coût d'endettement financier net	(27)	(5)	11	8	(328)	(34)		(13)	(1)	3
Résultat de change sur dettes et créances financières										(1)
Autres produits et charges financières			(4)			34				
Résultat financier	(27)	(5)	7	9	(328)	1		(13)	(1)	3
Résultat des coentreprises								20		
Résultat avant impôt	1 859	808	562	737	558	(4)	24	907	(6)	394
Impôts sur les bénéfices	(70)	(178)	(130)	(177)	(130)		(5)	(202)		(194)
Résultat net de la période	1 789	630	431	561	428	(4)	19	705	(6)	200

6.3. PRESTATIONS FOURNIES PAR OCP AUX CO-ENTREPRISES

OCP fournit à ses co-entreprises des prestations diverses qui se résument essentiellement comme suit :

6.3.1 FOURNITURE DE PHOSPHATE ET D'ACIDE PHOSPHORIQUE

La livraison de phosphate entre OCP et ses co-entreprises est régie par des dispositions contractuelles. Celles-ci concernent notamment les informations liées à :

- La qualité de la Roche définie en fonction des spécifications annuelles exprimées par la co-entreprise annuellement ;
- Au prix facturé aux co-entreprises qui correspond à la moyenne des prix marché à l'export sur l'année. Cette formule de détermination du prix est identique pour toutes les co-entreprises ;
- Et autres modalités liées à la facturation et au paiement.

Au titre de ces transactions, OCP a enregistré des ventes des phosphates auprès des co-entreprises pour 7 839 millions de dirhams en 2022 contre 3 894 millions de dirhams en 2021.

Par ailleurs, OCP fournit de l'acide phosphorique à ses co-entreprises EMAPHOS, Paradeep Phosphates Limited (PPL) et PRAYON. Au titre de ces ventes, OCP a enregistré un chiffre d'affaires de 4 953 millions de dirhams en 2022 contre 3 340 millions de dirhams en 2021.

6.3.2 FOURNITURE DES SERVICES ET UTILITÉS

Les services et utilités fournis par OCP à ses co-entreprises basées sur la plateforme de Jorf Lasfar concernent principalement l'utilisation des infrastructures du site de Jorf Lasfar, la fourniture d'utilités (soufre liquide, eau, vapeur etc.) nécessaires à l'exploitation industrielle, le savoir-faire du personnel de l'OCP, les services de maintenance des installations et équipements et les services de manutention, et enfin les services de location de matériels de stockage.

6.3.3 CONTRATS DE BAIL

OCP a signé des contrats de bail avec les co-entreprises locales basées sur la plateforme de Jorf Lasfar. Les loyers sont payables sur une base mensuelle et révisés en fonction des modalités fixées dans les contrats.

6.3.4 CONVENTION FINANCIÈRES

OCP a conclu des conventions de cash pooling avec certaines co-entreprises (Indo Maroc Phosphore-IMACID, Euro Maroc Phosphore-EMAPHOS, Pakistan Maroc Phosphore-PMP...).

6.3.5 AUTRES PRESTATIONS DE SERVICE

OCP fournit également des services de marketing (commercialisation des produits fabriqués par la joint-venture) et d'affrètement à certaines de ses co-entreprises.

OCP a par ailleurs conclu en 2017 un contrat multipartite de cession de pièces de rechange sur la plateforme de Jorf Lasfar avec plusieurs filiales et co-entreprises dont Indo Maroc Phosphore-IMA et Euro Maroc Phosphore-EMAPHOS.

6.3.6 PRESTATIONS FOURNIES PAR LES CO-ENTREPRISES À OCP

JESA S.A fourni à OCP des prestations d'ingénierie à travers le Framework Services Agreement signé en 2017 et renouvelé en 2022.

Teal Technology & Services-TTS et OCP ont conclu un Master Services agreement via lequel TTS fournit des services de gestion de données (data center), de transformation digitale et d'externalisation d'activités existantes.

Note 7 – Autres éléments opérationnels

7.1. TRAITEMENT COMPTABLE DES AUTRES ÉLÉMENTS OPÉRATIONNELS

Les autres éléments opérationnels comprennent principalement les impôts et taxes, les résultats de change sur dettes et créances opérationnelles et les autres produits et charges opérationnels non récurrents.

Les éléments non récurrents sont des éléments (charges et produits) qui ont peu de valeur prédictive du fait de leur nature, fréquence et/ou importance relative. Ces charges et produits concernent :

- Les pertes de valeur sur immobilisations corporelles (cf. Note 8.1.3 « tests de dépréciations et pertes de valeur »), le cas échéant, les reprises de pertes de valeur sur actifs incorporels, étant générées par un événement qui modifie de manière substantielle la rentabilité économique de produits concernés ;
- Les plus et moins-values de cessions d'activités ;
- Les produits de réévaluation de participations antérieurement détenues dans des activités dont le Groupe prend le contrôle ;
- D'autres éléments inhabituels et matériels dont la nature n'est pas directement liée à l'exploitation courante.

7.2. ANALYSE DES AUTRES ÉLÉMENTS OPÉRATIONNELS

(En millions de dirhams)	Exercice 2022	Exercice 2021
Résultat de cession des immobilisations	(95)	(67)
Subventions accordées, dons et libéralités	(911)	(1 065)
Cohésion sociale	(667)	(256)
Autres	415	(66)
Autres produits et charges opérationnels non récurrents	(1 258)	(1 454)

Le poste des autres produits et charges opérationnels non récurrents affiche un résultat négatif de -1,3 milliard de dirhams au cours de l'exercice 2022, en amélioration de 196 millions de dirhams par rapport à l'exercice 2021. Cette variation s'explique par une baisse des cotisations et dons de 94 millions de dirhams par rapport à 2021, et par une augmentation de la charge de cohésion sociale compensée par l'impact de l'assainissement de certaines provisions.

7.3. AUTRES ACTIFS COURANTS

(En millions de dirhams)	31 décembre 2022			31 décembre 2021		
	Valeur Brute	Dépréciation	Net	Valeur Brute	Dépréciation	Net
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	11 697		11 697	8 559		8 559
Personnel	82	(1)	81	65	(1)	64
Organismes sociaux	390	(35)	355	373	(32)	340
État (hors impôt sur les sociétés)	7 373		7 373	4 786		4 786
Créances d'impôt exigible	2 968		2 968	1 311		1 311
Autres débiteurs	677	(35)	642	740	(24)	704
Total des autres actifs courants	23 187	(71)	23 116	15 835	(57)	15 765

La ligne « Etat hors impôt sur les sociétés » regroupe principalement la TVA récupérable, le crédit de TVA, la taxe sur l'exploitation minière et d'autres impôts et taxes. La hausse constatée sur la ligne Etat est due à une augmentation de 2,1 milliards de dirhams du crédit de TVA, une hausse de 3,2 milliards de dirhams des avances fournisseurs, ainsi qu'une augmentation de 1,7 milliard de dirhams de la créance d'impôt sur les sociétés (IS).

L'échéancier de ces créances d'impôts et taxes au 31 décembre 2022 est détaillé dans le tableau suivant :

(En millions de dirhams)	Total	Non échus	Échus		
			<30 Jours	30 - 120 Jours	> 120 Jours
État, TVA	2 213	1 900	9	303	
Crédit de TVA-Part courante	4 752	1 517	89	586	2 560
État, autres impôts et taxes	408	357		2	49
Total	7 373	3 775	99	891	2 609

7.4. AUTRES PASSIFS COURANTS

(En millions de dirhams)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Clients créditeurs, avances et acomptes	3 375	2 021
État-TVA	2 448	1 200
Dettes sociales	1 946	1 884
Dettes d'impôt exigible	5 786	2 879
Autres créditeurs	3 399	2 121
Autres passifs courants	16 953	10 104

Le poste « Autres passifs courants » affiche une augmentation de 6,8 milliards de dirhams entre fin 2021 et fin 2022. Cette variation est principalement expliquée par une hausse de la dette fiscale de 2,9 milliards de dirhams, ainsi qu'une augmentation des avances et acomptes liés à l'octroi de primes, de régularisations et de commissions accordées aux clients étrangers.

Note 8 – Immobilisations corporelles et incorporelles

8.1. TRAITEMENT COMPTABLE DES IMMOBILISATIONS

8.1.1 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Evaluation et durée d'utilité des actifs opérationnels

Les contrôleurs de matériels et les responsables de la maintenance des axes Nord, Centre et Phosboucraâ identifient les durées d'utilité des différentes catégories d'immobilisations (immobilisations principales et composants). Ces durées correspondent aux durées potentielles d'utilisation technique. Les durées d'utilité et les méthodes d'amortissement sont examinées à la clôture de chaque exercice comptable et ajustées prospectivement, si nécessaire.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition, de production ou d'entrée dans le Groupe, diminué des amortissements et des pertes de valeur éventuelles. Les coûts d'emprunt encourus pendant la phase de construction d'un actif qualifié sont incorporés au coût de l'actif. Les interventions de maintenance courante sont comptabilisées en frais d'entretien si la fréquence de renouvellement de cette maintenance en volume est annuelle. La remise en état partielle ou totale d'un ou plusieurs composants relève du gros entretien. Elle est comptabilisée en immobilisation et la valeur nette comptable remplacée est sortie du bilan.

Amortissements

En l'application de l'approche par composants, le Groupe utilise des durées d'amortissement différenciées pour chacun des composants significatifs d'un même actif immobilisé dès lors que l'un de ses composants à une durée d'utilité différente de l'immobilisation principale à laquelle il se rapporte. Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire sur les durées d'utilité correspondant aux durées techniques suivantes :

<i>Immobilisations corporelles</i>	<i>Durées</i>
Terrains	10 à 30 ans
Constructions	15 à 60 ans
Installations techniques, matériel et outillage	5 à 30 ans
Matériel de transport	5 à 30 ans
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	3 à 30 ans

Les durées d'utilité sont examinées à la clôture de chaque exercice comptable et ajustées prospectivement si nécessaire.

Contrats de location

Le Groupe applique depuis le 1^{er} janvier 2019 la norme IFRS 16 « contrat de location » selon la méthode de transition dite « rétrospective simplifiée ». Avec l'application de cette nouvelle norme, le Groupe OCP comptabilise désormais l'ensemble de ses contrats de location au bilan, à l'exception des contrats d'une durée inférieure à 12 mois ou de ceux portant sur des biens d'une valeur unitaire à neuf inférieure à 5000 dollars.

A la date de transition, le Groupe n'a pas modifié la valeur des actifs et passifs liés aux contrats de location qualifiés de location-financement selon IAS 17. Les actifs ont été reclassés en droit d'usage et les dettes de location-financement sont désormais présentées avec les dettes de location.

Coûts d'emprunt

Les frais financiers associés au financement de l'acquisition et de la construction d'installations identifiées, et encourus pendant la période de construction, font partie intégrante du coût de l'actif conformément à la norme IAS 23 « Coûts d'emprunt ».

A ce titre, le Groupe OCP a capitalisé les coûts d'emprunt pour 347 millions de dirhams au cours de l'exercice 2022, contre 262 millions de dirhams au cours de l'exercice 2021.

8.1.2 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Évaluation initiale et ultérieure

Les immobilisations incorporelles sont composées des brevets, licences, logiciels et des frais de recherche et développement. Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et pertes de valeur. Les dépenses ainsi portées à l'actif comprennent les dépenses de matériel et de services, les frais liés au personnel directement affectés à la production et à la préparation de certains logiciels en vue de leur utilisation et les coûts d'emprunts lorsque les conditions d'éligibilité sont satisfaites.

Les dépenses engagées pendant la phase de développement sont immobilisées dès lors que les critères de reconnaissance d'un actif tels qu'édictés par la norme IAS 38 sont remplis : faisabilité technique, intention d'achever l'immobilisation et de l'utiliser ou de la vendre, probabilité d'avantages économiques futurs, disponibilité de ressources, capacité d'évaluer de façon fiable les dépenses de développement. Les dépenses encourues pendant la phase de recherche ne sont pas immobilisées mais comptabilisées en charges.

Amortissements

Les immobilisations incorporelles se composent essentiellement des logiciels et sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité qui s'étale de 1 an à 5 ans.

Dépenses de développement

La phase de développement commence dès lors que la faisabilité économique du gisement est démontrée et qu'une décision concernant son développement est prise. Seules les dépenses engagées avant la phase de production et pour le développement du gisement sont capitalisées. Les dépenses de développement visant à maintenir la production existante sont comptabilisées en charges.

Écart d'acquisition

Suite à l'intégration du palier Maghreb Hospitality Company-MHC en juillet 2021, un nouvel écart d'acquisition a été calculé pour l'entité Société La Mamounia, d'un montant de 1 886 millions de dirhams. Le Groupe a mené un travail de valorisation de cette acquisition et a affecté la totalité du goodwill à la prestigieuse marque la Mamounia.

En décembre 2022, le Groupe OCP a souscrit seul à l'augmentation de capital de la Société Foncière de la Lagune-SFL, ce qui a porté sa participation dans cette entité à 81,79 %. Cette prise de contrôle a généré un goodwill de 296 millions de dirhams, qui a été déprécié à 100 % par mesure de prudence.

8.1.3 TESTS DE DÉPRÉCIATION ET PERTES DE VALEUR

Évaluations retenues pour les tests de perte de valeur

Les hypothèses et les estimations qui sont faites pour déterminer la valeur recouvrable des immobilisations incorporelles et corporelles portent en particulier sur les perspectives de marché nécessaires à l'évaluation des flux de trésorerie et les taux d'actualisation retenus. Toute modification de ces hypothèses pourrait avoir un effet significatif sur le montant de la valeur recouvrable et pourrait amener à modifier les pertes de valeur à comptabiliser.

Une unité génératrice de trésorerie (UGT) est le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

Compte tenu de l'activité du Groupe, quatre principales unités génératrices de trésorerie ont été identifiées : Industrial Facility Management, Rock Solutions, Fertilizers and Farmer Solutions, et Specialty Chemicals. De plus, une unité regroupant les activités d'Innovation, R&D et d'apprentissage a également été identifiée.

Les tests de dépréciation des actifs immobilisés suivent les règles suivantes :

- *Les écarts d'acquisition et les actifs incorporels à durée de vie indéterminée* font l'objet de tests de dépréciation au moins une fois par an.
- *Les immobilisations corporelles et incorporelles à durée de vie définie* font l'objet de tests de dépréciation lorsqu'il existe un indice de perte de valeurs, lesquels sont définis ci-après :
 - Diminution importante de la valeur de marché de l'actif,
 - Obsolescence ou dégradation physique de l'actif,
 - Changements importants négatifs dans l'utilisation passée ou prévue d'un actif,
 - Changement important dans l'environnement technologique, économique ou juridique,
 - Augmentation des taux d'intérêt ou des taux de rendement pouvant affecter la valeur d'utilité.

Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur recouvrable d'une UGT est inférieure à la valeur nette comptable des actifs qui lui sont rattachés. La valeur recouvrable d'une UGT est la plus élevée de sa juste valeur nette des coûts de cession et de sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est égale à la valeur actualisée des flux de trésorerie prévisionnels qu'elle génère, tels que résultant du budget et du plan stratégique approuvé par le Conseil d'administration, augmenté de sa valeur de sortie à la fin de sa durée de vie prévue.

En conséquence, en prenant en compte la performance du groupe enregistrée en 2022, les actifs du Groupe ne montrent aucun signe de dépréciation et aucune perte de valeur n'a été comptabilisée au 31 décembre 2022.

8.2. VARIATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(En millions de dirhams)	31 décembre 2021	Aquisitions	Dotations	Diminutions / Reprises	Reclassement	Écart de conversion	Autres variations	31 décembre 2022
Valeur Brute :								
Terrains	7 569	258		(2)	944	3	40	8 812
Constructions	59 842	2 064		(299)	3 346	9	402	65 364
Installations techniques, matériel et outillage	103 005	490		(861)	2 318	3	158	105 114
Matériel de transport	887	17		(16)	14			902
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	4 025	22		(103)	(63)	13	4	3 897
Droit d'usage des immobilisations corporelle	4 405	106		(0)	22	7		4 539
Autres immobilisations corporelles	16 249	16 709		(77)	(6 462)	1		26 421
Total valeur brute	195 982	19 666		(1 358)	119	35	605	215 049
Amortissements :								
Terrains	(1 176)		(22)	1				(1 196)
Constructions	(15 891)		(1 417)	234	(8)	(2)	(111)	(17 188)
Installations techniques, matériel et outillage	(55 032)		(4 722)	823	(224)	(1)	(27)	(59 183)
Matériel de transport	(852)		(37)	16				(874)
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	(1 917)		(256)	103	(8)	(3)	(2)	(2 084)
Droit d'usage des immobilisations corporelles	(2 282)		(350)		(7)			(2 639)
Autres immobilisations corporelles	(1 759)		(693)	16	237			(2 198)
Pertes de valeur :								
Terrains	(133)			11				(123)
Constructions	(2)							(2)
Total amortissements et pertes de valeur	(79 045)		(7 498)	1 204	(24)	(7)	(139)	(85 501)
Valeur nette comptable	116 938	19 666	(7 498)	(154)	95	29	466	129 547

(En millions de dirhams)	31 décembre 2020	Aquisitions	Dotations	Diminutions / Reprises	Reclassement	Écart de conversion	Autres variations	31 décembre 2021
Valeur Brute :								
Terrains	6 482	342			185	(2)	562	7 569
Constructions	53 675	2 436		(80)	2 534	(5)	1 282	59 842
Installations techniques, matériel et outillage	99 362	837		(299)	2 435	(2)	673	103 005
Matériel de transport	898	9		(26)	(2)		8	887
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	3 602	176		(51)	250	(1)	47	4 025
Droit d'usage des immobilisations corporelles	4 266	174		(5)		2		4 405
Autres immobilisations corporelles	12 078	9 371		(61)	(5 600)		460	16 249
Total valeur brute	180 362	13 346		(521)	(199)	(7)	3 033	195 982
Amortissements :								
Terrains	(1 145)		(31)				(0)	(1 176)
Constructions	(13 859)		(1 289)	120	(6)	1	(863)	(15 891)
Installations techniques, matériel et outillage	(49 971)		(4 934)	363	(49)	1	(442)	(55 032)
Matériel de transport	(833)		(39)	26	1		(7)	(852)
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	(1 583)		(361)	49	5		(28)	(1 917)
Droit d'usage des immobilisations corporelles	(1 963)		(312)		(6)			(2 282)
Autres immobilisations corporelles	(1 372)		(442)	11	45			(1 759)
Pertes de valeur :								
Terrains	(141)			7				(141)
Constructions	(3)							(2)
Total amortissements et pertes de valeur	(70 869)		(7 409)	576	(11)	2	(1 339)	(79 045)
Valeur nette comptable	109 493	13 346	(7 409)	55	(210)	(5)	1 693	116 938

Les principales augmentations réalisées courant l'exercice 2022 portent sur les projets suivants :

Augmentation de capacité

- Avec une enveloppe globale de 5,4 milliards de dirhams, les travaux de constructions des trois nouvelles lignes d'engrais D, E et F sont en phase de finalisation. Chacune de ces trois lignes aura une capacité de 1 million de tonne métrique d'équivalent DAP par an.
- Les travaux de construction des deux lignes sulfuriques avancent également. Chaque ligne prévoit une capacité de production de 5000 tonnes métriques humides par jour. Les dépenses globales allouées à ces projets s'élèvent à 3,8 milliards de dirhams.
- Avancement des réalisations dans le cadre du développement du complexe chimique de Laâyoune notamment à travers le lancement des études de base, ainsi que le lancement de la construction de la centrale d'énergie et de la ligne sulfurique. A noter que 13,3 milliards de dirhams de dépenses est prévu pour l'accomplissement desdits projets.
- Poursuite des travaux de construction de la ligne sulfurique PS4 s'inscrivant dans le cadre du programme MPH « M'zinda Phosphate Hub » avec un total dépenses de 1,3 milliard de dirhams ;
- Achèvement des travaux de construction de la trémie mobile à la mine de Benguéir, et avancement des travaux de construction de la laverie au même site après la finalisation des travaux d'études et d'ingénierie. L'investissement global dédié à la construction de la trémie mobile s'élève à 1,8 milliard de dirhams et celui consacré à la construction de laverie à 2,4 milliards de dirhams.
- Un fort avancement des travaux de construction de la laverie au site de Phosboucrâ à travers la finalisation des travaux de génie civil et le lancement des livraisons et montage des principaux équipements.
- Achèvement des travaux de construction de la ligne phosphorique F et démarrage des essais. Cette ligne aura une capacité de 1500 tonne de P_2O_5 par jour.

Logistique

- Les travaux de construction du nouveau port phosphatier à Laâyoune se poursuivent.

Énergie verte

Dans un contexte caractérisé par la sécheresse et l'assèchement du bassin d'Oum Rabiaa qui assure l'alimentation en eau potable des régions de Safi et d'El Jadida, un partenariat État–OCP est lancé en 2022 dans le cadre du programme Plan Urgence Eau. Ce programme repose sur des objectifs communs tels que :

- Assurer la totalité des besoins industriels en eau (35 Mm^3) des sites OCP de Safi et de Jorf Lasfar par le dessalement de l'eau de mer ;
- Sécuriser l'alimentation en eau potable des villes de Safi et d'El Jadida par le dessalement de l'eau de mer;
- Alimenter l'ensemble des unités du programme par de l'énergie verte.

En 2022, Une première capacité de dessalement modulaire de $3,3 \text{ Mm}^3/\text{an}$ à Jorf Lasfar et de 5 Mm^3 à Safi est déjà installée et les travaux de la mise en service du pipeline de Safi & Jorf Lasfar, pour l'alimentation des deux villes, sont en cours. De ce fait, l'eau potable des villes sera opérationnelle à partir de mi-mars 2023.

En parallèle le Groupe a entamé un programme de construction des STEPs (Station d'épuration des eaux usées) au niveau des villes de Safi, Fquih Bensaleh, Kasba Tadla, Béni Mellal et extension Khouribga pour une mise en service courant 2023.

8.3. VARIATION DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(En millions de dirhams)	31 décembre 2021	Acquisitions	Dotations	Diminutions / Reprises	Reclassements	Autres variations	31 décembre 2022
Valeur Brute :							
Goodwill	1 886	296			(1 886)		296
Immobilisations en recherche et développement	210	128			(23)		315
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	216	8			1 931	5	2 160
Licences et Logiciels	2 109	126			6		2 242
Fond commercial	239				(17)		223
Autres immobilisations incorporelles	1 198	326		(17)	(77)		1 431
Total valeur brute	5 858	884		(17)	(65)	5	6 666
Amortissements :							
Amortissement des immobilisations en recherche et développement	(187)		(46)				(233)
Amortissement des brevets, marques, droits et valeurs similaires	(125)		(60)			(4)	(190)
Amortissement des licences et logiciels	(338)		(12)		(1)		(351)
Amortissement des autres immobilisations incorporelles	(823)		(243)		1		(1 064)
Pertes de valeur :							
Dépréciation Goodwill			(296)				(296)
Total amortissements et pertes de valeur	(1 473)		(656)			(4)	(2 134)
Valeur nette comptable	4 385	884	(656)	(17)	(65)	2	4 532

Le Groupe a mené des travaux d'évaluation de la marque La Mamounia. Les travaux conduits lors de cette valorisation s'appuyaient à la fois sur une approche quantitative reposant sur les méthodes dites des « Price et Volume Premiums » et « des redevances actualisées » et sur une approche qualitative reposant sur un sondage conduit auprès des principaux partenaires nationaux et internationaux de « La Mamounia ». Les deux approches ont permis au Groupe d'affecter la totalité du montant de l'écart d'acquisition qui s'élève à 1 884 millions de dirhams à la maque La Mamounia.

En tant qu'immobilisation incorporelle non amortissable, le Groupe doit effectuer un test de dépréciation de la marque en comparant sa valeur comptable à sa valeur recouvrable. Ce test doit être effectué chaque année.

Compte tenu des performances de l'hôtel, aucun test d'impairment n'a été effectué au 31 décembre 2022.

Une dépréciation est comptabilisée dans le cas où la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable.

Notes annexes aux états financiers consolidés

(En millions de dirhams)	31 décembre 2020	Acquisitions	Dotations	Diminutions / Reprises	Reclassements	Autres variations	31 décembre 2021
Valeur Brute :							
Goodwill						1 886	1 886
Immobilisations en recherche et développement	115				96		210
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	155	7			1	53	216
Licences et Logiciels	1 972	119			19		2 109
Fond commercial		49				190	239
Autres immobilisations incorporelles	955	280		(102)	(24)	89	1 198
Total valeur brute	3 197	455		(102)	91	2 218	5 858
Amortissements :							
Amortissement des immobilisations en recherche et développement	(75)		(113)				(187)
Amortissement des brevets, marques, droits et valeurs similaires	(76)		(25)		3	(28)	(125)
Amortissement des licences et logiciels	(298)		(27)		(12)		(338)
Amortissement des autres immobilisations incorporelles	(274)		(531)	59	9	(86)	(823)
Total amortissements et pertes de valeur	(723)		(696)	59		(114)	(1 473)
Valeur nette comptable	2 474	455	(696)	(43)	91	2 104	4 385

8.4. DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS

(En millions de dirhams)	Exercice 2022	Exercice 2021
Dotations nettes aux amortissements	(8 111)	(7 915)

Les dotations nettes aux amortissements et aux dépréciations enregistrées au cours de l'exercice 2022 sont légèrement en hausse de 2,85 % (+196 millions de dirhams) par rapport à l'exercice 2021. Cette augmentation est due principalement à la dépréciation du Goodwill de SFL pour 296 millions de dirhams, en raison de la prise de participation supplémentaire de 31,8 %, qui a généré un Goodwill de 296 millions, déprécié à 100 % par mesure de prudence.

Note 9 – Provisions et passifs éventuels

9.1. TRAITEMENT COMPTABLE DES PROVISIONS

Le Groupe comptabilise une provision dès lors qu'il existe une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un évènement passé et qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

Une obligation est qualifiée d'implicite lorsque les deux conditions suivantes sont remplies :

- Il a été indiqué aux tiers, par des pratiques passées, par une politique affichée ou par une déclaration récente suffisamment explicite, que le Groupe assumera certaines responsabilités ;
- Le Groupe a créé chez les tiers une attente fondée qu'il assumera ces responsabilités.

9.2. DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS

(En millions de dirhams)	Exercice 2022	Exercice 2021
Dotations nettes aux provisions	(324)	(1 099)

Les dotations nettes aux provisions courantes pour l'exercice 2022 s'élèvent à 324 millions de dirhams. Cette année, la provision sur la créance Heringer chez OCP Fertilizantes a été reprise pour un montant de 153 millions de dirhams, suite au règlement de la créance. De plus, une dépréciation complémentaire de 262 millions de dirhams a été constatée pour Ethiopian Agricultural Businesses Corporation (EABC), portant la dépréciation totale de la créance supérieure à 1 an à 100 %.

9.3. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges courantes et non courantes se détaillent comme suit :

(En millions de dirhams)	31 décembre 2021	Dotations	REPRISES		Autres variations	31 décembre 2022
			Utilisées	Non utilisées		
Provisions non courantes	7 095	226	(155)		(766)	6 400
Provisions pour avantages au personnel	5 964	112	(105)		(802)	5 169
Provisions pour réhabilitation des sites	474		(22)			452
Autres provisions non courantes	656	114	(28)		36	778
Provisions courantes	556	73	(50)		(9)	587
Autres provisions courantes	556	73	(50)		(9)	587
Total des provisions	7 651	299	(205)		(774)	6 987

Evaluation des provisions pour avantage au personnel

Les provisions pour avantages au personnel couvrent les avantages relatifs à l'allocation décès, les plans médicaux, l'allocation forfaitaire de départ à la retraite et autres avantages à long terme. Le détail de ces avantages est développé dans la note 5 « charges et avantages au personnel ».

Évaluation des provisions de réhabilitation des sites

La réhabilitation des sols miniers fait partie intégrante de la politique de développement durable de l'OCP. Le groupe anticipe ainsi la réhabilitation des terrains dès le début de l'extraction. Sa démarche prévoit de récupérer la terre végétale et de la stocker pendant l'exploitation de la mine. Par la suite, à la fin de l'exploitation, ces déblais sont utilisés

pour créer un terrain régulier et préparer les sols à une utilisation agricole. Le groupe en profite également pour initier des activités agricoles et forestières profitables aux communautés. Cette démarche, repose sur l'implication, dès l'amorce du projet, des populations locales ainsi que des autorités et associations ou organismes concernés. En plus de respecter les particularités des sols et des conditions climatiques locales, les cultures et les activités introduites se font au regard des savoir-faire locaux. L'ancienne mine de Khouribga atteste de l'intérêt de cette démarche.

La hausse de la provision pour réhabilitation des sites miniers est due à l'actualisation des coûts d'aménagement et de plantation estimés sur la base des derniers marchés conclus ainsi qu'à la hausse des surfaces exploitées.

Risques environnementaux :

- Gouvernance des risques environnementaux :

Le Conseil d'administration assure la direction stratégique et garantit le suivi, tandis que le Comité d'audit et de risques aide à contrôler les opérations et examine les données financières et extra-financières, y compris les informations sur les risques liés au climat. Ces organes supervisent l'équipe de gestion des risques dans la compréhension des risques principaux pour l'entreprise, y compris les risques environnementaux et liés au climat, et considèrent les risques et opportunités liés au climat lors de la surveillance de la stratégie de l'entité. La Stratégie de Durabilité «Vers 2040» du Groupe OCP intègre le climat dans la stratégie commerciale et imprègne toute l'organisation, étant continuellement supervisée par le Conseil et les Comités. La responsabilité et la reddition de compte en matière de gestion des risques sont intégrées à tous les niveaux de l'organisation.

- Engagement du Groupe :

Le Groupe OCP s'est engagé à réduire les émissions de gaz à effet de serre, avec un objectif de réduction de 45,5 % d'ici 2030, et vise à devenir neutre en carbone dans les trois scopes d'ici 2040. Des processus de gouvernance, des contrôles et des procédures ont été mis en place pour surveiller, gérer et atténuer les risques et les opportunités liés au climat. Des revues annuelles des enjeux environnementaux et climatiques sont effectuées, et les risques liés à l'environnement et au climat sont intégrés dans les plans de gestion de chaque ligne de métier selon les normes ISO 31000 et COSO.

- Stratégie et réponse du Groupe aux changements climatiques :

L'OCP a mis en place une stratégie pour faire face aux risques et opportunités liés au climat. Cette stratégie consiste à identifier les risques et opportunités significatifs qui pourraient affecter son modèle économique, sa stratégie et ses flux de trésorerie à court, moyen et long terme. Les quatre risques prioritaires identifiés comprennent l'impact sur les revenus résultant des changements de la demande en engrais dans les principales régions clientes de l'OCP en raison des conditions météorologiques extrêmes, ainsi que les opportunités qui pourraient se présenter pour l'expansion de la gamme de produits globale de l'OCP vers l'ammoniac vert et des volumes plus élevés de TSP vert en fonction de la prime de marché, de la demande croissante de produits verts et de la disponibilité de l'hydrogène vert.

Cependant, les scénarios climatiques prévoient une baisse des rendements des cultures qui pourrait entraîner une perte de revenus annuels importante pour le groupe OCP. Pour atténuer ces risques, le groupe OCP a pour objectif de rendre sa stratégie globale actuelle et prospective plus résiliente aux changements climatiques. Pour ce faire, il vise à décarboniser ses opérations, ce qui peut réduire les risques climatiques et générer des avantages économiques importants dans les années à venir grâce à l'expansion de la production de produits verts.

OCP a élaboré une stratégie de transition vers une faible émission de carbone qui inclut le déploiement de l'innovation pour atténuer les risques climatiques, telles que l'utilisation de solutions d'énergie durable, la gestion de l'énergie en temps réel, l'automatisation intelligente de l'énergie, la capacité de cogénération, des accords d'achat d'énergie éolienne, la cartographie du potentiel solaire des sites, le développement de technologies de séchage propre, le projet «Green mining» et l'étude de la mobilité verte. Le groupe OCP s'engage à atteindre la neutralité carbone d'ici 2040 et à promouvoir le développement durable.

Pour répondre à la crise de l'eau, le groupe OCP a développé un programme d'eau basé sur les principes de l'économie circulaire. Ce programme comprend une évaluation approfondie des risques de pénurie d'eau et l'utilisation de sources d'eau non conventionnelles pour réduire le besoin en eau douce à zéro d'ici 2026. Le groupe a également accéléré son programme d'eau en 2021 avec des mesures exceptionnelles déployées pour l'année 2022 pour faire face à la pénurie d'eau.

Le groupe OCP prévoit de remplacer l'ammoniaque importé, produit à partir de combustibles fossiles, par de l'ammoniaque vert produit à partir d'énergies renouvelables. En partenariat avec l'UM6P, ils construiront deux unités pilotes pour la recherche et la production exclusive d'ammoniaque vert. OCP souhaite également promouvoir une agriculture durable et régénérative en soutenant les petits exploitants et en développant des programmes utilisant des technologies de pointe. Ils ont également lancé un programme d'agriculture carbone visant à augmenter le stockage du carbone dans le sol et la végétation grâce à des changements dans les pratiques agricoles et l'utilisation des terres.

9.4. PASSIFS ÉVENTUELS

Les passifs éventuels se rapportent à des garanties bancaires et autres éléments survenant dans le cadre habituel des activités du Groupe. Le Groupe OCP n'anticipe pas que ces éléments donnent lieu à des passifs significatifs.

9.5. ENGAGEMENTS DONNÉS

(En millions de dirhams)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Lettres de crédit	1 232	1 176
Droits et engagements divers	614	836
Total des engagements donnés	1 846	2 012

Les engagements donnés correspondent aux cautions douanières et celles des clients, lettres de crédit-Import, ainsi que les différents droits et engagements donnés inscrits et non avérés.

A fin décembre 2021, on constate une baisse des engagements données d'un montant de 166 millions de dirhams, principalement enregistré au niveau des cautions données par OCP SA, ainsi que les engagements pluriannuels hors périmètre de la Fondation OCP.

Note 10 – Instruments financiers, endettement net et coût net de financement

10.1. ACTIFS FINANCIERS DE GESTION TRÉSORERIE, DETTES FINANCIÈRES, ENDETTEMENT NET ET COÛT NET DE FINANCEMENT

10.1.1 DÉFINITIONS ET TRAITEMENT COMPTABLE

Dettes financières

Les dettes financières comprennent les emprunts et dettes financiers et les découverts bancaires. Ils sont initialement enregistrés à la juste valeur du montant qui permettra d'éteindre l'obligation associée, nette des coûts liés. Lors des évaluations ultérieures, ces passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts calculés au taux d'intérêt effectif, sont comptabilisés au poste « Coût de l'endettement financier brut » sur la durée de la dette financière.

Les actifs et passifs financiers sont qualifiés de courant lorsque l'échéance des flux de trésorerie attendus de l'instrument est inférieure à un an.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La rubrique « trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend les disponibilités ainsi que les placements à court terme (échéance inférieure à trois mois) classés dans cette catégorie dès lors que les critères suivants sont remplis :

- Très liquides,
- Facilement convertibles en un montant connu de trésorerie,
- Soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les placements à court terme correspondent pour l'essentiel à des SICAV de trésorerie évaluées à la juste valeur à la date de clôture et les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat financier.

Actifs financiers de gestion de trésorerie

Les actifs financiers de trésorerie correspondent essentiellement à des dépôts à terme. Il s'agit des placements dont les conditions de maturité et de revenu sont déterminées lors de leur mise en place et que le Groupe a l'intention et les moyens de conserver jusqu'à leurs échéances. Ils sont évalués au coût amorti. La rémunération des dépôts à terme est comptabilisée en résultat financier.

Endettement net

L'endettement net s'entend comme la somme des dettes financières non courantes et courantes, moins la trésorerie et équivalents de trésorerie et les actifs financiers de trésorerie.

Coût de l'endettement financier net

Le coût de l'endettement financier net comprend le coût de l'endettement financier brut net des produits financiers des placements de trésorerie :

- *Le coût de l'endettement brut* : il inclut les charges d'intérêt calculées en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, les coûts de remboursement anticipé d'emprunts ou d'annulation de lignes de crédit.
- *Les produits financiers des placements de trésorerie* : ils sont constitués des revenus de placements de trésorerie et des équivalents de trésorerie ainsi que des actifs financiers de trésorerie

10.1.2 ANALYSE DES DETTES FINANCIÈRES

10.1.2.1 VENTILATION DES DETTES FINANCIÈRES PAR NATURE

Le tableau ci-après décrit la ventilation des dettes financières Groupe par nature :

(En millions de dirhams)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Dettes financières courantes		
Crédits bancaires long terme part moins d'un an	8 007	2 416
Dettes issues des contrats de location - part moins d'un an	240	237
Intérêts courus non échus	533	434
Autres crédits	1 357	1 575
Total dettes financières courantes	10 136	4 662
Dettes financiers non courantes		
Crédits bancaires long terme - part plus d'un an	19 743	14 971
Emission obligataire	34 928	30 997
Dettes issues des contrats de location - part plus d'un an	1 389	1 507
Autres crédits	3 815	3 478
Total dettes financières non courantes	59 875	50 954
Total dettes financières	70 011	55 616

10.1.2.2 ANALYSE DES DETTES FINANCIÈRES : TAUX ET MATURITÉS

Le tableau ci-après présente le total des emprunts analysés selon les taux d'intérêts, les maturités ainsi que les devises :

(En millions de dirhams)	Taux d'intérêts	Taux d'intérêt moyen pondéré	Maturité résiduelle moyenne pondérée	31 décembre 2022
Crédits bancaires long terme part moins d'un an				8 007
Libellé en USD	[2,94 % - 3,91 %]	3,59 %		743
Libellé en MAD	[3,00 % - 5,62 %]	3,40 %		6 681
Libellé en EUR	[0,63 % - 4,16 %]	1,15 %		583
Dettes issues des contrats de location				
Libellé en MAD	[3,80 %]	3,80 %		240
Intérêts courus non échus				533
Autres Crédits				1 357
Total dettes financières courantes				10 136
Crédits bancaires long terme part plus d'un an				19 743
Libellé en USD	[2,94 % - 3,91 %]	3,52 %	3	1 341
Libellé en MAD	[3,00 % - 5,62 %]	3,51 %	5	10 618
Libellé en EUR	[0,63 % - 4,16 %]	2,32 %	8	7 698
Libellé en autres devises				85
Dettes issues des contrats de location				
Libellé en MAD	3,80 %	3,80 %	3	1 389
Émission obligataire				34 928
Libellé en USD	[3,75 % - 6,88 %]	5,14 %	13	34 928
Autres Crédits				3 815
Total dettes financières non courantes				59 875
Total dettes financières				70 011

10.1.2.3 ECHÉANCIER DES DETTES FINANCIÈRES

Le tableau suivant présente l'échéancier des dettes financières au 31 décembre 2022 :

(En millions de dirhams)	< 1 an	1 - 5 ans	> 5 ans	Total au 31 décembre 2022
Crédits bancaires	8 007	15 578	4 165	27 749
Emprunts obligataires		13 453	21 476	34 928
Dettes IFRS 16	239	318	1 070	1 628
Autres dettes	1 891	1 572	2 241	5 705
Dettes à moyen et long terme	10 137	30 921	28 953	70 011

10.1.3 ANALYSE DES ACTIFS FINANCIERS

10.1.3.1 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

(En millions de dirhams)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Trésorerie	8 923	3 925
Équivalents de trésorerie	9 633	4 076
Trésorerie et équivalents de trésorerie	18 556	8 001
Trésorerie et équivalents de trésorerie dans le tableau de flux de trésorerie	18 556	8 001

10.1.3.2 ACTIFS FINANCIERS DE GESTION DE TRÉSORERIE

(En millions de dirhams)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Actifs financiers de trésorerie	509	2 538
Total	509	2 538

Les actifs financiers de gestion de trésorerie comprennent essentiellement des dépôts à terme supérieurs à trois mois, contractés principalement par OCP SA.

10.1.3.3 ECHÉANCIER ET JUSTE VALEUR DES ACTIFS FINANCIERS DE TRÉSORERIE

Echéancier des actifs financiers de trésorerie

Le portefeuille de placement doit demeurer suffisamment liquide pour répondre aux besoins de financement générés par l'exploitation et les investissements du Groupe. À ce titre, le portefeuille de placement est réparti entre des instruments à horizon très court terme pour répondre aux besoins d'exploitation, et des instruments à horizon de placement de plus d'un mois dans le but d'améliorer les rendements et d'être en ligne avec les objectifs.

(En millions de dirhams)	0-1 mois	1-6 mois	6-12 mois	Plus d'un an	Total
OPCVM Monétaire	6 473				6 473
Dépôt à Terme	2 000	1 669			3 669
Total	8 473	1 669			10 142

10.1.4 ANALYSE DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

(En millions de dirhams)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Crédits financiers	25 945	18 374
Emprunts obligataires	34 928	30 997
Autres emprunts et dettes assimilées	7 510	4 502
Endettement financier brut bancaire et obligataire	68 383	53 871
Dettes financières issues des contrats de location IFRS 16	1 628	1 744
Endettement financier divers	1 628	1 744
Equivalents de trésorerie	9 633	4 076
Disponibilités	8 923	3 925
Actifs financiers de gestion de trésorerie	509	2 538
Actifs financiers	19 066	10 540
Endettement financier net bancaire et obligataire	49 317	43 332
Endettement financier brut total	70 011	55 616
Endettement financier net total	50 945	45 076

Rapprochement de l'endettement net avec la variation de trésorerie dans le tableau des flux de trésorerie :

(En millions de dirhams)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Variation nette de la trésorerie	(10 554)	(1 577)
Variation des actifs financiers	2 029	(2 532)
Emission/ Remboursements d'emprunts	14 395	(3 144)
Autres variations	(1)	4
Variation de l'endettement financier net	5 869	(7 248)

10.1.5 COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

Le coût de l'endettement financier net se détaille comme suit :

(En millions de dirhams)	Exercice 2022	Exercice 2021
Charges d'intérêt	(2 508)	(2 384)
Coût d'endettement financier brut	(2 508)	(2 384)
Produits nets sur cessions de titres et valeurs de placement	79	81
Autres produits d'intérêts	143	80
Produits financiers des placements	222	161
Coût d'endettement financier net	(2 286)	(2 223)

Le coût d'endettement financier brut affiche une légère hausse de 123 millions de dirhams entre l'exercice 2022 et celui de 2021 sous l'effet de la hausse des charges d'intérêts due aux émissions effectuées en 2022.

10.2. AUTRES ACTIFS FINANCIERS

10.2.1 DÉFINITIONS ET TRAITEMENTS COMPTABLES

Autres actifs financiers

Les autres actifs financiers sont classés comme « Actifs financiers réévalués à la juste valeur par capitaux propres » et comprennent principalement les titres de participation non consolidés. Le Groupe a choisi d'évaluer ses actifs à la juste valeur en contrepartie des capitaux propres non recyclables.

Autres produits et charges financiers

Les autres revenus et charges financiers comprennent notamment les revenus sur les prêts et créances calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif, les dividendes des entités non consolidées, le résultat de change sur les opérations de financement net de la partie efficace de la couverture des taux de change, la désactualisation des provisions et des créances et dettes, les pertes de valeurs et résultats sur actifs financiers.

10.2.2 ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

(En millions de dirhams)	31 décembre 2022			31 décembre 2021		
	Valeur Brute	Réévaluation	Net	Valeur Brute	Réévaluation	Net
Actifs financiers réévalués à la juste valeur par capitaux propres	1 060	(604)	457	726	(579)	147
Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	17		17	22		22
Créances sur cession d'immobilisations	94	(5)	89	77	(5)	72
Autres créances financières	515	(1)	515	466	(1)	466
Total des actifs financiers non courants	1 687	(609)	1 078	1 292	(584)	708

Les actifs financiers réévalués à la juste valeur par capitaux propres correspondent aux titres non consolidés détenus par OCP S.A et ses filiales, notamment OCP International. Ce poste enregistre une hausse de 370 millions de dirhams, essentiellement due à l'augmentation de capital de UM6P Ventures, filiale de UM6P et de OCP Fertinagro Advanced Solutions.

La réévaluation concerne principalement la dépréciation des titres Heringer en raison de ses difficultés financières.

10.2.3 AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

Les autres produits et charges financiers se détaillent comme suit :

(En millions de dirhams)	Exercice 2022	Exercice 2021
Résultat de change sur opérations de financement	(3 366)	(899)
Charge/produit d'actualisation de crédit de TVA	(421)	(2 079)
Autres	48	(98)
Autres produits et charges financiers	(3 740)	(3 076)

Le résultat de change sur opérations de financement a augmenté de 2,5 milliards de dirhams par rapport à l'exercice 2021. Ceci est expliqué par l'impact de la variation des taux de change sur les emprunts et dettes financières libellés en devises étrangères essentiellement le taux MAD/\$ qui est passé de 9,28 au 31 décembre 2021 à 10,45 au 31 décembre 2022.

Par ailleurs, la charge financière nette de 421 millions de dirhams correspond à la constatation, courant l'exercice 2022, d'une dotation nette complémentaire de 87 millions de dirhams relative à la signature de conventions de financement du crédit de TVA par voie d'affacturage sans recours. L'actualisation du reliquat de crédit de TVA a généré une charge financière de 334 millions de dirhams en décembre 2022.

10.3. POIDS DES INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS

10.3.1 POIDS DES INSTRUMENTS FINANCIERS

En application d'IFRS 7, Instruments financiers : Informations à fournir, les évaluations à la juste valeur doivent être classées selon une hiérarchie fondée sur les données utilisées pour évaluer la juste valeur de l'instrument qui comporte les niveaux suivants :

- **Niveau 1** : utilisation de cours de marchés actifs pour le même instrument (sans modification ni reconditionnement) ;
- **Niveau 2** : utilisation de cours de marchés actifs pour des actifs ou passifs semblables ou de techniques de valorisation dont toutes les données importantes sont fondées sur des informations de marché observables ;
- **Niveau 3** : utilisation de techniques de valorisation dont les données importantes ne sont pas toutes fondées sur des informations de marché observables.

(En millions de dirhams)	Au 31 décembre 2022					Au 31 décembre 2021				
	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau 1 : cours cotés et disponibilités	Niveau 2 : modèle interne avec paramètres observables	Niveau 3 : modèle interne avec des paramètres non observables	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau 1 : cours cotés et disponibilités	Niveau 2 : modèle interne avec paramètres observables	Niveau 3 : modèle interne avec des paramètres non observables
Trésorerie & équivalents de trésorerie	18 556	18 556	18 556			8 001	8 001	8 001		
Actifs financiers de trésorerie	509	509		509		2 538	2 538		2 538	
Actifs financiers disponibles à la vente	457	457			457	147	147			147
Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	17	17			17	22	22			22
Total Actifs financiers	19 540	19 540	18 556	509	474	10 709	10 709	8 001	2 538	170
Emprunts et dettes financières courants	10 136	10 136		10 136		4 662	4 662		4 662	
Emprunts et dettes financières non courants	59 875	54 684	30 462	24 222		50 954	49 401	29 796	19 605	
Total Passifs financiers	70 011	64 819	30 462	34 358		55 616	54 063	29 796	24 267	

10.3.2 GESTION DES RISQUES

10.3.2.1 CERTAINES DISPOSITIONS ET TERMES CONTRACTUELS DE LA DETTE

Les contrats de financement du Groupe contiennent des termes standards du marché y compris l'engagement de disposer au moins d'une notation « Investment Grade ». Cet engagement est à respecter pour 6 institutions : KfW, Banque européenne d'investissement, Agence française de développement, la Banque islamique de développement, Banque africaine de développement.

10.3.2.2 RÉSERVES DE TRÉSORERIE

Pour faire face à ses engagements, le groupe OCP dispose également de réserves potentielles de trésorerie sous forme de lignes de découverts et de crédits documentaires, assortis de cautions accordées aux entités du Groupe. Ces réserves représentent un montant global de 5,3 milliards de dirhams, activable sans autorisation préalable en cas de position Short sur le cash.

Par ailleurs, le mécanisme de cash pooling bancaire multi entités mis en œuvre depuis 2015 permet notamment une souplesse de gestion opérationnelle du cash et la réalisation de prêts –emprunts consentis entre entités centralisées/centralisatrice. Ce mécanisme est basé sur le mode Zero Balancing Account indirect qui consiste en une remise à zéro quotidienne des soldes et permet de visualiser sur un seul compte la situation globale de trésorerie des entités qui sont intégrées dans le cash pooling.

Enfin, le Groupe a également la possibilité d'activer auprès des banques marocaines partenaires, le mécanisme d'escompte sans recours des créances commerciales détenues par OCP sur certains de ses clients.

10.3.2.3 ENGAGEMENTS REÇUS

(En millions de dirhams)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Emprunts non utilisés	10 739	10 631
Autres engagements reçus sur contrats et marchés	9 846	7 999
Total des engagements reçus	20 585	18 630

Les autres engagements reçus sur contrats et marchés concernent les engagements reçus des fournisseurs relatifs aux avances versées dans le cadre des programmes industriels entrepris par le Groupe.

A fin décembre 2022, les EHB reçus ont augmenté de 1,8 milliard de dirhams par rapport à fin 2021, principalement suite à la hausse des cautions reçues par OCP SA et UM6P, compensé partiellement par la baisse des encours couverts par les instruments trade notamment les lettres de crédit irrévocables des Jfc's.

10.3.2.4 GESTION DU RISQUE DE CONTREPARTIE

La sécurité du capital est un objectif majeur de la politique de placement du Groupe. Les excédents de trésorerie sont placés sur des supports à risque accepté et auprès de contreparties de qualité.

A ce titre, la Salle des marchés agit en conformité aux règles et procédures ci-après :

Pré-qualification des contreparties

Pré-qualifier les contreparties bancaires, émetteurs de dettes, sociétés de gestion et Organismes de Placement Collectif OPCVM auprès desquelles le Groupe OCP est exposé directement ou indirectement.

La Salle des marchés est autorisée à traiter avec les contreparties bancaires dont la notation est supérieure à la notation requise minimale de trois crans en dessous de la notation S&P Fitch Ratings de la dette marocaine.

En ce qui concerne les émetteurs de dettes, la Salle des marchés est autorisée à traiter avec eux si les conditions ci-dessous sont satisfaites :

- Émission du Trésor Public : Bons du trésor de maturité résiduelle inférieure ou égale à deux ans. Des dérogations peuvent être octroyées par le Comité de Gestion pour toutes autres maturités au cas par cas.
- Émission de dettes privées autres que les contreparties bancaires : Toute souscription doit être validée par le Comité de Gestion au cas par cas.

Enfin, la pré-qualification des OPCVM passe par les deux étapes suivantes :

- Choix de la société de gestion : La société gestionnaire doit avoir une notation de gestion minimale M2 selon l'échelle de notation Fitch ;
- Choix de l'OPCVM : L'investissement porte essentiellement sur les OPCVM à faible sensibilité et assez liquide pour permettre au groupe de gérer sa liquidité dans de meilleures conditions.

Diversification des contreparties

Les contreparties auxquelles est exposé le groupe OCP sont diversifiées selon les règles prudentielles définies en interne.

Fixation des limites par type d'instruments portés auprès d'une contrepartie

L'encours d'investissement direct auprès d'une contrepartie bancaire est classifié par type d'instruments et est plafonné via des limites déterminées en fonction de la qualité de signature de ladite contrepartie. Ces limites fixent :

- L'encours maximal autorisé auprès d'une contrepartie en pourcentage des fonds propres ;
- L'encours auprès d'une contrepartie par type d'instrument qui ne dépassera pas un pourcentage de l'encours total du Groupe investi directement sur ce type d'instrument ;
- L'encours auprès d'une contrepartie par type d'instrument qui ne dépassera pas un pourcentage de l'encours total de la contrepartie sur ce type d'instruments.

Par ailleurs, l'encours auprès d'un OPCVM est plafonné via des limites déterminées en fonction de la qualité de signature de la société de gestion et du dit OPCVM. Ces limites fixent l'encours maximal autorisé auprès d'un OPCVM en pourcentage de l'actif net et l'encours maximal autorisé auprès de la société de gestion.

Toute dérogation par rapport aux règles ci-dessous doit faire l'objet de validation par le Comité de Gestion.

10.3.2.5 RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le portefeuille de placement doit demeurer suffisamment liquide pour répondre aux besoins de financement générés par l'exploitation et l'investissement du Groupe. A ce titre, il doit être composé d'instruments liquides, flexibles et disponibles.

La répartition des actifs investis entre les portefeuilles de placement est fonction des prévisions des flux de trésorerie et est comme suit :

- Instruments à horizon de placement très court-terme et de nature liquides, permettant de répondre aux besoins quotidiens d'exploitation ;
- Instruments à horizon de placement court terme, conformes aux paramètres de gestion du risque de contrepartie, permettant de générer un taux de rendement en ligne avec les objectifs de rendement de la politique de placement.

Note 11 – Impôt sur le résultat

11.1. TRAITEMENT COMPTABLE DE L'IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

L'impôt sur le résultat comprend la charge (ou le produit) d'impôt exigible et la charge (ou le produit) d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat, sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres, auquel cas il est comptabilisé en capitaux propres. Les taux d'imposition utilisés sont les taux votés ou quasiment votés à la date de clôture.

Les impôts différés sont déterminés selon l'approche bilancielle. Le Groupe applique la méthode du report variable. Le groupe OCP comptabilise les impôts différés pour l'ensemble des différences temporelles existantes entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et des passifs du bilan à l'exception de l'écart d'acquisition.

Les actifs d'impôts relatifs aux différences temporelles, nets des passifs d'impôts différés imputables, et les reports fiscaux déficitaires ne sont comptabilisés que s'il est probable qu'un profit futur, déterminé avec suffisamment de précision, soit dégagé au niveau de l'entité fiscale.

Une entité du Groupe doit compenser les actifs et passifs d'impôt exigible si, et seulement si, cette entité a :

- Un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés ;
- L'intention, soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Les actifs et passifs d'impôts différés, quelle que soit leur échéance, sont présentés en net lorsqu'ils sont prélevés par la même autorité fiscale et concernent une même entité fiscale qui dispose du droit de compenser les actifs et passifs d'impôts exigibles.

A partir de 1^{er} janvier 2019, l'interprétation IFRIC 23, Incertitudes relatives à l'impôt sur le résultat, est venue compléter les dispositions d'IAS 12, Impôts sur le résultat, en précisant les modalités d'évaluation et de comptabilisation des incertitudes relatives aux impôts sur le résultat.

Les travaux menés par le Groupe ont identifié des impacts de première application qui ont été comptabilisés en capitaux propres.

11.2. ANALYSE DE LA CHARGE FISCALE

(En millions de dirhams)	Exercice 2022	Exercice 2021
Charge/produit impôt exigible	(5 937)	(3 076)
Charge/produit impôt différé	(185)	(1 088)
Total de la charge	(6 122)	(4 164)

La charge d'impôt exigible est en hausse de 2,86 milliards de dirhams par rapport à l'exercice 2021 suite à l'augmentation du résultat du Groupe.

La variation de l'imposition différée s'explique notamment par la réalisation, par les JFCs, de résultats bénéficiaires permettant ainsi de reprendre une partie du stock d'impôt différé actif.

11.3. RAPPROCHEMENT ENTRE LA CHARGE D'IMPÔT TOTALE ET LA CHARGE D'IMPÔT THÉORIQUE

L'évolution des impôts différés actifs et passifs est la suivante :

(En millions de dirhams)	Exercice 2022	Exercice 2021
+Résultat net - Part du groupe	28 184	16 326
+Résultat net - Part des minoritaires	49	10
-Quote-part de résultat net des sociétés mise en équivalence	(1 887)	(1 185)
+/- Impôt de la période	6 122	4 164
Résultat comptable consolidé avant impôt	32 468	19 315
+/- Différences permanentes	1 096	1 444
= Résultat fiscal consolidé	33 564	20 758
Taux d'imposition théorique	35,00 %	22,09 %
= Impôt théorique	(11 747)	(4 585)
Différence de taux d'impôt par rapport à au taux projeté de la mère (35 %)	3 006	(355)
Report variable	(530)	(365)
Filiales non soumises à l'impôt	4 097	
Variation de périmètre	(882)	
Autres éléments	(67)	1 142
= charges d'impôts de l'exercice	(6 122)	(4 164)
dont		
<i>impôt exigible</i>	(5 937)	(3 076)
<i>impôt différé</i>	(185)	(1 088)

11.4. IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS ET PASSIFS

(En millions de dirhams)	31 décembre 2021	Mouvement de l'activité en résultat	Mouvement de l'activité hors résultat	31 décembre 2022
Impôts différés actifs bruts	156	(31)		125
Impôts différés actifs non appréhendés				
Impôts différés actifs nets	156	(31)		125
Impôts différés passifs	1 633	(216)	(826)	590

La ventilation par nature des impôts différés actifs et passifs est la suivante :

<i>(En millions de Dirhams)</i>	<i>31 décembre 2022</i>	<i>31 décembre 2021</i>
Différences temporaires	2 279	1 920
Élimination des résultats internes	1 400	636
Immobilisations incorporelles	(674)	(226)
Immobilisations corporelles	20	20
Actifs financiers disponibles à la vente	49	49
Autres éléments de l'actif	(152)	(115)
Provisions pour avantages du personnel	1 617	1 617
Autres provisions	664	664
Autres éléments du passif	10	0
Déficits fiscaux reportables	376	329
Compensation	(5 464)	(4 739)
Total des impôts différés actifs	125	156

<i>(En millions de Dirhams)</i>	<i>31 décembre 2022</i>	<i>31 décembre 2021</i>
Différences temporaires	3	3
Élimination des résultats internes	(244)	(224)
Immobilisations incorporelles	218	159
Immobilisations corporelles	6 851	6 042
Actifs financiers disponibles à la vente	49	49
Stocks	399	399
Autres éléments de l'actif	(450)	(212)
Autres provisions	(781)	224
Déficits fiscaux reportables	(326)	(358)
Autres	335	290
Compensation	(5 464)	(4 739)
Total des impôts différés passifs	590	1 633

Note 12 – Capitaux propres, dividendes et résultat par action

12.1. CAPITAL SOCIAL

Au 31 décembre 2022, le capital social s'élève à 8 288 millions de dirhams. Il est composé de 82 875 000 actions de valeur nominale de 100 dirhams. 729 300 actions OCP sont détenues par sa filiale SADV.

<i>(En nombres d'action)</i>	<i>Actions ordinaires</i>
En circulation au 1^{er} janvier 2022	82 875 000
Emissions en numéraire sur l'exercice 2022	
En circulation au 31 décembre 2022	82 875 000
Valeur nominale	100 Dirhams

12.2. DIVIDENDES

Les dividendes versés au titre de l'exercice 2021 pour 8 091 milliards de dirhams correspondent à un dividende net par action de 98,50 dirhams.

	<i>31 décembre 2022</i>	<i>31 décembre 2021</i>
Montant du dividende (en millions de dirhams)	8 091	5 081
Montant du dividende par action (en dirhams)	98,50	61,85

12.3. RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe ajusté de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions composant le capital en circulation pendant l'exercice diminué des actions propres.

	<i>Exercice 2022</i>	<i>Exercice 2021</i>
Résultat net part du Groupe ajusté (en millions de dirhams)*	27 799	15 933
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice	82 875 000	82 875 000
Nombre moyen d'actions propres en circulation au cours de l'exercice	729 300	729 300
Nombre d'actions pour le calcul du résultat	82 145 700	82 145 700
Résultat net de base et dilué par action (en dirhams)	338,41	193,96

^(*) En application de la norme IAS 33.19 et 12, le résultat net part du Groupe ajusté prend en compte le coût du coupon attribuable aux porteurs de titres subordonnés émis par le groupe OCP (-385 millions de dirhams)..

Note 13 – Relations avec les actionnaires

L'État marocain détient une part majoritaire de 94,12 % dans l'OCP. Le Groupe BCP détient quant à lui 5,00 %, avec une participation directe ainsi que des participations à travers ses filiales Socinvest, Infra Maroc Capital et Prev Invest.SA.

Les actionnaires perçoivent des dividendes annuels conformément à la politique de distribution de dividendes du Groupe. Les dividendes à verser sont proposés par le Conseil d'administration à l'Assemblée générale des actionnaires. Leur montant dépend de plusieurs paramètres, notamment les bénéfices réalisés, les liquidités disponibles, la structure financière de la société, ainsi que d'autres éléments pertinents selon le Conseil d'administration.

En 2022, l'État marocain a reçu des dividendes nets d'impôts de 7,68 milliards de dirhams au titre du bénéfice distribuable de l'exercice 2021. Comme toutes les sociétés résidentes au Maroc, l'OCP est soumis à la réglementation fiscale en vigueur, qui impose le paiement de droits, taxes et impôts à l'État marocain.

Le tableau suivant présente les transactions réalisées avec l'Etat ou avec des entreprises sous contrôle étatique pour les exercices 2021 et 2022 :

(En millions de dirhams)	Exercice 2022		Exercice 2021	
	Etat et entreprises sous le contrôle de l'Etat	BCP	Etat et entreprises sous le contrôle de l'Etat	BCP
Intérêts des placements	52	15	33	17
Coût d'utilités	999		1 002	
Autres charges d'exploitation	202		267	
Intérêts d'emprunts	11	45	39	121
Déductions des charges sociales	623		630	
Charges de transport ONCF	749		1 037	
Abonnement ONCF/cotisations forfaitaires	400		400	
Achats d'immobilisations et de stocks	85		66	

(En millions de dirhams)	31 décembre 2022		31 décembre 2021	
	Etat et entreprises sous le contrôle de l'Etat	BCP	Etat et entreprises sous le contrôle de l'Etat	BCP
Dettes Commerciales	623		539	
Autres créances et dettes (crédeurs)	396		493	
Trésorerie et équivalent de trésorerie	1 151	919	269	931
Placements	2 500		2 000	
Emprunts	486	3 039	623	1 520



Building a better
working world

37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050 Casablanca
Maroc

Deloitte.

Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C – Tour Ivoire 3 – 3^{ème} étage
La Marina
Casablanca - Maroc

Aux Actionnaires de la société
OCP S.A.
2, Rue Al Abtal - Hay Erraha - Immeuble OCP
Casablanca

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER 2022 AU 31 DECEMBRE 2022

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société OCP S.A. et de ses filiales (le « Groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2022, ainsi que le compte de résultat consolidé et l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de MMAD 111.150 dont un bénéfice net consolidé de MMAD 28.233.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2022, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) telles qu'adoptées dans l'Union Européenne.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Questions clés de l'audit	Notre réponse
<p>Evaluation des immobilisations corporelles et incorporelles <i>(cf. note 8.1 « traitement comptable des immobilisations », 8.2 « variations des immobilisations corporelles » et 8.3 « variation des immobilisations incorporelles »)</i></p> <p>Au 31 décembre 2022, les valeurs nettes comptables des immobilisations corporelles et incorporelles s'élèvent respectivement à MMAD 129.547 et MMAD 4.533 (soit 59% du total des actifs).</p> <p>Les immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition, de production ou d'entrée dans le Groupe, diminué des amortissements et des pertes de valeur éventuelles. Ce coût est augmenté des coûts d'emprunt encourus pendant la phase de construction des actifs concernés. Elles sont amorties selon les modalités définies en annexe. Leur durée d'utilité est réexaminée à chaque clôture pour que celle-ci reflète les durées d'utilisation prévues.</p> <p>Le Groupe procède à des tests de perte de valeur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des actifs corporels à durée de vie déterminée lorsqu'il existe des indices de perte de valeur tels que définis dans les annexes. - au moins une fois par an pour les actifs incorporels à durée de vie indéterminée. <p>Ces actifs sont testés au niveau des unités génératrices de trésorerie (UGT) définies par le Groupe, sur la base de l'actualisation des flux de trésorerie futurs.</p> <p>Nous avons considéré que l'évaluation des immobilisations corporelles et incorporelles est un point clé de l'audit en raison :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du poids de ces actifs dans les comptes du Groupe, et de la poursuite par le Groupe de son programme d'investissements ; - du fait de l'impact significatif des dates de mise en service effectives sur les amortissements de la période et sur la valeur nette de l'immobilisation corporelle. - de l'importance des jugements et l'utilisation de l'estimation par la Direction dans : <ul style="list-style-type: none"> • La définition des durées d'utilité retenues par composants ; • La détermination des flux de trésorerie futurs actualisés, des taux d'actualisation et de croissance à long terme, utilisés pour les tests de dépréciation. 	<p>Les travaux que nous avons effectués ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ prendre connaissance et tester l'efficacité des procédures de contrôle interne relatives à la comptabilisation des immobilisations incorporelles et corporelles, à la capitalisation des investissements et à la mise en service des immobilisations, à l'estimation de la durée d'utilité des actifs amortissables ainsi qu'à leur évaluation et leur dépréciation ; ▪ tester l'efficacité des contrôles clés relatifs à ces procédures, en particulier ceux relatifs à la mise en service des immobilisations incorporelles et corporelles, à la durée et à la date de début de leur amortissement ; ▪ nous avons également, sur la base d'échantillonnage, procédé à un examen des dates effectives de mise en service des immobilisations incorporelles et corporelles et de leurs durées d'amortissement en consultant la documentation disponible et en nous entretenant avec des chefs de projet ; ▪ nous avons procédé à un examen critique de l'existence éventuelle d'indices de pertes de valeur au 31 décembre 2022 à travers l'analyse des indicateurs de production et de performance industrielle et commerciale par rapport aux capacités de production et aux performances historiques ; ▪ pour les tests de dépréciation réalisés par le Groupe durant l'exercice, nous avons examiné la documentation relative à la détermination de la valeur recouvrable, et la cohérence des projections des flux de trésorerie validées par la Direction et des hypothèses retenues par rapport aux performances historiques et perspectives de marchés. Nous avons également effectué nos propres calculs de sensibilité, pour corroborer les analyses effectuées par la Direction.

<p>Comptabilité de couverture des risques de change (cf. note 4.1.3 « Gestion du risque de change et du risque de crédit »)</p> <p>Dans le cadre de ses activités, le Groupe réalise la majorité de ses ventes en dollars et a émis deux dettes obligataires en dollars, en avril 2014 et en avril 2015, remboursables in fine pour respectivement 1,25 milliard de dollars et 1 milliard de dollars. Ces dettes généraient à chaque arrêté la comptabilisation d'écarts de change significatif en résultat, conformément à IAS 21.</p> <p>Afin de limiter cet impact, le Groupe a mis en place à partir du 1^{er} septembre 2018, une comptabilité de couverture de type couverture de flux futurs entre les ventes futures en dollars hautement probables (élément couvert) et les deux émissions obligataires en dollars (instrument de couverture). L'élément couvert correspond aux montants de ventes futures qui seraient respectivement réalisées à partir d'avril 2024 et octobre 2025, dates auxquelles les dettes obligataires arrivent à maturité.</p> <p>Au titre de cette comptabilité de couverture, un test prospectif est réalisé à chaque arrêté comptable par le Groupe afin de contrôler le caractère hautement probable des ventes futures désignées en couverture, ainsi qu'un test d'efficacité prospective conformément aux exigences d'IAS 39.</p> <p>Cette stratégie de couverture, en application des principes de la norme IAS 39, se traduit par :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La comptabilisation en OCI (<i>Other Comprehensive Income</i>), pour la part efficace, de l'effet de change sur la dette jusqu'à sa maturité ; ▪ La comptabilisation de la part non efficace en résultat ; ▪ Le recyclage en résultat des OCI accumulés à la maturité de la dette. <p>Nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit compte tenu des impacts significatifs des variations des cours de change sur le résultat et les capitaux propres du Groupe.</p>	<p>Les travaux que nous avons effectués ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ procéder à un examen critique de la documentation de la relation de couverture préparée par le Groupe au regard des exigences de la norme IAS 39. ▪ examiner notamment : <ul style="list-style-type: none"> - l'éligibilité à la comptabilité de couverture des ventes futures en tant qu'élément couvert conformément à IAS 39, et notamment de leur caractère hautement probable aux vues des réalisations historiques et des budgets ; - l'existence des dettes et de leur validité en tant qu'instrument de couverture au titre du risque de change conformément à IAS 39. ▪ analyser les tests d'efficacité de la relation de couverture ; ▪ examiner les impacts comptables de cette couverture sur les comptes de l'exercice pour la part efficace et pour la part non efficace.
--	---

<p>Provision pour avantages au personnel (cf. note 5.3.1 « Présentation générale des régimes existant au sein du Groupe et traitement comptable »)</p> <p>Le Groupe dispose de plusieurs régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à cotisations et prestations définies.</p> <p>Une partie significative est constituée de régimes à prestations définies, pour lesquels le Groupe est engagé sur un niveau de prestations. Ces régimes comprennent notamment : l'allocation décès, les indemnités de fin de carrière et la couverture médicale post-emploi.</p> <p>La valeur actuarielle des avantages du personnel accumulés liés à ces engagements s'élève à MMAD 5.066 au 31 décembre 2022.</p> <p>Les régimes à prestations définies font l'objet d'une évaluation actuarielle de l'engagement selon la méthode des unités de crédit projetées, prenant en compte des hypothèses démographiques et financières et dont les hypothèses actuarielles sont revues sur un rythme annuel. Les différences liées aux changements d'hypothèses actuarielles et les ajustements liés à l'expérience constituent des écarts actuariels comptabilisés en capitaux propres non recyclables conformément aux dispositions de la norme IAS 19 révisée.</p> <p>L'évaluation des passifs des engagements au titre des avantages au personnel ainsi que de la charge actuarielle de l'exercice, requiert du jugement pour déterminer les hypothèses appropriées à retenir telles que les taux d'actualisation et d'inflation, la date prévisionnelle de basculement vers l'AMO (Assurance Maladie Obligatoire), le taux d'évolution des coûts médicaux, les futures augmentations de salaires, les tables de mortalité...</p> <p>Il est à noter que le Groupe OCP a prévu le basculement du régime maladie vers l'AMO en 2024.</p> <p>La variation de certaines de ces hypothèses pourrait avoir une incidence significative sur la détermination du passif comptabilisé ainsi que sur le résultat du Groupe. De ce fait, nous avons considéré l'évaluation de la provision pour avantages au personnel comme un point clé de l'audit.</p>	<p>Nous avons pris connaissance du processus d'évaluation des engagements au titre des avantages postérieurs à l'emploi appliqué par le Groupe.</p> <p>Avec l'assistance de nos experts en actuariat, nos travaux ont notamment consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ procéder à un examen des principales hypothèses retenues, notamment les taux d'actualisation et d'inflation au regard des conditions de marché ; ▪ apprécier la cohérence des hypothèses relatives notamment aux évolutions de salaires et aux données démographiques (tables de mortalité, taux d'inflation des coûts médicaux) avec les spécificités des régimes et celles de l'entité ; ▪ examiner les calculs préparés par le Groupe, notamment ceux étayant la sensibilité de la dette aux variations du taux d'actualisation et aux variations du taux d'évolution des coûts médicaux ; ▪ analyser l'hypothèse relative au basculement du régime maladie vers l'AMO en 2024, au regard de l'évolution des textes réglementaires ; ▪ examiner, sur base de sondages, la correcte transcription dans le calcul des engagements effectué par le Groupe des données individuelles et des hypothèses actuarielles et démographiques retenues par la Direction ; ▪ examiner la cohérence des analyses de sensibilité présentées notamment dans les notes de l'annexe aux états financiers consolidés.
--	---

Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la Direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 27 mars 2023

Les Auditeurs Contractuels

ERNST & YOUNG



Abdeslam BERRADA ALLAM
Associé

DELOITTE AUDIT



Sakina BENSOUDA- KORACHI
Associée



2 4, rue Al Abtal Hay Erraha 20 200 Casablanca Maroc
www.ocpgroup.ma



ÉTATS FINANCIERS

Au 31 décembre 2022

Comptes consolidés au 31 décembre 2022 en normes comptables internationales IFRS

Le Groupe OCP publie ses comptes consolidés au 31 décembre 2022 selon le référentiel IFRS. Cette décision est conforme aux dispositions de l'avis N°5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26 mai 2005 et à celles de l'article III, paragraphe 2 de la circulaire de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC).

L'ensemble des états financiers consolidés et les notes annexes sont consultables sur le site internet suivant :

<http://www.ocpgroup.ma/fr/investisseurs/resultats-financiers>

Note 1 - Principes comptables

1.1. BASES DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers consolidés du Groupe OCP sont préparés depuis 2008 en conformité avec les normes et interprétations élaborées respectivement par l'« International Accounting Standards Board (IASB) » et par l'« IFRS Interpretations Committee » et qui ont été adoptées par l'Union Européenne. Les comptes consolidés du Groupe OCP au 31 décembre 2022 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 14 mars 2023.

Les principes comptables retenus au 31 décembre 2022 sont les mêmes que ceux retenus pour les états financiers consolidés au 31 décembre 2021, à l'exception de l'évolution de la présentation des états financiers consolidés décrite ci-après et des normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne applicables à partir du 1^{er} janvier 2022 (et qui n'avaient pas été appliqués par anticipation par le Groupe).

1.2. NORMES ET AMENDEMENTS APPLICABLES À COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2022

Amendement à IAS 37 contrats déficitaires – coûts d'exécution des contrats

Ces amendements précisent les coûts à retenir pour déterminer les coûts d'exécution d'un contrat lors de l'analyse des contrats déficitaires. Le Groupe n'est pas concerné par ces amendements.

Amendement à IAS 16 « immobilisations corporelles – produit antérieur à l'utilisation prévue »

Ces amendements interdisent à une entité de déduire du coût d'une immobilisation les produits générés pendant son transfert sur site ou pendant sa mise en état. À la place, l'entité devra comptabiliser ces produits de la vente et les coûts correspondants en résultat. Le Groupe n'est pas concerné par ces amendements.

Améliorations annuelles des IFRS (cycle 2018-2020)

Dans le cadre de la procédure annuelle d'amélioration des normes IFRS, l'IASB a publié des modifications mineures aux normes IFRS 1 « Première application des Normes internationales d'information financière », IFRS 9 « Instruments financiers », IAS 41 « Agriculture » et IFRS 16 « Contrats de location ».

Ces modifications n'ont pas d'impact significatif sur les états financiers du Groupe.

Note 2 - Faits marquants de l'exercice et événements postérieurs à la clôture

2.1. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

- **Acquisition de Koch Ag & Energy Solutions d'une participation de 50% dans le capital de Jorf Fertilizers Company III**

En juin 2022, le Groupe OCP et Koch Ag & Energy Solutions (KAES), fournisseur mondial de solutions à valeur ajoutée pour les marchés de l'agriculture, de l'énergie et de la chimie, ont finalisé, l'acquisition par KAES, à travers une filiale, d'une participation de 50 % dans le capital de Jorf Fertilizers Company III (JFC III) auprès d'OCP, créant ainsi une joint-venture détenue à parts égales par les deux sociétés. La joint-venture née de cette acquisition s'appuiera sur le réseau de clients et les capacités logistiques du Groupe OCP et de KAES dans le but de renforcer et d'enrichir l'offre d'engrais phosphatés dans le monde.

Parallèlement au contrat de cession, des contrats commerciaux ont été signés entre les deux parties où OCP S.A. sera la plus exposée aux rendements variables de l'activité de la JFC 3.

Ainsi et conformément aux dispositions de la norme IFRS 10, cette entité reste contrôlée par OCP S.A. Par ailleurs, le contrat de cession prévoit des engagements donnés à KAES, sous forme de clauses de garantie de passif.

À cet effet, OCP ne prévoit pas d'impacts significatifs sur ses comptes au 31 décembre 2022.

- **Impact de la guerre dans la région d'Ukraine sur le Groupe OCP**

Dans le contexte actuel de la guerre entre la Russie et l'Ukraine, le marché de l'ammoniaque a connu une période difficile qui a causé l'arrêt des exportations russes et ukrainiennes depuis les ports de la mer Noire, ce qui a privé le trade mondial de plus de 15 % de l'offre.

Ceci étant, le Groupe OCP a réagi dès l'interruption des exportations russes en mars en assurant l'approvisionnement des volumes depuis différentes sources (l'Égypte, La Lybie, l'Argentine, le Moyen-Orient, l'Indonésie...), diversifiant ainsi ses fournisseurs d'ammoniaque.

Par ailleurs, il est à noter que le marché de l'ammoniaque est un marché régionalisé de par le coût élevé de la logistique. De ce fait, la localisation géographique avantageuse du Maroc a permis au Groupe d'être bien situé par rapport aux principaux exportateurs mondiaux d'ammoniaque.

- **Programme d'investissement**

Lancement d'un programme d'investissement pour la période 2023-2027 portant sur une enveloppe de 130 milliards de dirhams.

Ce programme vise l'accroissement des capacités de production d'engrais tout en s'engageant à atteindre la neutralité carbone avant 2040 avec :

- L'augmentation des capacités de production de 12 millions de tonnes d'engrais actuellement à 20 millions de tonnes en 2027.
- L'extension des capacités minières pour passer de 44 millions de tonnes de roche actuellement à 77 millions de tonnes en 2027.

- L'alimentation de l'ensemble des unités industrielles en énergie verte d'ici 2027 pour permettre à OCP une autonomie en matière d'approvisionnement en ammoniac vert et en énergies renouvelables.
- 100 % d'eau non conventionnelle dès 2024 afin de répondre aussi bien aux besoins du Groupe qu'à l'alimentation en eau potable et d'irrigation des zones riveraines de nos sites.

• **Don d'engrais au profit du continent africain**

Dans le contexte d'insécurité alimentaire induit par les effets de l'invasion russe en Ukraine et les effets de la crise Covid, le Groupe OCP a décidé, via sa filiale OCP Africa, de contribuer à apporter des solutions pour atténuer l'impact de cette crise. Ainsi, le Groupe OCP a élaboré un plan de soutien à différents pays d'Afrique subsaharienne qui consisterait à fournir près de 550 KT d'engrais soit sous forme de donation (182 KT), ou en adoptant des prix abordables permettant de satisfaire la willingness-to-pay des pays (364 KT). Le Groupe OCP estime que près de 4,2 millions de fermiers bénéficieront de ces engrais adaptés.

• **Externalisation de l'engagement AFDR**

Un contrat Groupe d'Épargne Retraite en pure capitalisation et à cotisation définie a été conclu en juillet 2022, visant l'externalisation de la prestation AFDR (Allocation forfaitaire de départ à la retraite), qui correspond à l'indemnité de fin de carrière payée par OCP au moment de départ à la retraite pour ses collaborateurs statutaires, avec :

- Un paiement partiel des droits acquis à fin décembre 2022 pour 465 millions de dirhams.
- Un paiement complémentaire des droits acquis prévu courant 2023.
- Et un paiement d'une contribution mensuelle à partir de janvier 2023 pour la constitution des droits futurs.

2.2. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Aucun événement significatif postérieur à la clôture n'est constaté

Note 3- États financiers consolidés

3.1 COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ DE L'EXERCICE

(En millions de dirhams)	Exercice 2022	Exercice 2021
Produits des activités ordinaires	114 574	84 300
Production stockée	10 403	278
Achats consommés	(54 596)	(29 360)
Charges externes	(11 754)	(9 969)
Charges de personnel	(11 615)	(10 550)
Impôts et taxes	(306)	(278)
Résultats des co-entreprises	1 887	1 185
Résultat de change sur dettes et créances opérationnelles	1 010	620
Autres produits et charges récurrents	471	44
EBITDA	50 076	36 269
Amortissements et pertes de valeur	(8 435)	(9 016)
Résultat opérationnel récurrent	41 640	27 254
Autres produits et charges non récurrents	(1 258)	(1 454)
Résultat opérationnel	40 382	25 799
Coût d'endettement financier brut	(2 508)	(2 384)
Produits financiers des placements	222	161
Coût d'endettement financier net	(2 286)	(2 223)
Résultat de change sur dettes et créances financières	(3 366)	(899)
Autres produits et charges financiers	(374)	(2 178)
Résultat financier	(6 026)	(5 299)
Résultat avant impôt	34 356	20 500
Impôts sur résultat	(6 122)	(4 164)
Résultat net de l'exercice	28 233	16 336
Résultat net - part du Groupe	28 185	16 326
Résultat net - part des intérêts ne donnant pas le contrôle	49	10
Résultat de base et dilué par action en dirhams	338,41	193,96

3.2 ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

(En millions de dirhams)	Exercice 2022	Exercice 2021
Résultat net	28 233	16 336
Écarts actuariels	(47)	(552)
Impôts	15	109
Éléments non recyclables en résultat	(32)	(443)
Écarts de conversion	405	(25)
Quotes part de gains et pertes comptabilisés en capitaux propres (variation CFH)*	(1 504)	(464)
Impôts	526	103
Éléments recyclables en résultat	(572)	(387)
Produits et charges de la période comptabilisés directement dans les capitaux propres	(605)	(830)
Résultat global consolidé	27 629	15 506
<i>Dont part du Groupe</i>	<i>27 580</i>	<i>15 496</i>
<i>Dont part des intérêts ne donnant pas le contrôle</i>	<i>49</i>	<i>10</i>

(*) La part efficace de la couverture qui correspondait aux parts des emprunts obligataires rachetées, soit 41,36 % du bond à échéance 2024 et 44,44 % du bond à échéance 2025, a été figée parmi les réserves recyclables à hauteur de 496 millions de dirhams. Par contre, les variations de juste valeur des couvertures de flux de trésorerie pour le reste des parts non encore remboursées continuent à être comptabilisées en capitaux propres pour la part efficace de la couverture.

La part des réserves figée et les gains et pertes accumulés en capitaux propres pour le reste des emprunts non encore remboursés seront rapportés en résultat au moment de la réalisation du chiffre d'affaires futur à partir d'avril 2024.

3.3 ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

(En millions de dirhams)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Actifs courants		
Trésorerie & Équivalents de trésorerie	18 556	8 001
Actifs financiers de trésorerie	509	2 538
Stocks	25 990	14 804
Créances clients	15 481	13 184
Autres actifs courants	23 116	15 765
Total actifs courants	83 652	54 293
Actifs non courants		
Actifs financiers non courants	1 078	708
Participation dans les co-entreprises	7 076	5 518
Actifs d'impôt différé	125	156
Immobilisations corporelles	129 547	116 938
Immobilisations incorporelles	4 533	4 385
Total actifs non courants	142 359	127 705
Total Actif	226 011	181 998

<i>(En millions de dirhams)</i>	<i>31 décembre 2022</i>	<i>31 décembre 2021</i>
PASSIF		
Passifs courants		
Emprunts et dettes financières courants	10 136	4 662
Provisions courantes	587	556
Dettes commerciales	20 306	18 141
Autres passifs courants	16 953	10 104
Total passifs courants	47 982	33 463
Passifs non courants		
Emprunts et dettes financières non courants	59 877	50 954
Provisions non courantes pour avantages au personnel	5 169	5 964
Autres provisions non courantes	1 231	1 131
Passifs d'impôt différé	590	1 633
Autres passifs non courants	12	0
Total passifs non courants	66 880	59 681
Capitaux propres - part du Groupe		
Capital social	8 288	8 288
Primes liées au capital	18 698	18 698
Réserves consolidées - part Groupe	52 883	42 888
Résultat net - part Groupe	28 185	16 326
Capitaux propres - part du Groupe	108 052	86 200
Part des intérêts ne donnant pas droit au contrôle	3 098	2 654
Total Capitaux propres	111 150	88 854
Total passif et capitaux propres	226 011	181 998

3.4 TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

<i>(En millions de dirhams)</i>	<i>Exercice 2022</i>	<i>Exercice 2021</i>
EBITDA	50 076	36 269
Subventions et dons accordés	(988)	(997)
Autres charges et produits non courants	24	(16)
Autres charges non courantes des exercices antérieurs	386	(65)
Résultats des co-entreprises	(1 887)	(1 185)
Autres	(2 133)	(2 274)
Marge brute d'autofinancement	45 470	31 732
Incidence de la variation du BFR	(13 596)	2 091
<i>Stocks</i>	(11 030)	(1 206)
<i>Créances commerciales</i>	(2 183)	(4 476)
<i>Dettes commerciales - fournisseurs</i>	(846)	1 894
<i>Autres actifs et passifs courants</i>	462	5 880
Impôts versés	(4 637)	(1 656)
Total Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	27 244	32 167
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(20 011)	(13 135)
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	141	156
Placements financiers nets	1 952	(2 663)
Incidence des variations de périmètre	(51)	(54)
Acquisition d'actifs financiers	(285)	(69)
Cession d'actifs financiers	3 025	0
Dividende reçus	380	106
Total Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(14 849)	(15 658)
Émission d'emprunts	12 848	17 500
Remboursement d'emprunt	(3 640)	(22 980)
Coupons TSDI	(385)	(393)
Intérêts financiers nets versés	(2 529)	(3 815)
Dividendes payés aux actionnaires du Groupe	(8 091)	(5 081)
Dividendes payés aux minoritaires	(170)	(173)
Total Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement	(1 968)	(14 941)
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	126	10
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	10 554	1 577
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	8 003	6 425
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	18 557	8 003
Variation de la trésorerie nette	10 554	1 577

3.5 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

<i>(En millions de dirhams)</i>	<i>Capital social</i>	<i>Primes liées au capital</i>	<i>Écart actuariel⁽¹⁾</i>	<i>Dettes super subordonnées⁽²⁾</i>	<i>Autres réserves consolidées</i>
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2021	8 288	18 698	(3 484)	8 665	40 820
Affectation du résultat de l'exercice 2021					3 231
Résultat global consolidé de l'exercice 2021			(443)		
Coupons titres super subordonnés				(393)	
Variation de périmètre					
Dividendes versés					(5 081)
Autres					35
Capitaux propres au 31 décembre 2021	8 288	18 698	(3 926)	8 272	39 005
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2022	8 288	18 698	(3 926)	8 272	39 005
Affectation du résultat de l'exercice 2022					16 326
Résultat global consolidé de l'exercice 2022			(32)		
Coupons titres super subordonnés				(385)	
Variation de périmètre					2 192
Dividendes versés					(8 091)
Autres					556
Capitaux propres au 31 décembre 2022	8 288	18 698	(3 959)	7 886	49 988

⁽¹⁾ Les régimes à prestations définies font l'objet d'une provision, déterminée à partir d'une évaluation actuarielle de l'engagement selon la méthode des unités de crédit projetées, prenant en compte des hypothèses démographiques et financières. Les hypothèses actuarielles sont revues sur un rythme annuel. Les différences liées aux changements d'hypothèses actuarielles et les ajustements liés à l'expérience constituent des écarts actuariels comptabilisés en capitaux propres non recyclables conformément aux dispositions de la norme IAS 19 révisée.

⁽²⁾ Le Groupe OCP a clôturé deux émissions obligataires subordonnées perpétuelles avec options de remboursement anticipé et de différé de paiement d'intérêt pour un montant total de 10 milliards de dirhams sur cinq tranches. Compte tenu de leurs caractéristiques, ces instruments sont comptabilisés en capitaux propres conformément à la norme IFRS 9.

<i>Écart de conversion</i>	<i>Actifs financiers réévalués à la juste valeur par capitaux propres ⁽³⁾</i>	<i>Quotes part de gains et pertes comptabilisés en capitaux propres (variation CFH) ⁽⁴⁾</i>	<i>Résultat net</i>	<i>Total capitaux propres Part Groupe</i>	<i>Part des intérêts ne donnant pas droit au contrôle</i>	<i>Total capitaux propres</i>
(401)	(521)	846	3 231	76 143	1 448	77 590
			(3 231)			
(25)		(362)	16 326	15 496	10	15 506
				(393)		(393)
					1 372	1 372
				(5 081)	(173)	(5 254)
				35	(2)	33
(426)	(521)	484	16 326	86 200	2 654	88 854
(426)	(521)	484	16 326	86 200	2 654	88 854
			(16 326)			
405		(978)	28 185	27 580	49	27 629
				(385)		(385)
				2 192	565	2 758
				(8 091)	(170)	(8 261)
				556		556
(21)	(521)	(493)	28 185	108 052	3 098	111 150

⁽³⁾ Moins-value latente représentant la dépréciation de la participation du Groupe dans Heringer..

⁽⁴⁾ Le Groupe a mis en place une couverture de change, la stratégie de couverture se traduit par la comptabilisation en réserves consolidées (OCI-Other Comprehensive Income), pour la part efficace, de l'effet de change sur la dette jusqu'à sa maturité.

Note 4 - Périmètre de consolidation et variation du périmètre

4.1 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Entité	Pays d'implantation	31 décembre 2022		31 décembre 2021	
		Méthode de consolidation	% d'intérêt	Méthode de consolidation	% d'intérêt
Activité industrielle-Mine					
OCP SA - Holding	Maroc	Mère (IG)	100,00	Mère (IG)	100,00
Phosboucrââ	Maroc	IG	100,00	IG	100,00
Activité industrielle-Chimie					
Nutricrops S.A* - Holding	Maroc	Mère Chimie (IG)	100,00		
Jorf Fertilizer Company I - JFC I	Maroc	IG	100,00	IG	100,00
Jorf Fertilizer Company II - JFC II	Maroc	IG	100,00	IG	100,00
Jorf Fertilizer Company III - JFC III	Maroc	IG	50,00	IG	100,00
Jorf Fertilizer Company IV - JFC IV	Maroc	IG	100,00	IG	100,00
Jorf Fertilizer Company V - JFC V	Maroc	IG	60,00	IG	60,00
Euro Maroc Phosphore- EMA	Maroc	ME	33,33	ME	33,33
Indo Maroc Phosphore - IMA	Maroc	ME	33,33	ME	33,33
Pakistan Maroc Phosphore - PMP	Maroc	ME	50,00	ME	50,00
Paradeep Phosphates Ltd. - PPL	Inde	ME	28,05	ME	50,00
Fertinagro Biotech	Espagne	ME	20,00	ME	20,00
Groupe PRAYON	Belgique	ME	50,00	ME	50,00
Trading					
Black Sea Fertilizer Trading Company	Turquie	IG	100,00	IG	100,00
OCP AFRICA	Maroc	IG	100,00	IG	100,00
OCP Fertilizantes	Brésil	IG	100,00	IG	100,00
OCP North America	USA	IG	100,00	IG	100,00
SAFTCO	Suisse	IG	100,00	IG	100,00
Energie					
OCP Green Energy*	Maroc	IG	100,00		
OCP Green Water*	Maroc	IG	100,00		
Ingénierie et consulting					
Dupont Ocp Operations Consulting - DOOC	Maroc	IG	100,00	IG	100,00
Jacobs Engineering - JESA	Maroc	ME	50,00	ME	50,00
OCP Solutions	Maroc	IG	100,00	IG	100,00
TEAL Technology & Services - TTS	Maroc	ME	49,00	ME	49,00
VALYANS*	Maroc	ME	22,00		
Fondations- Education et R&D					
Fondation OCP	Maroc	IG	100,00	IG	100,00
Université Mohammed VI Polytechnique - UM6P	Maroc	IG	100,00	IG	100,00
Université Mohammed VI Polytechnique Endowment Holding - UM6PEH	Maroc	IG	100,00	IG	100,00
Université Mohammed VI Polytechnique France - UM6PF*	Maroc	IG	100,00		
Fondation Phosboucrââ	Maroc	IG	100,00	IG	100,00
Association pour la Promotion de l'Enseignement d'Excellence - APEE	Maroc	IG	100,00	IG	100,00
Foncière Endowment 1 - FE1	Maroc	IG	100,00	IG	100,00
Moroccan Foundation For Advanced Science, Innovation and Research- MASCIR	Maroc	IG	100,00	IG	100,00
Hôtellerie					
OCP Hospitality	Maroc	IG	100,00	IG	100,00
Maghreb Hospitality Company SA-MHC	Maroc	IG	75,61	IG	61,50
Société Foncière de la Lagune-SFL	Maroc	IG	61,84	ME	30,80
Société La Mamounia- SLM	Maroc	IG	39,37	IG	32,00
Société Palais Jamai- SPJ	Maroc	IG	75,61	IG	61,50
Développement urbain					
Société d'Aménagement et de Développement Vert - SADV	Maroc	IG	100,00	IG	100,00
Société d'Aménagement et de Développement de Mazagan - SAEDM	Maroc	ME	51,00	ME	51,00
Autres					
OCP Innovation Fund For Agriculture - OIFFA	Maroc	IG	100,00	IG	100,00
OCP International	Pays-Bas	IG	100,00	IG	100,00
OCP International SAS	France	IG	100,00	IG	100,00
Société de Transports Régionaux - SOTREG	Maroc	IG	100,00	IG	100,00
Compagnie Marocaine de Transport et d'Affrètements Maritimes - COMATAM*	Maroc	IG	100,00		
Centre d'Études et de Recherches des Phosphates Minéraux - CERPHOS	Maroc	IG	100,00	IG	100,00

* Entités entrantes

4.2 VARIATION DU PÉRIMÈTRE

Le périmètre de consolidation du Groupe a connu les variations suivantes :

- Création de Nutricrops qui regroupe les sociétés Jorf Fertilizers Company 1 à 5, dans le but d'accélérer l'exécution de la stratégie de croissance du Groupe dans le domaine des solutions de fertilisation customisées pour les sols et les plantes, et ainsi renforcer la position actuelle du Groupe à l'échelle mondiale.
- Le Groupe a lancé un nouveau programme d'énergie verte qui a conduit à la création de deux nouvelles filiales : OCP Green Water et OCP Green Energy. OCP Green Water produira et commercialisera de l'eau non conventionnelle pour l'usage industriel et fournira également de l'eau potable à El Jadida et Safi. L'objectif est de fournir environ 85 millions de m³ d'eau potable en 2023 et 110 millions de m³ en 2026. De son côté, OCP Green Energy produira de l'énergie pour les villes de Benguéir et Khouribga, couvrant ainsi les besoins des mines de Khouribga et Gantour, ainsi que l'alimentation du Complexe chimique de Safi en énergie électrique.
- La COMATAM, Compagnie Marocaine de Transport et d'Affrètements Maritimes, a été intégrée à 100 % dans le périmètre de consolidation. Cette filiale se spécialise dans la consignation de navires, l'agence maritime, ainsi que les opérations d'affrètement de toutes les variétés de transport maritime et fluvial.
- L'Université Mohammed VI Polytechnique - UM6P a acquis une participation de 22 % dans le capital du cabinet de conseil Valyans Consulting S.A.
- OCP S.A. a cédé 50 % de sa participation dans JFC 3 pour un montant de 3 milliards de dirhams. Malgré cette cession, OCP S.A. conserve un contrôle de 50 % sur cette entité.
- Paradeep Phosphates Limited-PPL s'est introduite en mai 2022 en bourse avec une augmentation de capital. N'ayant pas souscrit à cette augmentation, le Groupe OCP a vu sa participation se réduire à 28,05 %. Cette dilution a eu un impact financier sur OCP, qui a subi une réduction de sa participation ainsi qu'une diminution de son investissement dans PPL. Le résultat de cette dilution s'élève à 45 millions de dirhams.
- Création de UM6P France SAS qui représente l'antenne française de l'Université Mohammed VI Polytechnique, qui se concentre sur la recherche appliquée et l'innovation. L'objectif d'UM6P France est de devenir un acteur majeur dans la formation de talents en France, en mettant l'accent sur les domaines dans lesquels elle possède une expertise forte tels que l'agriculture, l'agroécologie et le développement économique de l'Afrique.



Building a better
working world

37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050 Casablanca
Maroc

Deloitte.

Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C – Tour Ivoire 3 – 3^{ème} étage
La Marina
Casablanca - Maroc

Aux Actionnaires de la société

OCP S.A.

2, Rue Al Abtal - Hay Erraha - Immeuble OCP
Casablanca

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER 2022 AU 31 DECEMBRE 2022

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société OCP S.A. et de ses filiales (le « Groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2022, ainsi que le compte de résultat consolidé et l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de MMAD 111.150 dont un bénéfice net consolidé de MMAD 28.233.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2022, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) telles qu'adoptées dans l'Union Européenne.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Questions clés de l'audit	Notre réponse
<p>Evaluation des immobilisations corporelles et incorporelles (cf. note 8.1 « traitement comptable des immobilisations », 8.2 « variations des immobilisations corporelles » et 8.3 « variation des immobilisations incorporelles »)</p> <p>Au 31 décembre 2022, les valeurs nettes comptables des immobilisations corporelles et incorporelles s'élèvent respectivement à MMAD 129.547 et MMAD 4.533 (soit 59% du total des actifs).</p> <p>Les immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition, de production ou d'entrée dans le Groupe, diminué des amortissements et des pertes de valeur éventuelles. Ce coût est augmenté des coûts d'emprunt encourus pendant la phase de construction des actifs concernés. Elles sont amorties selon les modalités définies en annexe. Leur durée d'utilité est réexaminée à chaque clôture pour que celle-ci reflète les durées d'utilisation prévues.</p> <p>Le Groupe procède à des tests de perte de valeur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des actifs corporels à durée de vie déterminée lorsqu'il existe des indices de perte de valeur tels que définis dans les annexes. - au moins une fois par an pour les actifs incorporels à durée de vie indéterminée. <p>Ces actifs sont testés au niveau des unités génératrices de trésorerie (UGT) définies par le Groupe, sur la base de l'actualisation des flux de trésorerie futurs.</p> <p>Nous avons considéré que l'évaluation des immobilisations corporelles et incorporelles est un point clé de l'audit en raison :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du poids de ces actifs dans les comptes du Groupe, et de la poursuite par le Groupe de son programme d'investissements ; - du fait de l'impact significatif des dates de mise en service effectives sur les amortissements de la période et sur la valeur nette de l'immobilisation corporelle. - de l'importance des jugements et l'utilisation de l'estimation par la Direction dans : <ul style="list-style-type: none"> • La définition des durées d'utilité retenues par composants ; • La détermination des flux de trésorerie futurs actualisés, des taux d'actualisation et de croissance à long terme, utilisés pour les tests de dépréciation. 	<p>Les travaux que nous avons effectués ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ prendre connaissance et tester l'efficacité des procédures de contrôle interne relatives à la comptabilisation des immobilisations incorporelles et corporelles, à la capitalisation des investissements et à la mise en service des immobilisations, à l'estimation de la durée d'utilité des actifs amortissables ainsi qu'à leur évaluation et leur dépréciation ; ▪ tester l'efficacité des contrôles clés relatifs à ces procédures, en particulier ceux relatifs à la mise en service des immobilisations incorporelles et corporelles, à la durée et à la date de début de leur amortissement ; ▪ nous avons également, sur la base d'échantillonnage, procédé à un examen des dates effectives de mise en service des immobilisations incorporelles et corporelles et de leurs durées d'amortissement en consultant la documentation disponible et en nous entretenant avec des chefs de projet ; ▪ nous avons procédé à un examen critique de l'existence éventuelle d'indices de pertes de valeur au 31 décembre 2022 à travers l'analyse des indicateurs de production et de performance industrielle et commerciale par rapport aux capacités de production et aux performances historiques ; ▪ pour les tests de dépréciation réalisés par le Groupe durant l'exercice, nous avons examiné la documentation relative à la détermination de la valeur recouvrable, et la cohérence des projections des flux de trésorerie validées par la Direction et des hypothèses retenues par rapport aux performances historiques et perspectives de marchés. Nous avons également effectué nos propres calculs de sensibilité, pour corroborer les analyses effectuées par la Direction.

Comptabilité de couverture des risques de change (cf. note 4.1.3 « Gestion du risque de change et du risque de crédit »)

Dans le cadre de ses activités, le Groupe réalise la majorité de ses ventes en dollars et a émis deux dettes obligataires en dollars, en avril 2014 et en avril 2015, remboursables in fine pour respectivement 1,25 milliard de dollars et 1 milliard de dollars. Ces dettes généraient à chaque arrêté la comptabilisation d'écarts de change significatif en résultat, conformément à IAS 21.

Afin de limiter cet impact, le Groupe a mis en place à partir du 1^{er} septembre 2018, une comptabilité de couverture de type couverture de flux futurs entre les ventes futures en dollars hautement probables (élément couvert) et les deux émissions obligataires en dollars (instrument de couverture). L'élément couvert correspond aux montants de ventes futures qui seraient respectivement réalisées à partir d'avril 2024 et octobre 2025, dates auxquelles les dettes obligataires arrivent à maturité.

Au titre de cette comptabilité de couverture, un test prospectif est réalisé à chaque arrêté comptable par le Groupe afin de contrôler le caractère hautement probable des ventes futures désignées en couverture, ainsi qu'un test d'efficacité prospective conformément aux exigences d'IAS 39.

Cette stratégie de couverture, en application des principes de la norme IAS 39, se traduit par :

- La comptabilisation en OCI (*Other Comprehensive Income*), pour la part efficace, de l'effet de change sur la dette jusqu'à sa maturité ;
- La comptabilisation de la part non efficace en résultat ;
- Le recyclage en résultat des OCI accumulés à la maturité de la dette.

Nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit compte tenu des impacts significatifs des variations des cours de change sur le résultat et les capitaux propres du Groupe.

Les travaux que nous avons effectués ont principalement consisté à :

- procéder à un examen critique de la documentation de la relation de couverture préparée par le Groupe au regard des exigences de la norme IAS 39.
- examiner notamment :
 - l'éligibilité à la comptabilité de couverture des ventes futures en tant qu'élément couvert conformément à IAS 39, et notamment de leur caractère hautement probable aux vues des réalisations historiques et des budgets ;
 - l'existence des dettes et de leur validité en tant qu'instrument de couverture au titre du risque de change conformément à IAS 39.
- analyser les tests d'efficacité de la relation de couverture ;
- examiner les impacts comptables de cette couverture sur les comptes de l'exercice pour la part efficace et pour la part non efficace.

Provision pour avantages au personnel

(cf. note 5.3.1 « Présentation générale des régimes existant au sein du Groupe et traitement comptable »)

Le Groupe dispose de plusieurs régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à cotisations et prestations définies.

Une partie significative est constituée de régimes à prestations définies, pour lesquels le Groupe est engagé sur un niveau de prestations. Ces régimes comprennent notamment : l'allocation décès, les indemnités de fin de carrière et la couverture médicale post-emploi.

La valeur actuarielle des avantages du personnel accumulés liés à ces engagements s'élève à MMAD 5.066 au 31 décembre 2022.

Les régimes à prestations définies font l'objet d'une évaluation actuarielle de l'engagement selon la méthode des unités de crédit projetées, prenant en compte des hypothèses démographiques et financières et dont les hypothèses actuarielles sont revues sur un rythme annuel. Les différences liées aux changements d'hypothèses actuarielles et les ajustements liés à l'expérience constituent des écarts actuariels comptabilisés en capitaux propres non recyclables conformément aux dispositions de la norme IAS 19 révisée.

L'évaluation des passifs des engagements au titre des avantages au personnel ainsi que de la charge actuarielle de l'exercice, requiert du jugement pour déterminer les hypothèses appropriées à retenir telles que les taux d'actualisation et d'inflation, la date prévisionnelle de basculement vers l'AMO (Assurance Maladie Obligatoire), le taux d'évolution des coûts médicaux, les futures augmentations de salaires, les tables de mortalité...

Il est à noter que le Groupe OCP a prévu le basculement du régime maladie vers l'AMO en 2024.

La variation de certaines de ces hypothèses pourrait avoir une incidence significative sur la détermination du passif comptabilisé ainsi que sur le résultat du Groupe. De ce fait, nous avons considéré l'évaluation de la provision pour avantages au personnel comme un point clé de l'audit.

Nous avons pris connaissance du processus d'évaluation des engagements au titre des avantages postérieurs à l'emploi appliqué par le Groupe.

Avec l'assistance de nos experts en actuariat, nos travaux ont notamment consisté à :

- procéder à un examen des principales hypothèses retenues, notamment les taux d'actualisation et d'inflation au regard des conditions de marché ;
- apprécier la cohérence des hypothèses relatives notamment aux évolutions de salaires et aux données démographiques (tables de mortalité, taux d'inflation des coûts médicaux) avec les spécificités des régimes et celles de l'entité ;
- examiner les calculs préparés par le Groupe, notamment ceux étayant la sensibilité de la dette aux variations du taux d'actualisation et aux variations du taux d'évolution des coûts médicaux ;
- analyser l'hypothèse relative au basculement du régime maladie vers l'AMO en 2024, au regard de l'évolution des textes réglementaires ;
- examiner, sur base de sondages, la correcte transcription dans le calcul des engagements effectué par le Groupe des données individuelles et des hypothèses actuarielles et démographiques retenues par la Direction ;
- examiner la cohérence des analyses de sensibilité présentées notamment dans les notes de l'annexe aux états financiers consolidés.

Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la Direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 27 mars 2023

Les Auditeurs Contractuels

ERNST & YOUNG



Abdeslam BERRADA ALLAM
Associé

DELOITTE AUDIT



Sakina BENSOUA- KORACHI
Associée

BILAN (ACTIF)

(En Dirhams)	31 décembre 2022			31 décembre 2021
	Brut	Amortissements et provisions	Net	
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)	9 549 743 829	7 225 422 812	2 324 321 017	3 562 091 133
Frais préliminaires	9 591 052		9 591 052	7 292 065
Charges à répartir sur plusieurs exercices	9 087 571 970	7 065 896 686	2 021 675 283	3 235 904 896
Primes de remboursement des obligations	452 580 807	159 526 125	293 054 682	318 894 173
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	5 456 358 560	1 526 753 556	3 929 605 005	3 606 851 981
Immobilisations en recherche et développement	300 776 612	222 710 585	78 066 027	19 953 882
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	447 675 885	390 251 624	57 424 260	83 456 060
Fonds commercial	1 100 648 153		1 100 648 153	1 100 648 153
Autres immobilisations incorporelles	3 607 257 911	913 791 347	2 693 466 564	2 402 793 885
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	144 053 769 792	72 341 481 397	71 712 288 395	70 624 415 411
Terrains	3 860 643 147	1 184 758 409	2 675 884 738	2 714 521 382
Constructions	37 515 153 570	16 453 098 452	21 062 055 118	22 457 723 621
Installations techniques matériel et outillage	68 116 945 617	51 155 648 295	16 961 297 322	20 359 160 641
Matériel de transport	391 849 656	358 684 557	33 165 099	28 323 224
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	1 708 490 313	1 415 438 237	293 052 076	730 137 104
Autres immobilisations corporelles	10 923 160 910	1 773 853 447	9 149 307 463	5 999 764 848
Immobilisations corporelles en cours	21 537 526 579		21 537 526 579	18 334 784 591
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (D)	23 955 309 675	909 652 753	23 045 656 923	17 554 608 574
Prêts immobilisés	251 920 607	26 000	251 894 607	216 547 081
Autres créances financières	130 501 851	464 060	130 037 791	1 026 400 390
Titres de participation	23 572 887 218	909 162 692	22 663 724 525	16 311 661 103
Autres titres immobilisés				
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (E)	6 371 521 020		6 371 521 020	2 272 632 800
Diminution des créances immobilisées				
Augmentation des dettes de financement	6 371 521 020		6 371 521 020	2 272 632 800
TOTAL I (A+B+C+D+E)	189 386 702 877	82 003 310 517	107 383 392 360	97 620 599 899
STOCKS (F)	19 036 258 894	2 256 428 175	16 779 830 719	10 959 951 924
Marchandises	59 489 834		59 489 834	158 871 760
Matières et fournitures consommables	7 858 381 519	1 835 236 918	6 023 144 601	4 859 103 137
Produits en cours	3 581 980 458		3 581 980 458	3 725 241 576
Produits intermédiaires et produits résiduels	1 418 693 493	332 408 176	1 086 285 318	402 679 139
Produits finis	6 117 713 589	88 783 082	6 028 930 507	1 814 056 312
CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	55 233 729 733	1 550 507 222	53 683 222 511	43 438 852 406
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	10 662 804 644		10 662 804 644	7 492 885 388
Clients et comptes rattachés	27 118 896 709	1 509 837 590	25 609 059 119	15 954 006 803
Personnel	61 868 745	1 029 231	60 839 514	50 861 278
Organismes sociaux	1 424 649 795	35 110 367	1 389 539 428	1 242 302 543
État (Comptes d'impôts et taxes)	3 071 763 312		3 071 763 312	2 712 496 922
Autres débiteurs	12 866 008 997	4 530 035	12 861 478 962	15 930 585 965
Comptes de régularisation, Actif	27 737 531		27 737 531	55 713 507
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)	7 807 054 342		7 807 054 342	5 184 701 045
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (I)	210 497 936		210 497 936	46 026 376
TOTAL II (F+G+H+I)	82 287 540 905	3 806 935 398	78 480 605 507	59 629 531 751
TRÉSORERIE-ACTIF	4 626 255 916		4 626 255 916	2 393 299 602
Chèques et valeurs à encaisser	110 134 496		110 134 496	79 967 074
Banques, T G et CCP	4 515 577 988		4 515 577 988	2 312 801 761
Caisses, régies d'avances et accreditifs	543 432		543 432	530 767
TOTAL III	4 626 255 916		4 626 255 916	2 393 299 602
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	276 300 499 698	85 810 245 914	190 490 253 784	159 643 431 252

BILAN (PASSIF)

(En Dirhams)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital, fonds de dotation	8 287 500 000	8 287 500 000
Moins: actionnaires, capital souscrit non appelé		
Prime d'émission de fusion d'apport	18 697 810 117	18 697 810 117
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	828 750 000	828 750 000
Autres réserves	26 972 000 000	27 489 000 000
Report à nouveau	571 809	498 698
Résultats nets en instance d'affectation		
Résultat net de l'exercice	16 841 833 326	7 646 260 611
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (A)	71 628 465 252	62 949 819 426
CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)		
Subventions d'investissements		
Provisions réglementées		
DETTES DE FINANCEMENT (C)	67 427 755 038	55 332 717 041
Emprunts obligataires	45 392 806 131	41 438 440 807
Crédits gouvernementaux et crédits acheteurs		
Crédits financiers	22 034 948 908	13 894 276 234
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)	7 978 452 888	7 399 867 871
Provisions pour risques	2 515 655 788	1 169 619 447
Provisions pour charges	452 660 541	474 991 000
Engagements Sociaux	5 010 136 559	5 755 257 424
ECARTS DE CONVERSION-PASSIF (E)		532 658 663
Augmentation des créances immobilisées		
Diminution des dettes de financement		532 658 663
TOTAL I (A+B+C+D+E)	147 034 673 178	126 215 063 001
DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	42 655 161 583	32 946 273 108
Fournisseurs et comptes rattachés	20 736 068 062	17 659 050 419
Clients créditeurs, avances et acomptes	8 308 406 807	3 100 296 487
Personnel	774 444 691	848 920 672
Organismes sociaux	1 695 062 648	1 549 508 059
Etat - Impôt et taxes	4 514 217 442	2 268 008 355
Comptes d'associés		
Autres créanciers	6 157 954 870	7 111 838 082
Comptes de régularisation-passif	469 007 064	408 651 034
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	574 040 876	399 185 295
ECARTS DE CONVERSION-PASSIF (H)	226 378 146	82 629 787
TOTAL II (F+G+H)	43 455 580 606	33 428 088 190
TRESORERIE-PASSIF		
Crédits d'escompte		
Crédits de trésorerie		
Banques (soldes créditeurs)	(0)	280 060
TOTAL III	(0)	280 060
TOTAL GENERAL (I+II+III)	190 490 253 784	159 643 431 252

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

(En Dirhams)	Opérations		TOTALS Exercice 2022 3=2+1	TOTALS Exercice 2021
	Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2		
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises (en l'état)	793 446 776	-3 232 206	790 214 570	291 152 964
Ventes de biens & services produits	113 652 619 044	321 785 034	113 974 404 078	77 802 732 086
Chiffre d'affaires	114 446 065 821	318 552 827	114 764 618 648	78 093 885 050
Variation de stocks de produits (+) ⁽¹⁾	4 694 231 361		4 694 231 361	-471 899 734
Immobilisations produites par l'Ese pour elle-même				
Subventions d'exploitation				
Autres produits d'exploitation				
Reprises d'exploitation transferts de charges	3 274 780 511	68 992 861	3 343 773 372	2 340 498 037
TOTAL I	122 415 077 693	387 545 689	122 802 623 382	79 962 483 353
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats revendus de marchandises ⁽²⁾	1 163 185 136		1 163 185 136	334 142 531
Achats consommés de matières et fournitures ⁽²⁾	53 068 754 869	6 990 871	53 075 745 740	28 739 200 937
Autres charges externes	23 299 968 400	8 368 278	23 308 336 677	13 773 501 366
Impôts et taxes	200 571 235	545 343	201 116 578	202 636 638
Charges de personnel	9 930 997 966	-41 688 155	9 889 309 811	9 183 482 340
Autres charges d'exploitation	72 000		72 000	10 010
Dotations d'exploitation	11 257 921 273	-211 974 790	11 045 946 483	11 961 068 715
TOTAL II	98 921 470 879	-237 758 454	98 683 712 426	64 194 042 536
RÉSULTAT D'EXPLOITATION III (I-II)			24 118 910 956	15 768 440 817
PRODUITS FINANCIERS				
Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	609 608 654		609 608 654	358 581 755
Gains de change	3 050 434 119	2 770	3 050 436 889	1 452 660 441
Intérêts et autres produits financiers	628 450 769		628 450 769	569 296 721
Reprises financières; transferts de charges	854 936 817		854 936 817	714 931 753
TOTAL IV	5 143 430 359	2 770	5 143 433 129	3 095 470 669
CHARGES FINANCIÈRES				
Charges d'intérêts	2 818 633 867		2 818 633 867	2 801 732 389
Pertes de change	2 351 930 508	-525 625	2 351 404 883	1 085 817 816
Autres charges financières	75 165		75 165	872 178 552
Dotations financières	2 024 845 284		2 024 845 284	510 031 537
TOTAL V	7 195 484 824	-525 625	7 194 959 199	5 269 760 294
RÉSULTAT FINANCIER VI (IV-V)			-2 051 526 070	-2 174 289 625
RÉSULTAT COURANT VII (III+VI)			22 067 384 886	13 594 151 192
PRODUITS NON COURANTS				
Produits des cessions d'immobilisations	5 496 498 062		5 496 498 062	217 113 268
Subventions d'équilibre				
Reprises sur subventions d'investissement				
Autres produits non courants	61 557 346	218 964 598	280 521 944	57 485 844
Reprises non courantes; transferts de charges	49 619 526		49 619 526	75 498 307
TOTAL VIII	5 607 674 934	218 964 598	5 826 639 532	350 097 419
CHARGES NON COURANTES				
Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	2 767 357 273		2 767 357 273	255 996 047
Subventions accordées	1 614 825 992	-84 890 213	1 529 935 779	1 392 186 717
Autres charges non courantes	966 410 216	-23 856 679	942 553 536	1 338 709 055
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	114 055 705		114 055 705	496 650 355
TOTAL IX	5 462 649 186	-108 746 892	5 353 902 294	3 483 542 174
RÉSULTAT NON COURANT (VIII-IX)			472 737 238	-3 133 444 755
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (VII+X)			22 540 122 124	10 460 706 437
IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS XII			5 698 288 799	2 814 445 826
RÉSULTAT NET (XI-XII)			16 841 833 326	7 646 260 611
TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)			133 772 696 042	83 408 051 441
TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XII)			116 930 862 717	75 761 790 830
RÉSULTAT NET (total des produits-total des charges)			16 841 833 326	7 646 260 611

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G.)

I. TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (T.F.R)

(En Dirhams)	Exercice 2022	Exercice 2021
1- Ventes de Marchandises (en l'état)	790 214 570	291 152 964
2- Achats revendus de marchandises	1 163 185 136	334 142 531
I-MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ÉTAT (1-2)	-372 970 566	-42 989 567
II-PRODUCTION DE L'EXERCICE : (3+4+5)	118 668 635 439	77 330 832 352
3- Ventes de Biens et services produits	113 974 404 078	77 802 732 086
4- Variation stocks de produits	4 694 231 361	-471 899 734
5- Immobilisations et articles codifiés produits par l'entreprise pour elle-même		
III-CONSOMMATION DE L'EXERCICE : (6+7)	76 384 082 418	42 512 702 303
6- Achats consommés de matières et fournitures	53 075 745 740	28 739 200 937
7- Autres charges externes	23 308 336 677	13 773 501 366
IV-VALEUR AJOUTÉE (I+II-III)	41 911 582 456	34 775 140 482
+ Subventions d'exploitation		
- Impôts et taxes	201 116 578	202 636 638
- Charges de Personnel	9 889 309 811	9 183 482 340
V-EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)	31 821 156 067	25 389 021 505
OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE)		
+ Autres produits d'exploitation		
- Autres charges d'exploitation	72 000	10 010
+ Reprises d'exploitation et transferts de charges	3 343 773 372	2 340 498 037
- Dotations d'exploitation	11 045 946 483	11 961 068 715
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (+ OU -)	24 118 910 956	15 768 440 817
+ RÉSULTAT FINANCIER	-2 051 526 070	-2 174 289 625
RÉSULTAT COURANT (+OU-)	22 067 384 886	13 594 151 192
+ RÉSULTAT NON COURANT	472 737 238	-3 133 444 755
VI-IMPÔT SUR LES RÉSULTATS	5 698 288 799	2 814 445 826
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (+ OU -)	16 841 833 326	7 646 260 611

II. CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.) - AUTOFINANCEMENT

(En Dirhams)	Exercice 2022	Exercice 2021
Résultat net de l'exercice	16 841 833 326	7 646 260 611
Bénéfice +	16 841 833 326	7 646 260 611
Perte -		
+ Dotations d'exploitation ⁽¹⁾	8 464 132 628	9 416 097 245
+ Dotations financières ⁽¹⁾	1 814 347 348	464 005 162
+ Dotations non courantes ⁽¹⁾	111 666 478	495 563 572
- Reprises d'exploitation ⁽²⁾	10 548 585	47 799 776
- Reprises financières ⁽²⁾	584 570 272	408 753 450
- Reprises non courantes ^{(2) (3)}	49 619 526	75 498 307
- Produits des cessions d'immobilisations	5 496 498 062	217 113 268
+ Valeurs nettes d'amortissement des immobilisations sorties	2 767 582 630	264 509 494
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)	23 858 325 966	17 537 271 282
- Distribution de bénéfices	8 163 187 500	5 125 818 750
AUTOFINANCEMENT	15 695 138 466	12 411 452 532

(1) A l'exclusion des dotations:

- D'exploitation relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie;
- Financières relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie;
- Non courantes relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie.

(2) A l'exclusion des reprises:

- D'exploitation relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie;
- Financières relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie;
- Non courantes relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie.

(3) Y compris reprises sur subventions d'investissement.

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

I. SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN

(En Dirhams)	Exercice 2022 a	Exercice 2021 b	Variation a - b	
			Emplois	Ressources
Fonds de roulement fonctionnel (A)	39 651 280 818	28 594 463 102		11 056 817 716
Besoin de financement global (B)	35 025 024 902	26 201 443 561	8 823 581 341	
TRÉSORERIE NETTE (actif-passif) = (A - B)	4 626 255 916	2 393 019 542	2 233 236 375	

II. EMPLOIS ET RESSOURCES

(En Dirhams)	Exercice 2022		Exercice 2021	
	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
Autofinancement (A)		15 695 138 466		12 411 452 532
Cessions et réductions d'immobilisations (B)		6 357 513 135		1 113 698 200
Augmentation des capitaux propres et provisions durables (C)		580 973 450		1 216 884 349
Augmentation des dettes de financement (D)		10 591 013 988		14 306 970 627
TOTAL I - RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)		33 224 639 039		29 049 005 708
II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
Acquisitions et augmentations d'immobilisations (E)	17 368 794 245		7 879 839 243	
Remboursement des capitaux propres (F)				
Provisions durables pour risques et charges (G)	1 291 728 357		777 697 713	
Remboursement des dettes de financement (H)	3 127 522 874		22 651 709 892	
Emplois en non valeurs (I)	379 775 847		889 493 439	
TOTAL II - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H+I)	22 167 821 323		32 198 740 288	
III. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G.)		8 823 581 341		4 213 066 947
IV. VARIATION DE LA TRÉSORERIE		2 233 236 375		1 063 332 367
TOTAL GÉNÉRAL	33 224 639 039	33 224 639 039	33 262 072 655	33 262 072 655

TABLEAU DES PROVISIONS

(En Dirhams)	Montant Début période	Dotations			Part patronale part salariale capitalisation et virement	Reprises			Paiements et régularisations	Montant fin période
		D'exploitation	Financières	Non courantes		D'exploitation	Financières	Non courantes		
1 Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	933 008 139		123 304 600			146 659 986				909 652 753
2 Provisions réglementées										
3 Provisions durables pour risques & charges	7 399 867 871		1 665 203 257	111 666 478	580 973 450	437 910 286	49 619 526	1 291 728 357		7 978 452 888
SOUS TOTAL (A)	8 332 876 010		1 788 507 857	111 666 478	580 973 450	584 570 272	49 619 526	1 291 728 357		8 888 105 641
4 Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	3 483 210 770	2 571 429 834		2 389 227		2 250 094 433				3 806 935 398
5 Provisions pour risques & charges :										
Provisions pour pertes de change	46 026 376		210 497 936			46 026 376				210 497 936
Provisions pour risques et charges	353 158 919	10 384 022								363 542 941
6 Provisions pour dépréciation des comptes trésorerie										
SOUS TOTAL (B)	3 882 396 065	2 581 813 855	210 497 936	2 389 227		2 250 094 433	46 026 376			4 380 976 274
TOTAL (A+B)	12 215 272 075	2 581 813 855	1 999 005 793	114 055 705	580 973 450	2 250 094 433	630 596 648	49 619 526	1 291 728 357	13 269 081 915

ÉTAT DES DÉROGATIONS (ÉTAT A2)

Indication des dérogations	Justification des dérogations	Influence des dérogations sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
I/ DÉROGATIONS AUX PRINCIPES COMPTABLES FONDAMENTAUX :		
Principe de spécialisation des exercices	Suite à la saisine du Comité de Veille Economique au CNC et conformément à l'avis numéro 13 du CNC en date du 29 Avril 2020, les cotisations au Fonds spécial Covid-19 ont fait l'objet d'étalement en charges à répartir sur plusieurs exercices	Comptabilisation de 3 milliards MAD en charges à répartir en 2020 et comptabilisation d'un amortissement de 1/5 ^{ème} en dotations d'exploitation pour un montant de 600 Millions MAD au titre de 2022
II/ DÉROGATIONS AUX METHODES D'ÉVALUATION :		
III/ DÉROGATIONS AUX RÈGLES D'ÉTABLISSEMENT ET DE PRÉSENTATION DES ÉTATS DE SYNTHÈSE		

ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES

Nature des changements	Justification des changements	Influence des dérogations sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
I/ CHANGEMENTS AFFECTANT LES MÉTHODES D'ÉVALUATION :		
Aucun changement		NEANT
II/ CHANGEMENTS AFFECTANT LES RÈGLES DE PRÉSENTATION :		
Aucun changement		NEANT

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIÈRES

(En Dirhams)	Montant brut		Augmentation				Diminution		Montant brut
	Début exercice	Acquisition	Prod. de l'entreprise p/elle même	Virement	Cession	Retrait	Virement	Fin d'exercice	
Immobilisations en non-valeurs (A)	9 174 229 249	379 775 847		170 919		-4 432 186		9 549 743 829	
Immobilisations incorporelles (B)	4 800 249 297	740 710 747		15 656 958	-76 765 795		-23 492 648	5 456 358 560	
Immobilisations corporelles (C)	137 628 132 438	9 455 913 998		1 122 480 569	-3 037 941 414		-1 114 815 799	144 053 769 792	
TOTAL (A+B+C)	151 602 610 984	10 576 400 592		1 138 308 446	-3 114 707 209	-4 432 186	-1 138 308 446	159 059 872 181	

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATIONS

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Devise	Capital social (En devise)	Participation (en %)	Prix d'acquisition global	Provisions	Valeur Comptable nette	Extraits des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produit inscrit au CPC de l'exercice
								Date de clôture	Situation nette	Résultat net	
* SOCIÉTÉS MAROCAINES											
Phosboucrâ	MINES	MAD	1 000 000 000	100	1 398 960 000		1 398 960 000	31/12/2022	5 222 647 702	834 069 505	
OCP NUTRICROPS S A	CHIMIE	MAD	13 805 128 000	100	13 805 128 000		13 805 128 000	31/12/2022	13 825 537 194	20 439 235	
Euro Maroc Phosphore - EMA	CHIMIE	MAD	346 500 000	33	115 500 000		115 500 000	31/12/2022	1 562 923 651	624 401 200	
Indo Maroc Phosphore - IMA	CHIMIE	MAD	619 998 000	33	206 666 000		206 666 000	31/12/2022	2 024 936 788	423 685 482	116 766 290,00
PAKISTAN MAROC PHOSPHORE - PMP	CHIMIE	MAD	800 000 000	50	400 000 000		400 000 000	31/12/2022	1 976 503 464	614 458 350	250 000 000,00
OCP AFRICA	ENGRAIS/SERVICES	MAD	366 183 800	100	450 300 000	123 304 600	326 995 400	31/12/2022	326 995 400	-31 167 698	
OCP FERTINAGRO ADVANCED SOLUTIONS	ENGRAIS/SERVICES	MAD	398 474 200	50	199 237 100		199 237 100	31/12/2022	389 036 978	-3 918 282	
JACOBS ENGINEERING S A - JESA	ENGINEERING	MAD	45 000 000	50	22 500 000		22 500 000	31/12/2022	1 283 959 302	134 007 727	
DUPONT OCP OPERATIONS CONSULTING - DOOC	CONSEIL	MAD	50 000 000	100	40 448 059		40 448 059	31/12/2022	44 209 456	3 809 028	
SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DE MAZAGAN - SAEDM	PROMOTION IMMOBILIERE	MAD	608 382 000	51	310 274 800		310 274 800	31/12/2022	556 373 474	-4 103 722	
OCP INNOVATION FUND FOR AGRICULTURE - OIFFA	FONDS D'INVESTISSEMENT	MAD	200 000 000	100	200 000 000	19 000 000	181 000 000	31/12/2022	188 365 396	7 372 413	
OCP HOSPITALITY	IMMOBILIER/SERVICES	MAD	2 922 161 300	100	2 937 355 043	53 225 767	2 884 129 277	31/12/2022	2 885 670 465	-7 052 754	
SOCIÉTÉ DE TRANSPORTS RÉGIONAUX - SOTREG	TRANSPORT	MAD	56 000 000	100	225 000 000		225 000 000	31/12/2022	169 202 529	3 529 510	
CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES DES PHOSPHATES MINÉRAUX (CERPHOS)	ETUDES	MAD	7 400 000	100	148 683 000	147 879 459	803 541	31/12/2022	4 379 273	-1 890 971	
OCP SOLUTIONS	CONSEIL	MAD	20 000 000	100	67 055 913	48 497 487	18 558 426	31/12/2022	88 129 951	14 457 190	
TEAL TECHNOLOGY & SERVICES - TTS	TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION/SERVICES	MAD	15 000 000	49	7 350 000		7 350 000	31/12/2022	46 683 579	18 858 013	
COMPAGNIE MAROCAINE DE TRANSPORT ET D'AFFRÈTEMENTS MARITIMES - COMATAM	MARITIME	MAD	14 500 000	100	14 300 000		14 300 000	31/12/2022	33 797 472	17 818 410	
OCP GREEN WATER	TRAITEMENT DES EAUX	MAD	250 000 000	100	250 000 000		250 000 000	31/12/2022	249 813 549	-157 290	
OCP GREEN ENERGY	ENERGIES RENOUVELABLES	MAD	93 750 000	100	93 750 000		93 750 000	31/12/2022	93 562 579	-157 484	
S E P K	MINES	MAD	35 000 000	12	4 200 000	4 200 000					
FONDATION SOCIALE GROUPE OCP	SOCIAL	MAD	100 000	100	100 000		100 000				
SIDETSA	TOURISTIQUE	MAD	6 100 000	25	1 525 000	1 525 000					
STOZ	TOURISTIQUE	MAD	1 000 000	35	350 000	350 000					
SCI DE LA MAISON D'ÉTUDIANTS DE PARIS	IMMOBILIER	MAD	258 000	17	45 000	45 000					
TOTAL (A)					20 898 727 915	398 027 312	20 500 700 603				366 766 290
* SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES											
ZUARI MAROC PHOSPHATES PRIVATE LIMITED - ZMPPL	ENGRAIS	INR	3 596 324 560	50	403 740 176		403 740 176	31/12/2022	344 260 INR	33 133 INR	
PRAYON S A	INDUSTRIEL	EUR	49 800 000	50	200 919 860		200 919 860	31/12/2022	195 451 KEUR	102 924 KEUR	
OCP INTERNATIONAL	BUREAU REPRESENTATION	USD	209 055 579	100	1 990 199 099	510 610 306	1 479 588 793	31/12/2022	146 614 KUSD	- 8 023 KUSD	
OCP INTERNATIONAL SAS	IMMOBILIER/SERVICES	EUR	30 420 914	5	18 076 919		18 076 919	31/12/2022	19 401 KEUR	- 48 KEUR	
OCP NORTH AMERICA	BUREAU REPRESENTATION	USD	5 041 000	100	47 365 221		47 365 221	31/12/2022	16 710 KUSD	3 903 KUSD	
OCP DE ARGENTINA	BUREAU REPRESENTATION	ARS	5 000 000	92	8 811 552		8 811 552	30/06/2022	19 051 437 ARS	-334 323 ARS	
SEEFKO	BUREAU REPRESENTATION	USD	1 000 000	50	4 520 400		4 520 400				
SOCIÉTÉ DE TRANSPORT & D'AFFRÈTEMENT	MARITIME	EUR	84 500	100	524 472	524 472					
MAISON DES MINES DES PONTS ET CHAUSSÉES	IMMOBILIER	EUR	60 000		602	602					
SOCIÉTÉ TUNISIEENNE DES ENGRAIS PULVÉRISÉS	ENGRAIS	DIN	35 000	1	1 000		1 000				
TOTAL (B)					2 674 159 302	511 135 381	2 163 023 922				
TOTAL GENERAL (A+B)					23 572 887 218	909 162 692	22 663 724 525				366 766 290

TABLEAU DES CRÉANCES

Créances	Total	Analyse par échéance			C/V des montants en devises	Autres analyses		
		Plus d'un an	Moins d'un an	Échues et non recouvrées		Montants sur l'Etat et organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants representes par les effets
CRÉANCES DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	23 955 309 675	23 896 423 215	58 886 461		2 674 159 302		919 684	
Prêts immobilisés	251 920 607	193 034 146	58 886 461					
Autres créances financières	130 501 851	130 501 851					919 684	
Titres de participation	23 572 887 218	23 572 887 218			2 674 159 302			
CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT	55 233 729 733	8 198 803 733	47 034 926 000	1 509 766 694	20 292 073 144	3 515 760 114	36 262 541 674	
Fournisseurs débiteurs ,avances et acompte	10 662 804 644		10 662 804 644		2 053 891 100		5 475 801 661	
Clients ,armateurs et comptes rattachés	27 118 896 709		27 118 896 709	1 509 766 694	18 101 904 097	132 559 950	16 998 255 712	
Personnel	61 868 745		61 868 745		483 817			
Organismes sociaux	1 424 649 795		1 424 649 795			301 320 287	1 114 313 606	
État (impôts et taxes)	3 071 763 312		3 071 763 312			3 071 763 312		
Autres débiteurs	12 866 008 997	8 198 803 733	4 667 205 264		135 794 131	10 116 565	12 674 170 694	
Comptes de régularisation -Actif-	27 737 531		27 737 531					

TABLEAU DES DETTES

Dettes	Total	Analyse par échéance			C/V des montants en devises	Autres analyses		
		Plus d'un an	Moins d'un an	Échues et non recouvrées		Montants sur l'Etat et organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants representes par les effets
DETTES DE FINANCEMENT	67 427 755 038	63 866 933 740	3 560 821 299		45 936 252 125	486 136 574	3 039 328 486	
Emprunts obligataires	45 392 806 131	45 392 806 131			35 392 806 131			
Autres dettes de financement	22 034 948 908	18 474 127 609	3 560 821 299		10 543 445 994	486 136 574	3 039 328 486	
DETTES DU PASSIF CIRCULANT	42 655 161 583		42 655 161 583		5 619 895 416	5 977 006 012	16 939 098 671	
Fournisseurs et comptes rattachés	20 736 068 062		20 736 068 062		1 754 120 172	630 709 304	4 311 323 436	
Clients ,armateurs avances et acomptes	8 308 406 807		8 308 406 807		3 427 815 171		6 931 121 118	
Personnel	774 444 691		774 444 691					
Organismes sociaux	1 695 062 648		1 695 062 648		1 284 949	671 236 560	990 173 076	
État (impôts et taxes)	4 514 217 442		4 514 217 442		384 972	4 514 217 442		
Autres créanciers	6 157 954 870		6 157 954 870		163 433 191	160 842 707	4 706 481 042	
Comptes de régularisation -Passif-	469 007 064		469 007 064		272 856 961			

MONTANTS DES SÛRETÉS RÉELLES DONNÉES OU REÇUES

Tiers créditeurs ou tiers débiteurs	Montant couvert par la sûreté	Nature	Date et lieu d'inscription	Objet	Valeur comptable nette de la sûreté reçue à la date de clôture
Sûretés données					NEANT
Sûretés reçues					NEANT

ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS OU DONNÉS HORS OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL (EN DIRHAMS)

<i>Engagements donnés</i>	<i>31 décembre 2022</i>	<i>31 décembre 2021</i>
Engagement par signature auprès des banques	1 209 709 116	1 149 415 924
Avals et cautions : Cautions Bancaires	350 752 292	458 792 751
TOTAL (1)	1 560 461 408	1 608 208 676

<i>Engagements reçus</i>	<i>31 décembre 2022</i>	<i>31 décembre 2021</i>
Engagement par signature : Emprunts garantis		
Engagement par signature des établissements financiers	10 739 018 216	10 631 145 089
Autres engagements et garanties reçues sur contrats et marchés	5 655 709 556	4 298 936 396
TOTAL (2)	16 394 727 772	14 930 081 484

PASSIFS ÉVENTUELS

<i>Passifs éventuels</i>
NEANT



Building a better
working world

37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050 Casablanca
Maroc

Deloitte.

Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C – Tour Ivoire 3 – 3^{ème} étage
La Marina
Casablanca - Maroc

Aux Actionnaires de la société

OCP S.A.

2, Rue Al Abtal - Hay Erraha - Immeuble OCP
Casablanca

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER 2022 AU 31 DECEMBRE 2022**

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 30 avril 2021, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société OCP S.A, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 71.628.465.251,63 dont un bénéfice net de MAD 16.841.833.325,65.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société OCP S.A au 31 décembre 2022, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Questions clés de l'audit	Notre réponse
Evaluation des immobilisations corporelles	
<p>Au 31 décembre 2022, la valeur nette comptable des immobilisations corporelles s'élève à MMAD 71.712.</p> <p>Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition ou de production, diminué des amortissements et des dépréciations éventuelles. Ce coût est augmenté des coûts d'emprunt encourus pendant la phase de construction des actifs concernés.</p> <p>Les immobilisations sont amorties selon les modalités définies dans le paragraphe I.A.3 de l'état A.1.</p> <p>OCP S.A. procède à des tests de dépréciation des immobilisations corporelles sur la base de l'actualisation des flux de trésorerie futurs, lorsqu'il existe des indices de perte de valeur desdites immobilisations.</p> <p>Nous avons considéré que l'évaluation des immobilisations corporelles est un point clé de l'audit en raison :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du poids de ces actifs dans les comptes de la société, et de la poursuite par la société de son programme d'investissements ; - du fait de l'impact significatif des dates de mise en service effectives sur les amortissements de la période et sur la valeur nette de l'immobilisation ; - du fait que l'évaluation des immobilisations corporelles requiert de la part de la Direction l'exercice de jugement et l'utilisation d'estimations dans : <ul style="list-style-type: none"> o La définition des durées d'amortissement retenues par composants ; o La détermination des flux de trésorerie futurs actualisés utilisés le cas échéant, pour les tests de dépréciation. 	<p>Les travaux que nous avons effectués ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à la comptabilisation des immobilisations corporelles, à la capitalisation des investissements et à la mise en service des immobilisations, à l'estimation de la durée d'amortissement des actifs amortissables ainsi qu'à leur évaluation et leur dépréciation ; ▪ tester l'efficacité des contrôles clés relatifs à ces procédures, en particulier ceux relatifs à la mise en service des immobilisations corporelles, à la durée et à la date de début de leur amortissement ; ▪ nous avons également, sur la base d'échantillonnage, procédé à un examen des dates effectives de mise en service des immobilisations et de leurs durées d'amortissement en consultant la documentation disponible et en nous entretenant avec des chefs de projet ; ▪ nous avons procédé à un examen critique de l'existence éventuelle d'indices de pertes de valeur au 31 décembre 2022 à travers l'analyse des indicateurs de production et de performance industrielle et commerciale par rapport aux capacités de production et aux performances historiques. La société n'a pas identifié durant l'exercice des indices de perte de valeur de ses immobilisations corporelles.

Provision pour avantages au personnel

La société dispose de plusieurs régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à cotisations et prestations définies.

Une partie significative est constituée de régimes à prestations définies, pour lesquels la société est engagée sur un niveau de prestations. Ces régimes comprennent notamment : l'allocation décès, les indemnités de fin de carrière et la couverture médicale post-emploi.

La valeur actuarielle des avantages du personnel accumulés liés à ces engagements s'élève à MMAD 5.010 au 31 décembre 2022.

Les régimes à prestations définies font l'objet d'une évaluation actuarielle de l'engagement selon la méthode des unités de crédit projetées, prenant en compte des hypothèses démographiques et financières et dont les hypothèses actuarielles sont revues sur un rythme annuel.

L'évaluation des passifs des engagements au titre des avantages au personnel ainsi que de la charge actuarielle de l'exercice, requiert du jugement pour déterminer les hypothèses appropriées à retenir telles que les taux d'actualisation et d'inflation, la date prévisionnelle de basculement vers l'AMO (Assurance Maladie Obligatoire), le taux d'évolution des coûts médicaux, les futures augmentations de salaires, les tables de mortalité, etc.

Il est à noter que la société a prévu le basculement du régime maladie vers l'AMO en 2024.

La variation de certaines de ces hypothèses pourrait avoir une incidence significative sur la détermination du passif comptabilisé ainsi que sur le résultat de la société. De ce fait, nous avons considéré l'évaluation de la provision pour avantages au personnel comme un point clé de l'audit.

Nous avons pris connaissance du processus d'évaluation des engagements au titre des avantages postérieurs à l'emploi appliqué par la société.

Avec l'assistance de nos experts en actuariat, nos travaux ont notamment consisté à :

- procéder à un examen des principales hypothèses retenues, notamment les taux d'actualisation et d'inflation au regard des conditions de marché ;
- apprécier la cohérence des hypothèses relatives notamment aux évolutions de salaires et aux données démographiques (tables de mortalité, taux d'inflation des coûts médicaux) avec les spécificités des régimes et celles de l'entité ;
- examiner les calculs préparés par la société, notamment ceux étayant la sensibilité de la dette aux variations du taux d'actualisation et aux variations du taux d'évolution des coûts médicaux ;
- analyser l'hypothèse relative au basculement du régime maladie vers l'AMO en 2024, au regard de l'évolution des textes réglementaires ;
- examiner, sur base de sondages, la correcte transcription dans le calcul des engagements effectué par la société des données individuelles et des hypothèses actuarielles et démographiques retenues par la Direction.

Evaluation des titres de participations

Les titres de participation figurant au bilan de la société au 31 décembre 2022 s'élèvent à un montant net de MMAD 22.664.

Les titres de participation sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition. Ces titres sont dépréciés lorsque la valeur comptabilisée à l'entrée dans le patrimoine est inférieure à celle de l'inventaire à la date de clôture de l'exercice.

Comme indiqué dans le paragraphe A.5 de l'état A.1, la valeur d'inventaire est déterminée par la Direction en fonction du cours moyen du dernier mois s'il s'agit de titres cotés, de la valeur probable de négociation, de la valeur d'usage, ou de la valeur déterminée à partir de la situation financière de la participation.

Lorsque la valeur d'inventaire des titres est inférieure à leur valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Compte tenu du caractère significatif des titres de participation dans les comptes, de l'importance du jugement dans l'estimation de leurs valeurs d'inventaire, nous avons considéré que l'évaluation des titres de participation constituait un point clé de notre audit.

Nos travaux ont consisté à :

Pour les évaluations reposant sur des éléments historiques :

- examiner la concordance des capitaux propres retenus avec les comptes des entités correspondantes ainsi que les ajustements opérés, le cas échéant, sur ces capitaux propres.

Pour les évaluations reposant sur des éléments prévisionnels :

- Obtenir les prévisions de flux de trésorerie d'exploitation des activités des entités concernées établies par la Direction ;
- Examiner les hypothèses retenues au regard de l'environnement économique aux dates de clôture et d'établissement des comptes ;
- Comparer les prévisions retenues pour des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes afin d'apprécier la réalisation des objectifs passés ;
- Tester l'exactitude arithmétique des calculs des valeurs d'inventaire retenues par la société ;
- Apprécier le caractère recouvrable des créances rattachées au regard des analyses effectuées sur les titres de participation.

Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée, nous portons à votre connaissance que la société OCP S.A a procédé au cours de l'exercice 2022 à :

- la création de la société OCP NUTRICROPS S.A. d'un capital social de MMAD 13.805, par apports en nature du même montant.
- la création de la société OCP Green Water S.A. d'un capital social de MMAD 1.000 libéré à hauteur de MMAD 250.
- la création de la société OCP Green Energy S.A. d'un capital social de MMAD 375 libéré à hauteur de MMAD 94.

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 27 mars 2023

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG



Abdeslam BERRADA ALLAM
Associé

DELOITTE AUDIT



Sakina BENSOUDA- KORACHI
Associée



**I/- PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION ET DE CORRECTION
DE VALEURS SPECIFIQUES A L'ENTREPRISE AU 31/12/2022****A / ACTIF****1/ IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS**

Les immobilisations en non valeurs constituées par les frais d'acquisition des immobilisations représentent les dépenses occasionnées par l'acquisition des immobilisations corporelles ou incorporelles. Ce sont les droits de mutation et d'enregistrement, les frais d'interventions immobilières, les frais d'actes et de certificats.

La valeur d'entrée de ces éléments est comptabilisée hors taxes si la TVA est récupérable.

Elles sont amorties en totalité, dès le premier exercice comptable ou dans un délai maximum de cinq ans en fonction de leur nature et de l'importance de leur montant. Les éléments complètement amortis sont compensés avec les amortissements correspondants.

2/ IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles représentent :

1. les frais d'études, de recherches et de développement, constitués par l'ensemble de travaux et de services entrepris dans le but d'accroître la somme des connaissances scientifiques et techniques, et d'introduire de nouvelles applications. Ils représentent les dépenses qui correspondent à l'activité réalisée par l'entreprise pour son propre compte.

Pour être portés à l'actif ces projets doivent être nettement individualisés, leur coût distinctement établi et ayant de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale et financière.

2. les brevets, licences, logiciels et droits similaires correspondant à des dépenses faites pour l'obtention de l'avantage représenté par la protection accordée au bénéficiaire du droit d'utilisation.

La valeur d'entrée de ces immobilisations est enregistrée en comptabilité hors taxes si la TVA est récupérable.

Les immobilisations incorporelles relatives aux frais d'étude et de recherches sont amorties sur une durée de deux ans, celles relatives aux licences et logiciels informatiques leur durée d'amortissement s'étale sur 5 ans.

Les postes relatifs aux frais d'étude, de recherches et de développement, complètement amortis, cessent de figurer au bilan. Ils sont compensés au début de l'exercice suivant avec les amortissements correspondants.

3/ IMMOBILISATIONS CORPORELLES

A leur entrée dans le patrimoine de l'entreprise, les immobilisations corporelles acquises à titre onéreux sont enregistrées à leur coût d'acquisition, celles produites par l'Entreprise pour elle-même, à leur coût de production.

Ces coûts s'entendent hors TVA récupérable

Le coût d'acquisition est égal au prix d'achat majoré des frais accessoires nécessaires à la mise en état d'utilisation de l'immobilisation. Ces frais recouvrent principalement les frais de transport, d'assurance, de transit, d'entrepôt, d'installation, de montage et les droits de douane.

La valeur d'acquisition des immobilisations payables en monnaies étrangères est convertie au Dirham au cours de change exprimé à la date de livraison.

Le coût de production des immobilisations réalisées par l'entreprise pour elle-même est égal au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes et indirectes de production.

Toutefois, dans le cas exceptionnel d'un délai d'acquisition supérieur à un an, les frais financiers spécifiques de préfinancement se rapportant à cette période sont inclus dans le coût d'acquisition de ces immobilisations.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé sur la valeur d'origine du bien (coût d'achat ou coût de réalisation) dès le premier jour du mois si la réception de l'immobilisation ou sa réalisation est effectuée avant le 16 du même mois, sinon, c'est le premier jour du mois qui suit la date de réception conforme) et ce, dans la limite des taux et durées indiqués par l'Administration Fiscale et admis par l'usage.

La méthode retenue est celle des amortissements linéaires. Les taux pratiqués sont fixés comme suit :

Terrains nus	0 %	
Terrains de gisement	3,33 à 20 %	(*)
Agencements et aménagements de terrains	10 %	
Autres terrains	3,33 %	(*)
Bâtiments industriels	5 %	
Bâtiments portuaires	5 %	
Bâtiments administratifs	5 %	
Voies de terre	5 %	
Voies de fer	5 %	
Agencements et aménagements des constructions	10 %	
Constructions pour logements du Personnel	4 %	
Constructions pour œuvres sociales	5 %	
Installations d'eau	10 %	
Installations l'électricité	10 %	
Installations de téléphone	10 %	
Autres installations techniques	10 %	
Outillage	20 %	
Matériel léger	10 %, 16,66 %, 20 %	
Gros matériel	10 %	
Matériel de transport	10 %, 20 %, 25 %	
Mobilier de bureau	10 %	
Matériel de bureau	20 %	
Matériel informatique léger	14,28 %	
Gros matériel informatique	10 %	
Appareils ménagers	20 %	
Matériel de sport et équipements audiovisuels	25 %	
Matériel médical	20 %	
Mobilier médical	10 %	
Œuvres d'art	0 %	

(*) : le taux retenu dépend de la durée prévisionnelle d'exploitation du gisement.

Lors des retraits pour pertes, réformes ou cessions d'immobilisations corporelles, la valeur d'entrée des éléments sortis et les amortissements cumulés correspondants sont retirés des comptes.

4/ IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières comprennent :

- les prêts immobilisés, qui à leur entrée dans le patrimoine, ont un délai de recouvrement supérieur à douze mois. Il s'agit essentiellement des prêts accordés au personnel dans le cadre de l'accession à la propriété et autres prêts à caractère social.
- les autres créances financières correspondant aux dépôts et cautionnements versés à des tiers à titre de garantie indisponible jusqu'à la réalisation ou d'une condition suspensive.
- les titres de participation dont la possession est utile à l'activité de l'entreprise notamment parce qu'elle permet d'exercer du contrôle ou de l'influence sur les sociétés émettrices.

5/ PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES TITRES DE PARTICIPATION

La provision pour dépréciation des titres de participation représente les moins-values constatées lors des comparaisons, entre leur valeur comptabilisée à l'entrée dans le patrimoine et celle de l'inventaire à la date de clôture de l'exercice.

La valeur actuelle des titres de participation est estimée en fonction du cours moyen du dernier mois s'ils sont cotés, de leur valeur probable de négociation, de leur valeur d'usage, ou de la valeur déterminée à partir de la situation financière de la filiale.

6/ STOCKS

a) MATIERES ET FOURNITURES CODIFIEES

Les stocks des matières et fournitures codifiées sont évalués selon la méthode du coût moyen unitaire pondéré (CMUP).

Le CMUP est calculé article par article après chaque entrée, au niveau de chaque Organisation Logistique (site).

La valorisation des entrées en stock est fonction des éléments suivants :

- Prix commande tenant compte :
 - des codes TVA
 - du taux de change
 - de la répartition des frais d'emballage, mise à FOB, ...
 - des formules de révision de prix.
- Montant des frais accessoires à l'achat calculé par article (transit, transport, ...)
- Montant de la douane calculé par article sur la base :
 - de la valeur d'achat de l'article (Achats à l'étranger)
 - du taux de la nomenclature douanière
 - de l'origine de la marchandise.

Lorsqu'il y a décalage entre la réception des matières et fournitures consommables et l'accusé de la facture correspondante (achats à payer) la valorisation des entrées en stock de ces biens est effectuée provisoirement sur la base du prix à la commande majoré d'un coefficient des frais d'approche.

A la fin de chaque exercice, une fois que les factures et provisions sont intégrées dans la

comptabilité, le Système d'Information procède, par Organisation Logistique et commande, à un rapprochement des valeurs des frais d'approche relatifs à la valorisation prévisionnelle avec les frais d'approche afin de dégager les écarts d'entrées qui seront répartis en les consommations et le stock pour mettre à jour le CMUP des articles concernés.

b) PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS DE MATIERES ET FOURNITURES

Les provisions pour dépréciation des stocks de matières et fournitures sont calculées, par Organisation logistique (site), sur la base de la valeur actuelle du stock (valeur d'inventaire).

Cette valeur résulte d'une estimation qui s'apprécie en fonction de l'utilité, de la nature des biens, de l'ancienneté et de l'obsolescence des matières et fournitures.

Ainsi, à la date d'arrêté des comptes de l'exercice, une provision pour dépréciation est constatée au titre du stock des articles consommables codifiés non mouvementés en entrée depuis un certain nombre d'années :

- 10 % : Articles non mouvementés depuis 2 ans ;
- 20 % : Articles non mouvementés depuis 3 ans ;
- 30 % : Articles non mouvementés depuis 4 ans ;
- 40 % : Articles non mouvementés depuis 5 ans ;
- 50 % : Articles non mouvementés depuis 6 ans ;
- 60 % : Articles non mouvementés depuis 7 ans ;
- 70 % : Articles non mouvementés depuis 8 ans ;
- 80 % : Articles non mouvementés depuis 9 ans ;
- 90 % : Articles non mouvementés depuis 10 ans ;
- 100 % : Articles non mouvementés depuis 11 et plus ainsi que les autres articles déclarés inutilisables.

c) STOCKS DE PRODUITS (PHOSPHATES ET PRODUITS DERIVES)

L'évaluation des stocks des encours et des produits finis est faite au coût de production (prix de revient). Les charges de production qui entrent dans la détermination du coût de production s'entendent des dépenses engagées par l'entreprise au cours des opérations de traitement et de manutention pour amener le produit dans l'état et à l'endroit où il se trouve.

B/ PASSIF

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

L'évaluation des provisions pour risques et charges établie dans le cadre du système propre assureur s'effectue comme suit :

Barème propre assureur OCP

T Y P E S	TAUX EN %	A S S I E T T E S
<u>ASSURANCE DE PERSONNES STATUTAIRES</u>		
<u>Personnel en activité</u>		
Accident de travail		
<ul style="list-style-type: none"> - Fonds de majoration des rentes - Capital constitutif des rentes 		Conformément à la législation en vigueur
<u>Personnel retraité</u>		
1) Retraite		
<u>OS 800 du 29/03/1991</u>		
<ul style="list-style-type: none"> - Part patronale - Part salariale 	17,66 8,00	1.10 du TP + PFA + AF 1.10 du TP+ quote part PFA telle qu'elle est définie à l'article 40 de l'OS.
<u>OS 824 du 26/04/2001</u>		
<ul style="list-style-type: none"> - Part patronale - Part salariale 	18,72 8,50	1.10 du TP + PFA + AF 1,10 du TP+quote part PFA telle qu'elle est définie à l'article 41 de l'OS.
2) Maladie		
<ul style="list-style-type: none"> - Part patronale (RJ, RM & PH) - Part salariale (RJ, RM & PH) 	9,00 3,00	Principal des pensions Principal des pensions

Barème propre assureur

PRESTATIONS GARANTIES ET PERSONNEL COUVERT	TAUX EN %	ASSIETTES
<u>I/ CONTRIBUTIONS PATRONALES</u>		
1) Régime de remboursement des frais médicaux et produits pharmaceutiques : - Agents statutaires en activité - Personnel retraité	12,60 9,00	Traitement professionnel. Principal des pensions.
2) Prestations servies aux agents statutaires en activité - Allocations familiales - Indemnités journalières de maladie - Indemnités journalières en cas d'accident non régi par la législation sur les accidents de travail et les maladies professionnelles - Indemnités journalières de maternité - Indemnités de naissance - Allocation décès	20,00	Traitement professionnel

PRESTATIONS GARANTIES ET PERSONNEL COUVERT	TAUX EN %	ASSIETTES
3) Prestations servies en vertu de l'Ordre de Service 779 du 5 Avril 1985		
a) Prestations à long terme		
* a/c du 01/03/1993.....	4,80	Totalité de la rémunération perçue par l'agent
* a/c du 01/03/1994.....	5,40	
* a/c du 01/03/1995	6,08	
* a/c du 01/03/1996	7,93	
b) Prestations à court terme	0,67	Totalité de la rémunération perçue par l'agent, plafonnée à 6.000 DH
- Indemnités journalières de maladie		
- Indemnités journalières de maternité		
- Indemnités journalières de naissance		
- Indemnités journalières en cas d'accident non régi par législation sur les accidents		

de travail et les maladies professionnelles - Allocations de décès		
c) Allocations familiales et aide sanitaire		
* a/c du 01/03/1993.....	9,40	Totalité, de la rémunération perçue par l'agent
* a/c du 01/03/1994.....	9,15	
* a/c du 01/03/1995	8,87	
* a/c du 01/04/2002	7,50	
* a/c du 01/09/2005	6,50	
* a/c du 01/09/2007	6	
II/ COTISATIONS SALARIALES		
1)-Pensions servies en vertu de :		
l'Ordre de Service 800 du 29 Mars 1991	8,00	1,10 du TP +quote part de la PFA telle qu'elle est définie à l'Article 40 de l'OS
l'Ordre de Service 824 du 26 Avril 2001	8,50	1,10 du TP + quote part de la PFA telle qu'elle est définie à l'Article 41 de l'OS
2) Régime de remboursement des frais médicaux et pharmaceutiques du personnel retraité	3,00	Principal des pensions
(Note de Service 538 du 31 Décembre 1990 complétée par la Note 572 du 19 Octobre 1994)		
3) Prestations servies en vertu de l'Ordre de Service 779 du 5 Avril 1985		
a) Prestations à long terme		
* a/c du 01/03/1993.....	2,40	Totalité de la rémunération perçue par l'agent, plafonnée à 5.000 DH
* a/c du 01/03/1994.....	2,70	
* a/c du 01/03/1995	3,04	
* a/c du 01/03/1996	3,96	
b) Prestations à court terme	0,33	Totalité de la rémunération perçue par l'agent, plafonnée à 6.000 DH

II/ - METHODE D'EVALUATION ET DE DETERMINATION DES ECARTS DE CONVERSION

1) - DETTES DE FINANCEMENT ET CREANCES IMMOBILISEES

Lors de la réalisation, le montant initial exprimé en devises est converti et comptabilisé au Dirham au cours de change exprimé à la date de valeur.

Lors du règlement ou d'encaissement, la comparaison entre la contre-valeur du montant payé ou reçu et la contre-valeur historique, ou valeur de référence, entraîne la constatation d'une différence de change effective imputable aux charges financières ou aux produits financiers de l'exercice.

A la date de clôture de l'exercice, le montant des dettes de financement et des créances immobilisées libellées en monnaies étrangères est converti au Dirham sur la base du cours de change exprimé à cette date et est comparé à celui calculé au cours historique ou de référence inscrit dans les livres comptables.

Lorsque l'application du nouveau cours de change modifie la contre-valeur précédemment comptabilisée, les différences de change constatées par devise sont inscrites provisoirement aux comptes d'Ecarts de conversion - Actif ou Passif.

Toutefois, lorsque les pertes latentes sont attachées à une opération affectant plusieurs exercices, l'entreprise peut dans des cas exceptionnels et sous la responsabilité expresse des dirigeants procéder à l'étalement de ces pertes. Le montant à provisionner correspond à la perte latente étalée linéairement sur l'exercice et sur la durée restant à courir.

Cet étalement ne peut être retenu que si la perte de change semble raisonnablement ne pas devoir être récurrente.

Les écritures ainsi comptabilisées sont contrepassées à l'ouverture des comptes de l'exercice suivant.

2) - CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT

Les créances contractées en monnaies étrangères sont converties et comptabilisées au Dirham à la date de facturation sur la base d'un cours moyen mensuel déterminé en fonction des cours de change exprimés durant le mois précédent. Ce cours moyen est corrigé éventuellement en fonction de l'évolution des cours de change.

Lors de l'encaissement de ces créances, les écarts constatés en Dirhams par rapport aux valeurs d'entrée, en raison de la variation des cours de change, constituent des pertes ou des gains de change définitifs à inscrire dans les charges financières ou les produits financiers de l'exercice.

A la clôture de l'exercice, les créances impayées exprimées en devises sont converties au Dirham sur la base du dernier cours de change. Lorsque l'application de ce taux de conversion a pour effet de modifier le montant précédemment converti et comptabilisé en Dirhams (valeur historique), les différences de change constatées sont inscrites provisoirement aux comptes d'Ecart de conversion - Actif ou Passif.

Les écritures ainsi comptabilisées sont contrepassées à l'ouverture des comptes de l'exercice suivant.

3) DETTES DU PASSIF CIRCULANT

Les dettes du passif circulant réalisées en devises sont converties et comptabilisées au cours de change correspondant à la date de valeur de chaque opération.

A la clôture de l'exercice, le montant des dettes impayées exprimé en devises est converti au Dirham sur la base du dernier cours de change de cet exercice.

Lorsque l'application de ce nouveau cours a pour effet de modifier les montants en Dirhams précédemment déterminés, les différences de change dégagées sont inscrites provisoirement aux comptes d'Ecart de conversion - Actif ou Passif.

Les écritures ainsi comptabilisées sont contrepassées à l'ouverture des comptes de l'exercice suivant

4) TRESORERIE

Les recettes et les dépenses réalisées en monnaies étrangères sont converties et enregistrées en comptabilité au cours de change correspondant à la date de valeur de chaque opération.

A la clôture de l'exercice, les liquidités en devises sont converties au Dirham sur la base du dernier cours de change. Les écarts de conversion constatés font l'objet de comptabilisation dans les comptes de charges ou de produits financiers.

II/ Evaluation des engagements sociaux du Groupe OCP en matière de retraite et maladie

Sommaire

- ♦ Rappel sur l'externalisation du régime interne de retraite.
- ♦ Description des régimes.
- ♦ Paramètres et hypothèses.
- ♦ Méthode d'évaluation des engagements.
- ♦ Analyse des engagements non couverts.

♦ Rappel sur l'externalisation du régime interne de retraite

En 2008, une convention a été signée entre l'OCP et la CDG pour le transfert d'une première partie des prestations de retraite garanties par le régime interne de retraite OCP. Le montant de ce transfert a été évalué à environ 28 milliards de dirhams. Cette convention a traité aussi de la gestion pour le compte de l'OCP que la CNRA a pris en charge pour assurer le service des prestations non transférés au RCAR et garantis par l'OCP.

L'année 2010 a été marquée par la signature, avec la CDG, d'un avenant à ladite convention pour le transfert à la CNRA du reste des prestations garanties par le régime interne de retraite. Le montant de ce transfert est d'environ 7 milliard de dirhams.

Le dispositif de transfert, le périmètre et les modalités techniques définis dans la convention préservent les droits des pensionnés et des actifs, qui sont désormais affiliés au RCAR.

En 2014, le transfert des prestations retraite garanties par le régime interne de retraite de l'OCP a été achevé. Du coup, la seule prestation restant à la charge de l'OCP dans le cadre de son régime interne est l'Allocation Décès.

♦ Description des régimes

♦ Allocation Décès

Le régime interne de l'OCP garanti, en cas de décès d'un titulaire d'une pension principale de ce régime, le versement d'une allocation décès à ses ayants droit. Le montant de cette allocation est égal à trois fois le montant mensuel de la pension perçue par l'agent avec un minimum de 10 000 Dh.

♦ Régime d'assurance maladie

Le régime d'assurance maladie assure au profit des retraités, des membres de leurs familles à charge ainsi qu'aux titulaires des pensions de réversion la couverture des risques maladie à travers le remboursement des frais médicaux et pharmaceutiques.

♦ Paramètres et hypothèses

Les engagements sociaux sont calculés sur la base des paramètres et hypothèses actuarielles suivants:

- Table de mortalité pour la retraite et maladie : TMG-CIMR
- Taux d'inflation des frais médicaux : 2,00%
- Taux de revalorisation des prestations indexées : 2,75%

- Taux nominal d'actualisation de l'engagement Maladie : 3,92%
- Taux nominal d'actualisation de l'engagement AD : 3,99%
- Taux de turnover : 0% ; application du système de la coordination entre régimes de retraite

♦ **Méthodes d'évaluation**

L'évaluation de ces engagements sociaux au 31/12/2022 respecte la méthode de la « Projected Unit Credit Method with Service Prorate », encore appelée méthode prospective avec calcul au prorata de l'ancienneté actuelle sur l'ancienneté au terme, en conformité avec les principes édictés par la norme IAS 19 révisée.

♦ **Analyse des engagements non couverts**

▪ **Variation de la dette actuarielle (en DH)**

	2022		
	RETRAITE	MALADIE	TOTAL
Engagement au 1/1 (-)	615 977 991	4 255 661 214	4 871 639 204
Charges liée à l'actualisation des engagements	20 327 274	140 436 820	160 764 094
Prestations payées, net de cotisations	-376 582	651 170 034	650 793 453
Frais de gestion	0	25 477 326	25 477 326
Droits acquis sur la période	2 147 332	63 838 302	65 985 633
Ecart actuariel du passif	-77 665 524	175 297 731	97 632 207
Engagement au 31/12 (+)	561 163 653	3 958 586 707	4 519 750 360

▪ **Variation du Fonds de retraite et du Fonds d'assurance maladie**

	2022		
	Régime Retraite	Régime Maladie	Total
FROP au 1/1	615 977 991	4 255 661 214	4 871 639 204
Cotisations au titre de l'exercice (CS)	0	76 753 560	76 753 560
Intérêts réalisés	11 026 006	76 176 336	87 202 342
Autres éléments (PP, Quote par CNSS ...)	4 230 436	230 833 256	235 063 692
Prestations payées	-376 582	727 923 594	727 547 012
FROP au 31/12	631 611 014	3 911 500 771	4 543 111 786

▪ **Analyses des engagements non couverts**

	2022		
	Régime Retraite	Régime Maladie	Total
Engagement évalué au 31/12	561 163 653	3 958 586 707	4 519 750 360
FROP au 31/12	631 611 014	3 911 500 771	4 543 111 786
Solde au 31/12	-70 447 361	47 085 936	-23 361 425

Etat B1

Détail des non valeur

Comptes	Intitulés	Montant
211	FRAIS PRELIMINAIRES	9 591 051,87
2111	Frais de constitution	
2112	Frais Préalables au démarrage	
2113	Frais d'augmentation du capital	
2114	Frais/Fusions,scissions et transformations	
2116	Frais de prospection	
2117	Frais de publicité	
2118	Autres frais préliminaires	9 591 051,87
212	Charges à répartir sur plusieurs exercices	9 540 152 776,79
2121	Frais d'acquisition des immobilisations	207 456 029,70
2125	Frais d'émission des emprunts	883 065 025,82
2128	Autres charges à répartir	7 997 050 914,34
2130	Primes de remboursement des obligations	452 580 806,93
	Total	9 549 743 828,66

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

EXERCICE DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

NATURE	Cumul début exercice 1	Dotation de l'exercice 2		Amortissements sur immobilisations sorties 4	Reprises des amortissements 5	Amortissements exceptionnels 6	Régularisations	Cumul d'amortissement fin exercice 7 = 1 + 2 - 3 - 4 - 5 + 6
		de l'exercice 2	sur exercices antérieurs 3					
IMMOBILISATIONS EN NON-VALEURS (A)	6 612 139 116,86	1 886 794 621,71	4 789 119,99	3 138 636,93	-	-	26 839 491,01	7 226 422 811,63
.Frais préliminaires	-	-	-	-	-	-	-	-
.Autres.Charges à répartir sur plusieurs exercices	5 478 451 481,66	1 585 794 621,71	4 789 119,99	3 138 536,93	-	-	-	7 065 896 686,43
.Primes de remboursement des obligations	133 686 634,19	-	-	-	-	-	25 839 491,01	159 526 125,20
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	1 193 397 316,32	446 673 737,92	112 317 498,64	-	-	-	-	1 626 763 686,60
.Immobilisation en recherche et développement	177 261 799,84	34 046 781,27	11 402 003,56	-	-	-	-	222 710 584,67
.Brevets, marques, droits et valeurs similaires	361 498 327,78	28 704 063,11	49 233,33	-	-	-	-	390 251 624,22
.Fonds commercial	-	-	-	-	-	-	-	-
.Autres immobilisations incorporelles	654 637 188,70	382 922 893,54	123 768 735,53	-	-	-	-	913 791 346,71
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	66 870 668 342,42	6 644 639 067,97	104 446 410,96	1 191 879 691,64	-	-	-	72 218 881 297,89
.Terrains	1 150 462 338,28	35 665 796,83	0,11	1 369 726,23	-	-	-	1 184 758 408,99
.Constructions	15 073 164 595,11	1 608 521 205,42	45 921 971,57	274 509 320,42	-	-	-	16 453 098 451,68
.Installations techniques, matériel et outillage	47 743 695 356,30	4 124 796 907,73	84 925 480,51	797 769 449,32	-	-	-	51 155 648 295,22
.Matériel de transport	360 141 193,56	11 593 354,10	2 460 763,87	15 510 754,82	-	-	-	358 684 556,71
.Mobilier,matériel de bureau et aménagements	1 375 559 758,02	154 196 475,44	11 597 555,75	102 720 440,75	-	-	-	1 415 438 236,96
.Autres immobilisations corporelles	1 167 545 101,15	709 865 318,45	226 157 071,27	-	-	-	-	1 651 253 348,33
TOTAL : (A+B+C)	73 676 103 774,60	8 676 107 417,60	211 974 789,61	1 195 018 228,47	-	-	25 839 491,01	80 971 057 665,13

**TABLEAU DES PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS
D'IMMOBILISATIONS**

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Date de cession ou de retrait	Compte principal	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur Nette d'amortissements	Produit de cession de cession	Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022	
						Plus values	Moins values
2022	211-212	4 432 186,36	3 138 536,93	1 293 649,43			- 1 293 649,43
	213						
	228	76 765 794,67		76 765 794,67	74 484 986,57	5 658 032,27	- 7 896 840,37
	231	12 982 934,16	1 369 726,23	11 613 207,93	14 162 685,54	2 549 477,61	
	232	472 848 234,26	274 509 320,42	198 338 913,84	258 524 883,93	85 203 023,90	- 25 017 054,32
	233	879 070 727,80	797 769 449,32	81 301 278,48	22 953 291,86	2 963 171,24	- 61 311 199,99
	234	15 510 754,82	15 510 754,82	-	6,52	-	
	235	333 646 790,88	102 720 440,75	230 926 350,13	237 543 836,41	7 104 966,50	- 487 483,05
	238						
	239	1 323 656 614,76		1 323 656 614,76	1 430 910 388,72	112 341 014,33	- 5 129 240,37
251	843 461 463,72		843 461 463,72	3 457 918 025,29	2 614 456 561,57		
Total Général		3 962 375 501,43	1 195 018 228,47	2 767 357 272,96	5 496 498 091,80	2 830 276 247,42	- 101 135 467,53

TABLEAU DES BIENS EN CREDIT-BAIL

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Rubriques	Date de la 1ère échéance	Durée du contrat en mois	Valeur estimée du bien à la date du contrat HT	Durée théorique d'amortissement du bien	Cumul des excès prélevés des redevances	Montant de des redevances	Redevances		Prix d'achat résiduel en fin de contrat	Observations (Contrat n°)
							A moins d'un an	A plus d'un an		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10,00	11
Véhicule	05/02/2018	48 mois	264 695,00	4 ANS	337 614,17	7 178,23			2 646,95	044470
Véhicule	05/02/2018	48 mois	264 695,00	4 ANS	337 614,17	7 178,23			2 646,95	044469
Véhicule	05/03/2018	48 mois	264 695,00	4 ANS	330 438,15	14 311,20			2 646,95	044530
Véhicule	05/03/2018	48 mois	264 695,00	4 ANS	330 438,15	14 311,20			2 646,95	044510
Véhicule	05/03/2018	48 mois	159 316,50	4 ANS	198 880,49	8 637,88			1 593,17	0444720
Véhicule	05/03/2018	48 mois	159 316,50	4 ANS	198 880,49	8 637,88			1 593,17	0444710
Véhicule	05/03/2018	48 mois	537 559,00	4 ANS	671 103,67	28 147,84			5 375,99	0444750
Véhicule	26/04/2018	48 mois	319 604,00	4 ANS	390 286,30	25 982,94			3 196,04	0446620
Véhicule	26/05/2018	48 mois	310 229,00	4 ANS	370 425,14	33 615,36			3 102,29	0448860
Véhicule	15/07/2018	48 mois	319 604,00	4 ANS	264 266,09	51 908,26			3 196,04	0452140
Véhicule	20/07/2018	48 mois	537 559,00	4 ANS	671 723,84	87 313,74			5 375,99	0454220
Véhicule	20/07/2018	48 mois	537 559,00	4 ANS	671 723,84	87 313,74			5 375,99	0454230
Véhicule	30/11/2018	48 mois	366 670,67	4 ANS	378 091,83	59 464,50			3 666,71	0461390
Véhicule	30/11/2018	48 mois	366 670,67	4 ANS	378 091,83	59 464,50			3 666,71	0461370
Véhicule	30/11/2018	48 mois	366 670,67	4 ANS	378 091,83	59 464,50			3 666,71	0461380
Véhicule	30/11/2018	48 mois	476 649,00	4 ANS	491 495,77	128 833,80			4 766,49	0461430
Véhicule	30/11/2018	48 mois	537 559,00	4 ANS	554 538,60	14 500,42			5 375,99	0461390
Véhicule	10/12/2018	48 mois	319 604,00	4 ANS	320 882,50	94 989,62			3 196,04	0461550
Véhicule	10/12/2018	48 mois	319 604,00	4 ANS	320 882,50	94 989,62			3 196,04	0461480
Véhicule	10/12/2018	48 mois	319 604,00	4 ANS	320 882,50	94 989,62			3 196,04	0461540
Véhicule	15/06/2019	48 mois	273 023,33	4 ANS	279 642,66	88 327,92		36 405,77	2 730,23	0475870
Véhicule	15/06/2019	48 mois	273 023,33	4 ANS	279 642,66	88 327,92		36 405,77	2 730,23	0475880
Véhicule	20/10/2019	48 mois	326 287,34	4 ANS	293 011,48	105 406,84		77 662,39	3 262,87	0479840
Véhicule	20/10/2019	48 mois	326 287,34	4 ANS	293 011,48	105 406,84		77 662,39	3 262,87	0479880
Véhicule	10/11/2019	48 mois	526 051,50	4 ANS	371 060,69	169 877,28		138 837,52	5 260,52	0478390
Véhicule	10/02/2020	48 mois	534 241,50	4 ANS	333 326,90	173 334,64		167 883,14	14 311,05	0488470
Véhicule	05/04/2020	48 mois	326 287,33	4 ANS	326 287,33	105 177,00		105 177,00	3 262,87	0488130
Véhicule	20/10/2020	48 mois	543 515,10	4 ANS	221 070,03	174 821,88		165 922,43	128 927,18	0496400
Véhicule	31/12/2020	48 mois	467 804,00	4 ANS	164 875,43	150 361,80		141 823,50	135 100,94	0498920
Véhicule	15/01/2021	48 mois	407 017,33	4 ANS	132 401,66	130 766,96		122 973,80	137 985,89	0500140
Véhicule	31/08/2021	48 mois	534 241,50	4 ANS	22 262,79	171 228,36		157 731,23	262 555,82	0510910
Véhicule	31/08/2021	48 mois	374 637,33	4 ANS	50 674,32	120 073,92		110 609,17	184 117,43	0510920
Véhicule	31/01/2021	48 mois	374 637,33	4 ANS	50 674,32	120 073,92		110 609,17	184 117,43	0510930
Véhicule	15/09/2021	48 mois	407 017,33	4 ANS	44 004,50	130 405,92		119 788,30	210 182,18	0510940
Véhicule	15/09/2021	48 mois	407 017,33	4 ANS	44 004,50	130 405,92		119 788,30	210 182,18	0510890
Véhicule	20/12/2021	48 mois	138 471,59	4 ANS	3 693,22	44 318,64		40 374,30	81 799,56	0515210
Véhicule	20/12/2021	48 mois	138 471,59	4 ANS	3 693,22	44 318,64		40 374,30	81 799,56	0515220
Véhicule	20/12/2021	48 mois	138 471,59	4 ANS	3 693,22	44 318,64		40 374,30	81 799,56	0515230
Véhicule	20/12/2021	48 mois	138 471,59	4 ANS	3 693,22	44 318,64		40 374,30	81 799,56	0515240
Véhicule	20/12/2021	48 mois	138 471,59	4 ANS	3 693,22	44 318,64		40 374,30	81 799,56	0515250
Véhicule	20/12/2021	48 mois	138 471,59	4 ANS	3 693,22	44 318,64		40 374,30	81 799,56	0515260
Véhicule	20/12/2021	48 mois	138 471,59	4 ANS	3 693,22	44 318,64		40 374,30	81 799,56	0515270
Véhicule	20/12/2021	48 mois	138 471,59	4 ANS	3 693,22	44 318,64		40 374,30	81 799,56	0515280
Véhicule	20/12/2021	48 mois	138 471,59	4 ANS	3 693,22	44 318,64		40 374,30	81 799,56	0515290
Véhicule	20/12/2021	48 mois	138 471,59	4 ANS	3 693,22	44 318,64		40 374,30	81 799,56	0515300
Véhicule	05/05/2022	48 mois	549 991,50	4 ANS	146 689,70	158 847,80		365 559,69	5 499,92	0518630
Véhicule	05/05/2022	48 mois	583 134,01	4 ANS	124 637,48	167 639,62		416 860,27	5 841,24	0521990
Véhicule	29/05/2022	48 mois	363 820,67	4 ANS	77 628,48	104 415,87		259 609,70	3 638,21	0522320
Véhicule	20/06/2022	48 mois	634 175,25	4 ANS	118 399,75	181 432,60		467 957,48	6 341,75	0523820
Véhicule	15/07/2022	48 mois	413 820,67	4 ANS	66 227,77	118 017,13		118 017,13	4 138,21	0524630
Véhicule	10/08/2022	48 mois	589 134,24	4 ANS	78 564,80	167 484,27		463 158,87	5 891,34	0526060
Véhicule	31/07/2022	48 mois	589 134,24	4 ANS	84 277,76	168 014,64		449 032,80	5 891,34	0526070
Véhicule	20/08/2022	48 mois	455 404,00	4 ANS	60 731,00	129 466,29		158 101,60	4 554,04	0526930
Véhicule	20/08/2022	48 mois	455 404,00	4 ANS	60 731,00	129 466,29		158 101,60	4 554,04	0526930
Véhicule	20/08/2022	48 mois	584 658,16	4 ANS	62 374,28	165 687,13		473 832,71	5 846,58	0529470
Véhicule	31/10/2022	48 mois	1 714 798,83	4 ANS	137 047,39	489 860,27		1 429 882,68	17 127,99	0529270
Realisation Cte en main des installation Centre Paris	15/09/2017	60 mois	19 519 481,30	10 ANS	18 256 565,60	2 008 702,40			192 194,81	0426290
			40 950 445,70		28 799 156,03	7 309 090,17		4 063 953,49	7 658 504,64	409 504,46

DETAIL DES POSTES DU C.P.C.

Etat B11

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

POSTE	EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
PRODUITS D'EXPLOITATION		
711	<u>Ventes de marchandises</u>	
	Ventes de marchandises au Maroc	212 844 612,62
	Ventes de marchandises à l'étranger	78 230 043,87
	Reste du poste des ventes de marchandises	78 307,50
712	TOTAL	291 152 963,99
	<u>Ventes des biens et services produits</u>	
	Ventes de biens et services produits au Maroc	20 403 777 091,04
	Ventes de biens et services produits à l'étranger	54 667 777 086,20
	Ventes de services au Maroc	1 522 530 488,62
	Ventes de services à l'étranger	
	Redevances pour brevets, marques, droits.....	
	Reste du poste des ventes et services produits	1 208 647 420,36
	TOTAL	77 802 732 086,22
	<u>Variation des stocks des biens produits</u>	
713	Variation des stocks des biens produits (+-)	185 227 051,08
	Variation des stocks des produits intermédiaires (+-)	237 411 274,21
	Variation des stocks des produits en cours (+-)	-894 538 059,75
	TOTAL	-471 899 734,46
718	<u>Autres produits d'exploitation</u>	
	Jetons de présence reçus	0,00
	Reste du poste (produits divers)	0,00
	TOTAL	0,00
719	<u>Reprises d'exploitation : transferts de charges</u>	
	Reprises	1 894 121 862,64
	Transferts de charges	446 376 174,29
	TOTAL	2 340 498 036,93
738	<u>INTERETS ET AUTRES PRODUITS FINANCIERS</u>	
	Intérêts et produits assimilés	260 148 776,61
	Revenus des créances rattachées à des participations	230 829 952,64
	Produits nets sur cessions de titres et valeurs de placement	76 933 035,50
	Reste du poste intérêts et autres produits financiers	1 384 956,05
	TOTAL	569 296 720,80
	628 450 768,54	569 296 720,80

DETAIL DES POSTES DU C.P.C.

Etat B11 Bis

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

POSTE	EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
611	CHARGES D'EXPLOITATION	
	1 063 803 209,41	444 743 631,48
	99 381 926,26	-110 601 100,75
	Total	334 142 530,73
612	<u>Achats consommés de matières et fournitures</u>	
	45 447 690 147,04	22 614 264 051,89
	-958 679 707,93	-1 210 639 167,80
	2 379 001 263,36	1 849 676 169,26
	86 347 360,42	384 442 839,25
	2 332 060 861,08	2 117 100 215,77
	3 789 325 816,24	2 984 356 828,16
	Total	28 739 200 936,53
613/614	<u>Autres charges externes</u>	
	363 044 219,46	318 302 626,01
	7 309 090,17	24 924 885,77
	1 089 792 900,54	657 567 080,10
	231 361 108,23	179 206 333,05
	13 287 801,58	4 420 649,88
	601 326 680,87	493 236 807,85
	14 573 103,61	21 963 464,50
	5 175 040 810,87	5 430 207 601,88
	99 587 100,75	35 925 289,00
	15 713 013 861,36	6 607 746 628,01
	Total	13 773 501 366,05
617	<u>Charges de personnel</u>	
	7 609 189 203,31	6 890 278 175,61
	1 277 630 016,23	1 295 696 238,12
	1 002 490 591,77	997 507 926,02
	Total	9 183 482 339,75
618	<u>Autres charges d'exploitation</u>	
		10 009,58
	72 000,00	0,00
	Total	10 009,58
638	<u>Autres charges financières</u>	
	75 165,08	0,00
		872 178 551,68
	Total	872 178 551,68
658	<u>AUTRES CHARGES NON COURANTES</u>	
	33 481,56	0,00
		53 457 806,00
	1 938 810,27	10 782 384,00
		-0,02
	940 581 244,56	1 274 468 865,15
	Total	1 338 709 055,13

PASSAGE DU RESULTAT NET COMPTABLE AU RESULTAT NET FISCAL

du 01/01/2022 au 31/12/2022

INTITULES	Montant	Montant
I. RESULTAT COMPTABLE NET IMPOT		
Bénéfice Net	16 841 833 325,65	
Perte net impôt		
II. REINTEGRATIONS FISCALES		
<i>1. Courantes</i>	2 887 755 860,25	
_ Provisions Dépréciation clients.	725 656 275,80	
_ Dotation immob financières	123 304 600,00	
_ Provision Rejets TVA,	10 384 021,60	
_ Dotations non déductibles.	63 025 980,11	
_ Retraitement +V fusion OCP MP (régime transitoire)	645 738 810,07	
_ charges Caisse de retraite et maladie.		
_ Provision allocation départ à la retraite	15 314 768,40	
_ Charges sur exercices antérieurs	15 904 491,46	
_ Amortissement prime de Rembt des obligations	6 494 447,40	
_ Cotisations.	1 055 554 319,35	
_ Ecart de conversion - Passif 2022	226 378 146,06	
<i>2. Non courantes</i>	7 096 237 681,13	
_ IS Maroc	5 672 920 343,00	
_ IS payé en France	25 368 455,78	
_ Contribution sociale	637 083 946,00	
_ Pénalité et amendes	982 063,00	
_ Subventions et dons	664 118 271,04	
_ autres charges non courantes	15 375 375,31	
_ Provision Organismes sociaux	2 389 227,00	
_ Provisions dotation non courante	78 000 000,00	
II. DEDUCTIONS FISCALES		
<i>1. Courantes</i>		1 954 854 052,68
_ Ecart de conversion passif cloture OCP 2021		615 288 450,52
_ Reprise provision TVA		
_ Reprise Provisions Dépréciation clients		377 745 243,70
_ Reprise Provisions immob financières		146 659 985,80
_ Repris Provision allocation départ à la retraite		
_ Revenus des titres de participation		609 608 654,14
_ charegs Caisse de retraite et maladie déjà réintégrées.		205 551 718,52
<i>2. Non Courantes</i>		22 330 458,67
_ Reprise provision		
_ Reprise provision environnement		22 330 458,67
Total	26 825 826 867,04	1 977 184 511,35
IV. RESULTAT BRUT FISCAL		
Bénéfice brut si T1>T2 (A)	24 848 642 355,68	
Déficit brut fiscal si T2>T1 (B)		
V. REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C)		0,00
VI. RESULTAT NET FISCAL		
Bénéfice net fiscal (A - C)	24 848 642 360,00	0,00
ou déficit net fiscal (B)		
VII. CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER.		0,00

Détermination du résultat courant après impôt

I/ DETERMINATION DU RESULTAT	Montant
Résultat courant d'après CPC	22 067 384 886
Réintégrations sur opérations courantes	2 887 755 860
Déductions fiscales sur opérations courantes	1 954 854 053
Résultat courant théoriquement imposable	23 000 286 694
Déductions des déficits fiscaux imputés	
Résultat théoriquement imposable	
Impôt théorique sur résultat courant ou cotisation minimale	5 271 021 702
Résultat courant après impôt	16 796 363 184
II/- INDICATION DU REGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYES PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR LES DISPOSITIONS Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022	

DETAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE

Du 01/01/2022 Au 31/12/2022

NATURE	Solde au début de l'exercice 1	Opérations comptables de l'exercice 2	Déclarations T V A de l'exercice 3	Solde fin d'exercice (1+2-3=4)
A. T.V.A. Facturée	3 482,65	3 052 191 490,84	3 052 190 376,54	4 596,95
- TVA facturée	3 482,65	3 052 191 490,84	3 052 190 376,54	4 596,95
B. T.V.A. Récupérable	684 349 705,30	3 513 727 047,91	3 206 160 130,66	991 916 622,55
- TVA récupérable / FG	406 795 549,68	2 464 858 832,74	2 289 749 910,06	581 904 472,36
- TVA récupérable /IMM	277 554 155,62	1 048 868 215,18	916 410 220,61	410 012 150,19
A - B (- CREDIT TVA) (+TVA DUE)	-684 346 222,65	-461 535 557,08	-153 969 754,13	-991 912 025,60

ETAT DE REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Montant du capital : 8.287.500.000,00

EXERCICE DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

Nom, prénom des principaux associés (1) 1	Adresse 6	NOMBRE DE TITRES		Valeur nominale de chaque action ou part sociale 9	MONTANT DU CAPITAL		
		Exercice précédent 7	Exercice actuel 8		Souscrit 10	Appelé 11	Libéré 12
L'ETAT MAROCAIN		77 999 993	77 999 993	100	7 799 999 300,00	7 799 999 300,00	7 799 999 300,00
La Banque Centrale Populaire	101, Boulevard Zerktouni, Casablanca	84 315	84 315	100	8 431 500,00	8 431 500,00	8 431 500,00
S.A.D.V	Hay Erraha, rue Al Abtal, N° 2-4, Casablanca	729 300	729 300	100	72 930 000,00	72 930 000,00	72 930 000,00
Infra Maroc Capital	37, Bd Abdelatif Benkadour, Casablanca	2 471 130	2 471 130	100	247 113 000,00	247 113 000,00	247 113 000,00
SOCINVEST		681 538	681 538	100	68 153 800,00	68 153 800,00	68 153 800,00
PREV INVEST SA		908 717	908 717	100	90 871 700,00	90 871 700,00	90 871 700,00
M. Mostafa TERRAB	OCP SA - Hay Erraha, rue Al Abtal, N° 2-4, Casablanca	1	1	100	100,00	100,00	100,00
Mme BENALI LEILA	Ministère d'Energie, des Mines et du Développement Durable	1	1	100	100,00	100,00	100,00
Mme FETTAH NADIA	Ministère de l'Economie et des Finances	1	1	100	100,00	100,00	100,00
M. Mohammed Sadiki	Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime	1	1	100	100,00	100,00	100,00
M. MEZZOUR RYAD	Ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Investissement et de l'Economie Numérique	1	1	100	100,00	100,00	100,00
M. Abdelouafi Latif	Ministère de l'Intérieur	1	1	100	100,00	100,00	100,00
M. Nasser Bounta	Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale	1	1	100	100,00	100,00	100,00
		82 875 000	82 875 000		8 287 500 000	8 287 500 000	8 287 500 000

(1) Quant le nombre des associés est inférieur ou égal à 10, l'entreprise doit déclarer tous les participants au capital. Dans les autres cas, il y a lieu de ne mentionner que les 10 principaux associés par ordre d'importance décroissante.

0

ETAT D'AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

Etat C2

EXERCICE DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

	MONTANT		MONTANT
A. ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER		B. AFFECTATION DES RESULTATS	
.Report à nouveau	498 697,84	. Réserve légale	
.Résultats nets des exercices antérieurs en instance d'affectation		. Autres réserves	26 972 000 000,00
.Résultat net de l'exercice	7 646 260 610,83	. Tantièmes	
Autres réserves	27 489 000 000,00	. Dividendes	8 163 187 500,00
.Autres Prélèvements		. Resultat net en instance d'affectation	
		. Report à nouveau	571 808,67
TOTAL A	35 135 759 308,67	TOTAL B	35 135 759 308,67

TOTAL A = TOTAL B

RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTREPRISE AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

NATURE DES INDICATIONS	Exercice N-2	Exercice N-1	Exercice N
- SITUATION NETTE DE L'ENTREPRISE			
CAPITAUX PROPRES PLUS CAPITAUX PROPRES ASSIMILES MOINS IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS	56 162 450 812,19	59 387 728 292,72	69 304 144 234,61
- OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE			
1. CHIFFRE D'AFFAIRES HORS TAXES	51 121 260 213,55	78 093 885 050,21	114 764 618 647,95
2. RESULTAT AVANT IMPOTS	2 224 673 218,42	10 460 706 436,83	22 540 122 124,43
3. IMPOTS SUR LES RESULTATS	1 196 840 339,00	2 814 445 826,00	5 698 288 798,78
4. BENEFICES DISTRIBUES	4 500 112 500,00	5 125 818 750,00	8 163 187 500,00
5. RESULTATS NON DISTRIBUES (MIS EN RESERVES OU EN INSTANCE D'AFFECTATION)			
- RESULTAT PAR TITRE (P/LES SOCIETES PAR ACTIONS ET SARL)			
. RESULTAT NET PAR ACTION OU PART SOCIALE	12,40	92,26	203,22
. BENEFICES DISTRIBUES PAR ACTION OU PART SOCIALE	54,30	61,85	98,50
- PERSONNEL			
. MONTANT DES SALAIRES ET PRIMES BRUTS DE L'EXERCICE	6 213 771 917,78	6 890 278 175,61	7 609 189 203,31
. EFFECTIF MOYEN DES SALARIES EMPLOYES PENDANT L'EXERC.	16 413	16 005	15 732

TABLEAU DES OPERATIONS EN DEVICES COMPTABILISEES PENDANT L'EXERCICE

NATURE	ENTREE CONTRE VALEUR EN DIRHAMS	SORTIE CONTRE VALEUR EN DIRHAMS
FINANCEMENT PERMANENT	5 591 013 988,00	
IMMOBILISATIONS BRUTES		2 561 555 912,27
RENTREES SUR IMMOBILISATIONS		
REMBOURSEMENT DES DETTES DE FINANCEMENT		1 278 614 293,63
PRODUITS	78 054 306 797,81	
CHARGES		51 968 934 650,30
TOTAL DES ENTREES	83 645 320 785,81	
TOTAL DES SORTIES		55 809 104 856,20
BALANCE DEVICES		27 836 215 929,61
TOTAL	83 645 320 785,81	83 645 320 785,81

DECLARATION DES HONORAIRES DES CONTROLEURS DES COMPTES EXERCICE 2022

En MAD	ERNST AND YOUNG		DELOITTE	
	2021	2022	2021	2022
commissariat aux comptes, certifications, examen des comptes individuels et consolidés	1 778 781	1 750 000	1 718 781	1 731 281
<i>OCP SA</i>				
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissariat aux comptes	700 000	200 000		
<i>OCP SA</i>				
autres prestations	7 094 000	1 262 599	3 900 000	
<i>OCP SA</i>				
Total	9 572 781	3 212 599	5 618 781	1 731 281

**RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE**
Exercice clos au 31 décembre 2022



SOMMAIRE

1. Contexte de l'activité.....	03
2. Activité durant l'année 2022.....	07
3. Résultats de l'exercice 2022 d'OCP S.A.....	11





CONTEXTE DE L'ACTIVITE

SYNTHÈSE DE LA SITUATION DU MARCHÉ DE LA ROCHE

POUR 2022 (*)



Le marché de la roche en 2022 a connu une baisse estimée à 13% par rapport à 2021 en raison de plusieurs conjonctures et événements qu'ont connu les différentes régions dans le monde. Dans un premier lieu, la guerre Russo-Ukrainienne avait un impact lourd sur la demande en Europe en imposant des sanctions et en limitant l'offre de gaz, ce qui a conduit à une augmentation du prix de l'Ammoniac et par conséquent, a causé des perturbations importantes au niveau de la production dans plusieurs unités en Europe.

Par ailleurs, la demande en engrais en Inde s'est maintenue à un niveau ferme, ce qui a soutenu la demande de roche dans la région, notamment via la promotion de la consommation du SSP (super phosphate simple) par le gouvernement indien.

Quant aux Amériques, la demande a légèrement reculé en 2022 étant tirée vers le bas par le Mexique (fort producteur d'engrais et consommateur de roche) qui a été, entre autres, impacté par la baisse de la demande en engrais aux Etats-Unis.

Les prix de la roche ont suivi une tendance haussière, menée essentiellement par OCP depuis fin 2021. Au niveau des publications, le prix FOB Rock Morocco (68%-72% BPL) passe de 136 \$/T en 2021 à 277 \$/T en 2022.

BAISSE DE LA DEMANDE EN EUROPE PARTIELLEMENT COMPENSÉE PAR L'ASIE.

- **Inde** : Les imports de roche en 2022 se sont stabilisés à 9,1 MT. La demande en roche a été soutenue en 2022 notamment par des prix d'engrais très élevés pendant les fortes saisons, à savoir en Q2 et Q3. Par ailleurs, le gouvernement a fortement parié sur sa communication pour une plus forte consommation du SSP. Notons que la demande du SSP est totalement fournie en local.
- **Amérique Latine** : Les imports de roche en Amérique latine se sont établis à 3,7 MT en 2022 contre 3,9 MT en 2021. Cette baisse provient principalement du Mexique, plus précisément de l'acteur Fertinal qui avait un stock élevé à fin 2021. Par ailleurs, cet acteur a accusé un arrêt de ses unités d'acide sulfurique en Q3. Du côté de la demande, les Etats-Unis (principal client de Fertinal depuis l'application des CounterVailing Duty "CVD") a vu sa demande baisser en 2022, impactant ainsi la production des engrais par ledit acteur. L'import du reste des pays de la région est resté stable.
- **Europe** : L'année 2022 a été marquée par une forte baisse de la demande en Europe, estimée à -30% en comparaison avec 2021. Cette baisse est principalement liée aux sanctions à l'encontre des producteurs et exportateurs russes, ainsi que l'ensemble de leurs unités en Europe (Lifosa en Lituanie, qui est le premier importateur de roche en Europe, et Eurochem en Belgique). La destruction de la demande était également due à la hausse significative du prix du gaz (+150% par rapport à 2021) et l'Ammoniac (+142% par rapport à 2021), ce qui a poussé quelques unités à réduire leurs taux de production (Norvège, Pologne et Biélorussie) ou arrêter complètement jusqu'à nouvel ordre (Roumanie).

L'IMAGE DE L'OFFRE EN 2022 A ÉTÉ MARQUÉE PAR LA BAISSSE DES PARTS DE MARCHÉ D'OCP ET DE LA RUSSIE

- **Russie** : Les exports russes ont chuté de presque 48% en 2022 par rapport à 2021, en raison des sanctions et restrictions imposées par l'Union Européenne suite à la guerre Russo-Ukrainienne.
- **Algérie, Egypte et Syrie** : En 2022, la réduction de la part de marché d'OCP a ouvert l'opportunité à d'autres producteurs de roche comme l'Egypte, la Syrie et l'Algérie pour combler l'écart restant au niveau de la demande. En effet, une hausse des livraisons de roche est constatée principalement vers l'Europe, l'Inde et le Brésil.
- **Jordanie**: Les exports de la Jordanie ont augmenté de 30% en 2022, Jordan Phosphate Mines Co (JPMC) étant le seul et unique producteur de roche dans le pays. Ce niveau d'export s'explique essentiellement par l'augmentation de la part de marché de la Jordanie chez son principal client en Inde "Indian Farmers Fertiliser Cooperative" (IFFCO). Par ailleurs, la Jordanie a fortement profité de la hausse des prix de la roche adoptée par les concurrents pour tenir une posture agressive et s'accaparer plus de parts de marché notamment en Asie. En Europe, l'absence de la Russie a fait gagner audit fournisseur 100 KT de volume en 2022.
- **Afrique du Sud**: L'Afrique du Sud a vu ses volumes à l'export se stabiliser autour de 0,7 MT, avec pour principales régions l'Europe et l'Asie (Océanie essentiellement). Foskor est, jusqu'en 2022, le seul exportateur de roche qui a réussi à se placer confortablement auprès des clients historiques d'OCP en Océanie.

(*) : Les données de ce document sont issues des statistiques officielles trimestrielles éditées par l'IFA et GTIS. A l'heure de préparation du présent document, seules celles des 3 premiers trimestres de 2022 étaient disponibles.

SYNTHÈSE DE LA SITUATION DU MARCHÉ DES ENGRAIS POUR 2022 (*) (1/2)



L'année 2022 a été marquée par la crise Ukrainienne qui a fortement impacté les cours des matières premières eu égard à l'importance stratégique de la Russie et de l'Ukraine dans le commerce mondial. Cette crise a alimenté des craintes légitimes de disponibilité d'engrais dans le marché, d'autant plus qu'elle est arrivée à un moment de tension important au niveau de l'industrie des engrais phosphatés, marqué à la fois par une reprise importante de la demande post-Covid et un choc massif de l'offre provenant de la Chine dû à la réduction des volumes d'engrais exportés annoncée en septembre 2021. Ce contexte particulier a poussé en quelques semaines les niveaux de prix au plus haut depuis le Fly-up de 2008.

Dans un second temps, les craintes sur la disponibilité du produit se sont dissipées grâce à une forte réorientation des volumes russes notamment au profit de l'Inde et du Brésil. Les conditions météorologiques particulièrement défavorables, couplées à la rationalisation de la consommation des engrais compte tenu de leur prix élevés, ont impliqué une réduction très importante de la demande mondiale et ont mis une pression importante sur la trajectoire des prix pour un retour progressif vers des prix normatifs. La transition s'étale sur plusieurs mois en considérant la réduction du supply chinois et l'agilité des fournisseurs qui ont répondu aux différentes demandes eu égard à leur saisonnalité et aux situations de stocks.

Comme ce fut le cas pour plusieurs commodités, le début de l'année 2022 a été définitivement marqué par la crise Ukrainienne impactant l'ensemble de la chaîne de valeur agricole : matières premières, engrais, produits agricoles et fret maritime.

La volonté de certains marchés de sécuriser l'accès aux engrais, ingrédient majeur dans la sécurité alimentaire, a induit une pression importante sur les prix ayant débouché en quelques semaines à des niveaux comparables à ceux connus lors du Fly-up de 2008.

La hausse record et soudaine des prix a induit une rationalisation de la demande des fermiers qui se sont retrouvés, malgré des niveaux de prix des produits agricoles particulièrement favorables, en face de valeurs d'intrants qui ont quadruplé sur 24 mois.

L'impact du retrait de la demande sur fond d'« abordabilité » détériorée a été amplifié par des conditions climatiques principalement défavorables, d'abord pour les Etats Unis et l'Europe puis au Pakistan et en Australie ayant connu des inondations. Ceci a induit une forte contraction de la demande sur plusieurs régions, qui a généré une pression importante sur les niveaux de prix records pour

un retour progressif aux niveaux observés en Q4 2021.

Contrairement aux autres, le marché indien a été notamment dynamique à travers des niveaux d'activité représentant des pics sur certaines périodes et avec des importations de DAP en augmentation de 2,1 MT (+45%). Ceci est dû à une consommation locale protégée par les subventions du gouvernement indien face à la hausse record des prix sur les marchés internationaux et au niveau du stock d'engrais particulièrement faible en début d'exercice, limitant drastiquement les marges de manœuvre d'importation du pays.

Le Groupe OCP a privilégié un pilotage des décisions par la valeur en s'appuyant sur son réseau et son agilité commerciale et sa flexibilité industrielle permettant l'ajustement et la réallocation dynamique et continue de sa production vers les bassins porteurs de la demande.

(*) : Les données de ce document sont issues des statistiques officielles trimestrielles éditées par l'IFA et GTIS. A l'heure de préparation du présent document, seules celles des 3 premiers trimestres de 2022 étaient disponibles.

SYNTHÈSE DE LA SITUATION DU MARCHÉ DES ENGRAIS POUR 2022 (*) (2/2)



LA DEMANDE : Avec des prix élevés combinés à des conditions météorologiques défavorables dans certaines régions, la demande mondiale a subi une baisse estimée à près de 10%. Les importations ont alors suivi la même tendance notamment aux Amériques et en Europe. L'Afrique et l'Inde ont connu un développement différent.

- **Inde :** La demande d'import indienne a rebondi après avoir connu une chute considérable en 2021. En effet, le pays a commencé l'année 2022 avec des stocks relativement bas (1,27 MT de DAP et de 1,84 MT de NPK), ce qui a poussé pour plus d'imports (DAP à 6,8 MT en 2022, soit +47% par rapport à 2021).
- **Etats-Unis :** En plus des prix extrêmement élevés des engrais, les Etats-Unis ont connu des conditions climatiques défavorables, notamment dans la saison du printemps. Ceci a été reflété sur les imports qui ont baissé de plus de la moitié dans le premier semestre 2022. Avec des prix plus abordables, le deuxième semestre de l'année était meilleur mais insuffisant pour compenser la baisse. Au total, les importations du DAP/MAP/NP/TSP ont baissé de 48% pour atteindre 1,7 MT en 2022.
- **Brésil :** Les importations brésiliennes ont été relativement normales au premier semestre 2022, avec notamment un achat en panique en Q1/Q2 malgré les stocks déjà élevés et une redirection des volumes russes vers ce marché suite aux sanctions internationales contre la Russie. Ainsi, le prix des engrais au Brésil est passé du plus élevé au premier semestre au plus bas mondialement à la fin de l'année. Au final, l'année 2022 a été une année fortement baissière en termes d'importations (soit 7,9 MT ou -23% par rapport à 2021). A noter qu'en fin d'année, et après 7 mois de baisse de prix, ces derniers ont entamé une légère reprise à partir de décembre.
- **Europe :** les conditions météorologiques défavorables à la consommation d'engrais et la persistance des prix élevés de ces derniers ont eu pour conséquence un ralentissement de la demande d'imports. Globalement, le marché a été fortement baissier (baisse estimée à 51%, soit 1,7 MT de DAP/MAP par rapport à 2021).
- **Afrique :** Les importations DAP-MAP-NPS-TSP-NPK en Afrique ont atteint 3,65 MT contre 3,34 MT en 2021, soit une hausse de 9,3%. Après une première partie de l'année où les imports étaient assez faibles, le Relief Program d'OCP a fortement participé à maintenir cette demande.

L'OFFRE : en baisse à cause de la continuité des restrictions sur les exports chinois tout au long de l'année et des perturbations de production liées aux défauts techniques et phénomènes naturels.

- **Chine :** les exportations chinoises d'engrais ont fortement baissé durant 2022 pour atteindre 7,1 MT, soit une baisse de 43%. Ceci est dû à la continuité des restrictions à l'export imposées par le gouvernement chinois à partir d'octobre 2021 et maintenues pendant 2022. Cette politique de restriction a poussé les taux d'utilisation des unités de production au dessous des 40% par moments.
- **Amérique du Nord :** l'année 2021 a été marquée par des défauts techniques et des perturbations de production dues au passage du cyclone "Ida". En 2022, au lieu d'une reprise attendue de Mosaic, la production est restée à un niveau bas (taux d'utilisation <75%) . Aussi, au 4^{ème} trimestre, le cyclone "Ian" a forcé un arrêt des opérations en Floride lorsqu'il a endommagé les installations d'extraction et de traitement des phosphates ainsi que les liaisons ferroviaires et portuaires. Ceci a causé une stagnation de la production à 8,9 MT DAP/MAP/NP. D'autre part, vu la baisse de la consommation locale, les exports de MAP/DAP/NPS ont fortement augmenté pour atteindre 5,1 MT destinés principalement au Canada et à l'Amérique Latine, soit + 23% par rapport à 2021.
- **Arabie Saoudite :** Les exportations saoudiennes en DAP/MAP/NP/NPS ont augmenté en 2022 à ~5,2 MT (Contre 4,7 MT en 2021, soit environ +10,6%). La production saoudienne en 2021 a été gênée par des difficultés techniques rencontrées à l'usine MPC de Ma'aden.
- **Russie :** Les exportations russes de DAP/MAP ont légèrement augmenté de 6% par rapport à 2021, soit 4,9 MT. Les sanctions n'ont pas impacté les volumes d'export russe qui ont été redirigés de l'Europe vers les marchés d'Amérique latine et d'Asie.
- **OCP :** Dans ce contexte international, les exportations d'engrais DAP/MAP/NP/NPS/TSP ont connu une baisse de ~8,7%, totalisant près de 8,63 MT en 2022.

(*) : Les données de ce document sont issues des statistiques officielles trimestrielles éditées par l'IFA et GTIS. A l'heure de préparation du présent document, seules celles des 3 premiers trimestres de 2022 étaient disponibles.



ACTIVITÉ DURANT L'ANNÉE 2022

ACTIVITÉ DURANT L'ANNÉE 2022 (1/3)

MARCHÉ DES PHOSPHATES ET SES DÉRIVÉS



En 2022, OCP a su tirer profit du contexte marché très serré avec des niveaux de prix records à la fin du 1^{er} semestre.

Le Groupe a ainsi pu augmenter ses marges à l'export de 11% et ce, malgré un recul des volumes exportés dans un contexte de forte rétraction de la demande et de hausse soutenue des prix des matières premières.

Phosphate : OCP a réalisé 19% de part de marché en 2022 (par rapport à 33% sur la période janvier - septembre 2021).

- Les exportations mondiales du phosphate brut sur la période janvier – septembre 2022 ont enregistré une baisse de 3% par rapport à la même période en 2021 : 21,8 MT en 2022 contre 22,3 MT en 2021.
- Les exportations du phosphate brut du groupe OCP sur l'année 2022 ont connu une baisse de 47%, en passant de 9,9 MT en 2020 à 5,2 MT en 2021
- **Acide** : OCP demeure le premier exportateur d'acide phosphorique. la part de marché du groupe a baissé à 35% en janvier-septembre 2022 comparé à 54% sur la même période 2021.
- Les exportations mondiales d'acide ont connu une stabilité en janvier–septembre 2022 par rapport à la même période en 2021
- Les exportations d'OCP ont connu une baisse de 33% passant de 2 MT P₂O₅ en 2021 à 1,3 MT P₂O₅ en 2022 reflétant un changement de cap sur le marché indien privilégiant une offre en produits finis afin de renforcer le poids du Maroc sur la destination et de préparer progressivement les besoins d'Acide Phosphorique pour les nouvelles unités de production d'engrais.

- **Engrais** : Malgré une baisse des exportations des engrais, OCP a devancé la Chine en passant à la première place pour être le premier exportateur d'engrais avec 26% de part de marché mondial d'engrais.
- Les exportations mondiales des engrais ont baissé de 17% en janvier–septembre 2022 par rapport à la même période en 2021, avec une hausse de la demande d'import en Inde et une réduction de la demande aux Amériques et en Europe
- Les exportations d'engrais sont en baisse de 13% avec un volume réalisé en 2022 de 9,3 MT vs 10,6 MT en 2021 (sur fond de rétraction du marché dans sa globalité).
- Le Groupe a privilégié un pilotage de performance centré autour de l'optimisation de la valeur des produits vendus en orientant de façon agile son outil industriel vers la configuration adaptée aux divers contextes qu'a connu l'année (e.g. forte demande indienne ou brésilienne sur certaines périodes de l'année, optimisation du portefeuille produits et limitation de la consommation d'Ammoniac à l'aube de la crise ukrainienne, etc.)
- Les importations du marché africain ont augmenté de 9% en 2022 avec 3,65 MT (par rapport à 3,34 MT sur 2021).
- OCP a pu accroître sa part de marché sur le continent africain grâce au renforcement de sa stratégie africaine.

MARCHÉ DES MATIÈRES PREMIÈRES EN 2022



Le prix du soufre a été marqué par une grande volatilité en 2022. Suite au conflit Russie-Ukraine et à la baisse de production au Moyen-Orient, le prix a connu une tendance ascendante de \$303/T FOB Moyen-Orient au début de l'année pour atteindre le prix record de \$485/T FOB en juin. Cette tendance a ensuite connu un effondrement du prix à \$72/T FOB en raison de la destruction de la demande et de l'amélioration de l'offre au Moyen Orient et en Amérique du Nord. Une correction des prix à la hausse s'en est suivie durant la période Septembre-Novembre avec un niveau de prix de \$185/T FOB en réponse à la demande saisonnière en Asie. Le marché du soufre a cependant clôturé l'année 2022 sur une note baissière avec un prix de \$160/T FOB.

Le prix de l'Ammoniac a également fluctué durant 2022 et a atteint des niveaux hauts de l'ordre de \$1500/T FOB Caribbean au deuxième trimestre suite au conflit Russie-Ukraine. Les nouvelles capacités de production au Moyen-Orient et la faible demande en Chine ont permis un réajustement des prix à un niveau de \$927/T FOB en juin-juillet. Cependant, l'augmentation du prix du gaz et son impact sur la baisse de production en Europe a entraîné une hausse des prix durant la période août-octobre autour de \$1190/T FOB. Néanmoins, la faible demande des producteurs d'engrais et des industriels a permis de finir l'année sur une tendance baissière avec un niveau de prix de \$955/T FOB.

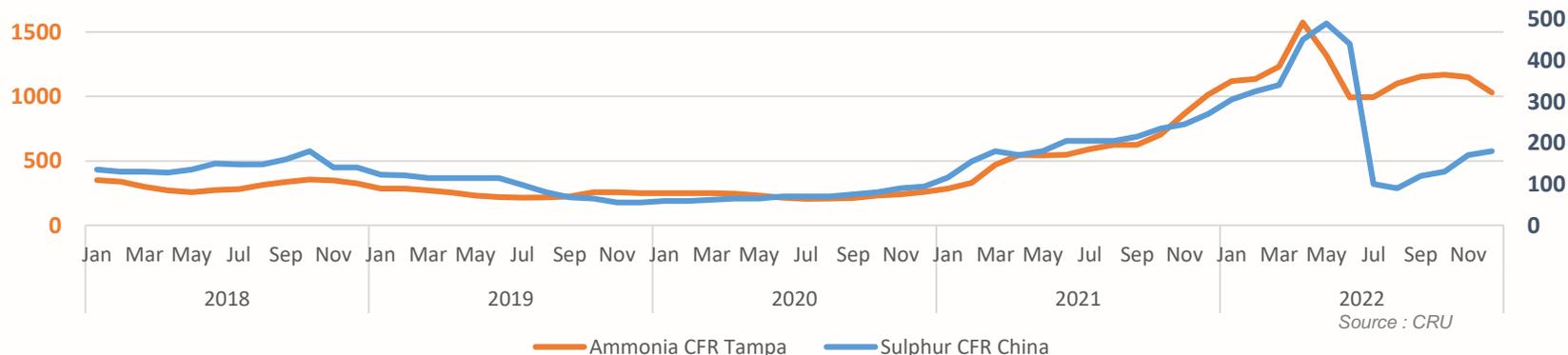
Malgré les conditions du marché impactées par le conflit Russie-Ukraine et la volatilité des prix, OCP a pu réaliser un sourcing compétitif durant cette période :

- Soufre : Importation de ~ 6,2 MT à 297 * \$/T CFR en 2022 (VS à 303 \$/T CFR China), contre 6,8 MT à 179 \$/T CFR à fin 2021 ;
- Ammoniac : Importation de 1,84 MT à 1120 * \$/T CFR en 2022 (VS à 1162 \$/T CFR TAMPA), contre 1,7 MT à 474 \$/T CFR à fin 2021.

Ammoniaque
(en \$/Tonne)

RIX DES MATIÈRES PREMIÈRES EN 2022

Soufre
(en \$/Tonne)



* Prix correspondant aux volumes déchargés aux ports marocains durant l'année calendaire

ACTIVITÉ DURANT L'ANNÉE 2022 (3/3)

ACTIVITÉS D'EXTRACTION ET PRODUCTION



ROCHE

ACTIVITÉ EXTRACTION

- L'année 2022 a été marquée par une performance soutenue en termes de reprise des stocks miniers sur terrain naturel. Au total, le niveau de la reprise a atteint plus de 8,5 MTSM et a contribué à hauteur de 28% aux expéditions de la roche. Cette performance témoigne de la flexibilité opérationnelle dont ont fait part les sites miniers. La production de la roche en 2022 est de 23,7 MTSM Vs 24,5 MTSM en 2021

PRODUCTION MARCHANDE

- La production marchande de phosphate est passée de 38,1 MT en 2021 à 30,5 MT en 2022, soit une réduction de 20%. La tendance baissière sur la période reflète l'adaptation de l'activité minière à la conjoncture marquée par une contraction de la demande pour la production minière et chimique

LIVRAISONS LOCALES

- Les livraisons locales aux industries de transformation du Groupe OCP, s'élèvent à 24,5 MTSM en 2022 contre 27,2 MTSM en 2021, soit une baisse de 9,9 %.

ACIDE PHOSPHORIQUE

- Le groupe a su préserver ses acquis en capitalisant sur ses capacités de production d'Acide Phosphorique tout en la conjuguant avec le contexte baissier de la demande.
- Les ventes à l'export de l'Acide Phosphorique sont de 1,3 MT (P₂O₅ inc APP) en 2022 contre 2 MT en 2021 soit une diminution 33%, pour ce qui est des ventes totales de l'acide hors Acide Phosphorique Purifié (APP) ont enregistré une diminution de 30% par rapport à 2021.

ENGRAIS & FEEDS

- La production est restée sensiblement au même niveau malgré une légère baisse en volume absolu de 390 KT P₂O₅, mais toujours adaptée à la demande. Le volume produit d'engrais DAP a notamment augmenté de +1 MT P₂O₅ sur la période.
- Les ventes globales des engrais ont enregistré une baisse de 11%. Celles à l'export sont passées de 10,6 MT en 2021 à 9,3 MT en 2022, soit une réduction de 13%.



**RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2022
D'OCP S.A**



CHIFFRE D'AFFAIRES

- Le chiffre d'affaires correspond pour 27.355 MMAD aux ventes de l'activité roche et pour 67.405 MMAD aux ventes de l'activité chimie. Par ailleurs, les ventes du soufre et de l'ammoniac représentent 13.544 MMAD et le fret facturé s'élève à 2.832 MMAD.
- Ces ventes sont réparties comme suit :

Activité Mine	Quantité en KTonnes	Montant en MMAD	Prix moyen de vente en MAD
Export	4 151	9 787	2 358
Local	8 248	17 569	2 130
Total	12 399	27 355	
Activité Chimie	Quantité en KTonnes	Montant en MMAD	Prix moyen de vente en MAD
Acides	780	12 413	15 914
Engrais	7 038	54 993	7 814
Total	7 818	67 405	



CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation se présentent de la manière suivante :

Charges d'exploitation en MAD	
Achats revendus de marchandises	1 163 185 135,67
Achats consommés de matières et fournitures	53 075 745 740,21
Autres charges externes	23 308 336 677,44
Impôts et taxes	201 116 577,80
Charges de personnel	9 889 309 811,31
Autres charges d'exploitation	72 000
Dotations d'exploitation	11 045 946 483,18
Total	98 683 712 425,61

- Les achats consommés de matières et de fournitures correspondent principalement aux consommations de matières premières pour l'activité chimique (soufre, ammoniac, acide sulfurique ...), de consommations énergétiques (mazout et gaz de chauffe, coke de pétrole, pièces de rechange, énergie électrique, gasoil, explosifs,...), de prestations de services et autres matières et fournitures consommables.
- Les autres charges externes sont composées essentiellement des charges de transport (ONCF, camions, fret sur ventes et transport de personnel), des honoraires de consulting, des cotisations et dons octroyés, des frais d'entretien et réparation et de la facturation du personnel externe.
- Les impôts et taxes comprennent essentiellement la taxe minière (3 MAD/tonne extraite) et les taxes locales (professionnelle et des services communaux).
- Les charges de personnel regroupent principalement les salaires, les indemnités et les primes accordées ainsi que les charges sociales y afférentes.

RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2022 D'OCP S.A



LES DOTATIONS D'EXPLOITATION sont détaillées comme suit :

Dotations d'exploitation en MAD	
Dotations d'exploitations aux amortissements	8 464 132 627,77
Dotations d'exploitation aux provisions pour risques et charges momentanés	10 384 021,60
Dotations d'exploitation aux provisions pour dépréciation des stocks	1 845 773 558,01
Dotations d'exploitation aux provisions pour dépréciation créances de l'actif circulant	725 656 275,80
Total	11 045 946 483,18

LE RÉSULTAT FINANCIER se présente comme suit :

Résultat financier en MAD	
Produits des titres de participation	609 608 654,14
Gains de change	3 050 436 889,08
Intérêts et autres produits financiers	628 450 768,54
Reprises financières, transferts de charges	854 936 817,18
Total produits financiers	5 143 433 128,94
Charges d'intérêts	2 818 633 866,82
Pertes de change	2 351 404 882,64
Autres charges financières	75 165,08
Dotations financières	2 024 845 284,07
Total charges financières	7 194 959 198,61
Résultat financier	-2 051 526 069,67



INTÉRÊTS ET AUTRES PRODUITS FINANCIERS

- Les produits des titres de participation correspondent aux dividendes versés par JFC V pour 242 842 364,14 MAD, par PMP pour 250 000 000,00 MAD et par IMACID pour 116 766 290,00 MAD.
- Les intérêts et autres produits financiers comprennent les éléments suivants :

Intérêts et autres produits financiers en MAD	
Intérêts et autres produits assimilés (DAT et autres intérêts financiers)	314 036 398,84
Revenus des créances rattachées à des participations	212 864 117,34
Produits nets sur cessions de titres et valeurs de placement	68 889 933,04
Revenus des créances de l'actif circulant	31 364 799,75
Autres produits financiers	1 295 519,57
Total	628 450 768,54

Quant aux **charges d'intérêts**, celles-ci se décomposent comme suit :

Charges d'intérêts en MAD	
Intérêts sur dettes extérieures	2 022 520 473,91
Intérêts sur dettes locales	589 442 124,59
Autres	206 671 268,32
Total	2 818 633 866,82

RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2022 D'OCP S.A



COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES

Le résultat net de l'exercice 2022 s'élève à 16 841 833 325,65 MAD. Celui-ci se décline comme suit :

Montants en MAD	
Résultat d'exploitation	24 118 910 956,08
Résultat financier	-2 051 526 069,67
Résultat non courant	472 737 238,02
Résultat avant impôts	22 540 122 124,43
Impôts sur les résultats	5 698 288 798,78
Résultat net	16 841 833 325,65

RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2022 D'OCP S.A



ANALYSE DES COMPTES DE BILAN

Au 31 décembre 2022, les masses de bilan se présentent ainsi :

Synthèse des masses du bilan en MAD	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Financement permanent	147 034 673 178,02	126 215 063 001,30	20 819 610 176,72
Actif immobilisé	107 383 392 360,31	97 620 599 899,16	9 762 792 461,15
Fonds de roulement	39 651 280 817,71	28 594 463 102,14	11 056 817 715,57
Actif circulant	70 673 551 165,06	54 444 830 705,84	16 228 720 459,22
Dettes circulantes	43 455 580 605,66	33 428 088 190,40	10 027 492 415,26
Besoin en fonds de roulement	27 217 970 559,39	21 016 742 515,44	6 201 228 043,95
Trésorerie *	12 433 310 258,32	7 577 720 586,70	4 855 589 671,62
* dont titres et valeurs de placements	7 807 054 342,15	5 184 701 045,18	2 622 353 296,97



FONDS DE ROULEMENT

Les principaux événements qui ont impacté le fonds de roulement durant l'exercice 2022 sont :

Au niveau des capitaux propres :

Hausse des capitaux propres en 2022 expliquée par l'effet compensé entre le résultat net de l'exercice 2022 de 16.842 MMAD et la distribution de dividendes nets pour 8.2 Mds MAD.

Au niveau des dettes de financement:

- Octroi d'emprunts pour 10,6 Mds MAD.
- Remboursements d'emprunts pour 3,1 Mds MAD.
- Effet parité négatif de 4,6 Mds MAD.

Au niveau des provisions long terme :

- Baisse de l'engagement de retraite pour 352 MMAD.
- Baisse de l'engagement AFDR (Allocation forfaitaire de départ à la retraite) pour 393 MMAD suite au paiement partiel des droits acquis à fin décembre 2022 pour 409 MMAD.
- Baisse de la provision pour réhabilitation des sites miniers pour 22 MMAD suite à l'actualisation des coûts d'aménagement et de plantation estimés sur la base des derniers marchés conclus et des taux d'actualisation appliqués.
- Hausse de la provision pour divers risques pour 127 MMAD expliquée principalement par la provision fiscale de 78 MMAD, la mise à jour de la provision Samsung pour 59 MMAD, compensé par la reprise sur provision juridique pour 9,6 MMAD.

Au niveau des investissements :

- Hausse des investissements pour 10,6 Mds MAD compensés par les amortissements de la période pour 8,5 Mds MAD ainsi que les cessions pour un total de 1,9 Mds MAD.
- Baisse des créances immobilisées de 861 MMAD suite principalement au reclassement de la créance endowment en actif circulant pour 897 MMAD.
- Hausse de l'écart de conversion actif sur les dettes de financement pour 4,1 Mds MAD.

Au niveau des titres de participation :

Hausse des titres de participations de 6,3 Mds MAD expliquée par les effets compensés ci-après:

- Augmentation du capital de la filiale hôtelière OCP Hospitality pour 1,46 milliards de MAD libérée à hauteur de 1,18 milliards de MAD ramenant son capital à 3,2 milliards de MAD.
- Augmentation de capital d'OCP INTERNATIONAL COOPERATIVE UA pour 577 MMAD (55 M€) destinée principalement à financer le fonds de Corporate Venture Capital (CVC) aux USA.
- Augmentation de la participation de OCP Fertinagro Advanced Solutions (OFAS) de 175 MMAD avec la libération de 60,35 MMAD du capital initial et l'augmentation du Capital de 114,2 MMAD.
- Création de OCP Green Water et OCP Green Energy avec un capital de 1 milliard de MAD et 0,375 milliard de MAD respectivement, libérés à hauteur du 1/4 au 31 décembre 2022;
- Cession de 95% des titres de OCPISAS au profit de UM6P France, soit une baisse des titres de (343 MMAD)
- Cession de 50% des titres de JFC III au profit de KAES PHOSPHATE HOLDINGS LLC, soit une baisse des titres de (500 MMAD)
- Création de NUTRICROPS dont le capital s'élève à 13,8 milliards de MAD avec transfert des titres des JFCs pour 8,9 milliards de MAD et transfert du Compte Courant Associés de JFC 1 et 2 pour 4,9 milliards de MAD.

BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (hors titres et valeurs de placements)

Hausse du besoin en fonds de roulement entre 2021 et 2022 suite principalement à :

- Hausse des dettes fournisseurs de 3,1 Mds MAD
- Hausse des clients créditeurs de 5,2 Mds MAD
- Hausse de la dette sur impôt sur les sociétés (IS) de 2,2 Mds MAD
- Hausse des stocks de 5,8 Mds MAD
- Baisse des autres créances et dettes circulantes de 2,1 Mds MAD
- Hausse du crédit de TVA de 242 MMAD
- Hausse des créances clients et fournisseurs débiteurs pour 12,8 Mds MAD

TRÉSORERIE (y compris titres et valeurs de placements)

La trésorerie nette s'établit à 12,4 Mds MAD à fin 2022 contre 7,6 Mds MAD à fin 2021, soit une hausse de 4,8 Mds MAD, expliquée par la hausse des valeurs mobilières de placement (DAT et OPCVM) pour 2,6 Mds MAD et la trésorerie pour 2,2 Mds MAD.

Fiche Synthétique sur les Instruments et Méthodes du Contrôle de Gestion

I- Dispositif de pilotage du Groupe OCP

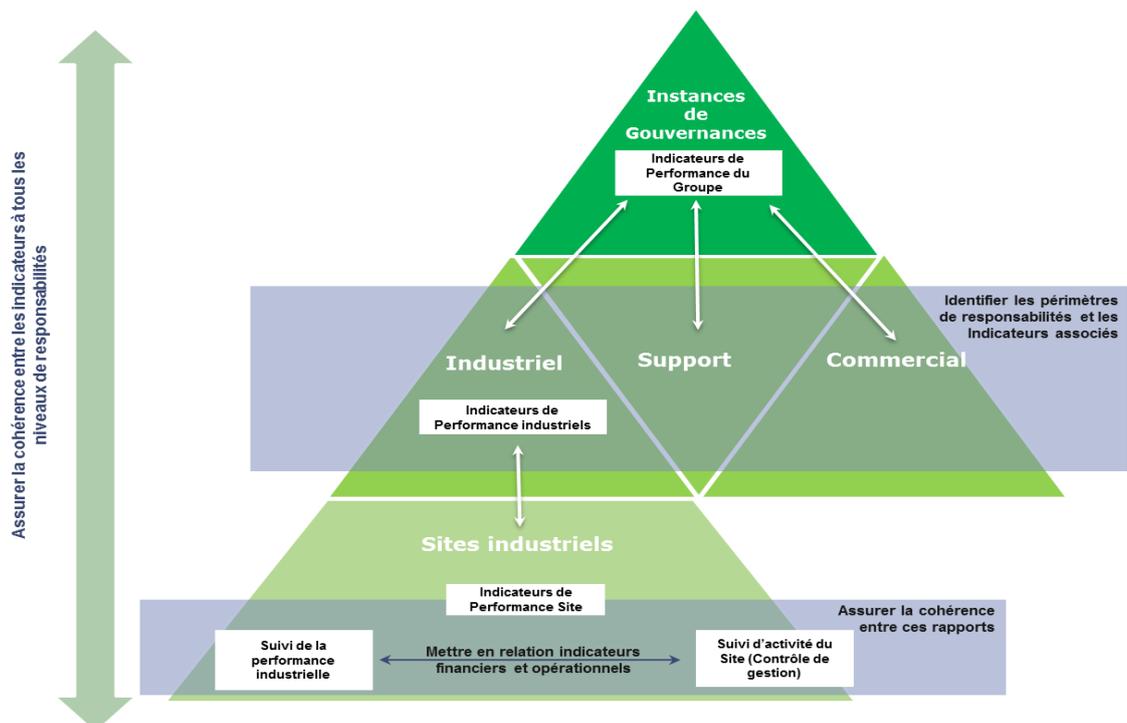
Le modèle de pilotage du Groupe OCP s'appuie sur le découpage suivant :

- Le périmètre CBM (Core Business Maroc – OCP S.A., JV's et JFC's), considéré dans sa globalité, est un centre de Profit, dont le Chiffre d'Affaires est sous la responsabilité de la Direction Exécutive Commerciale.
- Le Groupe est structuré en Centres de Responsabilité, dont l'objectif financier est la maîtrise de leurs budgets de fonctionnement.

1- Principes de pilotage

- L'objectif est de définir des périmètres de responsabilités obéissant à une logique business/économique ;
- Les objectifs et indicateurs de performance associés doivent refléter les leviers maîtrisables par le Top Management et les directeurs Exécutifs et de sites ;
- Le dispositif de pilotage doit s'appuyer sur un langage commun d'indicateurs dont la définition est partagée par tous ;
- Le Contrôle de gestion est le garant de la cohérence des indicateurs qu'ils soient diffusés au niveau Site, opérations industrielles ou Supports et aux Comités de Gouvernance ;

Le schéma ci-dessous récapitule l'organisation du dispositif de pilotage :



2- Cycles de gestion du Groupe :

Les différents cycles de gestion sont présentés dans le schéma ci-dessous, il s'agit de deux macros processus à savoir les prévisions et les réalisations.



2.1- Le cycle prévisionnel :

▪ Le Business Plan du Groupe :

Le Business Plan du Groupe a pour vocation de matérialiser et de chiffrer les grandes orientations stratégiques du Groupe, et les programmes d'investissements les accompagnant, sur un horizon pluriannuel.

▪ Le Budget :

Le Budget correspond à la première année du Business Plan. Il est la référence annuelle d'objectifs de résultat fixé par le Groupe, et est construit avec le niveau de détail nécessaire et suffisant, qui permettra une comparaison du réalisé la plus pertinente possible. Il détaille les objectifs de chaque responsable budgétaire.

Le processus d'élaboration budgétaire vise donc :

- Le cadrage de l'exercice budgétaire du Groupe OCP ;
- L'élaboration du budget du Groupe au niveau de granularité requis ;
- L'approbation du budget par le Conseil d'Administration ;
- La communication du budget à toutes les parties prenantes.

▪ La Quarterly Business Review (QBR):

La Quarterly Business Review est à la fois une analyse trimestrielle du réalisé, et une reprévision du Budget sur le reste de l'année, permettant d'affiner l'atterrissage annuel. Le processus de QBR est trimestriel, et se fait avec le même niveau de détail que le Budget sur les prévisions de production et de ventes, le Compte de Produits et Charges et les CAPEX.

2.2- Le cycle de réalisation :

- **Les Reportings et tableaux de bord :**

Les Reportings et tableaux de bord mensuels déterminent le résultat réel du Groupe, qu'ils comparent aux prévisions (Budget, Reforecast, N-1). Ils permettent d'identifier les écarts par rapport aux objectifs et de préconiser les plans d'actions adéquats.

- **Reporting Groupe :**

Ce reporting de gestion à vocation économique permet de présenter les états financiers consolidés du groupe en normes marocaines et IFRS.

- **Rapports de production et tableaux de bord :**

On distingue deux types de rapports de production : le rapport journalier et le rapport mensuel de production, ce dernier est issu de la consolidation mensuelle des résultats journaliers, après la cubature des stocks. Les rapports sont produits aux niveaux Sites et Groupe.

- **Revue de la performance opérationnelle et économique :**

Ces revues sont préparées par le Contrôle de gestion. Elles permettent d'analyser et de suivre mensuellement la performance opérationnelle et économique des sites et des axes industriels. Les éléments présentés constituent un détail de la performance globale des sites, en mettant en avant les indicateurs de la performance opérationnelle (volumes de production par stade, consommations spécifiques, rendements, ratios de consommation), financiers et RH. Les réunions de performance sont tenues mensuellement dans le cadre du comité de direction site.

II- Principes structurants de l'organisation du Contrôle de Gestion :

L'organisation du Contrôle de gestion est fortement liée à la structure organisationnelle de l'entreprise et en particulier au déploiement des responsabilités (de moyens et d'objectifs) dans l'entreprise. A ce titre, le Contrôle de Gestion est positionné en tant que Business Partner dans le cadre d'une véritable relation Client/Fournisseur avec les entités opérationnelles. Pour répondre à cet objectif, le Contrôle de Gestion oriente véritablement son activité vers l'analyse de la performance pour aider à la prise de décision.

Le Contrôle de Gestion du Groupe OCP comprend les fonctions suivantes :

- **Le Contrôle de Gestion Corporate ayant :**

- Un rôle de pilotage de la performance Groupe (yc challenge des performances des entités opérationnelles),
 - Un rôle de consolidation des résultats de gestion de l'entreprise, et de production du reporting Groupe,
 - Un rôle d'animation du processus de construction et d'exécution budgétaire, de définition et de mise à jour du cadre de pilotage, du référentiel de gestion et du SI de Gestion.

- **Le Contrôle de Gestion des activités opérationnelles avec :**

- Un Contrôle de Gestion dédié au pôle commercial
 - Un Contrôle de Gestion des pôles supports et filiales : Capital Humain, DSI ...
 - Un Contrôle de Gestion dédié aux activités industrielles.

III- Projets structurants

1. Top 10 des Engagements CAPEX Développement Industriel :

Intitulé Projet	Engagements	Paiements
Plan d'urgence Eau	3.397.472.614,00	1.072.474.826,00
Phosboucraâ Fertilizer Complex	2.370.258.863,00	98.731.238,00
Trois nouvelles lignes d'engrais à Jorf Lasfar et leurs infrastructures	1.008.854.218,00	1.696.004.678,03
Trois unités phosphoriques à M'zinda	808.173.204,00	375.277.529,00
Unités TSP à Safi	625.477.787,00	249.827.633,00
Louta (terrains, mine, laverie, etc.)	542.271.471,00	47.499.244,00
Remise en état du quai de chargement du phosphate au port de Casablanca	494.390.848,00	719.918,00
Pilote Green Ammonia et Plateforme Green H2A	366.431.000,00	363.470.000,00
Dessalement Phase 3 à Jorf Lasfar	328.541.469,00	119.695.396,00
STEP de Safi	315.537.598,00	112.685.593,00

2. Top 10 des Engagements CAPEX Hors Industriel* :

Intitulé Projet	Engagements	Paiements
Université Mohammed VI Polytechnique - Benguerir - Tranche II	3.567.663.199,98	4.311.133.305,43
Université Mohammed VI Polytechnique - Rabat	2.794.681.670,61	3.017.980.992,16
Nouveau lotissement à Benguerir	481.917.075,00	114.903.649,91
Hôpital HMS à Safi	184.940.000,00	185.580.996,00
Ville verte à Benguerir	160.883.231,00	145.604.804,48
Mine verte à Khouribga	135.314.419,00	38.811.453,93
Université Mohammed VI Polytechnique - France	112.696.500,00	112.696.500,00
Industrial Backbone SAP	102.041.081,00	146.114.201,00
Complexe scolaire IPSE Safi	45.636.711,00	1.267.639,00
Dar Al Phosphate	40.547.760,00	214.291.949,91

(*) hors engagements et paiements de Peninsula et Bidra

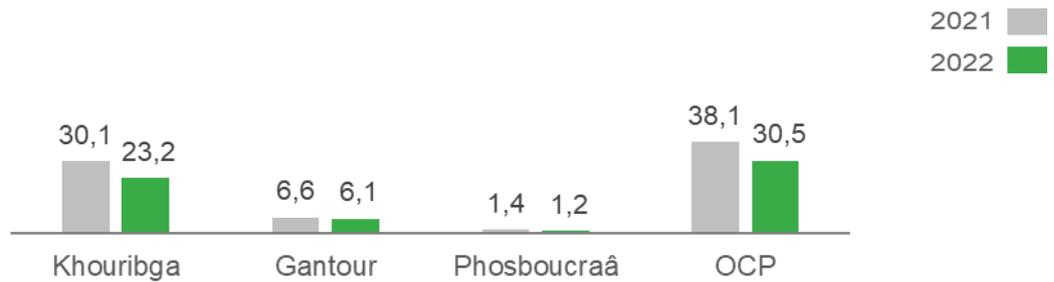
IV- Réalisations 2022

1. Activité Minières

1.1. Production (en Mt)

Le tonnage extrait (1) par le Groupe OCP a atteint 23,7 MT en 2022 contre 24,5 MT en 2021, reflétant la politique stratégique d'orientation vers la reprise des stocks Terrain Naturel, rendue possible par les efforts des sites en matière d'Excellence Opérationnelle, et ce dans un contexte de crise sanitaire et d'adaptation aux contraintes quantitatives et qualitatives de la demande.

La production marchande de phosphate (2) est passée de 38,1 MT en 2021 à 30,5 MT en 2022, soit une baisse de 20%. La tendance baissière observée sur la période reflète l'adaptation de l'activité minière à la conjoncture marquée par une contraction de la demande pour la production minière et chimique.



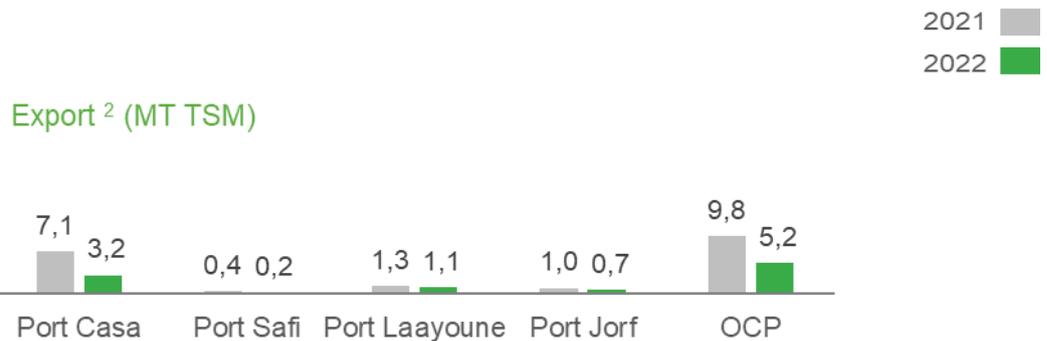
(1) Quantité de phosphate extraite de la mine

(2) Quantité de phosphate traitée (criblée, lavée et/ou séchée/Adaptée) et prête à la commercialisation et à la valorisation

1.2. Ventes (en Mt)

Les quantités des phosphates exportées en 2022 ont atteint 5,2 MT contre 9,8 MT en 2021, soit une baisse de 47%

Les quantités livrées aux industries de transformation du Groupe s'élèvent à 24,5 MT contre 27,2 MT en 2021, soit une baisse de 10%.



Livraison locale ³ (MT TSM)



2. Activités des Industries Chimiques

2.1. Production (en Mt)

2.1.1. Acide phosphorique

La production totale d'acide phosphorique à fin décembre 2022 est de 6,3 MT P₂O₅ contre 7,1 MT P₂O₅ en 2021.

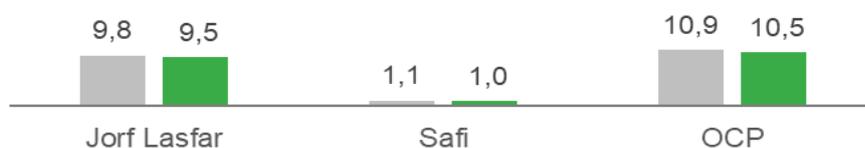
Production ACP (MT P2O5)



2.1.2. Engrais

La production totale d'engrais du Groupe OCP à fin décembre 2022 est de 10,5 MT contre 10,9 MT soit une baisse de 4%.

Production Engrais (MT)



2.2. Ventes (en Mt)

2.2.1. Acide phosphorique

La Vente totale d'acide phosphorique par OCP à fin décembre 2022 est de 1,51 MT P₂O₅ contre 2,17 MT P₂O₅ en 2021, soit une baisse de 30%.

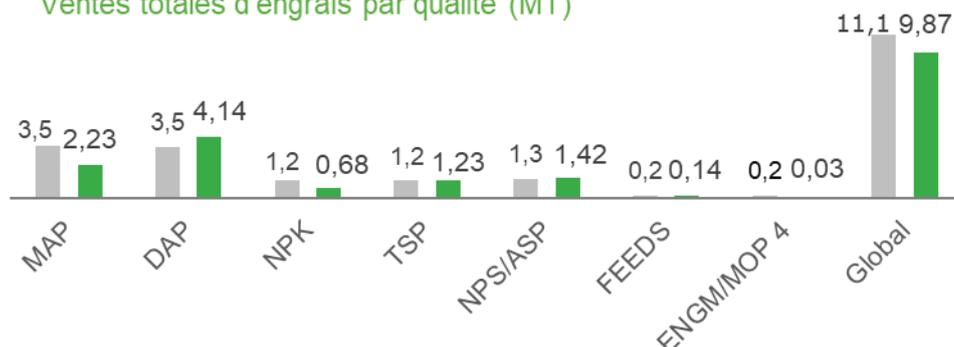
Ventes totales ACP (hors APP) (MT P2O5)



2.2.2. Engrais

Les ventes globales des engrais ont enregistré une baisse de 11%, ainsi les ventes à l'export sont passées de 10,6 MT en 2021 à 9,3 MT en 2022, soit une baisse de 12%

Ventes totales d'engrais par qualité (MT)



1. Faits marquants de l'exercice

=> Concrétisation du programme de développement industriel et excellence opérationnelle

Activité d'extraction :

L'année 2022 a été marquée par une performance soutenue en termes de reprise des stocks miniers sur terrain naturel. Au total, le niveau de la reprise a atteint plus de 8,5 MT TSM et a contribué à hauteur de 28% aux expéditions de la roche. Cette performance témoigne de la flexibilité opérationnelle dont ont fait part les sites miniers.

Une performance liée principalement à la montée en volume de la reprise au niveau des sites miniers de Khouribga et de Gantour, qui ont réalisé, respectivement, 7,2 MT TSM et 1,3 MT TSM en tonnage repris.

La reprise a permis d'assurer la continuité de la production marchande et des expéditions. Elle a contribué de près de 31% aux expéditions à Khouribga et près de 22% aux expéditions à Gantour

Activité de production d'acide phosphorique :

Le groupe a su préserver ses acquis en capitalisant sur ses capacités de production d'Acide Phosphorique tout en conjuguant sa production avec le contexte baissier de la demande.

Activité de production d'engrais et feeds :

La production est restée sensiblement au même niveau malgré une légère baisse en volume absolu de 390KT P2O5, qui est cependant à relativiser avec un positionnement adapté à la demande produit. Le volume produit de DAP a notamment augmenté de +1 MT P2O5 sur la période.

=> Données financières et économiques

En MMAD	Réalisé	Réalisé	Variation	
	déc.-21	déc.-22	MMAD	%
Chiffre d'affaires	84.300	114.574	30.275	36%
Ventes à l'export	69.990	94.332	24.342	35%
Roche	8.895	12.263	3.368	38%
Acide Phosphorique	10.602	9.402	- 1.200	-11%
Engrais	50.493	72.667	22.174	44%
Ventes locales	5.720	10.284	4.565	80%
Roche	3.321	6.229	2.908	88%
Acide Phosphorique	1.608	2.870	1.263	79%
Engrais	791	1.184	394	50%
Autres CA	4.202	6.167	1.965	47%
Fret	4.388	3.791	- 597	-14%
Variation des stocks de produits	278	10.403	10.125	3644%
Production par l'E/se pour elle-même	2	1	- 1	-30%
Achats revendus de M/ses	1.666	2.815	1.149	69%
Achats consommés	27.694	51.781	24.086	87%
Matières premières	21.346	44.191	22.845	107%
Phosphate	14	-46	- 60	-436%
Soufre	10.589	19.533	8.944	84%
Ammoniac	6.904	19.941	13.038	189%
Acide Sulfurique	2.460	2.829	369	15%
KCL	860	1.300	440	51%
Autres matières premières	520	633	113	22%
Energie	2.687	2.947	260	10%
Energie électrique	1.246	1.200	- 46	-4%
Fuel	925	966	41	4%
Gasoil	404	656	252	63%
Gazoline	13	13	0	2%
Gaz de chauffe	89	105	16	18%
Vapeur	11	7	- 4	-36%
Autres				
Prestations de services	1.568	2.141	574	37%
Pièce de rechange	706	795	90	13%
Autres Achats	1.389	1.706	317	23%
Explosif	149	216	67	45%
Fourniture d'eau	181	145	- 37	-20%
Lubrifiants	41	55	14	35%
Matières auxiliaires	698	768	70	10%
Autres achats consommés	320	522	203	63%
Autres charges externes	9.969	11.754	1.785	18%
ONCF	955	651	- 304	-32%
Brouettage	73	67	- 6	-8%
Fret	4.838	4.772	- 66	-1%
Transport phosphate par camions	309	320	12	4%
Transport du personnel	95	98	3	4%
Autres transports	384	411	28	7%
Déplacements, mission et réceptions	64	190	125	195%
Locations	132	159	26	20%
Entretien et réparations	1.027	1.573	546	53%
Consulting et honoraires	433	598	165	38%
Rémunérations du personnel extérieur	186	233	47	25%
Cotisations et dons	413	1.513	1.101	267%
Frais bancaires	70	104	34	49%
Publicité et relations publiques	153	234	81	53%
Frais postaux et télécommunications	191	186	- 5	-3%
Assurances	294	343	49	17%
Etudes, recherches et documentation	90	115	25	27%
Autres Charges externes	263	187	- 76	-29%
Impôts et taxes	278	306	28	10%
Charges de personnel	10.550	11.615	1.065	10%
Quote-part de résultat des MEE	1.185	1.887	702	59%
Résultat de change opérationnel	620	1.010	391	63%
Autres pdts et chgs récurrents	42	470	428	1007%
EBITDA	36.269	50.076	13.807	38%

Annex: Extra financial disclosure

According to the circulaire 03/19
of the AMMC



Summary

1

OCP Group at a Glance / 4

1.1 How OCP creates value / 6

1.2 OCP Sustainability Strategy / 10

1.3 Stakeholder inclusiveness / 12

1.4 Stakeholder engagement / 14

2

Commitments to innovative, agile and responsible governance / 18

2.1 Driving sustainability: OCP Corporate Governance / 21

2.2 Transparent, innovative and ethical governance / 23

3

Sustainable Industrial development / 28

3.1 Green investment plan towards a sustainable future / 32

3.2 OCP's carbon neutral roadmap towards 2040 / 34

3.3 Climate change adaptation and mitigation / 36

3.3.1 Climate approach / 37

3.3.2 Developing renewable energy and energy efficiency / 40

3.3.3 Water management / 47

3.3.4 Responsible Waste management / 54

5

Commitments to shared value creation / 74

4

A responsible and committed employer / 62

4.1 Responsible employee management / 64

4.2 Diversity and equal opportunity / 67

4.3 Professional development and engagement / 68

4.4 Dialogue joint development and engagement (engagement with our employee's representatives) / 70

4.5 Health and Safety / 72

6

About the report / 88

1

OCP Group at a Glance

- 1.1 How OCP creates value
- 1.2 OCP Sustainability Strategy
- 1.3 Stakeholder inclusiveness
- 1.4 Stakeholder engagement





1.1 How OCP creates value

OCP is a global leading producer of phosphate rock and phosphatic fertilizers, employing around 18,000 people. The Moroccan-based company, headquartered in Casablanca, was originally established as Office Chérifien des Phosphates in 1920 to oversee the management of the country's phosphate reserves - a responsibility which OCP continues to uphold to this day. In 2008, OCP ("OCP S.A") became a joint-stock company, independently

managed by a Board of Directors. Leveraging close to a century of agricultural experience and know-how, OCP is committed to operating as a globally responsible entity, prioritising sustainable agricultural solutions that aid farmers worldwide in feeding a growing population. Today, OCP represents around five percent of the Moroccan GDP and is the country's largest company.

Our sustained achievements are a direct result of our strong community ties, our solid dedication to minimising our environmental footprint, and our eagerness to form partnerships with forward-thinking local businesses.

A journey of positive impact

1920

Foundation

OCP is founded in 1920 and mining starts at Khouribga in 1921

1931

New Mines

Mining starts at Youssoufia in 1931 and at Benguerir in 1976



Our activities and products

EXTRACTION & WASHING

Phosphate is extracted from three surface mining sites. Several steps are required: exploration and feasibility studies, mine development and construction, mining, closure, and reclamation. The extraction phase includes two main operations: drilling and blasting. Phosphate rock is then transported by a conveyor belt system to washing facilities to be enriched and then transported via slurry pipeline or rail to processing platforms. Phosphate rock can be exported directly or converted to phosphoric acid or phosphate-based fertilizers.

Phosphate Rock

Phosphate rock is used for industrial purposes and animal feed supplements, besides its primary application is in agriculture through direct application or phosphate-based fertilizers.

PROCESSING

In phosphate production, processing is a vital step that takes place at two platforms located in Jorf Lasfar and Safi. During processing, phosphate rock is combined with sulfuric acid to create phosphoric acid, which can be directly exported or

processed with ammonia to create fertilizers. These processing sites are equipped with sulfuric acid and phosphoric acid production lines, as well as granulation lines that are fully integrated.

Phosphoric acid

Phosphoric acid is produced in two types: purified acid, used in the food industry, pharmaceuticals, detergents, animal feed, metal processing, textiles, pigments, and more; and merchant phosphoric acid, used for fertilizer production and fertigation. Phosphate rock and sulfuric acid are key raw materials used in the processing.

Fertilizers

Fertilizers can either be directly applied or used to create compound fertilizers. The production of complex fertilizers involves the use of several key raw materials, including phosphate rock, phosphoric acid, ammonia, potash, and micronutrients such as zinc and iron.

TRANSPORTATION & STORAGE

Phosphate Rock is supplied to the processing platforms from the extraction sites either via slurry pipeline or rail operated by the ONCF, the national railway operator.

DISTRIBUTION AND SALES

OCP has a well-established industrial and commercial presence in major markets, with over 350 clients across 5 continents. The company delivers phosphate rock, phosphoric acid, and fertilizers by sea, truck, or on-site storage, managing docks through the National Ports Agency (ANP). OCP partners with public and private players in Africa to create a dense distribution network that provides farmers with cost-effective fertilizers, relying on logistics centers, sales reps, subsidiaries, and production plants dedicated to regional markets.

DEVELOPMENT OF SUSTAINABLE AGRICULTURE

OCP supports, where it's most needed, the end users of its products through sustainable farming practices programs (soil mapping, digital agronomic advice, etc.) as well as customised and smart products having as a first purpose to create value for farmers.



Phosphate processing begins at Safi in 1965, and in Jorf Lasfar in 1984



OCP Group S.A. is established in 2008 and a wide-ranging transformation program is initiated



OCP celebrates 100 years, with an ambitious plan for a sustainable industrial development to ensure a more sustainable future



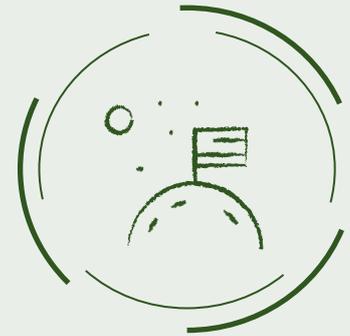
OCP Group launches a \$13 billion Green Investment Strategy for 2023-2027

Our mission, vision, values

The challenge

GROW ENOUGH FOOD

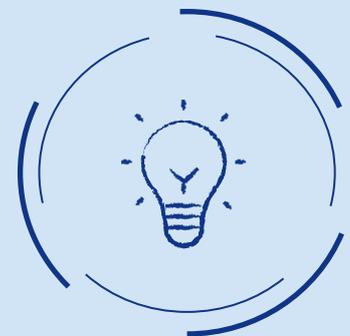
There will be nearly 10 billion people on the planet by 2050. Feeding everyone will require radical innovation in agriculture – while also reducing the impact on the planet. We know this is achievable, thanks to the essential role that phosphorus plays in nurturing soil and supporting plant growth.



Our vision

FOR A SUSTAINABLE FUTURE : TO CREATE SUSTAINABLE GROWTH FOR EVERYONE

Our ambitious plan is to feed the world to meet the global food security challenge. We understand the importance of the connectivity and balance between:



INNOVATION

We are always looking for new ways to meet the challenges of our industry and global agriculture. We encourage innovation across the OCP Group – from employee-led change to extensive R&D, start-up initiatives, partnerships, education and skills development projects. It's a mindset that will open new opportunities and ideas that will propel us towards a sustainable future.

EDUCATION

We're creating an ecosystem of knowledge to make it easier for people to access expertise, develop skills, and bring ideas to life.

CUSTOMIZATION

Customisation begins with understanding the specific needs and context of every challenge – whether we are helping farmers improve their soil fertility, reducing waste in our transformation processes, or developing new community initiatives.

Our vision of sustainable growth is responsible and inclusive, with a positive impact, alongside our partners and within an entire ecosystem, by understanding the needs of soils and crops, and by considering the environment as an essential factor in development.

Our mission

FEED THE SOIL TO FEED THE WORLD

As the custodian of 70% of the world's phosphate reserves, we have a vital role to play in helping farmers around the world produce enough food. This role starts with increasing production of phosphate-based products to meet the growing demand, understanding the different soil and crop requirements, and supporting the farmers' sustainable use of fertilizer.



Our driving values

INTEGRITY, TRANSPARENCY, SUSTAINABILITY

Our values drive our day-to-day operational business and relationships with stakeholders and communities.



INTEGRITY

Business integrity is preserved alongside our activities. OCP Group is committed to uphold the highest ethical standards through standardised policies impacting all the aspects of the organisation, from top management to supply chain.

TRANSPARENCY

Transparency drives everything we do: in our corporate governance, in our sustainable impacts, in our relationships with the workforce, local communities and stakeholders as well as in our supply chain.

SUSTAINABILITY

Sustainability is a central component of our business strategy. We're working to create a more sustainable future for business, community and environment. We have already adapted large areas of our operations, and our strategy for the next two decades will see us continue a program of transformation in everything we do.

1.2 OCP Sustainability Strategy

Our sustainability strategy is deployed around five commitments that drive our day-to-day decision-making process and set a vision for a sustainable future of our sector. This ensures that future generations will be able to meet their own needs through support and engagement in economic, environmental and social performance, as well as to monitor and communicate our commitments in these areas.



1. INNOVATIVE, AGILE AND COMMITTED GOVERNANCE

OCP's strong, robust and agile governance reflects the company's values (integrity, transparency, sustainability), vision and ambitions. Beyond strict regulatory compliance, OCP upholds the highest ethical standards in its operations and relations with its stakeholders. Through economic performance, OCP creates value for all its stakeholders, from employees and suppliers to government and local communities.



2. RESPONSIBLE AND INCLUSIVE MANAGEMENT

Responsible and inclusive management practices bring our human capital to develop themselves in a culture of diversity, well-being, dialogue and continuous innovation. Occupational Health and Safety management, Diversity program and inclusion ensure employee attraction and retention. Respect for Human Rights is deeply rooted in our management practices.



5. SHARED VALUE CREATION

Empowering people, including women, local communities and vulnerable groups through 4 pillars of actions :

EDUCATION

We invest in education at every stage to create change. That's why we invest in schools, scholarships, training and research to inspire the next generation of problem-solvers.

ENTREPRENEURSHIP

We support people in taking the opportunities of entrepreneurship through innovative ideas.



Our innovative, agile and committed governance combined with responsible and inclusive management practices ensure that we allocate all necessary resources for sustainable production in line with our sustainable industrial development. Our value chain is built with a view to creating shared value through its commitments to responsible governance and management, and sustainable production. All those commitments enable us to achieve our mission to feed the soil to feed the planet for sustainable and secure food systems.

3.

SUSTAINABLE PRODUCTION

OCP invests significantly in its sustainable industrial development in line with its Sustainability and Green Industrial Development (SGID) Vision. All CAPEX is invested with a view to financing sustainable and inclusive growth as well as the energy transition, carbon neutrality and water stewardship.

4.

SUSTAINABLE FOOD SYSTEMS

Ensure access to safe, healthy and nutritious food for global food security through boosting soil health, delivering products which contribute to increasing the production, quality and variety of healthy and nutritious foods. Understand the farmers' needs for social inclusion enables OCP to provide customized solutions and make them thriving through sustainable farming, education and support for innovation.

HEALTH, SPORT AND CULTURE

We support local populations in access to medical health programs. Promoting sport and culture boost the well-being of people.

BUILDING SMART CITIES

We invest in major development projects for Morocco's green and eco-responsible cities driven by innovation.



1.3 Stakeholder Inclusiveness

ABOUT THIS REPORT

We believe that to achieve long-term profitability, there must be a paradigm shift from shareholders profit maximization to stakeholders' inclusiveness. OCP Group creates value for all its stakeholders, from its employees, suppliers, farmers, local communities to society at large, including vulnerable groups.

The 2022 sustainability report describes how OCP Group (including activities and entities) addresses corporate sustainability and contributions to positive impacts for a sustainable future for all. There have been no significant changes to the Group's size, structure or ownership during the reporting period.

OCP Group maintains an annual reporting cycle to disclose the performance, achievements of the year, as well as ambitious targets for the future. The present report covers the period from January 1 to December 31, 2022, corresponding to the company's fiscal year.

This Report has been prepared in accordance with the Circulaire de l'Autorité marocaine du marché des capitaux n° 03/19.

All our publications are available on our website: www.ocpgroup.ma. OCP Group is at your disposal to provide any further information on our sustainability approach. To this end, we are providing an email address dedicated to our stakeholders, that we encourage them to use to give feedback on their expectations and concerns: sustainability@ocpgroup.ma

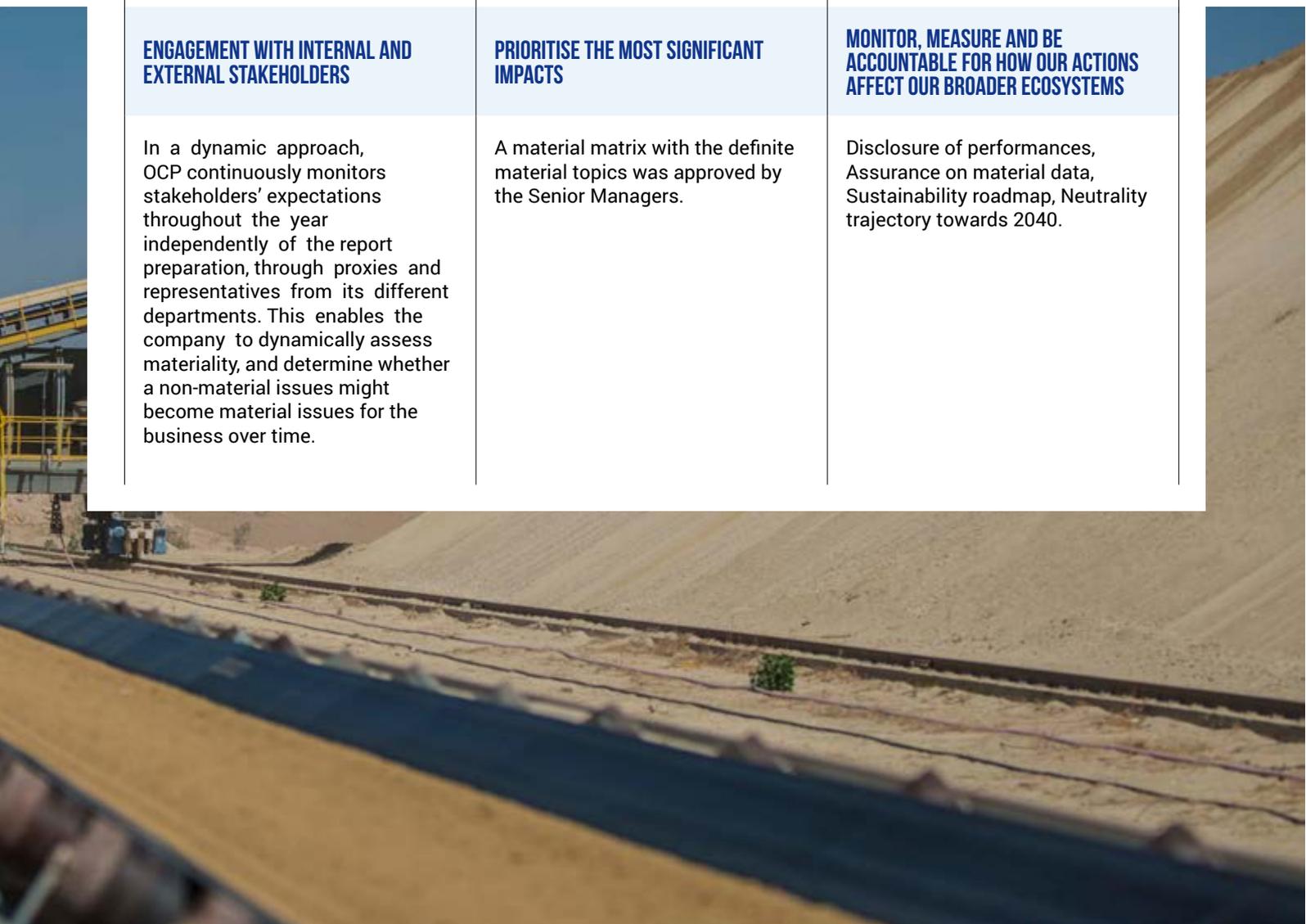
PRIORITY MATERIAL TOPICS

OCP Group has conducted a double materiality analysis in 2022 to identify the priority topics to report on according to the Stakeholder Inclusiveness, Impact and Materiality principles, with the support of an independent expert. This materiality aims to identify the environmental, social and government aspects, as well as the economic and financial aspects. Aligned with the OCP Group's continuous improvement approach, this materiality analysis was strengthened in 2022 through the involvement of various stakeholders' groups.

This report was prepared with a focus on aspects on which OCP Group has material impact on the economy, the environment and society at large, as well as relevant for all stakeholders, according to the content principles of the GRI Standards 2021 and AA1000 Standards 2018.

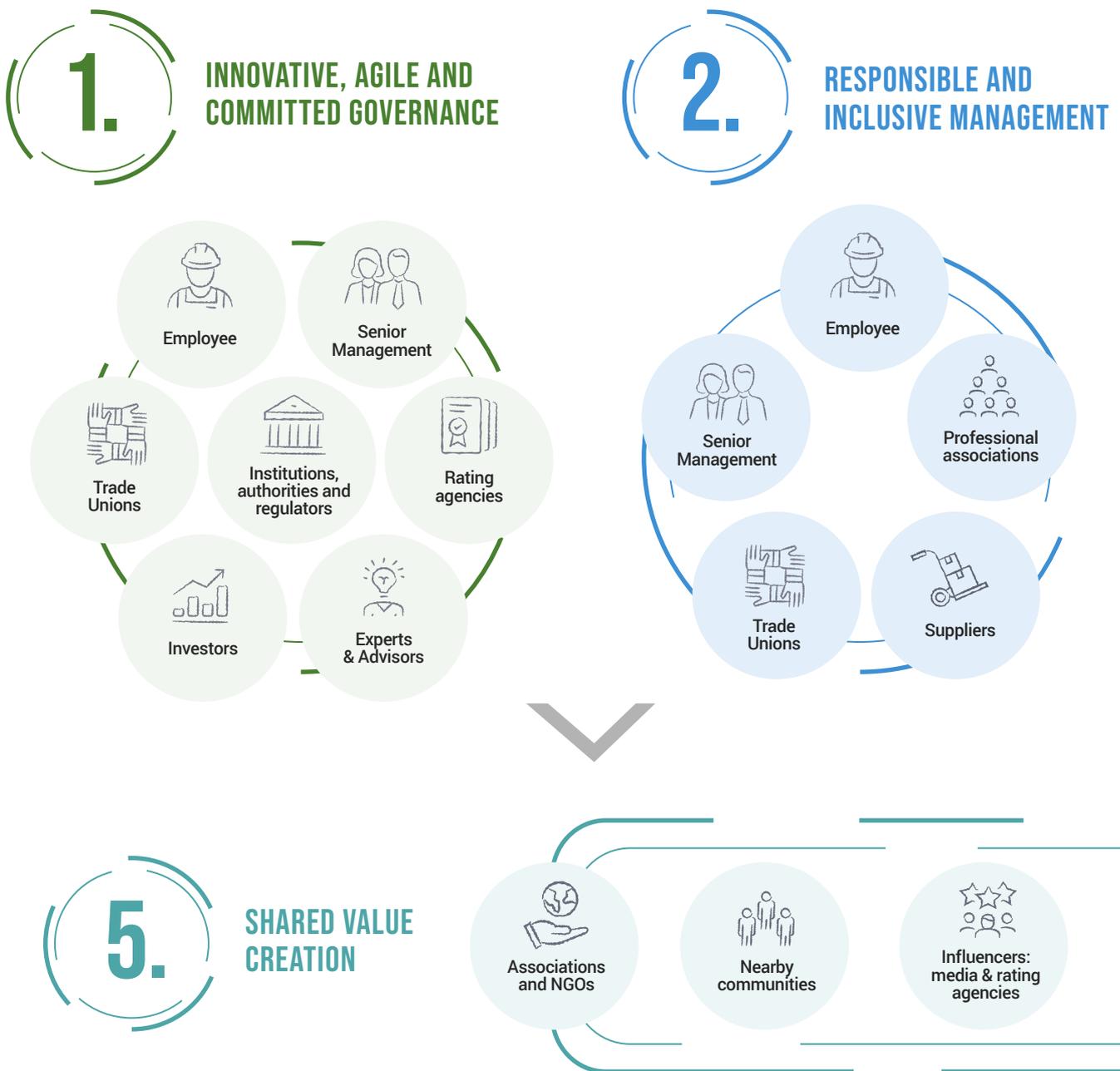


IDENTIFICATION OF PRIORITY TOPICS	ASSESSMENT OF IMPACT AND FINANCIAL MATERIALITY	STAKEHOLDER IDENTIFICATION AND SELECTION
<p>A list of sustainability topics were identified based on:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Previous OCP Annual and Sustainability Reports, rating agencies and main international sustainability standards (GRI, TCFD,SASB, IFA, CDP). • A comparative sectoral study across food, agriculture and mining industries. • Key environmental and social global megatrends. • A legal and regulatory review has voluntary been made to meet the needs of investors' information in line with the EU Green Deal including Corporate Sustainability Reporting Directive(CSRD)and the related-standards ESRS. 	<p>Engage with relevant stakeholders and experts in a dedicated face-to-face workshop to assess the most significant impacts on the economy, environment and society including human rights.</p> <p>Moreover an assessment of the impact of SDG was carried out as part of developing the matrix.</p>	<p>The internal and external stakeholder groups were first identified and segmented into groups and subgroups during a dedicated face-to-face workshop involving OCP's internal stakeholders representing the business areas and activities of the company.</p> <p>A robust stakeholder engagement action plan for each category of stakeholders was set up including objectives, methods, frequency, performance indicators & monitoring and governance.</p>
ENGAGEMENT WITH INTERNAL AND EXTERNAL STAKEHOLDERS	PRIORITISE THE MOST SIGNIFICANT IMPACTS	MONITOR, MEASURE AND BE ACCOUNTABLE FOR HOW OUR ACTIONS AFFECT OUR BROADER ECOSYSTEMS
<p>In a dynamic approach, OCP continuously monitors stakeholders' expectations throughout the year independently of the report preparation, through proxies and representatives from its different departments. This enables the company to dynamically assess materiality, and determine whether a non-material issues might become material issues for the business over time.</p>	<p>A material matrix with the definite material topics was approved by the Senior Managers.</p>	<p>Disclosure of performances, Assurance on material data, Sustainability roadmap, Neutrality trajectory towards 2040.</p>



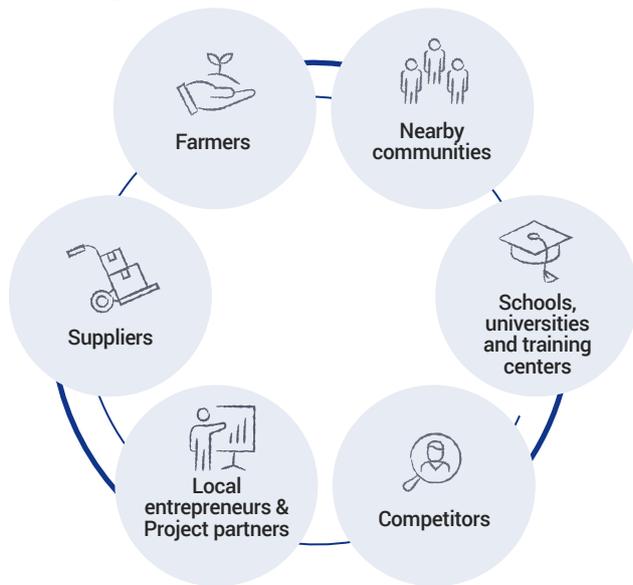
1.4 Stakeholder engagement

OCP included internal and external stakeholders consultation in its materiality analysis. The main objective was to identify priority issues in the value chain.



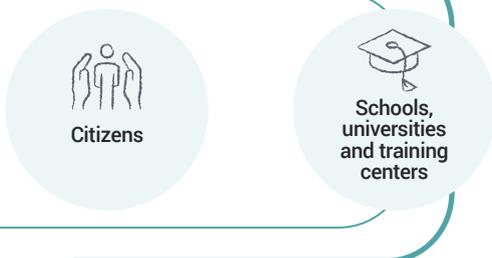
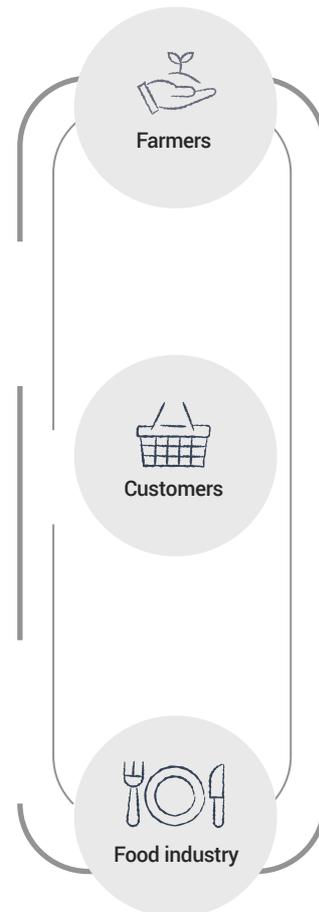
OCP's sustainable development strategy is based on continuous dialogue and joint development with internal and external stakeholders using an inclusive business approach. In 2021, OCP strengthened its stakeholder's engagement plan based on a robust methodology. OCP was able to prioritise its stakeholders considering the criteria of influence, dependance, vulnerability and capacity of dialogue. An inclusive trajectory for 2030 for all group of stakeholders has been developed altogether with an action plan.

3. SUSTAINABLE PRODUCTION



4. SUSTAINABLE FOOD SYSTEMS

SUSTAINABLE FOOD SYSTEMS



Interactions with our stakeholder's ecosystem in 2022

STAKEHOLDERS	METHODS OF ENGAGEMENT	ISSUES AND CONCERNS
Employee  	<ul style="list-style-type: none"> • Workshops • Surveys • Situations and movements (Act4Community, diversity, Happy@OCP, etc.) • Hackathons • Training, peer-to-peer knowledge transfer (OCP Professors) and skills assessment programs • Group intranet • 1 Pacte • Digital applications and workplace, performance evaluation, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • Professional development • Engagement through the sponsorship of employee skills (community service) • Equal opportunity, social benefits (access to property, medical coverage, retirement, etc.) • Training and skills development • Working conditions • Access to information and transparency
Trade Unions  	<ul style="list-style-type: none"> • Social Charter • CSP (Staff Status Commission) • CAS (Social Action Commission) • CHS (Health and Safety Committee) • CNC (Collective Bargaining Committee) • Training academy 	<ul style="list-style-type: none"> • Social • Environment • Medical • Safety • Administrative management (payroll, scheduling, etc.)
Senior Management  	<ul style="list-style-type: none"> • Board of Directors • Audit and Risk Committee: risk assessment integrating sustainable development • Strategic Committee: Global Strategic Review (activities integrating sustainable development criteria through a Top-Down/ bottom-up process) • Management Committee (Executive Vice Presidents): advisory process (on environmental and social issues) and thematic focus groups • Operational Committee using, in their decision making, input from site management committees (right place, time, rate, source) • Contracts with local authorities, public-private partnership • Specialised committees (health, safety, environment, technical) 	<ul style="list-style-type: none"> • Regulations • Environment • Social • Economy
Farmers  	<ul style="list-style-type: none"> • 4R Program (customized agriculture) • Development of a soil fertility map • OCP Foundation / Phosboucraa Foundation • Al Moutmir caravan and agronomic advice • Development of a farmer-friendly business ecosystem (local production and distribution infrastructure) 	<ul style="list-style-type: none"> • Joint venture and local partnerships • Product efficiency (features, quality) • Use of products • Custom and smart fertilizers • Societal commitments • Fertilizer use training and transfer of expertise • Agricultural service offerings
Customers  	<ul style="list-style-type: none"> • Feedback in various forms (written, by phone, etc.) • Meetings, site visits, road shows, client events (trade fairs, exhibitions, etc.) • Quality and risk management processes 	<ul style="list-style-type: none"> • Custom fertilizers • Smart fertilizers • Societal commitments • Fertilizer use training and transfer of expertise • Agricultural service offer (fertility map, demonstration platforms, adapted training and support, etc.) • Co-investments



STAKEHOLDERS	METHODS OF ENGAGEMENT	ISSUES AND CONCERNS
Suppliers 	<ul style="list-style-type: none"> • Progress pact (training and support for improving social, environmental, and safety compliance, and in other areas) • Act4Community • OCP purchasing platform (e-purchase) • Programs for suppliers • Forums and conferences on the emergence of an industrial ecosystem • Meetings and dialogue with local stakeholders at the operational site level • Industrial Expertise Centres, digital schools and startup incubators for local small businesses 	<ul style="list-style-type: none"> • Direct and indirect local economic impacts • Social, environmental, and safety compliance, and in other areas • Skills development • Development of a qualified local economic fabric • Innovation • Development of a local industrial ecosystem.
Nearby Communities 	<ul style="list-style-type: none"> • Public survey for industrial projects (development, modification, and expansion projects) • Complaint management system at the corporate level and at operational sites • Association forums • Meetings with residents • Thematic forums on entrepreneurship (micro-business, local business, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> • Societal projects developed with local contributors (access to basic infrastructure: health, culture, education, etc.) • Environment (management of soil, resources, etc.) • Local employment creation and value sharing (direct and indirect employment, capacity building, etc.)
Food Industry 	<ul style="list-style-type: none"> • WBCSD and other institutions • UN Food Systems Summit 2021 • Dialogue with processors, retailers & consumer-oriented companies 	<ul style="list-style-type: none"> • Agricultural transformation • Equitable rural livelihood • Healthy & sustainable diets
Associations and NGOs 	<ul style="list-style-type: none"> • Skills development programs • Dialogue and joint development: Act4Community • Subsidies for projects • Association forums • Thematic forums on entrepreneurship (micro-business, local business, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> • Social and inclusive entrepreneurship • Joint development of societal projects (access to basic infrastructure: health, culture, education, etc.) • Respect for the environment, development of rehabilitated land, soil management, etc. • Local employment creation and value sharing (direct and indirect employment, capacity building, etc.)
Influencers: media & rating agencies 	<ul style="list-style-type: none"> • Discussions with local, national, and international media • Site tours • Websites (corporate, foundations and subsidiaries) and social media (Facebook, Twitter, LinkedIn) • Presentation of the sustainable development program to local and national media • Forums, conferences, national and international events 	<ul style="list-style-type: none"> • Access to the Group's economic, social, and environmental information
Institutions, authorities and regulators 	<ul style="list-style-type: none"> • Global issue advocacy • Board of Directors • Program contracts • Various discussions (local meetings, informal meetings, written correspondence with institutions, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> • Regulations • Environment • Company • Economy • Regional development • Civil society

2

Commitments to innovative, agile and responsible governance

2.1 Driving sustainability: OCP Corporate Governance

2.2 Transparent, innovative and ethical governance





Governance

Corporate governance at OCP Group, as reflected in the Principles of Corporate Governance, relies upon strong fundamental values aligned with the OECD principles and the recommendations of the International Corporate Governance Network (ICGN):

Links to our Policies related to responsible business practices and corporate governance, approved by Board of Directors/ Chairman and Chief Executive Officer:

- [Principles of Corporate Governance](#)
(aligned with the OECD principles and the recommendations of the International Corporate Governance Network (ICGN))
- [Anti-corruption Policy](#)



INTEGRITY

In a collegial and individual manner, the board supports the Group in the implementation of its strategy in an honest, fair and transparent manner, in order to preserve its image, reputation and interests.



ACCOUNTABILITY

Directors' accountability implies that they take ownership of the actions and decisions taken and are able to communicate regularly, transparently and fairly, on the Group's achievements through an objective and intelligible assessment.



INDEPENDENCE

Directors shall act with independence of analysis, of judgement of decision making and action, essential to the execution of their duties to serve the interests of the Group and its shareholders.



DIVERSITY

The board is diverse and inclusive. Diversity in its broad sense, including diverse backgrounds, experiences, skills, gender diversity.



TRANSPARENCY

The board is willing to provide management and shareholders with clear information on financial and non-financial matters, and in particular on performance, in order to acquire and maintain the trust.

OCP Group earned the first level of EDGE (Economic Dividends for Gender Equality) certification

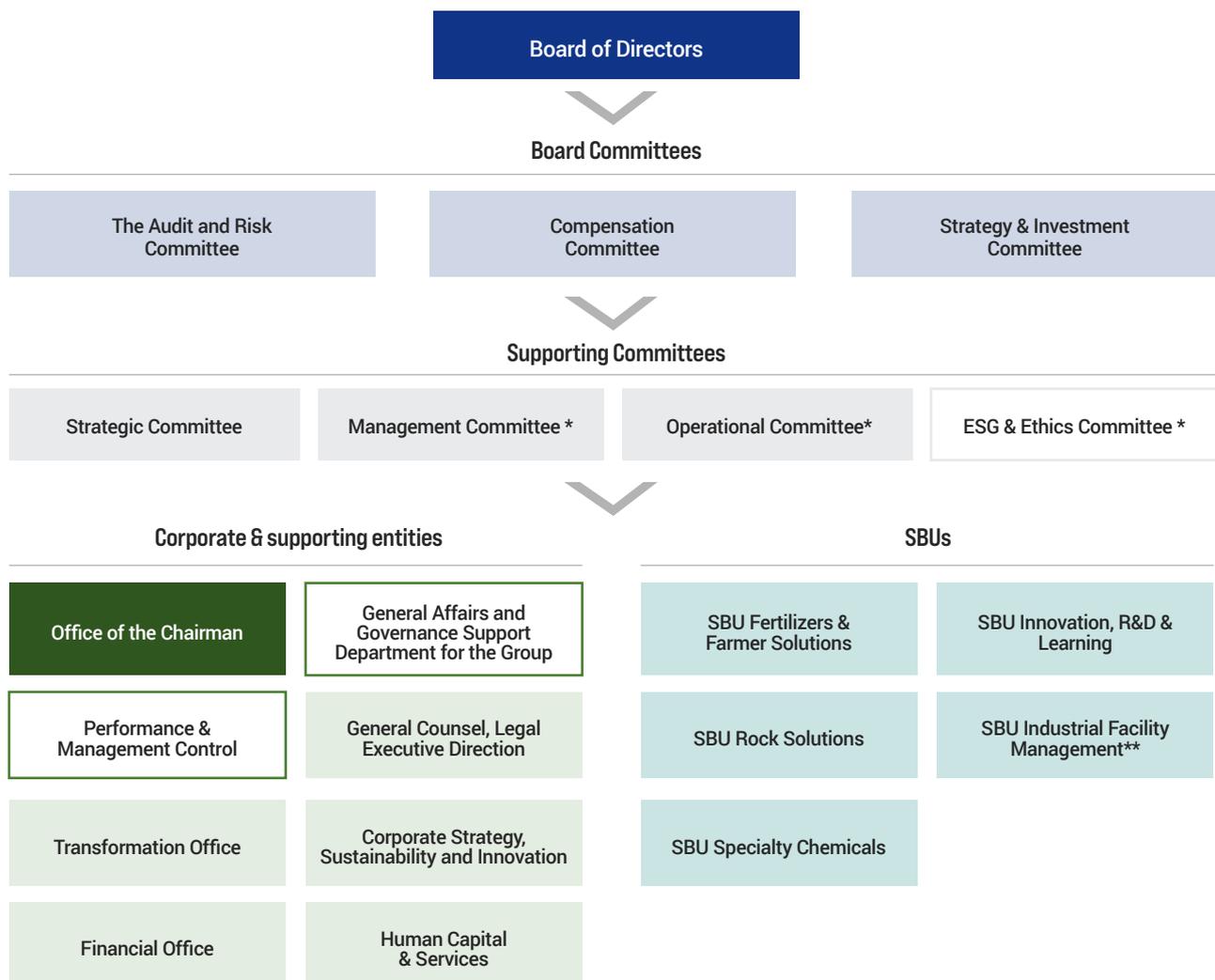
The global standard for assessing corporate performance in terms of gender equality and the creation of equal career opportunities for both female and male employees. This certification reflects our good practices towards gender equality, including gender balance within core functions; recruitment and promotion policies; pay equity; and inclusive culture. Diversity is well represented within our corporate governance.



2.1 Driving sustainability: OCP Corporate Governance

At OCP, sustainability is an essential component of our business model that enable us to turn risks into opportunities. In this sense, we have enhanced the way we approach sustainability across our company; from the creation of agile governance initiatives to the establishment of ambitious sustainability objectives and deep impact analysis. Our unwavering commitment to sustainability is reflected at the highest level of the company, as it is an integral factor in the decision-making process. Moreover, the Corporate Sustainability and Green Industrial Development team coordinates and supervises the implementation of the sustainability strategy and works to discuss, co-create and initiate new ideas.

Corporate governance at OCP Group relies upon strong fundamental values aligned with the OECD principles and the recommendations of the International Corporate Governance Network (ICGN):

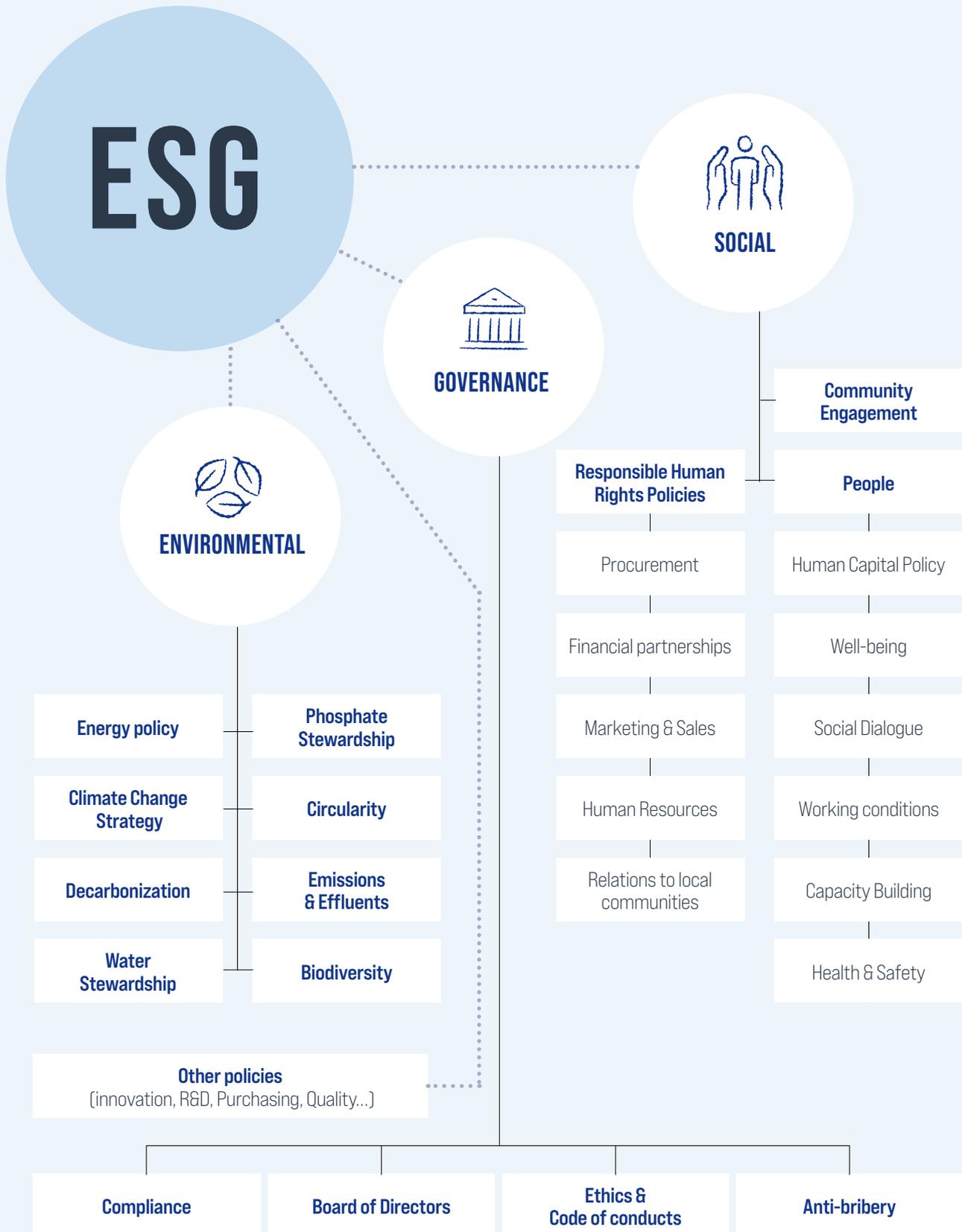


- Supporting entities
- Corporate entities

* The Management Committee and the Operational Committee are under review as a result of the organizational transformation. Also, we are in the process of establishing an ESG & Ethic Committee*.

** The Industrial Facility Management SBU holds the Corporate Sustainability and Green industrial Development (SGID).

OCP strongly believes that long-term financial performance is only possible through the management and continuous improvement of Environmental, Social and Governance (ESG) performance. Our vision of sustainable development is deeply rooted in our DNA and is an integral part of our raison d'être. Indeed, sustainability is integrated across our support, operational and strategic processes, enabling inclusion of our stakeholders and partners in our sustainable development efforts.



2.2 Transparent, innovative and ethical governance

OCP SA, a public company whose improvement of governance as a management tool, remains its long-term priority, is at the heart of the country's development model, given its strong commitment to governance, transparency, social and environmental responsibility and the consolidation of Morocco's intangible capital.

This involves strengthening procedures, regulations and organisational structures in order to establish greater transparency in the company's activities. OCP aims to go beyond regulatory compliance and develop a governance approach that reflects corporate values – integrity, transparency, sustainability – vision and ambition.

The Group recommends integrating good practices and complying with the legal framework to which OCP SA is strictly subject, namely Law 17-95 on SA and Law 69-00 on the financial control of Public Establishment and Enterprises (EEP) to identify and prevent conflicts of interest. In this context, OCP provides administrators with appropriate assistance and training to support them in carrying out their mandates.

The rules, procedures and mechanisms that oversees the company's operations, including shareholder rights and obligations and the functions of the board of directors are outlined in the Articles of Association of the company.



A) OCP Board of Directors

OCP has a Board of Directors that determines the general directions of the company's activities and oversees their implementation, subject to powers that are expressly reserved to the shareholders and in accordance with OCP Group's corporate purpose. For decisions to be valid, the effective presence of at least half of the Directors is required.

As of 31 December 2022, the Board of Directors consists of the following members:

Board member	Gender	Primary occupation	Status	Since	Renewal of mandate	Expiration Date of their mandate	Number of mandates by members	EXPERTISE
Mostafa TERRAB	M	OCP Chairman and Chief Executive Officer	E-NI	2008	2022	Accounts 2028	3	International experience Industry Financial
Nadia FETTAH	F	Ministry of Economy and Finance	NE-NI	2021	2022	Accounts 2028	2	Financial
Abdelouafi LAFTIT	M	Minister of Interior	NE-NI	2018	2022	Accounts 2028	2	Governance
Nasser BOURITA	M	Minister of Foreign Affairs, African Cooperation and Moroccans Abroad	NE-NI	2018	2021	Accounts 2027	2	Governance International experience
Ryad MEZZOUR	M	Minister of industry and trade	NE-NI	2021	2021	Accounts 2025	1	Industry International experience
Mohammed SADIKI	M	General Secretary of the Ministry of Agriculture and Fisheries	NE-NI	2015	2022	Accounts 2028	2	Agriculture International experience Governance
Leila BENALI	F	Minister of energy transition and Sustainable Development	NE-NI	2021	2021	Accounts 2023	1	Energy International experience
Abdellatif ZAGHNOUN	M	Director General of the National Agency for the Strategic Management of State Participations and for monitoring the performance of public establishments and enterprises	NE-NI	2022	2028	Accounts 2028	1	Human resources Strategy Governance
Banque Centrale Populaire	CE	Represented by its President and CEO Mr Karim MOUNIR	NE-NI	2009	2021	Accounts 2026	3	Governance Digital and information technologies

Mustapha Ouhadi: Secretary of the Board

E: Executive (linked to the management of the company) **NE:** Non-Executive **I:** Independent **NI:** Non-Independent **M:** Male **F:** Female **CE:** Corporate Entity

*Co-optation of new directors by the Board of Directors on 14/03/2023. These co-optations will be submitted for ratification at the next AGM to approve the 2022 accounts (expected date June 2023).

→ For more information on the members of the board please visit this [link](#)

In this regard, the Board of Directors is formed by a large group of professionals with diversity of skills, profiles, backgrounds, age and gender, which aim is to add value to the company through integrity, transparency and responsible supervision. Moreover, the average tenure of the members is 6 years.

Independent assessments of board's performance are carried out to ensure board effectiveness and strengthen governance practices through regular reporting provided annually to the Department of Public Enterprises and Privatisation (DEPP) and in compliance with Law 69-00 on the governance and financial control of the State over public institutions and enterprises. The monitoring is done on the Governance of Public Establishment and Enterprise via a document provided annually by the company and which some information is included in the Annual Report on PEF Governance that is sent to the Head of Government

GROUP'S SPECIFIC BOARD SELECTION & NOMINATION CRITERIA

OCP SA is a public limited liability company with a share capital of 8.287.500.000 dirhams, where the directors are appointed by the Board of Directors and these appointments shall be subject of ratification by the next Annual General Meeting the Ordinary General Meeting in accordance with the articles of association and Moroccan Law 17-95 on public limited companies (SA).

The choice of the members of the board of directors was made since the transformation of the office into a limited company (SA) by the main shareholder (the Moroccan state). Defined by the main shareholder, members are several ministries which represented by the person of the Minister and whose appointment is made in line with the SA law. The representative of each Ministry may have to change with each Ministerial change. Decisions on provisional appointments or co-optations made by the Board of Directors shall be subject to ratification by the following ordinary general meeting.

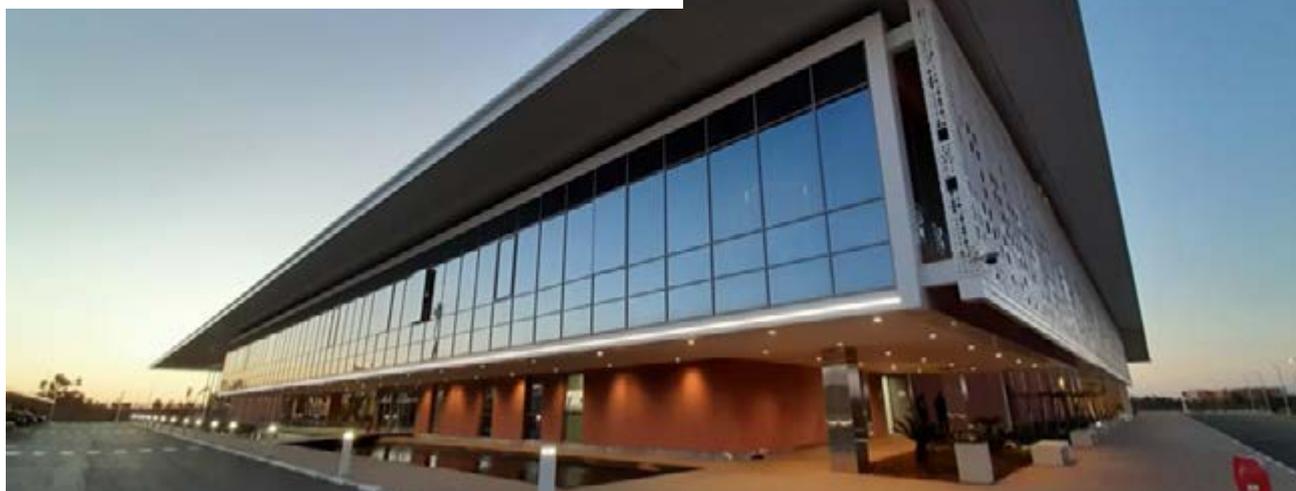
BOARD INDEPENDENCE

OCP's definition of independent board member is in accordance with the section 41 on the law 20-19 amending and supplementing Law 17 95 on SA (Société Anonyme, limited company) it must meet the following conditions:

- OCP Group's management or employees over the last three years before his/ her appointment
- OCP Group's shareholders and their representants over the last three years
- Management of a company in which OCP owns shares – whatever the percentage – for the last three years
- Management of a company in which OCP is part of the management; or a company in which a member of the OCP's management remains in a managerial position or has been in such position over the last three years
- Represented/acted for a business, financial, or advisory partner over the last three years
- Family tie – including second degree – with the shareholders or any member of the board of directors
- OCP's Auditors for the last six years.

REMUNERATION

The terms of the remuneration of our Board of Directors are aligned with the Moroccan Law 17-95 on SA. The members of the Board do not receive remuneration.



B) Board committee

AUDIT & RISK COMMITTEE

The Audit and Risk Committee oversees the Board of Directors in its control operations and reviewing half-year and year-end results. In 2022, the Audit and Risk Committee has extended its prerogatives to cover subjects related to the environmental, social and governance (ESG) issues as well.

The Audit and Risk Committee is composed of:

- Mr Abdellatif ZAGHNOUN, Chairman of the Committee (Director General of the National Agency for the Strategic Management of State Participations and for monitoring the performance of public establishments and enterprises)
- Mr Karim MOUNIR, Member
- As a permanent participant, the Government Commissioner (representative of the Ministry of Economy and Finance).

The Committee's main functions are:

- Assessing internal audit function, particularly its organization and effectiveness;
- Assessing the adequacy of the Group's internal control operations and coordinating internal and external audit operations;
- Approving the annual internal audit program;
- Evaluating accounting principles and methods;
- Examining financial and non-financial risks and evaluating the significance of such risks;
- Advising on the appointment and compensation of external auditors;
- Monitoring compliance with the recommendations made at previous Audit and Risk Committee meetings;
- Helping the Board of Directors improve internal control, risk management, and information security.
- Reviewing the effectiveness of non-financial internal control and risk management systems.
- Carry out a work plan regarding the supervision of the ESG strategy of OCP.
- Oversee the definition of the Company's ESG, plans and strategies, as well as their periodic review, and propose to the Board of Directors, their progress with the objective of complying with applicable regulation and being aligned with best practices.

COMPENSATION COMMITTEE

The Board of Directors has set up a Compensation Committee composed of the following members:

- Mr. Mostafa TERRAB;
- The representative of the Ministry of Economy and Finance;
- The representative of the Ministry of Energy and Mines (currently the Ministry of Energy Transition and Sustainable Development).

The Compensation Committee makes proposals or recommendations to the Board of Directors concerning the terms and conditions of the employment contracts of the corporate officers, i.e. the Chairman of the company and the Chairmen of the subsidiaries.

STRATEGY & INVESTMENT COMMITTEE

The Strategy and Investment Committee is responsible for preparing the Board of Directors' deliberations on the Group's strategy, in particular its development policy and financing. It is composed of three to five members. Currently, it is composed of the following members:

- Mr Mostafa TERRAB ;
- The representative of the Ministry of Economy and Finance;
- The Banque Centrale Populaire, represented by Mohamed Karim MOUNIR.

The committee can also be approached by the Board of Directors for all strategic matters, even if they do not require immediate deliberation by the Board.



C) Supporting committees

STRATEGIC COMMITTEE

The committee oversees strategic thinking, medium and long-term decision making and steering (Strategy, Business Plan and Investment Plan, M&A, Business Development, ...). The committee is chaired by OCP Chairman & CEO and composed of the Managing Directors in charge of the five Strategic Business Units, the Managing Director of Corporate Strategy Sustainability & Innovation, the Chief Financial Officer, the Chief Transformation Officer, the Director of Talent Organizational Development and the Director of General Affairs & Group Governance Support.

MANAGEMENT COMMITTEE

The committee oversees OCP short and long-term decision-making within guidance provided by the Strategic Committee (budgeting, HR, CAPEX, etc.). The committee is chaired by the OCP Chairman & CEO and composed of the five Managing Directors of Strategic Business Units, the Managing Director of Corporate Strategic Sustainability & Innovation, the Chief Human Capital & Services officer, the Chief Financial Officer and the Executive Vice Presidents.

The Management Committee is being reviewed as a result of the current organizational transformation.

OPERATIONAL COMMITTEE

The Operational Committee oversees short-term decision-making and operational coordination (Production & Sales Plan, Pricing, Business Review, ...). The committee is composed of the five Managing Directors of Strategic Business Units, the Managing Director of Corporate Strategic Sustainability & Innovation, the Chief Human Capital & Services officer, the Chief Financial Officer and the Executive Vice Presidents with a rotating presidency.

The Operational Committee is being reviewed as a result of the current organizational transformation.

ESG & ETHICS COMMITTEE (Ongoing)

The Ethics Committee will be a body dependent on the OCP Board of Directors. The Committee has among its tasks to guide, supervise and control the Compliance Models implemented in OCP. Its main objective is to promote ethical conduct, as well as to ensure the proper functioning of the controls established by the company for the prevention, monitoring and response to eventual irregularities and / or unethical behaviors. In the exercise of their functions, the members of the Committee will act under the strictest standards of autonomy, independence, professionalism, experience, dedication and integrity, ensuring in any case compliance with the provisions of Laws and Regulations and, in general, the rest of procedures and internal regulations for the Company's actions.

- Due control in ethics and compliance
- Definition and oversight of the rules of conduct. Conflicts of interest.
- Oversight of the hotline and whistle-blowing procedure.
- Oversight of publicly communicated policies and procedures on anti-bribery and corruption.
- Definition and oversight of the compliance and ethics model.
- Oversight of ESG risks –including ethics-related and their reputational consequences.

OUR GOALS



Where we stand in 2022

Implement an ethics committee composed of members that are independent from operations

Ongoing

Extend training programs on ethical governance to our employees and subcontractors

Ongoing



3

Sustainable Industrial Development

3.1 Green investment plan towards a sustainable future

3.2 OCP'S Carbon Neutral Roadmap Towards 2040

3.3 Climate change Adaptation and mitigation

3.3.1 Climate approach

3.3.2 Developing renewable energy and energy efficiency

3.3.3 Water management

3.3.4 Waste management





Sustainable Industrial Development

Four pillars constitute the foundations of OCP Group’s environmental program meant to drive positive impacts. Our framework is based on our deep understanding of the circular economy principles.



SUSTAINABLE PRODUCTION

Optimizing the production process for the sake of the environment and ecosystems

Our commitments for	Our ambitious roadmap to achieve our commitments
<ul style="list-style-type: none"> • Water resources preservation • Efficiency & green Energy • Effluents Management • Operational Excellence • Sustainable Sourcing • Carbon neutrality 	<p>100% non-conventional water by 2026 Total consumption of water from seawater desalination or wastewater treatment</p> <p>100% clean energy by 2027 Cover 2.3 TWh needed for our industrial development plan by clean electricity</p> <p>“Best-in-class” Emissions and effluent management Exploit all available technological advances to reduce emissions and discharges</p> <p>Carbon neutrality Setting our roadmap to reach 50% reduction in carbon footprint by 2030 and carbon neutrality by 2040</p>



USING RESOURCE CONSCIENTIOUSLY

Minimize the need for natural resources at the source

Our commitments for	Our ambitious roadmap to achieve our commitments
<ul style="list-style-type: none"> • Phosphate stewardship • Phosphogypsum as a byproduct (storage & valorization) • Other coproduct Valorization 	<p>Hacking phosphate to create value Full recovery of phosphate and other elements present in the rock</p> <p>Maximize phosphogypsum valorization while using safe storage</p>



VALUE CREATION

SUSTAINABLE RESOURCE



OCP CORE BUSINESS

INDUSTRIAL ECOSYSTEM



SUSTAINABLE PRODUCTION



SMART CONSUMPTION

NATURAL ECOSYSTEM



RECYCLING & TRANSFORMING WASTE TO RESOURCE

Transforming the waste generated into maximum value resources

Our commitments for

- Waste
- Mines rehabilitation

Our ambitious roadmap to achieve our commitments

Make our waste a new source of value

Mines rehabilitation for the communities' benefits

Reclaim twice the exploited lands each year to create value for nature and communities



FEEDING THE PLANT FAIRLY

To give the best, and the right amount to the plant and the soil

Our commitments for

- Smart Agriculture
- Customized products

Our ambitious roadmap to achieve our commitments

Implement smart agriculture

Develop the 'customized fertilizers' and innovative solutions for sustainable agriculture.

Develop green fertilizers (low carbon footprint, organo-mineral, organic,...)

3.1 Green investment plan towards a sustainable future

In 2022, OCP Group launched a new **strategic program for 2023-2027**, which aims to increase fertilizer production capacities to address global food security challenges while achieving carbon neutrality by 2040 through major investments in innovative green fertilizers and renewable energy. This new investment plan will contribute significantly to OCP's sustainability efforts by identifying new sustainable opportunities, developing actions to minimise the company's impact on the environment, increasing operational efficiency and enabling a more sustainable future for the planet.

The green investment plan, which represents the consolidation of OCP's commitment to sustainability, will entail a global contribution of **\$13 billion between 2023 and 2027**. The specific goal of this strategy is to increase the production capacity of fertilizers from the existing 12 million tons to 20 million tons by the year 2027. Its key provisions entail an expansion of mining capacities that will encompass the opening of a new mine situated in Meskala within the Essaouira region, alongside with the establishment of a new fertilizer complex located in Mzinda. This production facility will undertake the processing of rock obtained from the Benguerir and Youssoufia mines, as well as the newly mine in Meskala.

At the core of this new investment program lies the use of **clean energy**. OCP Group will supply all its industrial facilities with green energy including wind, solar, and co-generation by 2027. By adopting zero-emissions energy, the group aims to strengthen their competitiveness while simultaneously providing power to new seawater desalination plants. This action will not only enable OCP to meet its water needs, but also provide drinking water and irrigation to areas adjacent to OCP's operations, tackling at the same time the urgent water scarcity problem in the region.

To meet their commitment, OCP has created the **OCP Green Energy** and the **OCP Green Water business units**. Both units will develop, implement and manage sustainable solutions promoting the adoption on renewable energy and the use of water from non-conventional resources on OCP's business activities. These business units play a crucial role in enabling the company to transition towards a more sustainable future while contributing to the communities and to the organization's bottom line.



100% OF CLEAN ENERGY
USE BY 2027



GREEN AMMONIA

OCP Group aims to produce 1 million tons by 2027 and 3 million tons by 2032



GREEN ENERGY

OCP Group intends to produce 5 gigawatts (GW) of clean energy by 2027 and no less than 13GW by 2032

GREEN INVESTMENT PLAN 2023-2027



SEAWATER DESALINATION

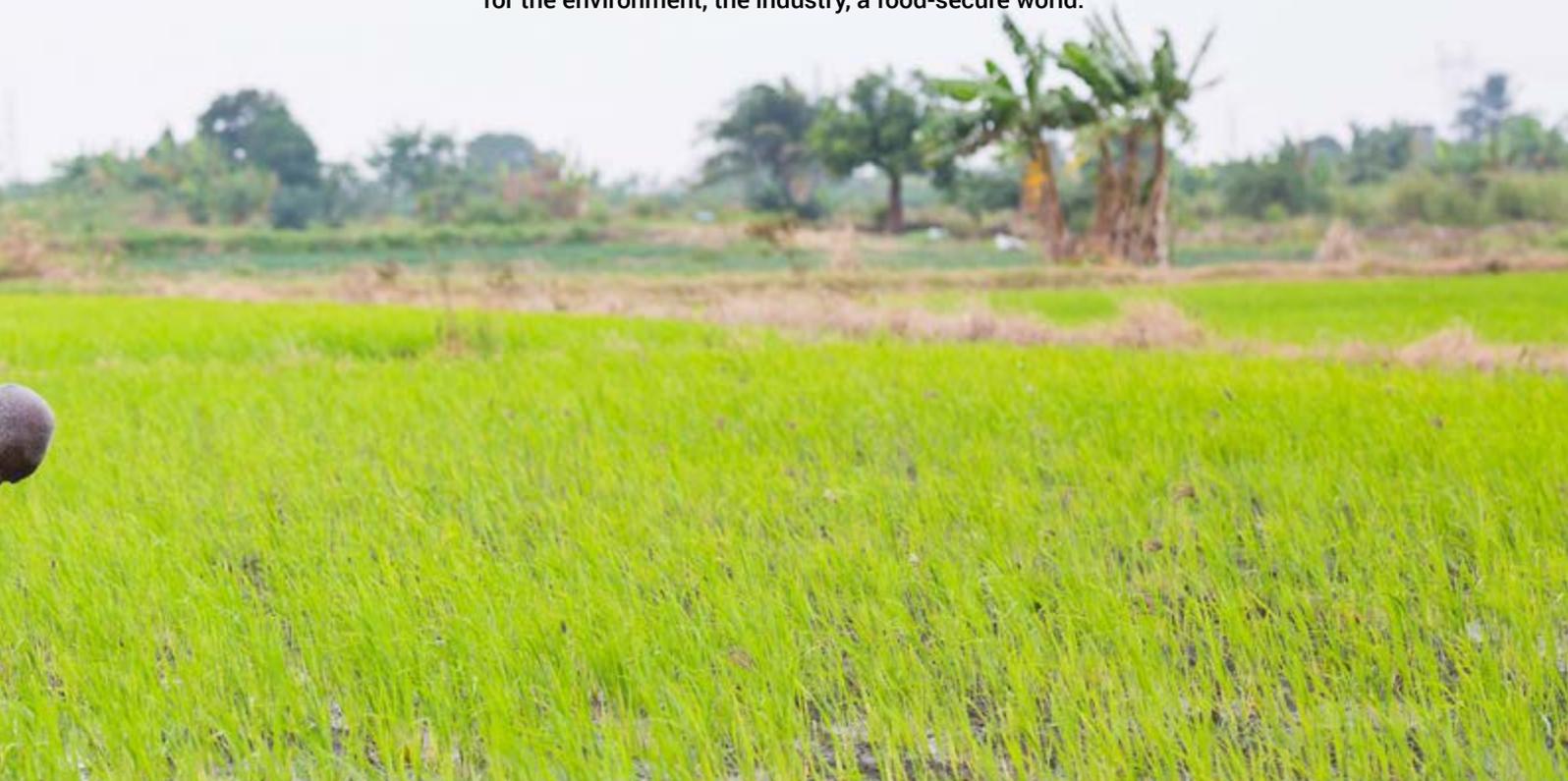
OCP Group should reach a capacity of 560 million m³ in 2026, of which 110 million m³ should already be achieved in 2023 due to the commissioning of several new desalination stations



SPECIALITY CHEMICALS

The objective is to reach a volume of 20,000 tons of fluorine and 30,000 tons of intermediate products for Lithium Iron Phosphate batteries by 2027

This plan is a key milestone in the path of OCP Group to seek for solutions that can help foster inclusive growth for the environment, the industry, a food-secure world.



3.2 OCP's carbon neutral roadmap towards 2040

In line with the Paris Agreement goals

PHASE 1: ACHIEVE CARBON NEUTRALITY ON SCOPES 1 & 2 by 2030

INNOVATION AND TECHNOLOGICAL ROADMAP

DISCLOSURE ROADMAP

- Join the Taskforce on Nature-related Financial Disclosures (TNFD)
- Develop Science Based Target initiative (SBTi) : advocate to pilot test chemicals SDA
- CDP and TCFD disclosures

INDUSTRIAL ROADMAP

CARBON NEUTRALITY ON SCOPES 1 & 2

By 2030, decrease of around 4 Mt CO₂eq (baseline 2021, more than 7 MtCO₂eq BAU) on scopes 1 and 2 emissions, through intensive innovation on clean tech, CCUS, sequestration initiatives and carbon credits mechanism

- *Energy efficiency* : optimization and lean management to reduce electricity consumption by 10%
- *Renewable and clean energy* : plan to cover 100% of OCP needs of electricity from solar power plants, wind farms and cogeneration (- 0.6 MT scope 2)*

CARBON DECREASE SCOPE 3

By 2030, decrease of 6 Mt CO₂eq (more than 10 Mt CO₂eq considering the capacity increase) of scope 3 emissions, through switch to less emissive like TSP, sustainable procurement, lower carbon shipping, supply chain and downstream value chain engagement, green ammonia and carbon farming.

- *Green ammonia production* : executing the plan in green-ammonia production
- *Production of sulphuric acid* from sulphur through new sulphuric-acid plants to replace importation (-220,000t CO₂)*
- *Water efficiency* : reduction of water consumption by 10%, resilience improvement, replacement of water from ONEE by water from waste water treatment stations and desalination plants (-100,000t CO₂)*

By 2025, 90% of OCP's electricity needs will be covered with clean energy

2018

2021

2025

* By 2030

* By 2027, 100% of OCP 's energy needs will be covered with clean energy (both cogeneration and wind energy)

OCP has launched a vast project to develop a detailed multidimensional decarbonization roadmap, which covers its entire value chain and emission sources. OCP has launched the calculation of the SBT (Science Based Targets) decarbonation trajectory and is evaluating its trajectory to decarbonize its value chain in accordance to SBTI, with the ambition to align its emission reduction targets with those of the Paris Agreement.

PHASE 2 : ACHIEVE CARBON NEUTRALITY

- Carbon certification projects
- Development of an MRV system dedicated to Africa
- Project to deploy a new carbon capture assessment technology in Brazil
- Project to use biomass for rock drying

- *Clean Drying technologies* to abate CO₂ from phosphates and fertilizers drying and calcination [-2.5Mt CO₂]*
- *Green mining* : decarbonisation of diesel mining engines by moving to electricity and hydraulic transport [-0.3Mt CO₂]*

- *Afforestation* : ongoing initiative of planting 10 millions trees by 2040 (5 millions trees by 2030) on rehabilitated mining lands [-200,000t CO₂]*
- *Carbon farming* : deployment at the farmer level of carbon farming practices (cover crop, nitrogen use optimization, reduced tillage...).
- *Carbon credits* : neutralize hard to abate emissions to carbon removal credits.

→ Carbon Capture Use and Storage (CCUS)

CARBON NEUTRALITY

2030

is the end of the capacity increase for our industrial plan

2040



3.3 Climate change adaptation and mitigation

As a major player in the fertilizer and agricultural sector, we understand that climate change presents a significant global challenge, with the potential to significantly impact our operations.

At OCP, we are committed to aligning our operations with national and international climate change goals, including the Moroccan national target of reducing greenhouse gas emissions by 45.5% by 2030. Moreover, we are committed to the Paris Agreement's global warming limit of well below 2°C, and trying to move towards 1.5°C. To achieve these goals, we have developed a cutting-edge strategy to reduce our CO₂ emissions. Our ambition is to become carbon neutral by 2040 across all three scopes, and we are shaping our trajectory towards this goal with innovative projects and high-level targets for our industrial development.

Links to our Policies related to climate change, approved by Board of Directors/ Chairman and Chief Executive Officer:

→ [General climate change Policy](#)

→ [Air emission Policy](#)



3.3.1 Our approach to climate change

OCP aims to strengthen resilience and adaptive capacity to climate-related hazards and natural disasters in all countries in addition to improve education, awareness-raising, human, and institutional capacity on climate change mitigation, adaptation, impact reduction and early warning. The commitment of OCP to fight against climate change is reflected in our general climate change related policy. OCP Group commits to:

- Achieve carbon neutrality on scopes 1 and 2 by 2030.
- Achieve carbon neutrality by 2040 on the three scopes.
- 100% clean electricity use by 2027, and of all types of energy by 2030, (through improvements in energy efficiency, use of cogeneration and a gradual introduction of renewable energies into the energy mix).
- Meet 100% of water needs covered by non-conventional resources (desalination of seawater and reuse of treated domestic water waste) by 2027.
- Improve the productivity, efficiency and sustainability of agricultural production systems by promoting regenerative agriculture practices (4R, push of TSP into the market, deployment of carbon farming...).
- Develop skills, raise awareness and empower all employees, suppliers and other stakeholders to combat climate change.
- Integrate the "Fight against climate change" commitment as a criterion when choosing OCP Group's suppliers by 2025.

CLIMATE ACTION & DECARBONISATION PROGRAM

In line with our Corporate Sustainability and Green industrial Development (SGID) Road map, our climate action & decarbonisation program ensure our industrial development while reducing by 50% our carbon footprint for achieving carbon neutrality on scopes 1 and 2 by 2030 and become carbon neutral on the three scopes in 2040.

[Check our carbon neutral roadmap.](#)

OCP collaborates with strategic institutional and economic partners to achieve its ambitious environmental objectives.

MONITORING, REPORTING & VERIFICATION

OCP has been rigorously monitoring its carbon footprint since 2007. A calculation tool has been implemented in accordance with GHG Protocol, the standard specifying requirements for organizations to quantify and report on greenhouse gas emissions. Since 2014, the carbon footprint of OCP Group (scope Morocco) is certified annually according to ISO 14064 by an approved certification body GUTcert, subsidiary of the AFNOR Group.

CARBON NEUTRALITY ON SCOPES 1 & 2 BY 2030

CARBON NEUTRALITY ON THE THREE SCOPES BY 2040



World's first phosphates specific methodology enabling Moroccan carbon market development

- Partnership with the Secretary of State for Sustainable Development to establish carbon market mechanisms adapted to the Moroccan context.
- Development of a methodology enabling baseline calculation and assessment of the mitigation potential for the phosphate sector in Morocco.

MITIGATION : HOW DO WE REDUCE OR PREVENT GREENHOUSE GAS EMISSIONS?

Opportunities in clean tech

→ Find out more on opportunities in clean tech related to water

-  Business & Climate opportunities
-  Climate opportunities

Green ammonia

 **Planned**

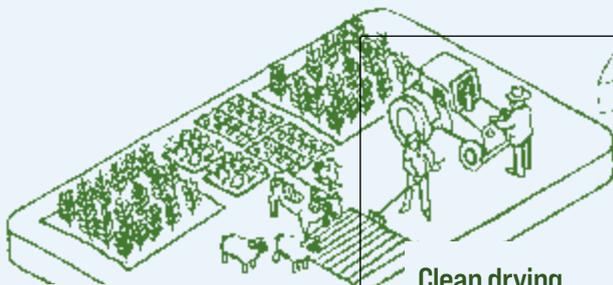
The decarbonisation of the OCP Group's value chain also involves the substitution of imported ammonia (produced from fossil fuels) by green ammonia (produced from renewable energies). In partnership with UM6P, OCP Group has undertaken the construction of two pilot units for a total CAPEX of around 600 million MAD.

Energy efficiency

-10% consumed energy

 **Ongoing**

Through the energy efficiency program, based on a management system aligned with the ISO50001 standard, the continuous diagnosis and deployment of digital tools for monitoring consumption and managing energy resources ensure continuous improvement and optimization of energy consumption, to the highest possible level



CO₂ capture

 **Planned**

We plan to capture CO₂ emitted by our phosphoric acid chimneys. Considerations are given to capture carbonates in the washing plants to decrease the CO₂ content in the phosphate prior to phosphoric processing.

Clean drying
0.9 MT CO₂ Offsetting potential annually
Total reduction of 2.5 MT CO₂ BY clean drying of fertilizers and Rock

 **Planned**

- Drying of phosphate rock using solar energy instead of Industrial Fuel or Natural Gas (-1.6 MT CO₂)
- Use of clean technology for drying fertilizers (-0.9 MT)

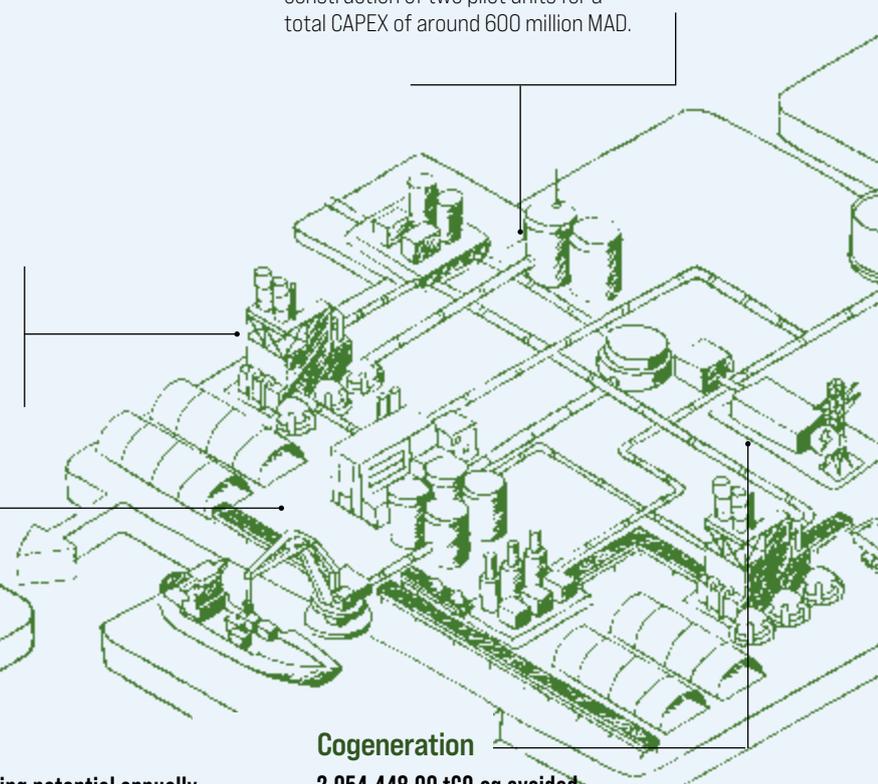
Cogeneration

2,054,448.00 tCO₂eq avoided

 **Achieved**

Cogeneration consists in recovering waste heat released during the sulfuric acid production within our processing sites to produce electrical energy. Capacity was reinforced with the commissioning of the integrated JFC4 unit at Jorf Lasfar, a unit equipped with a thermoelectric power station with a capacity of 65MW and a heat recovery system (HRS) which allows saving an equivalent electrical power of 10MW. The cumulative installed capacity of HRS is approximately 75MW equivalent.

Note: annual estimation compared to business as usual



Green Mobility

300,000 tCO₂ eq reducing potential

 **Planned**

Decarbonising the extraction and transportation of phosphates (IPCC "In-Pit Crushing and Conveying, hydraulic transport, green mobility...)

Mine reclamation

Rehabilitation of 204 Ha in 2021, including 89 Ha developed and planted · Ambition to accelerate the rate of rehabilitation in the coming years to cover most of the land exploited in the past · Several innovative projects will be launched in order to choose the most suitable crops for the disturbed soils, tolerant to drought and of high added value in parallel with the development of agroforestry and valorization of organic waste.

Carbon farming

3,000 tCO₂ eq offsetting potential

 **Planned**

Planned Carbon farming is the process of changing agricultural practices or land use to increase the amount of carbon stored in the soil and vegetation (bio-sequestration). Developed in Benguéir, our main experiment consists of growing 7 tree species using 3 irrigation levels, 2 types of soil amendments and in 2 locations. In 2021, OCP has launched Carbon Farming projects with partners in Brazil and Africa, to help farmers sequester carbon through regenerative farming practices (direct seeding, cover crops, ...), and monetize this through the certification and sale of the carbon credits generated.

Other carbon farming projects are planned in Africa and Brazil

Wind power plants

265,800.50 tCO₂ eq avoided

 **Achieved**

Power Purchase Agreements (PPAs) – energy supply contracts – are implemented to supply wind power to OCP's mining sites of Youssoufia and Khouribga. In 2022, 399,7 GWh were provided via PPA wind contracts allowing some of our production sites to be at nearly 100% renewable electricity supply.

Slurry pipeline

670,000 tCO₂ eq avoided

 **Achieved**

Compared to the railway conventional transportation, the slurry pipeline allows to transport more phosphate rock and remove all intermediary handling resulting in significant CO₂ emissions reduction. Considerations are given to capture carbonates in the washing plants to decrease the CO₂ content in the phosphate prior to phosphoric processing.

Solar power plants

1,8M tCO₂ offsetting potential annually by 2027

 **Ongoing**

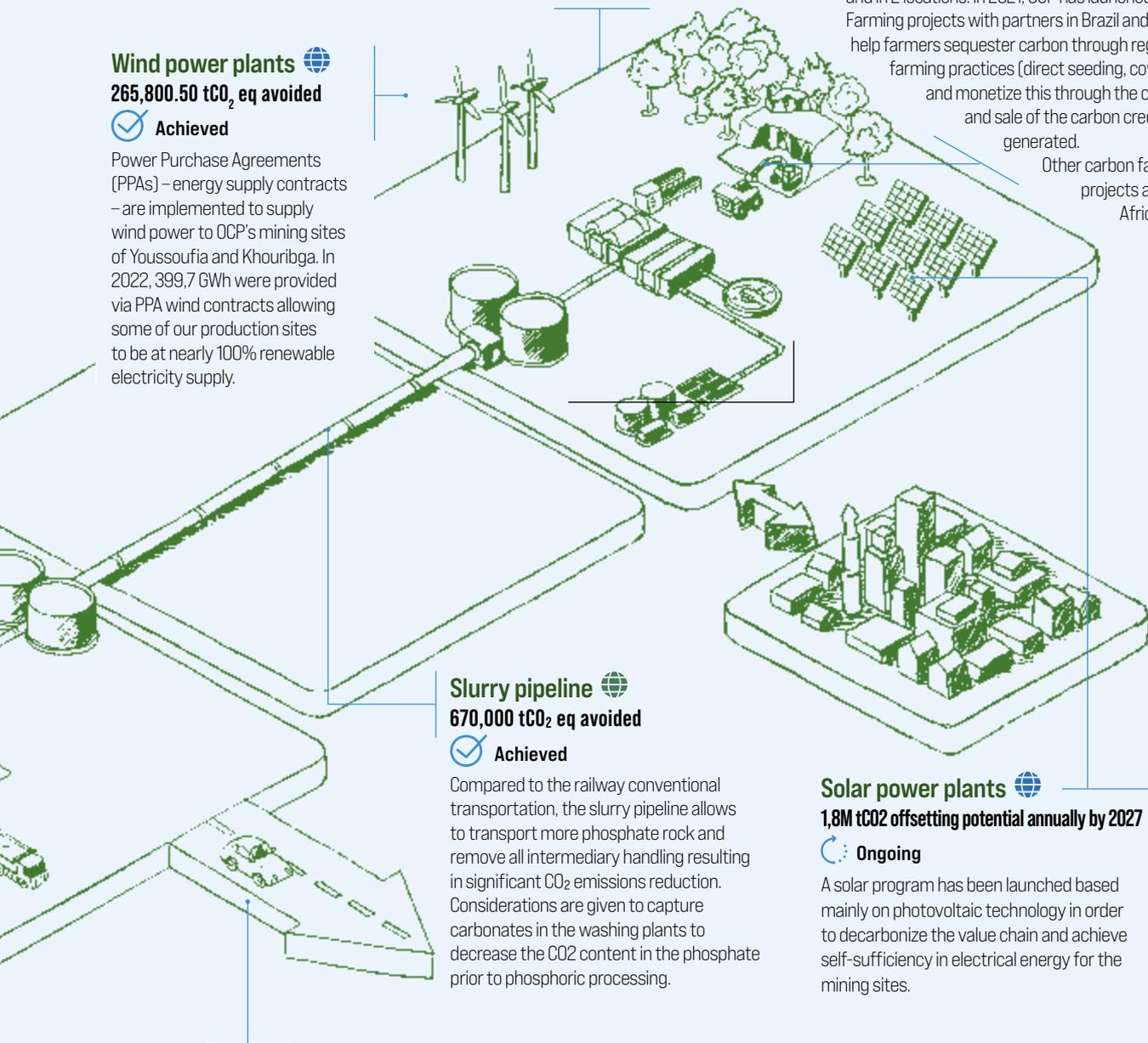
A solar program has been launched based mainly on photovoltaic technology in order to decarbonize the value chain and achieve self-sufficiency in electrical energy for the mining sites.

CO₂ offsetting for staff travel

2,300 tCO₂ eq compensated

 **Achieved**

We adhere to the "Voluntary carbon offsetting" program implemented by the Mohammed VI Foundation for Environmental Protection (FM6E). OCP's financial contribution to the program is intended to offset the CO₂ emissions due to plane and car travel for all its executives and staff in the context of missions related to their functions, based on estimated CO₂ emitted annually, on the price of DH 200 per ton carbon and using the available emission factors adapted to the Moroccan context. The FM6E is mainly committed to carrying out or having carried out projects in the fields of energy saving or energy efficiency, renewable energy or carbon sequestration.



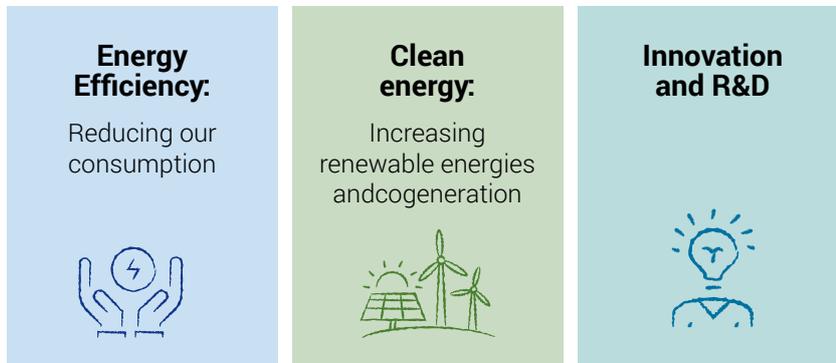
3.3.2 Developing Renewable Energy and Energy Efficiency

With the worldwide increase in fertilizer demand and the corresponding growth of OCP's industrial capacities, there is also an increasing need for electricity.

OUR APPROACH TO ENERGY MANAGEMENT

Decoupling our production capacity increase from our environmental footprint is the heart of our industrial development strategy to meet the exponential needs of fertilizers in the decades to come. At OCP, we believe a fair balance between better crop productivity and environmental objectives is a prerequisite for a lasting response to global demand. To achieve this sustainable growth strategy, we have implemented a responsible and innovative energy program to reduce our carbon footprint and diversify our energy mix.

The Energy program is based on the following strategic pillars:



ENERGY CRISIS MANAGEMENT

Since last year, the geopolitical instability has led to an unprecedented energy crisis, for which OCP has studied all the potential risks, including the supply risks and rising market and food prices. Nevertheless, the energy crisis may play in favour of accelerating the OCP Group's energy transition and reducing its dependence on fossil fuels. In a context of market volatility, OCP has adopted an ambitious energy program for its industrial development that capitalizes on renewable and sustainable energies to reduce its carbon footprint, guarantee price stability and competitiveness, as well as maintain global nutrition.

Links to our Policies related to Emissions management, approved by Board of Directors/ Chairman and Chief Executive Officer:

→ [General climate change Policy](#)

→ [Energy policy](#)

100%

CLEAN ENERGY BY 2027

This will significantly reduce OCP's carbon footprint, and it will lower the cost of the electricity, allowing for more industrial competitiveness. This ambition is powered by the tremendous renewable energy capacities of the country and the very high potential on solar and wind energy

83% of OCP's electrical needs are covered energy (co-generation and wind energy)

100% green energy by 2027

Clean energy is at the heart of this new investment program. OCP Group will supply all its industrial facilities with green energy by 2027 using wind, solar, and co-generation sources. Zero-emission energy will not only strengthen OCP's competitive advantages but also power new seawater desalination plants to meet the Group's needs as well as supply drinking water and irrigation to areas surrounding OCP sites. In this respect, the Group will have already put into service, before the end of the current year, 40 million m³ of desalinated water that will supply drinking water to the cities of Safi and El Jadida.

The investment in renewable energy will enable the Group, the world's largest importer of ammonia, to free itself from imports over the long term. Planned substantial investments in producing green hydrogen and green ammonia will enable OCP to produce wholly sustainable fertilizers and fertilization solutions adapted to the specific needs of different soils and crops.

OCP has recently announced the launch of an investment plan for 2023-2027, based on several key objectives including the following ones related to energy:

GREEN AMMONIA:

Production of
1 MILLION
tonnes by 2027

GREEN ENERGY:

Generation of
5 GW
of clean energy
by 2027

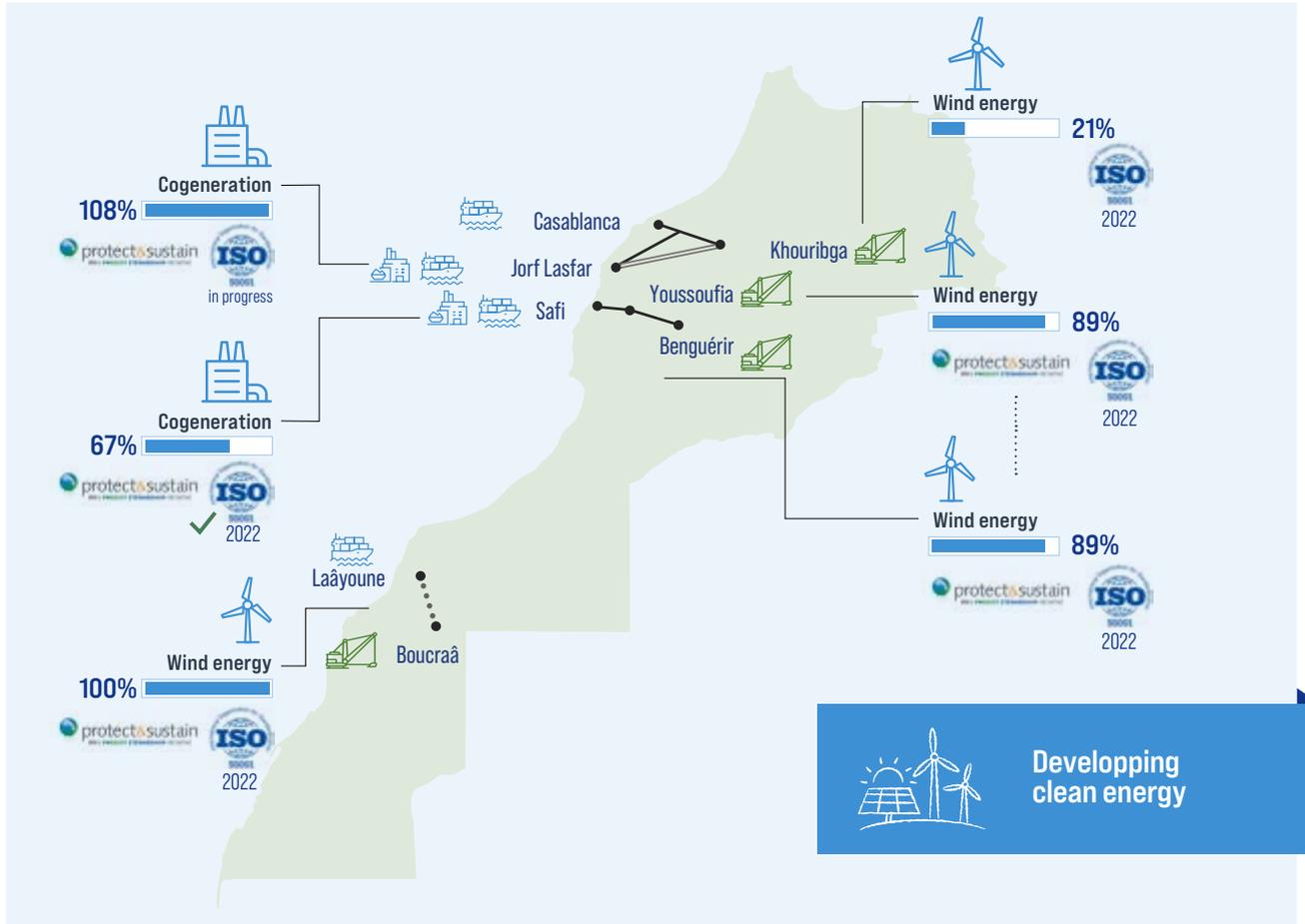
		2020	2021	2022
Total energy consumption within the organization from non-renewable sources	Industrial fuel	9,631.32	10,213.32	7,284.21
	Diesel	2,360.75	2,038.66	2,001.17
	Natural gas	1,197.30	1,120.04	968.33
	Purchased electricity from National Grid	2,626.27	2,898.68	3,310.56
	Total (TJ)	15,815.63	16,270.70	13,564.27
Total energy consumption within the organization from clean sources	Wind From PPA	1,705.78	1,598.47	1,438.92
	Self-generated clean electricity	10,144.30	10,895.07	10,272.24
	Total (TJ)	11,850.08	12,493.54	11,711.16
Total energy consumption	Total (TJ)	27,665.71	28,764.24	25,275.43
Total energy production	Electricity auto consumed	10,144.30	10,895.07	9,324.36
	Electricity sold	1,011.54	840.84	947.88
	Total (TJ)	11,155.85	11,735.91	10,272.24

Increasing our energy efficiency

Real-time energy management and smart energy automation ensure the continuous improvement of our energy consumption. Energy efficiency is also considered at the early stages of each industrial project aligned with the eco-design spirit we have in everything we do.

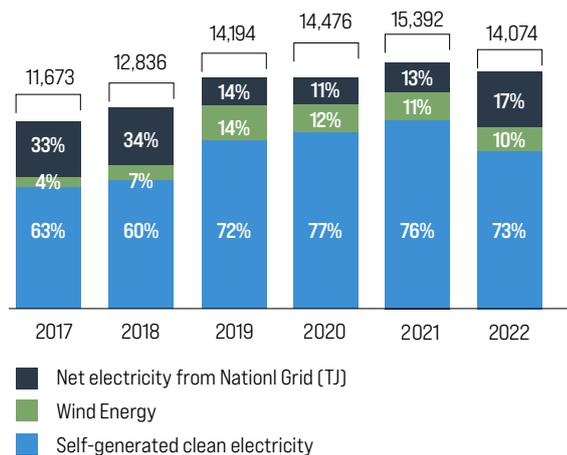
The strengthening of the Energy Management System in the industrial sites of the OCP Group, has brought a net improvement of the energy performance and its operational control during the year 2022.

Conducting energy performance audits on the steam, seawater and drying circuits has enabled OCP to capture new sources of optimization and energy recovery.

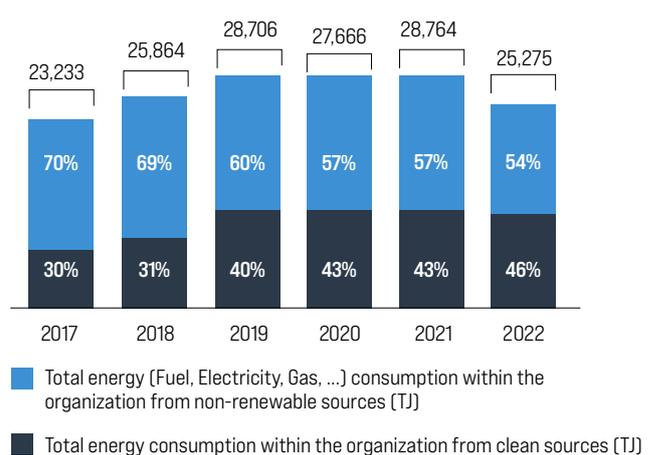


83% of electricity consumption from clean sources

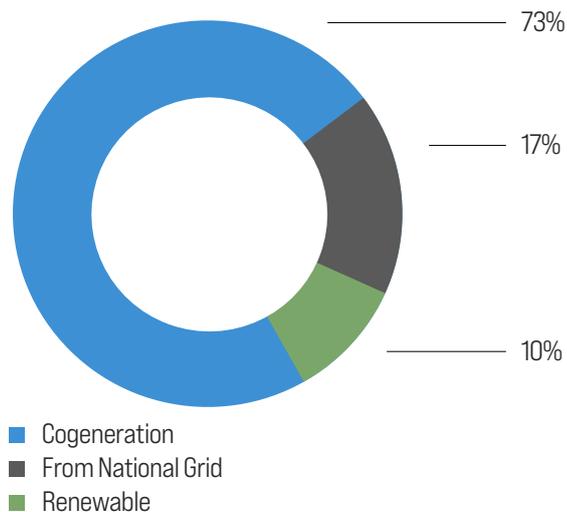
Evolution of Electricity consumption



46% of energy consumption from clean sources



Electricity mix 2022



► Carbon Footprint decrease

\$2,3 billion investment in OCP's energy program (solar, clean drying, green ammonia, green mining) to be achieved by 2028

► 463 M\$ to be invested over the next 10 years to develop its cogeneration capacities

400 GWH supplied in 2022 by PPA

Development of cogeneration capacity

Recovering waste heat released during the sulfuric acid production within our processing sites to produce electrical energy.

Wind energy

Power Purchase Agreements (PPAs) are still being implemented in 2022 to supply wind power to our sites.

400 GWH supplied in 2022 by PPA.





SOLAR PLANTS PROGRAM

As part of its energy & sustainability strategy aiming at reaching 100% of clean energy by 2027, OCP Group wishes to launch an ambitious program for the development and construction of solar power plants at all its mining sites. This project forms part of a €100 million green loan agreement between IFC and OCP, which will have a combined capacity of 202-Megawatt peak (MWp) and will supply clean energy directly to OCP's operations. The initiative is part of OCP's \$13 billion Green Investment Program, which aims to increase green fertilizer production and shift operations to green energy by 2027, thus avoiding carbon emissions by about 285,000 tCO₂e per year.

This solar program, based mainly on photovoltaic technology, will support the industrial growth of OCP Group to decarbonise its value chain and achieve autonomy of the mining sites in electrical energy. In 2022, OCP with a support of JESA have launched the procurement of the main equipment of the solar plants aiming the realization of the project. Within the planification of the project, it is expected to reach 1.2GW as capacity from renewable sources.

[For further information](#)

Clean drying

The OCP Group consumes large quantities of industrial fuel for drying phosphates and fertilizers. The CO₂ emissions resulting from the drying of phosphates using industrial fuel and natural gas represent about 12% of the OCP Group's carbon footprint, which constitutes a major challenge in achieving the objectives of carbon neutrality by 2040 of the OCP Group. In this context, OCP is working on several initiatives to find and implement clean alternatives to fossil fuels for the drying process.

In 2022, the OCP Group, the JULISH Solar Institute and eight Moroccan and German partners (including UM6P, GEP and IRESEN) joined their forces to launch a feasibility study to build a first demonstrator that will use solar energy to supply high temperature process heat to a phosphate drying system.

Furthermore, the Corporate Sustainability & Green Development Development team have performed a feasibility study of green drying of phosphates and fertilizers with the support of JESA.

PV Rooftop

In line with the OCP Group's objective of reaching 100% clean energy by 2030 and the policy to increase the share of clean energy, the PV rooftop feasibility study project is exploring the potential for the integration of photovoltaic panels on the roofs of OCP's industrial buildings at the Safi and Jorf sites.

In this context, we remind that the Safi site is in deficit and covers only 67% of its electrical needs with clean energy. The possible spinoffs for the OCP Group are:

- Reduce the group's electricity bill and CO₂ emissions.
- Achieve energy savings compared to conventional kwh.
- Power buildings with green, economic and local energy.
- Valuation of the group's real estate assets.
- Preserve the surplus of cogeneration at the processing (chemical) sites for better use (green ammonia and desalination of seawater).

Wave Energy

To support the industrial growth of the OCP Group in the southern region, harnessing wave energy is an opportunity for renewable and sustainable electricity production. The wave energy feasibility study project provides a possibility to explore the potential for integrating wave energy within the existing OCP port in Laâyoune.

Currently, this project is in the final stage of the feasibility study. Through this technology, the floaters extract energy from the incoming waves by converting their upward and downward movement into a clean process of energy generation.

Green ammonia

The decarbonation of the OCP Group's value chain also involves the substitution of imported ammonia (produced from fossil fuels) by green ammonia (produced from renewable energies). In partnership with UM6P, OCP Group has undertaken the construction of two pilot units for a total CAPEX of around 61,11 million dollars.

The first unit, "Platform Green H2A" located in Jorf Lasfar, aims at research and development on topics related to green hydrogen (green ammonia, methanol, energy storage, production optimization, etc.). The second pilot unit concerns the exclusive production of green ammonia with the objective of scaling up to large capacities that can supply the OCP Group's fertilizer facilities.

The construction of the pilots will take about 3 years with commissioning scheduled for 2025, followed by periods of testing and implementation of different green hydrogen production conditions.

Green mining

The Green mining project, part of the Group's Sustainability strategy, is mainly aimed at decarbonizing the extraction and transportation of phosphates. It involves the following main initiatives:

- The IPCC "In-Pit Crushing and Conveying" integrated system used inside the extraction mines will replace the stripping of primary overburden by loading and transport. This revolutionary semi-mobile system will lower the operating cost of mining and its carbon footprint.
- Hydraulic transport of phosphates within mining sites: In addition to reducing carbon dioxide emissions, hydraulic transport will make it possible to lower the cost of transporting phosphates by replacing diesel trucks and reducing our energy consumption.
- The transformation of the engines that cannot be replaced by IPCC and Hydraulic transport into green mobility such as electric or hydrogen fuelled engines.

This study gives recommendations about the appropriate mix of solutions for each mine in order to decarbonize OCP's mining mobility. It also defines the expected final impact on costs and the reduction of greenhouse gas emissions.

Green mobility

Also, OCP launched a study for a pilot site to replace the personnel transport buses with

green mobility. It aims to determine the optimal operational and business models and integrates digital solutions to monitor buses flux and performance.

ESTIMATED SCALE-UP CAPEX:

\$5 BILLION

per million tons of ammonia

2-3 MILLION TONS OF CO₂ PER MILLION TONS OF AMMONIA WILL BE AVOIDED



Highlight:

\$700 K

(EQUIVALENT 7MMAD)



Highlight:

\$460 K

(EQUIVALENT 4,6MMAD)

OUR GOALS



Long term	Interim	Where we stand in 2022
10% energy efficiency by 2030 compared to a 2018 baseline	100% of our processing sites certified ISO 50001	Safi certified in 2021, processes for qualification of 100% of processing sites have been made in 2021, certifications extend until Q1 2023
	Real time monitoring by 2022 of our energy consumption through dedicated digital control room	Ongoing
100% OCP's energy needs covered with clean energy by 2027	90 % of electricity need covered by cogeneration and renewable energy by 2025	83% of electricity need covered
	Launch first pilot installation for solar drying avoiding Carbon emissions - PoC	I. In 2022, we invested 0,25M\$ for the feasibility study related to the pilot for solar drying
	Boost the energy research ecosystem with GEP – Green energy park	4 projects launched & \$1M investment
	100% of the OCP fleet in green (mining equipment & personal transport) by 2030	1.6M\$ investment
	Pilot unit for green ammonia production using renewable energy by 2022	\$1M investment to boost energy research ecosystem with GEP (Green Energy Park)



3.3.3 Water Management

Water is essential for human health, fertilizing production process and agriculture; both in terms of quantity and quality. Climate change involves global water risks, intensifying drought, shifting precipitation patterns and water shortage supply for local communities. OCP Group is aware of the urgent nature of the water crisis, especially in Morocco, an area of intense water stress. That's why the Group has decided to accelerate its Water program to remediate those risks.

We are working to reduce our water intensity while tapping into unconventional sources of water to improve water preservation for a sustainable future for all.

Links to our Policies related to water management, approved by Board of Directors/ Chairman and Chief Executive Officer:

→ [General environmental Policy](#)

→ [Water management Policy](#)

WATER STRESS RISK ASSESSMENT

Considering Morocco's water stress and increasing demand for fertilizers, OCP has developed a water programme based on the circular economy principles to sustainably ramp up production with one objective: food security. This program hinges on a thorough water scarcity risk assessment that is regularly reviewed and reinforced. This assessment is structured around the main following steps:

- Identify water supply risks using the Aqueduct Water Risk Atlas, which maps and analyses current and future water risks across locations.
- Assess the impact of risks and control measures.
- Define a mitigation plan for the most critical risks.

We are refining our analysis by geographical zone - north, central and south axis of the country – and integrate the national water policy to create sustainable ecosystem.

WATER RISK MANAGEMENT: OCP'S WATER SUSTAINABILITY PROGRAM

OCP's water program is changing where we get our water from, and how much we use. The Group is using innovative techniques and unconventional water sources to reduce our need for fresh water to zero by 2026. The program is designed to optimise water use, transform processes, and invest in the R&D that will find even better ways to reduce water use.

Last year, OCP started accelerating the water programme with exceptional measures. During 2022, OCP created a subsidiary focused on supplying non-conventional water for the Group, called "OCP Green Water" (OGW). OGW is responsible for the execution of the construction phases and the operations for every water-related asset (desalination, water pipelines, waste-water treatment plants, etc.) and for addressing the water stress that Morocco is experiencing this year and to support local communities in this crisis. Leveraging our continuous risk assessment process, we are working on a two-pronged water mitigation program:

Non-conventional water

Using treated wastewater and desalinated seawater

Commitment

100% sustainable
(non-conventional water)

Water efficiency

Reducing our consumption

Performance 2022

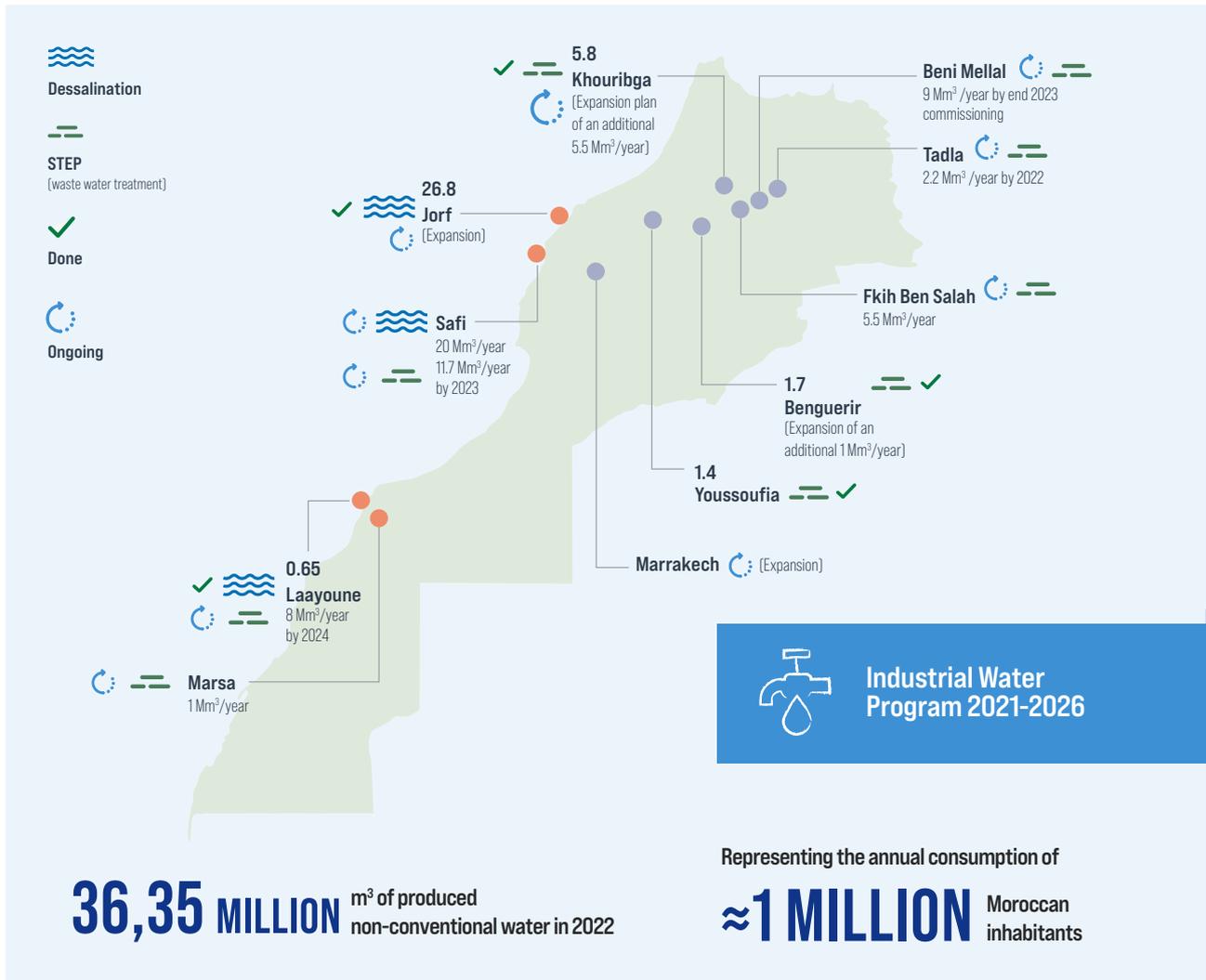
30% OCP's water needs covered by non-conventional water in 2022

Non-conventional water

Building resilience for climate change for our industry

During 2021, OCP launched a major transformation stream to leverage on water consumption reduction on all sites and accelerated the execution of its Water program to reach the objective of 100% from non-conventional resources, to mitigate the risk of water shortage in the region and to let the conventional resources for local communities.

Our Industrial Water Program is based on 3 pillars:



Building resilience for climate change for local communities

To respond to the climate urgency and water stress that Morocco faces currently. The Group will put in place spare water capacities to provide water to local communities and ensure good health and prosperity.

The Group will no longer use natural freshwater resources in its fertilizer production sites, pursuing a target of 100% non-conventional water by 2026, so the freed-up water allocations can be redirected to strengthen local water use in the Oum Er-Rbia basin.

We will put in place spare unconventional water capacities as to supply the surrounding regions of El Jadida and Safi.

Water efficiency

OCP Group has continued innovation and R&D projects and improved its management system to reduce the consumption volume. By 2021 the OCP Group reached 10.3% reduction of specific water consumption, compared to 2019 and intent to continue the effort to reach 15% by 2024 in mining activities.

30%
CONSUMPTION MAINLY THROUGH OUR PHOSPHATE WASHING PLANTS

27%
covered by treated wastewater:

25% Khouribga
4% Gantour
0.5% Phosboucraa

0%
CONSUMPTION - SLURRY PIPELINE ALLOWS TO SAVE

1,5 mm³
compared to conventional railway transportation - and will be completed in Safi by 2030

60%
CONSUMPTION MAINLY THROUGH OUR INDUSTRIAL PROCESSING PLANTS (PHOSPHORIC ACID PLANTS, SULFURIC ACID PLANTS, AND FERTILIZERS)

42%
are covered by desalinated water

42% Jorf Lasfar
18% Safi



		2020	2021	2022	
WATER WITHDRAWAL	Water withdrawal from all areas	Total Megaliters (MI)	1,608,826	1,731,262	1,713,059
	Surface water	Freshwater	82,827	87,340	69,762
		Other water	-	-	-
		Total (MI)	82,827	87,340	69,762
	Groundwater	Freshwater	301	151	157
		Other water	-	-	-
		Total (MI)	301	151	157
	Seawater	Freshwater	28,266	27,406	27,524
		Other water	1,488,356	1,607,423	1,491,456
		Total (MI)	1,516,622	1,634,829	1,518,980
	Third-party water	Freshwater	-	-	-
		Other water	9,076	8,942	8,193
		Total (MI)	9,076	8,942	8,193
	Water withdrawal from areas with water stress	Total Megaliters (MI)	69,843	70,376	59,352
	Surface water	Freshwater	60,467	61,282	51,001
		Other water	-	-	-
		Total (MI)	60,467	61,282	51,001
	Groundwater	Freshwater	301	151	157
		Other water	-	-	-
		Total (MI)	301	151	157
Third-party water	Freshwater	-	-	-	
	Other water	9,076	8,942	8,193	
	Total (MI)	9,076	8,942	8,193	

We use the WRI (World Resources Institute) Aqueduct risk atlas tool to define areas of high or extremely high baseline water stress. Freshwater: $\leq 1,000$ mg/L Total Dissolved Solids

INNOVATION FOR WATER

Water-secure the world

OCP Group partners with the International Water Research Institute (IWRI) to overcome the water challenge.

The International Water Research Institute (IWRI) aims to:

- Create forward-thinking pathways to address water issues in systemic manner in Africa: Water Science and Technology Research, Innovation, Infrastructure, Education and Capacity building in and for Africa.
- Develop low-cost innovative water and energy technologies & solutions to address water stress, to better manage water use (agriculture, industrial...), and to foster water saving solutions through cutting edge technologies.
- Tackle climate change & adaptation: Drought, flooding, increased water needs for agriculture, sustainable food systems.
- Disseminate water culture, citizen's awareness, capitalization of water management know-how.
- Act as an African Water Hub through strategic cooperation and partnerships.

IMPACT DRIVEN RESEARCH

Integrated Water Resource Management

- Water Resources
- Assessment, Use, Distribution, Water Related Hazards, coastal zone management

Advanced Water Technologies

Wastewater Treatment, Reuse Desalination Engineering Innovative Water Saving Technologies

Hydroinformatics

- Data Issues modelling & simulation
- Optimization

Climate Change & Adaptation

Hydro climatology, Adaptation Issues, Climate Services

Education

- Master Water Science & Technology
- Executive master of Integrated Water Management
- Master Soil and Water
- MOOCS and E-Learning
- Advance Workshops for African

Innovation

- Adaptation Metrics & Techniques Cluster
- Water & Climate Observatory & IoT
- Cluster and Best Practices
- Start-ups Development

OUR PARTICIPATION TO MULTI-STAKEHOLDERS & INDUSTRY INITIATIVES

Solutions for water stress need collective mobilisation and synergies; that is why we are part of national and international dialogues.



- ▶ OCP Group has participated in the ministerial water committee responsible for defining the National Water Plan on which is based the national water policy for the next 30 years from 2020 to 2050. As a major industrial actor, we participate in this committee to share and adapt our water program to fit the needs of our country.
- ▶ OCP was part of the national committee in charge of the participation in the 9th World Water Forum held by March 2022.

IMPROVING ACCESS TO WATER FOR LOCAL COMMUNITIES

We are continuously working to provide local communities with access to drinking water:

1. Identification of village groups and local associations to encourage local ownership
2. Identification of the digging point in partnership with local authorities and douars' residents
3. Commitment of the association on the management and maintenance of wells
4. Local excavation and business equipment
5. Training of local associations and young people to manage and maintain wells



- ▶ The Jorf Lasfar site supplies drinking water to the population of 5 neighbouring douars which includes 800 households
- ▶ Daily supply of drinking water to neighbouring villages in Khouribga by 3 tanker trucks with a capacity of 20 m³ each for more than 15,200 inhabitants
- ▶ 100 Households in 2 neighbouring douars supported to connect them to the ONEP (drinking water network)
- ▶ Renewal, construction, and supply of 23 water fountains for more than 5,000 inhabitants in Khouribga
- ▶ Work in progress for the installation of 12 km of drinking water supply pipe and the construction of a 500 m³ reservoir for +8,000 inhabitants in Fquih Ben Salah
- ▶ Installation of 26 km of drinking water supply pipe for +2,200 inhabitants in Fquih Ben Salah

OUR GOALS



Where we stand in 2022

Implement 2 Wastewater treatment plants at Safi & Fkih Ben Salah towns by 2022 (additional capacity of 10 million m³/year recovered from urban wastewater)

3 WWTP to be start operations in 2023: Fkih BenSalah, Beni Mellal and Kasba Tadla

Recover 90% of Water used in Phosphate Washing Plants

Ongoing Action

90% reduction of water used for watering mine runways leveraging on cutting-edge runways treatment technology and saving 2 million m³

Ongoing action

- **15% water specific consumption* reduction on mining by 2024 compared to 2019 level**
- **5% water specific consumption reduction on processing by 2024 compared to 2019 level**

We are on track regarding the reduction of water consumption objective. Overall water specific consumption has been reduced by 10.3% compared to 2019

100% water needs covered by non-conventional sources by 2030

This goal is set to be achieved sooner than 2026, thanks to the fast-track approach OCP Group has taken by creating OCP Green Water which is dedicated to the water supply and operations of OCP



3.3.4 Responsible Waste management

OCP as a company committed to the principles of circular economy, has established a waste management policy aimed at reducing its impact in all the stages of its value chain, focusing on the development of a recovery system with our partners. This policy's goal is to prevent the generation of waste and optimize its management.

Links to our Policies related to Waste management, approved by Board of Directors/ Chairman and Chief Executive Officer:

- [General environmental Policy](#)
- [Waste management Policy](#)

OUR APPROACH TO WASTE MANAGEMENT

The OCP Group's Waste Management standard has been developed in accordance with international best practices to identify, classify and treat waste according to their type to efficiently manage waste. The standard regulates the identification and classification of waste, collection, sorting and recovery phases, infrastructure and resources as well as the audit and training process. Waste recovery is encouraged to maximize the waste's inherent environmental and economic value and add value for both OCP Group and its ecosystem. Incineration and landfilling are used when the valuation paths are not yet mature. Subcontractors and service providers are rigorously selected and must have government approvals to be awarded contracts collection and sorting. OCP Group also requires receipt of recovery and treatment of all waste removed to ensure traceability.

In 2021, a second version of the OCP standard relating to waste management and recovery was established and deployed to each entity of the Group. In 2022, trainings and awareness campaigns on the waste management and recovery updated version were conducted for operational sites, as well as staff managing responsible of projects development and construction.

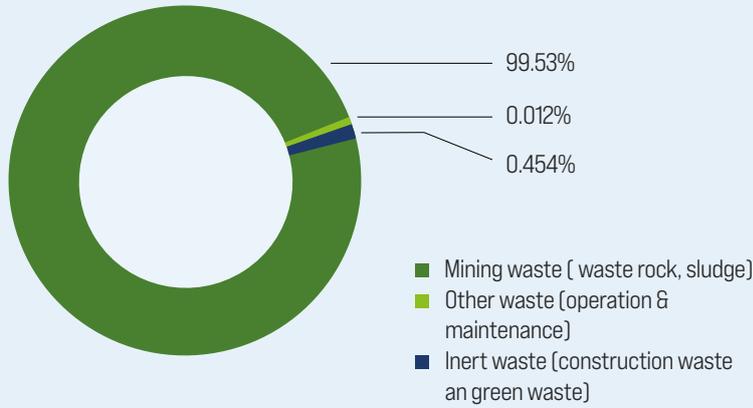


- ▶ **Make our waste a new source of value**
- ▶ **Accelerate the circular economy to reduce waste and diversify the product portfolio**
- ▶ **Reduce our environmental impact of waste throughout the entire value chain from generation to recovery**
- ▶ **Responsible mine waste management**



		2020	2021	2022			
WEIGHT OF WASTE GENERATED	Weight of waste generated	Total Metric tons (t)	169,264,593	154,313,874	161,368,806		
		Mining waste (waste rock + sludge) (t)	168,882,746	153,792,648	160,019,077		
		Other waste (operation & maintenance) (t)	45,910	69,126	78,688		
		Inert waste (construction and green waste) (t)	335,937	452,100	1,271,041		
WASTE DIVERTED FROM DISPOSAL	Waste diverted from disposal	Total Metric tons (t)	168,887,981	153,804,535	160,769,413		
		Mining waste (waste rock + sludge) (t)	168,882,746	153,792,648	160,019,077		
		Other waste (operation & maintenance) (t)	5,008	11,714	20,007		
		Inert waste (construction and green waste) (t)	227	173	730,329		
	Hazardous waste diverted from disposal	Total Metric tons (t)	1,115	3,006	1,923		
		Preparation for reuse	Onsite	68	63	-	
			Offsite	134	26	30	
		Recycling	Onsite	-	450	358	
			Offsite	810	2,466	1,535	
		Other recovery operations	Onsite	1	1	-	
			Offsite	102	0	-	
		Non-hazardous waste diverted from disposal	Total Metric tons (t)	168,886,866	153,801,647	160,767,552	
	Preparation for reuse		Onsite	168,882,869	153,792,792	160,022,949	
			Offsite	60	15	49	
	Recycling		Onsite	-	-	726,400	
			Offsite	3,146	8,262	16,955	
	Other recovery operations		Onsite	791	578	1,199	
			Offsite	-	-	-	
	WASTE DIRECTED TO DISPOSAL		Waste directed to disposal	Total Metric tons (t)	376,612	509,339	599,393
		Mining waste (waste rock + sludge) (t)		-	-	-	
Other waste (operation & maintenance) (t)		40,902		57,412	58,681		
Inert waste (construction and green waste) (t)		335,710		451,927	540,712		
Hazardous waste directed to disposal		Total Metric tons (t)	29,080	51,283	52,840		
		Incineration (with energy recovery) (t)	Onsite	-	-	-	
			Offsite	16	18	667	
		Incineration (without energy recovery) (t)	Onsite	-	-	-	
			Offsite	8,217	2	2	
		Landfilling (inert waste) (t)	Onsite	-	-	-	
			Offsite	-	-	-	
		Other disposal operations (t)	Onsite	20,847	51,153	52,171	
			Offsite	-	110	-	
		Non-hazardous waste directed to disposal	Total Metric tons (t)	347,532	457,936	546,552	
			Incineration (with energy recovery) (t)	Onsite	-	-	-
				Offsite	716	1,390	-
Incineration (without energy recovery) (t)			Onsite	-	-	-	
			Offsite	105	115	1,681	
Landfilling (inert waste) (t)			Onsite	3,322	-	-	
			Offsite	11,402	152,992	81,814	
Other disposal operations (t)	Onsite		331,987	300,319	451,757		
	Offsite	-	3,120	11,300			

Waste diverted from disposal



99,63%
OF WASTE GENERATED
IS WASTE DIVERTED
FROM DISPOSAL

0,03% Hazardous waste (mainly waste oils, catalysts removed and replaced during shutdowns, chemical residues and other waste from maintenance activities)

Mining waste (tonnes)	2020	2021	2022	Disposal method
Waste rock (sterile)	159,839,210	142,001,930	148,517,579	Stored and used for reclamation
Sludge	9,043,536	11,790,718	11,501,498	Stored in sludge dams



- ▶ Reinforcement of solid partnerships with companies highly specialized in recycling and waste treatment: specifications were standardized between all the sites, integrating the requirements for the choice of companies specializing in recycling and waste treatment and the requirements for strict compliance with regulations. The first orders were granted in 2021.
- ▶ More than 90% of employees involved in waste management trained on the 3Rs (Reduce, Reuse, Recycle).



CREATING CIRCULAR ECOSYSTEMS: OUR MAIN RESEARCH AREA



MAKE OUR WASTE A NEW SOURCE OF VALUE

From sulphur ash to high value-added input:

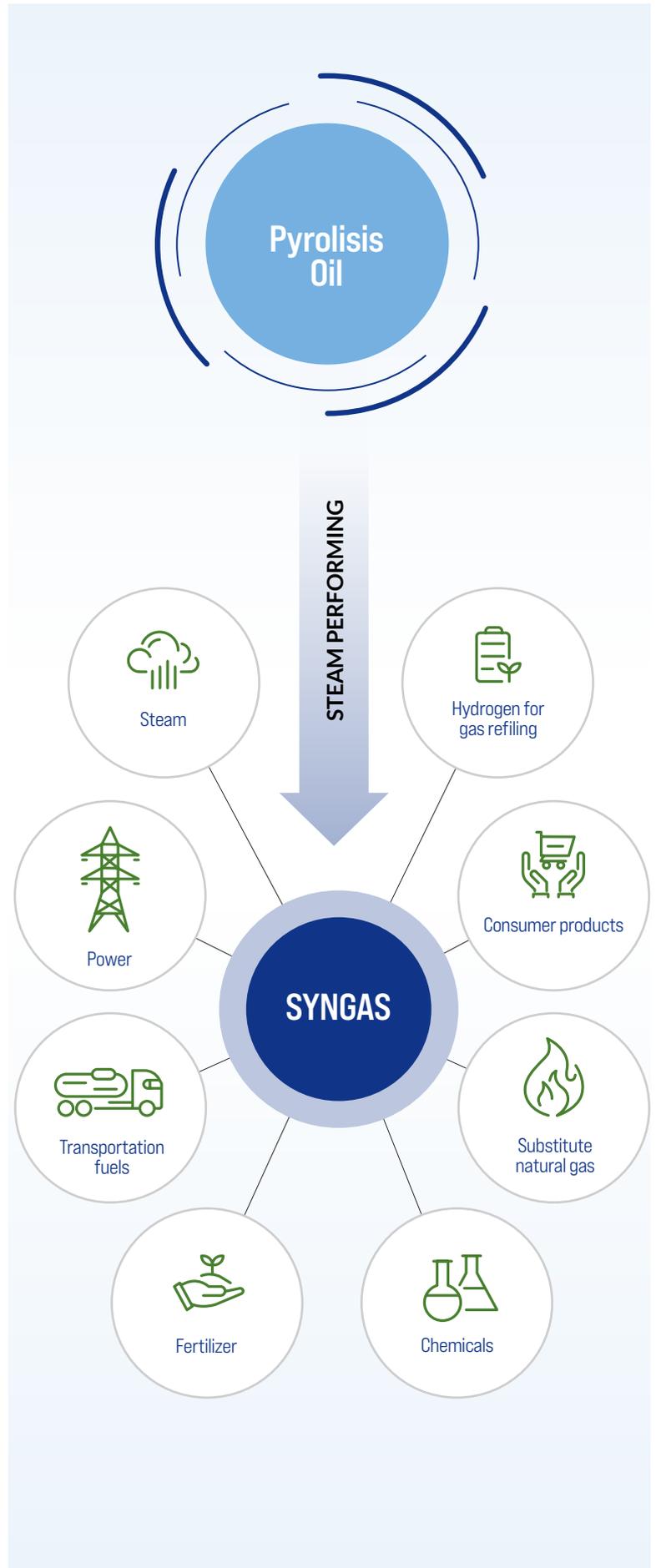
Sulphur ash results from the sulphur smelting and filtering facilities in our processing sites. Solutions have been found to turn ashes - by hydrometallurgy – into sulphuric acid that can be used at Safi and Jorf Lasfar processing sites, and industrial tests are ongoing to implement this solution with a Moroccan industrial firm. Beyond the environmental value, this new ecosystem project will have economic benefits for our local stakeholders.

Tapping into our old used vanadium catalyst:

Over the last years, we have been working with a Moroccan SME to close the loop when it comes to vanadium oxide. Contained in our catalyst, used vanadium pentoxide is a hazardous waste which features precious materials we can value economically and environmentally. Technologies for the recovery of vanadium resources locally would allow Morocco to reduce its dependence on imports of ferro-vanadium. It could also enable local companies to position themselves in the by-product processing market with the potential for direct and indirect job creation as well as for the development of the local ecosystem since vanadium waste is generated by other industries. In 2022, 471 m3 of used vanadium catalyst was recovered and a contract was signed with the local company how will implement the recovery unit which will transform catalyst waste into high value-added products for both OCP sites Safi and Jorf Lasfar.

From waste to power: As part of our circular economy program, preparations are still ongoing to build the first pyrolysis unit in Morocco. This technology would allow OCP to treat more than 2,000 tons per year of hydrocarbon waste, including some hazardous waste like used oil and transform it into fuel, diesel, black carbon, and electricity. We have been working to get this pilot unit ready at the Khouribga site and deployed on all operating sites. This project has been developed within an Ecosystem purchasing framework allowing the support of a Moroccan supplier to access an innovative technology using Pyrolysis, job creation in the region of the Khouribga site and the training and development of technicians and specialized labour in waste recovery trades.

The technology will allow compliance with national regulations concerning recovered waste while ensuring the creation of added value for OCP and its ecosystem in addition to the development of a new industry in Morocco based on the circularity and green technologies in the treatment and recovery of waste.



Transformation of Wastewater Treatment Plants sludge into a high value added product for OCP and its ecosystem

OCP's vision on Circular Economy targets the sustainability of the entire value chain and the implementation of actions to recover and transform waste and by-products into sustainable resources, to support water resources conservation. The year 2022 saw the launch of a multi-year program for the recovery of the sludge generated by OCP's current and future WWTPs (Wastewater Treatment Plants).

This program aims at implementing solutions for the recovery of this sludge through the most sustainable methods, creating high value added for OCP and its ecosystem, It will be conducted jointly with the Centre for Agriculture, Innovation and Technology Transfer (AITTC) of UM6P and in collaboration with other academic partners, such as Cadi Ayyad University UCA (Microbial Biotechnologies, Agrosciences and Environment (BioMAgE) Laboratory), also involving a multidisciplinary consortium of researchers, integrating a diverse expertise in process engineering, agronomy, microbiology and analytical chemistry.



The program is articulated around 6 axes:

1. Assessing the current situation of sewage sludge and capitalizing it, based on feedback from benchmark countries in the field (European Union, United States, China, etc.).

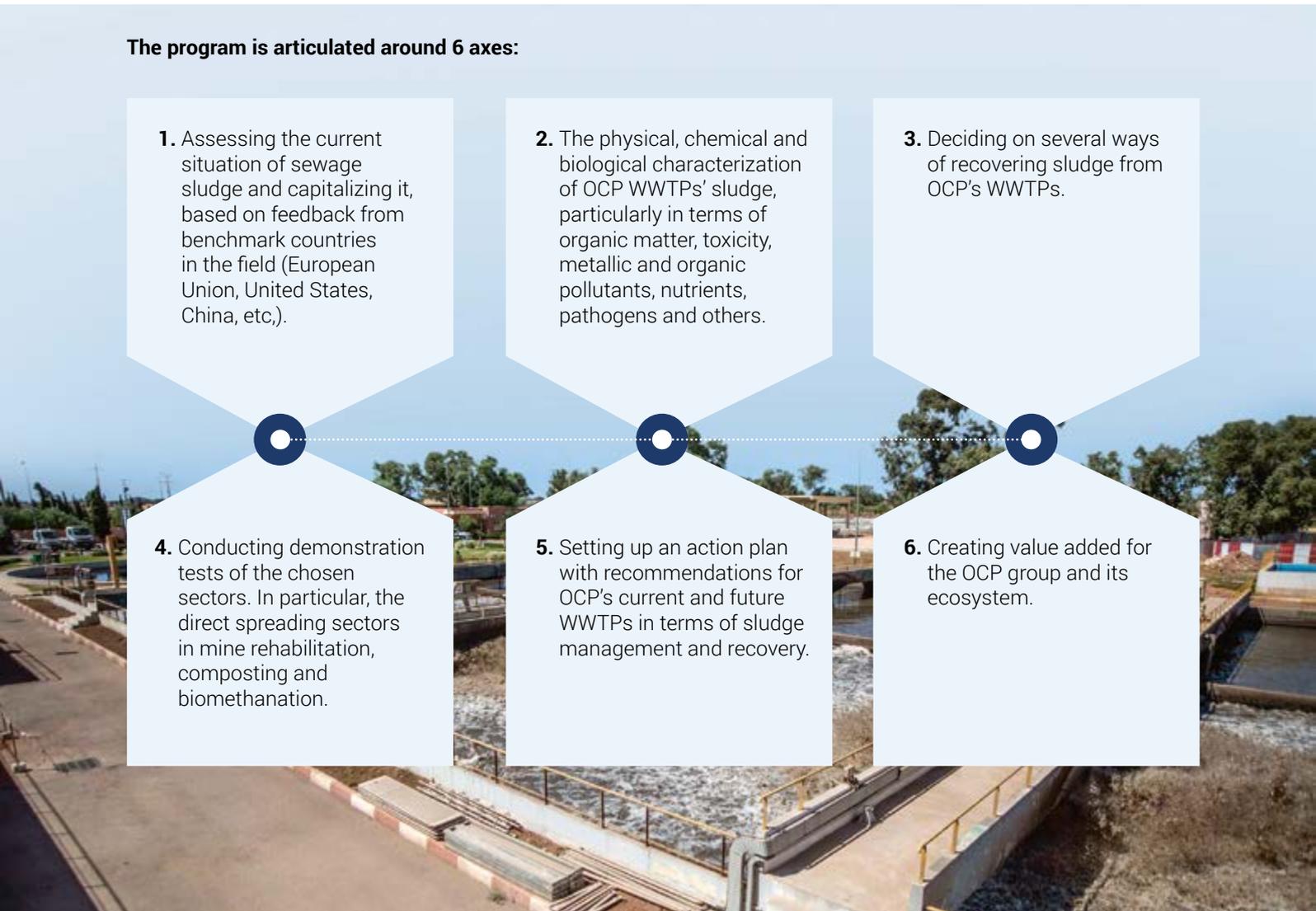
2. The physical, chemical and biological characterization of OCP WWTPs' sludge, particularly in terms of organic matter, toxicity, metallic and organic pollutants, nutrients, pathogens and others.

3. Deciding on several ways of recovering sludge from OCP's WWTPs.

4. Conducting demonstration tests of the chosen sectors. In particular, the direct spreading sectors in mine rehabilitation, composting and biomethanation.

5. Setting up an action plan with recommendations for OCP's current and future WWTPs in terms of sludge management and recovery.

6. Creating value added for the OCP group and its ecosystem.



Mine tailings management constraints and opportunities for the OCP group

Aware of the great importance of an eco-responsible management of resources from extraction to use, including everything related to by-products, discharges and waste, OCP is currently acquiring the necessary means for the responsible management of mining waste.

In continuity with the actions launched in 2021 as part of the evaluation phase, OCP went further during 2022 through the following:

Completion of a benchmark on international requirements and good practices in terms of mining waste management.

Development of an audit checklist including all Moroccan regulatory requirements, as well as international practices based on ICMM, ICME and RMI (Responsible Mining Index) international standards and European Commission reference documents.

Assessment on the best practices regarding waste mining management.

These actions have made it possible to set up an action plan at corporate and mining site level for responsible management of the OCP Group's mining waste.

AFNOR certifies the data and ratios of the OCP waste management system

The data and ratios related to the OCP waste management system have been verified and certified in 2022 by GUTcert, part of the AFNOR Group. The certification covers all OCP sites in accordance with the ISO 14063-3 standard.

GUTcert
AFNOR Group



OUR GOALS



Where we stand in 2022

70% of non-mining hazardous waste diverted from disposal by 2025
80% of non-mining non-hazardous waste diverted from disposal by 2025

25.4% of waste are diverted from disposal (excluding mining and inert waste)

Reinforcing solid partnerships with companies highly specialized in recycling and waste treatment

In progress to cover all sites

Sulfur ashes waste converted into commercial grade sulfuric acid by the end of 2024

Transfer of 400 t of sulfur ash to the planned plant for recovery and launch of industrial tests to transform this ash into sulfuric acid, the first results are positive

More than 2000 t per year of used vanadium catalyst waste recovered in higher added value products by the end of 2024

About 330 t of used catalyst was recovered and a contract was concluded for the installation of an industrial unit near the SAFI site to recover the used catalyst from the O2 sites of SAFI and Jorf Lasfar

Setting up training programs for OCP employees to further explain and promote the 3Rs in 2021

Awareness and training sessions on the O3 Rs were held during the celebration of World Earth Day in April 2022

2,000 tonnes per year of hydrocarbon waste transformed into fuel, electricity, black carbon and steel using clean pyrolysis technology

On going

Recovery of organic waste by 2023 to turn it into organic and organomineral fertilizers

Phase II of the project was contracted and launched in 2022 covering the lab test part and pilot tests for the development of an OCP organo-mineral fertilizer

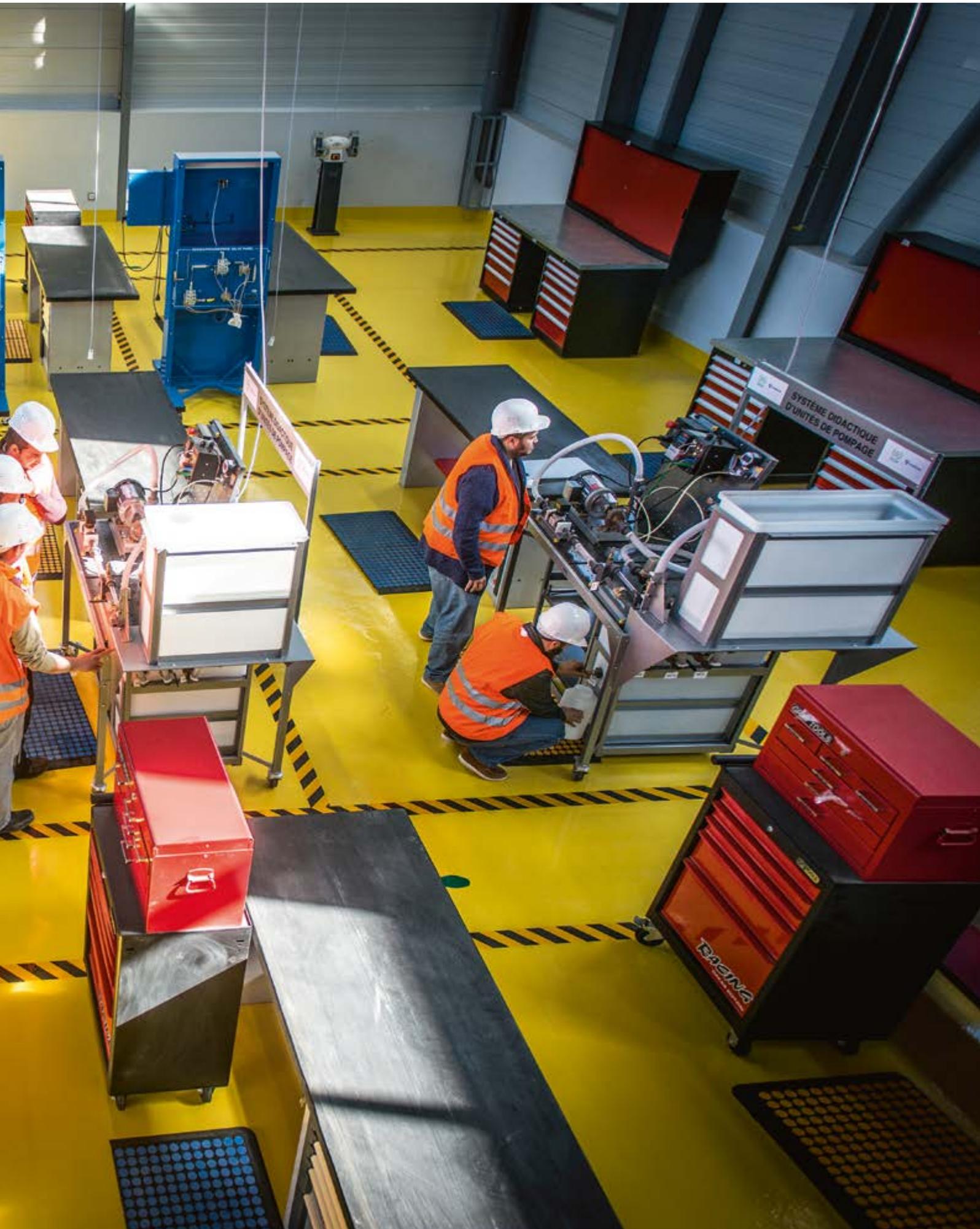


4

A responsible and committed employer

- 4.1 Responsible employee management
- 4.2 Diversity and equal opportunity
- 4.3 Professional development and engagement
- 4.4 Dialogue joint development and engagement
[engagement with our employee representatives]
- 4.5 Health and Safety





4.1 Responsible employee Management

At OCP Group, we recognise that our employees are the driving force behind our development. Our primary objective is to establish a workplace with an open and collaborative culture that empowers individuals to become leaders and realize their full potential. We prioritise the growth and contribution of our employees by providing them with top-notch training, competitive compensation, favourable working conditions, comprehensive succession planning, and robust retirement and health benefits. Our unwavering dedication to creating a safe, diverse, and inclusive environment where every employee is valued informs all our decisions related to human capital management.

Moreover, we affirm our commitment to uphold, promote and fulfill the four fundamental rights in the eight International Labour Organization (ILO) core conventions outlined in the Declaration on Fundamental Principles and Rights at Work. This pledge is an integral part of our organizational values and reflects our commitment to ethical and socially responsible practices.

Links to our Policies related to Employment management, approved by Board of Directors/ Chairman and Chief Executive Officer:

- [General Human Capital Policy](#)
- [Working conditions Policy](#)

Distribution of the Workforce

Distribution of total workforce by gender		2020	2021	2022
Men	Employees	16,655	16,303	16,037
	%	91%	91%	91%
Women	Employees	1,702	1,658	1,651
	%	9%	9%	9%
Total	Employees	18,357	17,961	17,688

Distribution of total workforce by age group and gender		2020	2021	2022
< 30 years	Men	708	483	341
	Women	331	237	180
	Total	1,039	720	521
30-50 years	Men	14,003	13865	13624
	Women	1,241	1283	1326
	Total	15,244	15,148	14,950
> 50 years	Men	1,944	1955	2072
	Women	130	138	145
	Total	2,074	2,093	2,217
Total	Employees	18,357	17,961	17,688

Distribution of total staff by professional category and gender		2020	2021	2022
Workers and employees, small and large categories	Men	9,788	8,297	7,365
	Women	202	189	182
	Total	9,990	8,486	7,547
Technicians, supervisors and administrative employees	Men	5,150	6,351	7,004
	Women	680	672	646
	Total	5,830	7,023	7,650
Junior, Middle & senior management	Men	1,717	1,655	1,668
	Women	820	797	823
	Total	2,537	2,452	2,491
Total	18,357	17,061	17,688	

Types of Contracts

Types of contracts by gender		2020	2021	2022
Permanent Contract	Men	16,540	16,200	15,934
	Women	1,701	1,656	1,648
	Total	18,241	17,856	17,582
Temporary Contract	Men	115	103	103
	Women	1	2	3
	Total	116	105	106
Total	18,357	17,961	17,688	
Full Time	Men	16,655	16,303	16,037
	Women	1,702	1,658	1,651
	Total	18,357	17,961	17,688
Part time	Men	0	0	0
	Women	0	0	0
	Total	0	0	0

Annual percentage by type of contracts		2020	2021	2022
Permanent Contract	%	99.3%	99.4%	99.4%
Temporary Contract	%	0.6%	0.6%	0.6%
Full Time	%	100%	100%	100%
Part Time	%	0%	0%	0%

		2022	
Annual type of contracts percentage by gender		Men	Women
Permanent Contract	%	99.4%	99.8%
Temporary Contract	%	0.6%	0.2%
Full Time	%	0%	0%
Part Time	%	0%	0%

Number of strikes

		2020	2021	2022
Days of strike	Number of days	0	0	0

Number of dismissals by category

		2020	2021	2022
Total		32	5	13

Number of resignations by category

		2020	2021	2022
Total		52	76	62

Number of recruitments by category

		2020	2021	2022
Total		117	65	97



4.2 Diversity and equal opportunity

At OCP Group, we are dedicated to fostering an inclusive workplace environment that empowers every employee to unleash their full potential, regardless of their background. We embrace diversity and reject all forms of discrimination, including but not limited to gender, pregnancy, disability, age, academic profile, culture, religion, nationality, and other characteristics protected by relevant national and international laws and regulations. Our goal is to cultivate an environment where everyone feels valued, respected, and supported to thrive.

Link to our Policy related to Diversity and equal opportunity, approved by Board of Directors/ Chairman and Chief Executive Officer:

→ [Diversity and Inclusion Policy](#)

OCP Group is committed to upholding the highest standards of social responsibility. Our vision and ambition are to solidify our position as a company that prioritises the well-being of its employees and strives to make a positive impact in the communities we serve. We believe that by promoting inclusivity and diversity in our workplace, we can foster a culture of innovation, collaboration, and excellence that drives our growth and success.

OCP Group is committed to creating this inclusive environment by:

- Respecting the principle of non-discrimination in all stages of the employee's career path;
- Implementing measures in favour of diversity and inclusion;
- Raising awareness among managers and employees of the challenges of diversity and inclusion;
- Communicating its commitment to non-discrimination and diversity to its employees and its ecosystem.



PEOPLE WITH DISABILITIES INCLUSION

We aim to build a more disability-friendly workplace and community by developing a formal policy on disability and offering employment opportunities for people with disabilities, matching their skills and professional qualifications directly or indirectly.

- Ensure OCP employees with disabilities not only have accessible workplaces, but also the support they need to achieve high performance in their career at OCP through education, collaboration, and other engagement.
- Ensure that hiring people with disabilities is part of the company's overall hiring plan.
- Contribute to the training of people with disabilities: internships, local partnerships and sponsorship.
- Aim to launch a project to set up a local and inclusive socio-educational offer for children with disabilities of employees.
- The Group has a proactive policy for promoting equal opportunities and keeping disabled associates in employment.

OUR INCLUSION COMMITMENTS 2030:

Proactive recruiting policy for people with disabilities: 2% of our annual recruitment will be dedicated to qualified candidates with disabilities. Internships and work experience for people with disabilities: our internships are offered for qualified interns with disabilities.

4.3 Professional development and engagement

At OCP, we acknowledge that the business landscape is constantly evolving, and place great importance on cultivating a robust culture of learning to remain agile and competitive. OCP believes that fostering a company of critical thinkers and agile entrepreneurs is essential to our success, and we are committed to providing our employees with continuous opportunities for skill and knowledge development.

Link to our Policy related to Professional development and engagement, approved by Board of Directors/ Chairman and Chief Executive Officer:

→ [Training & development Policy](#)

To this end, we offer a wide range of valuable learning opportunities and professional growth programs that are tailored to each employee's unique learning expectations and knowledge appetite. Our approach to learning and talent management is grounded in the intersection of our business strategy and our employees' aspirations, and we strive to make it personalized, fair, agile, and inclusive.

In addition to the ongoing on-the-job training that we provide to all our employees, OCP offers a suite of tools designed to meet each employee's individual training needs. These resources include:



EXPERIENCE

Through the Movement allowing to develop her/ his idea



CAREER EVOLUTION

through sharp development management tools and teams



TRANSMISSION

of knowledge through OCP Professors and Act4Community



EMPOWERMENT

through world class training sessions





4.4 Dialogue, joint development and engagement

At OCP, we are committed to cultivating a workplace culture that encourages leadership and enables every employee to flourish and contribute to our organization's growth. We believe that trust, mutual respect, dialogue, and open feedback are fundamental values that underpin this culture. As such, we have implemented a comprehensive and proactive labor relations process that promotes consensus and fosters sustainable relationships.

Link to our Policy related to Social dialogue, approved by Board of Directors/ Chairman and Chief Executive Officer:

→ [Social Dialogue Policy](#)

We engage our employees through various methods that enable us to listen to and understand their expectations in the short, medium, and long term.

- **The movement** provides employees with financial and human resources to work on a topic of their choice that creates sustainable value for the Group. Through this program, employees can broaden their skill sets, enrich their job content, work on topics they care about, and expand their accountability by participating in cross-functional teams.
- **1Pact:** a sense-making and communication dynamic that integrates our Mission, Ambitions, Values, managerial principles, and strategic priorities. This program involves all employees and the Group's ecosystem in a series of dialogues to establish a shared vision and a common sense. The sense-making and communication dynamic aims to model new ways of collaborating and communicating progressively through experimentation of new concepts such as 3D Talk Shows, Vlogs, Discovery programs, Interviews, Best-Ofs, etc. Due to the Covid context, we have also adopted a new mode of 100% digital dialogue.
- **Participative HR mechanisms:** through the annual assessment of the employee's performance and co-construction of their development plan. It also goes through continuous exchange and regular feedback surveys on employees' expectations.
- **Communication channels:** intranet, internal magazine, video and posters campaign, events, etc. to share information in a transparent and accessible manner.



ENGAGING OUR EMPLOYEE REPRESENTATIVES

- Solid social dialogue institutions: the Staff Representatives, the Union Representatives, the Health and Safety Delegates and the Union Delegates are members of the national offices of the most representative Trade Unions at OCP. Our social partners sit with management representatives in local and national dialogue bodies, in particular: The Employees Status Commission (CSP), Social Action Commission (CAS), Health, Safety and Environment Committee (CHSE), the Collective Bargaining Committee (CNC), the Work Council (CE) and the national thematic Commissions (social, emergency funds, etc.)
- Proactive Social dialogue charter – adopted by all our social partners – which defines: the principles, rules and obligations related to social dialogue; mutual commitments relating to employee relations management; procedures for setting up and operating employee representative institutions; mechanisms and procedures for managing complaints and negotiations and settling collective disputes, as well as remedy relating to social dialogue; measures to support employee relations and promote internal social dialogue.



4.5 Health and safety

Link to our Policy related to Health and Safety, approved by Board of Directors/ Chairman and Chief Executive Officer:

→ [Occupational Health and Safety Policy](#)



Employees

		2020	2021	2022
Fatalities as a result of work-related injuries	Number	0	3	2
	Rate	0	0.11	0.06
High-consequence work-related injuries (excluding fatalities)	Number	47	29	38
	Rate	1.58	1.03	1.16
Recordable work-related injuries	Number	116	84	89
	Rate	3.90	2.99	2.71
Lost Time Injury Frequency	Rate	1.58	1.14	1.22

Subcontractors

		2020	2021	2022
Fatalities as a result of work-related injuries	Number	1	1	1
	Rate	0.04	0.02	0.02
High-consequence work-related injuries (excluding fatalities)	Number	25	27	23
	Rate	1.00	0.63	0.36
Recordable work-related injuries	Number	123	125	128
	Rate	4.94	2.89	1.99
Lost Time Injury Frequency	Rate	1.04	0.65	0.37

Employees & subcontractors

		2020	2021	2022
Recordable work-related injuries	Rate	239	209	217
Lost Time Injury Frequency	Rate	1.4	1.34	0.66

(Calculated per 1 million man hours worked)

5

Commitments to shared value creation





Commitments to shared value creation

From investing in mines to investing in people

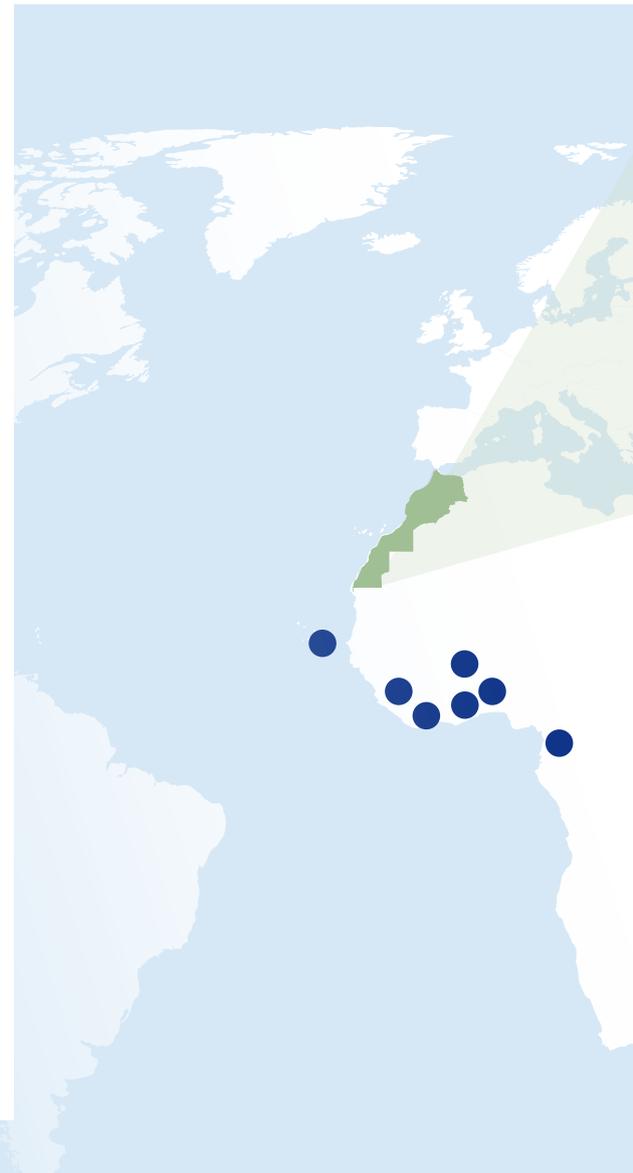
At OCP, we firmly believe that the success of a business is closely linked with the prosperity of society. We understand that sustainable development, which meets the current needs without compromising the ability of future generations to meet their own needs, is crucial for creating a thriving society.

Despite the fundamental nature of basic necessities like breathing, eating, working, and learning, these needs are still under threat. As a responsible corporate citizen, we are committed to thoroughly assessing our impact and taking action to create shared value for all our stakeholders. We are particularly focusing on promoting capacity development and job creation, as we recognise their pivotal role in empowering individuals and communities.

A number of OCP's entities are dedicated, dedicated to creating positive change in society. Act4Community has recently undergone a significant shift from a more traditional endowment model to a more action-oriented approach. Recognizing that endowment can often be reactive rather than proactive, they have decided to take a more hands-on approach to drive impactful and sustainable change.

By leveraging its resources and expertise, OCP Foundation, the Phosboucraa Foundation and Act4Community have focused on taking concrete actions that directly address the root causes of the issues they aim to tackle. They are actively engaging in programs and initiatives that empower communities, working hand-in-hand with the populations and considering their actual needs, rather than simply providing resources, consequently promoting social, environmental, and economic justice. The main objective is for people to be in charge of their own development. In addition, the foundations work based on key performance and sustainability indicators, within a strong yet agile governance process.

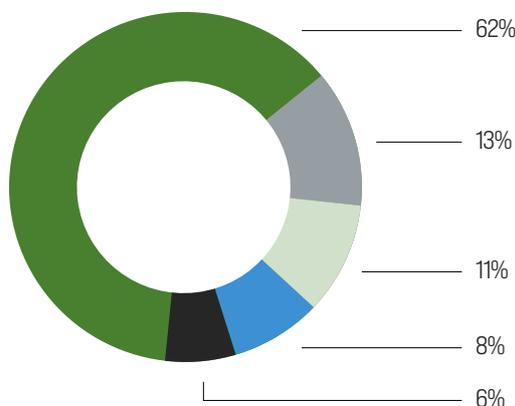
Our initiatives are implemented across the globe, with a special focus on Morocco and west and east Africa. We acknowledge that a one-size-fits-all approach is insufficient to address the specific needs of diverse communities and vulnerable populations. Therefore, our strategies are customized to cater to the unique needs of local communities, fostering inclusive growth, and creating a sustainable future for all.



1,4
BILLION
COMMUNITY
INVESTMENT
in 2022

140%
increase in
COMMUNITY
INVESTMENT
in 2022 compared to
2021

Our economic value generated and distributed to our ecosystem of stakeholders



- Suppliers & other external payments
- Communities
- Employees
- Shareholders
- Government



Act4Community

creating ecosystems for local industries; incubators; development of Social and Solidarity Economy; social innovation

- ✓ Khouribga
- ✓ Gantour
- ✓ Safi
- ✓ Jorf
- ✓ Laâyoune

OCP Foundation

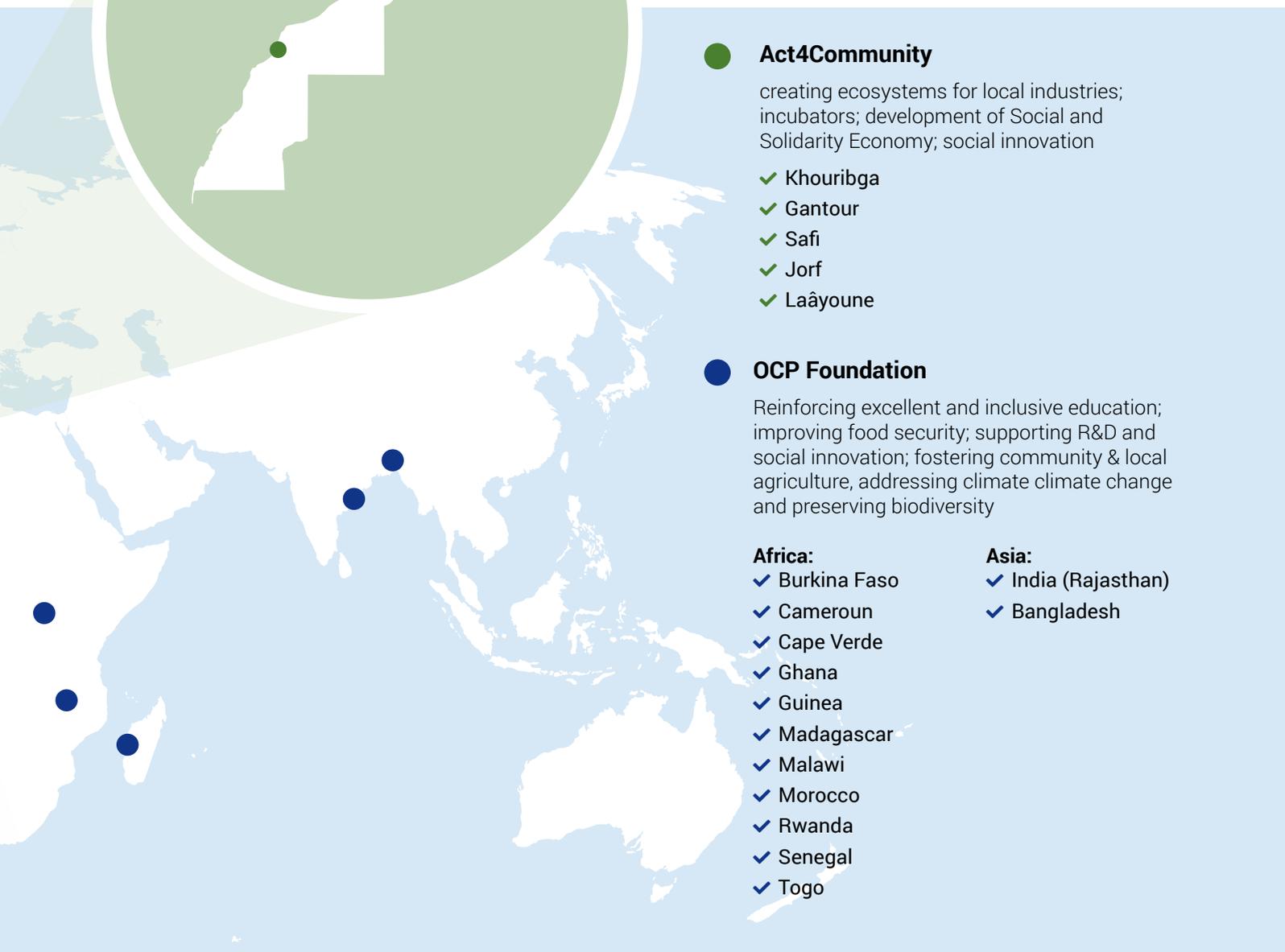
Reinforcing excellent and inclusive education; improving food security; supporting R&D and social innovation; fostering community & local agriculture, addressing climate change and preserving biodiversity

Africa:

- ✓ Burkina Faso
- ✓ Cameroun
- ✓ Cape Verde
- ✓ Ghana
- ✓ Guinea
- ✓ Madagascar
- ✓ Malawi
- ✓ Morocco
- ✓ Rwanda
- ✓ Senegal
- ✓ Togo

Asia:

- ✓ India (Rajasthan)
- ✓ Bangladesh



Act4community

Act4community was launched in 2018 with the aim of conducting local development initiatives that create sustainable value with high impact on both the local ecosystem and OCP itself. Act4community is a collective intelligence dynamic whose role is to mobilise the Group's ecosystem such as UM6P and the Foundations, its knowledge on the local environment and its volunteer employees to provide empowerment to local communities and support OCP's performance. This collective intelligence arises from the cooperation and collaboration of team members working to achieve a shared goal.

A multitude of initiatives have emerged from this dynamic including:

- The **creation of an ecosystem of small local industrial companies** through the identification and support of 487 companies and the integration of 193 local VSEs into the local OCP suppliers (electrical maintenance, mechanics, refrigeration and air conditioning, manufacturing according to plan). This initiative has enabled a significant increase in the percentage of industrial orders that are redistributed locally, from 6% before 2018 to 25% today.
- The **establishment of new incubators for VSEs and start-ups** to create new products and services, such as local manufacture of Big-Bag (bags for fertilisers), pallets, recycling of scrap metal from the sites, among others.
- The implementation of **mechanisms to strengthen the skills and creativity of young people** and to reinforce their employability by local subcontractors.
- The **development of the Social and Solidarity Economy** by supporting the certification of local products made by women in the countryside (honey, couscous, spices).
- The **agricultural valorisation of mining lands** through the development of alternative crops (quinoa and medicinal plants) by local communities.
- The development of a new approach to **social innovation** through the establishment of social incubators in the sites on culture, sport and education.
- The development of **connectivity** around the installations and in the villages around the sites through the opening up of the populations creating an attractive territory.

10,060
EMPLOYEES
VOLUNTEERED
for actions since 2018

37,936
VOLUNTEER DAYS
SINCE 2018



KEY AREAS OF ACTION AND POSITIVE IMPACTS 2022



Development of local economic ecosystem 2022

Social and solidarity economy in the OCP's local supply (textile, carpet and catering industries)

75 cooperatives supported

730 jobs

Support of Local Very Small Business (VSB) at OCP sites

170 VSB supported
Creation of the first Mechanical Cluster and steel construction in the region of El Jadida. Jorf Lasfar: 15 VSEs, 3 SMEs, 6E (Sonasid), 3 engineering schools and Chouaib Doukali University

Support of solidarity agriculture at OCP sites

20 agricultural cooperatives

250 members



Development of the youth competences 2022

Development of the youth entrepreneurship

375 young people trained

95 very small business newly created

Support for youth education at OCP sites

120 students have created 24 start-ups

2 startups incubators (in partnership with UM6P)

24 start-ups created under incubation

Social innovation

26 associations supported

54 cultural entrepreneurs trained and supported

Community First Aid training for 140 certified first aiders.

Specialised training: 20 ambulance attendants, 20 school health workers, 35 water rescue workers, 30 community relays, 15 sports rescue workers



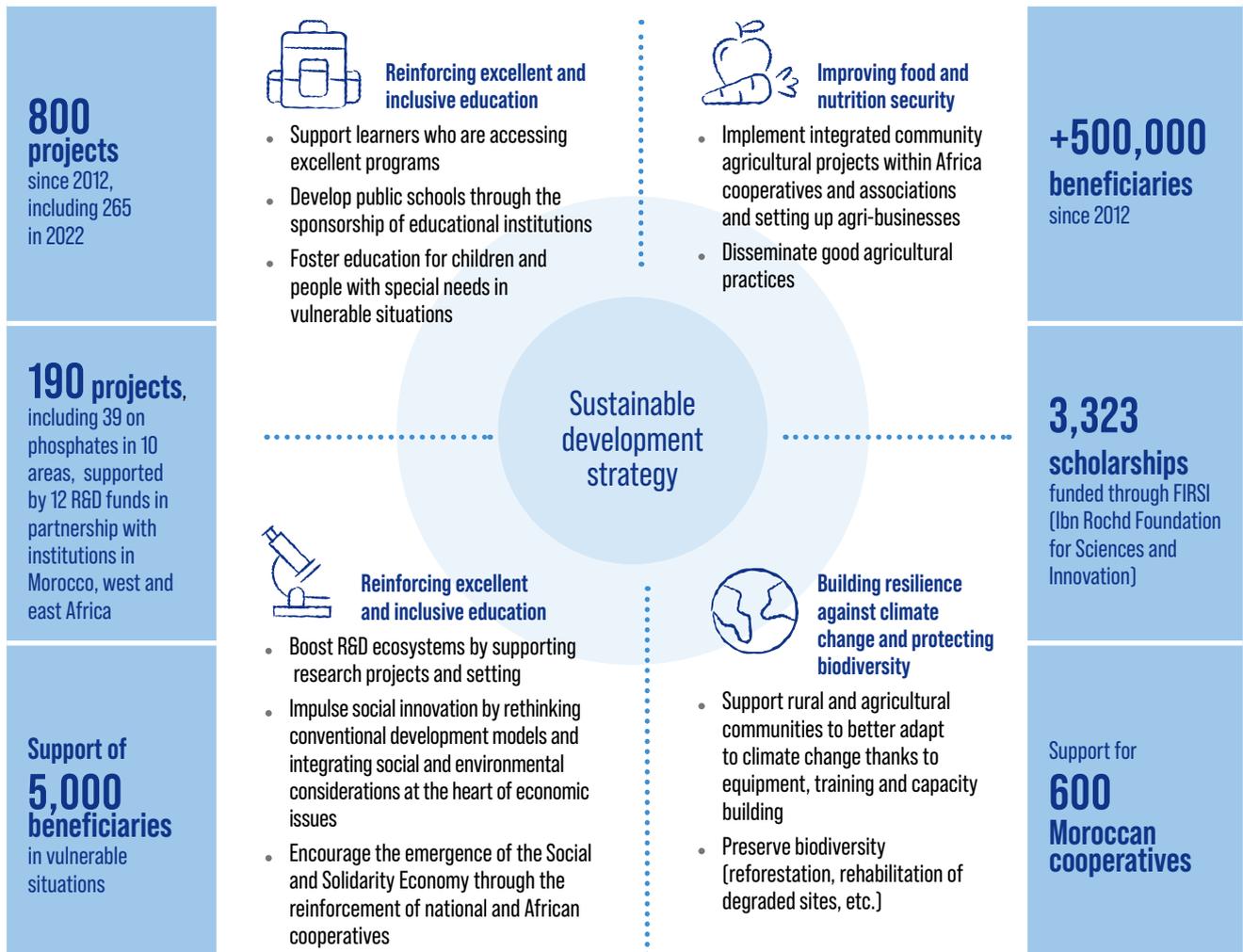
OCP Foundation

OCP Foundation was created as a non-profit association with the aim of supporting and developing OCP Group's social and societal footprint. Through an integrated approach built on social innovation, it seeks to contribute to an inclusive socio-economic progress, skills development and knowledge dissemination. OCP Foundation uses its expertise and network of partners to co-build sustainable and impactful solutions that meet the priority needs of the communities it serves. In 2022, OCP Foundation celebrated its 10th year anniversary of being recognised as a public utility by the state. OCP Foundation is leveraging this decade of achievements and the Group's agility to adapt to evolving global paradigms by transforming its mission

and contribution to OCP value chain. In 2022, OCP Foundation consolidated its strategy to maximise its impact and bring sustainable added value to its partners and target communities. Specifically, it aims to:

- Leverage its solid expertise and proven know-how in the fields of education, social and solidarity economy and community agriculture;
- Launch more initiatives in new fields that are of major importance for the reputation and competitiveness of OCP Group;
- Strengthen its governance and operational models.

In this sense, OCP Foundation aims to be a social and societal actor committed to promoting sustainable human development values carried by the Group in Morocco and other southern countries adopting an agile action model based on collective intelligence through the following strategic axes:



OCP Foundation implements a number of projects and promote innovative approaches in partnership with Moroccan institutions and other national and international organizations to stimulate and sustain the creation of shared value. Along its promotion of a knowledge ecosystem, OCP Foundation is also proud to support the Mohammed VI Polytechnic University and the Mohammed VI High School for Excellence.

Sustainable and integrated agriculture

40 ministerial staff trained in Cameroon and 8 in Ghana

630 farmers trained in Burkina Faso

1,000 women targeted for capacity building sessions

Deployment of sponsorship contracts for 29 new schools

Completion of a fertile soil mapping programme in Africa with a total of 5.4 million hectares mapped



GREEN GREAT WALL INITIATIVE

The Great Green Wall initiative is an ambitious project aimed at fighting desertification in Africa by creating a wall of trees stretching across the entire width of Africa. The initiative was launched in 2007 by the African Union, and its goal is to restore 100 million hectares of degraded land, capture 250 million tons of carbon and create 10 million jobs by 2030.

OCP Foundation, driven by its ambition to contribute to sustainable development efforts in Africa, joined forces with the Senegalese Agency for Reforestation of the Great Green Wall (ASRGM) in June 2022 to deploy a pilot project focused on reducing the effects of climate change on the environment and on the living conditions of vulnerable populations. The project is based on a multi-sectoral, holistic and ecosystem approach, sustainable land management, restoration of production bases and local economic development, with a vision of transforming Sahelo-Saharan areas into viable economic hubs. The pilot, implemented in the locality of Louga in northern Senegal, is based on 4 main axes:

**1,000
WOMEN
TARGETED**
by capacity-building sessions

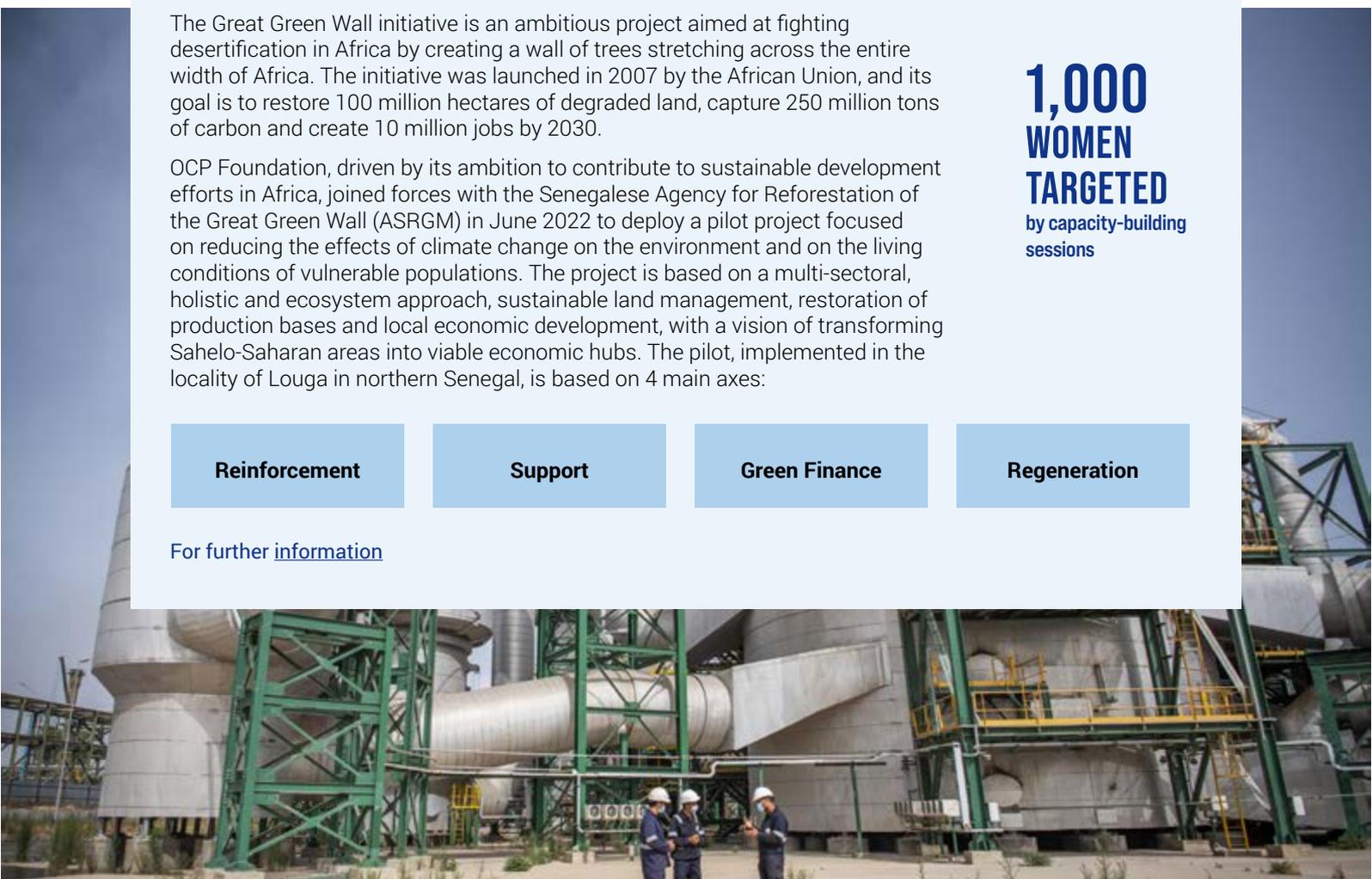
Reinforcement

Support

Green Finance

Regeneration

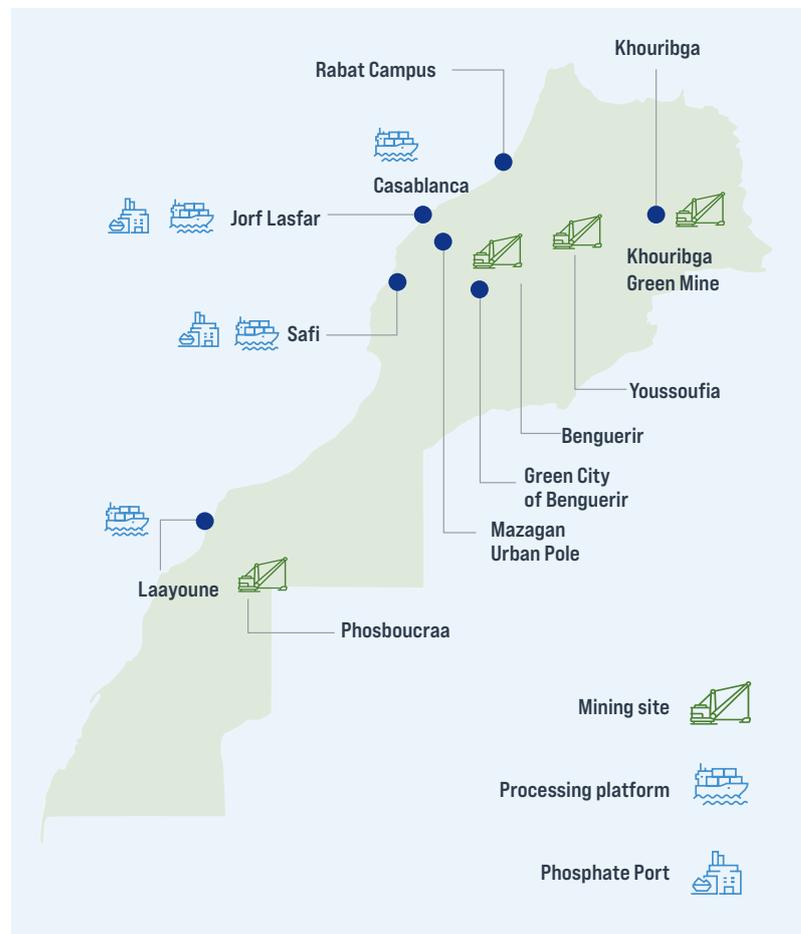
For further [information](#)



The way we create smart living environment

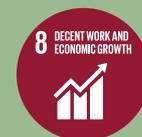
The rapid growth of urban population, the concentration of people in cities, the consequent increase in carbon emissions and the raise in the frequency and severity of natural disasters due to climate change, results in a greater need for cities to become sustainable and resilient. OCP is committed to strengthening urban resilience and inclusive growth. Therefore, over the past years, OCP has created sustainable ecosystems that generate long-term value for communities. Our urban development projects integrate the following principles of smart cities:

- **Smart economy:** promotes productivity, opportunity, and local/global interconnectedness by improving the overall business climate and attractiveness.
- **Smart environment:** smart buildings, resource management, and urban planning including energy transition to limit emissions, water consumption and waste generation.
- **Smart mobility:** enhances the efficiency and service quality of urban transportation, encourages the adoption of new mobility solutions, and increases people mobility through mixed modal access, clean & non-motorized mobility, and integrated ICT.
- **Smart people:** promotes education, career choices, labour market opportunities, talent development, and lifelong learning for all age groups, including inclusion and creativity.
- **Smart government:** strengthens the connections and interactions between public authorities and all stakeholders.
- **Smart living:** improves the quality of life for residents and visitors through health, safety, culture, and happiness infrastructures. To ensure success, OCP believes that smart collaboration and innovation between public authorities, businesses, academia, and civil society are crucial. Thus, OCP engages with stakeholders in its projects to address specific local needs and challenges.



SDG

OCP strongly supports the achievement of SDG 8 and SDG 11 by creating safe, affordable and resilient cities with green, inclusive and decent living conditions.



1. Benguerir green city

LOCAL NEEDS SHAPING THE CITY

The green city of Benguerir aims to extend its development and infrastructure beyond the first phase achieved to meet the growing need of UM6P of facilities and services. The SADV (Société d'Aménagement et de Développement Vert) is launching a programming study to define the vision and the program of the new phase which represents an area of 1000 ha and which consider the city of Benguerir.

Main features of the Green City

The green city of Benguerir aims to become a reference knowledge city, both smart and green. The plan is to build an intelligent and sustainable urban area with UM6P at the heart, with the goal of providing a modern and appealing living environment for its residents. This urban area is designed as a living lab allowing experimentation in all domains of urbanism.

- **Academic excellence & research:** a value chain of educational excellence and comprehensive applied research with state-of-the-art equipment and living laboratories. Among the key infrastructures: the world class Mohammed VI Polytechnic University (UM6P), Lycée d'Excellence (LYDEX), the coding school (1337), Industrial Expertise Centres and living labs open to the scientific community to test full-scale solutions in key areas - Green energy park, Green & Smart Building Park.
- **Economic development:** an economic activity zone dedicated to innovation players with a range of specific services and support.
- **Urban attractiveness & sustainability:** a city with quality, sustainable and smart urban amenities and living spaces, combined with a real estate offer and attractive services.

The Green Belt as the connection of the Green City elements

In 2021, the green belt of the city began to take form. The purpose of this structure is to link the different natural urban areas in the city serving as its backbone and lungs, increase and preserve biodiversity, mitigate heat effects, and reduce pollution. Nature is also enhanced before starting any new urbanization project through pre-planting adapted to local soil and the re-introduction of native species, with around 50,000 trees foreseen to be planted. Playgrounds and street furniture will be built to provide a walking path with several stop points and to make the corridor accessible and attractive for all-age citizens.

70,000
PLANTINGS ALL STRATA COMBINED



A modern city

The Green City will provide its users a range of services and facilities that will create a healthier and more sustainable environment. The project is designed to provide a high-quality of life for its residents by providing all accommodations needed, creating a peaceful and harmonious community. The project aims to minimise disturbances and offer a calm environment that fosters a sense of community.

The Green City will be equipped with the following features:

1. ENERGY:

- the green city aims to provide all of its needed energy from **renewable sources by 2027**, collaboration and partnership in discussion with OCP Green Energy
- **Bioclimatic architecture and energy efficiency of buildings:** urban shapes are designed to optimize the natural circulation of winds and sunshine.

2. GREEN WATER:

- A **responsible water management** system which includes double circuit drinking and grey water, rainwater retention, and recycling of wastewater.
- Partnership with AgriEdge to develop **smart irrigation technology** to maximize irrigation efficiency. Satellites will be used to watering plants when needed.
- Partnership in discussion with OCP Green Water to provide **recycled water** for watering, and desalinated water by 2025.

3. TRANSPORTATION:

- A **Green belt** to structure all the soft routes and connect all districts in a natural way.
- **Soft mobility routes** (pedestrian & biking paths).
- **Electrical charges** expected to be implemented around the green city. Electrical buses project is under study.

4. WASTE:

- A **smart system of waste management**, which includes recovery of waste and a compost station that will be established around 2024 to process food scrap and divert waste away from landfills.

5. INNOVATION:

- **Semi-autonomous districts** to guarantee residents close access to shops and services, and helps reduce movement and CO₂ emissions.
- **Open innovation promotion:** to allow start-ups within the ecosystem to propose innovation solution to common issues of the city, such as green transportation using electrical bikes ...
- **Eco-construction** prototype under construction as a research project with UM6P, based on using phosphate waste-rock as raw material, which will allow after the proof-of-concept phase to build housing and facilities.
- Quality urban service.



Moreover, in line with the Green Investment Strategy, the Green City is partnered with OCP Green Water and Green Energy and will receive its support to provide energy for the city by 2027 from renewable sources, as well as recycled and desalinated green water.

The Green City is part of the LEED ND (Neighbourhood Development) internationally recognised certification process. The new city is organized around 2 overlapping grids: one grid is assigned to vehicle service routes, the other to soft mobility: pedestrians and bicycles. This grid structuring the built volumes, the positioning of the buildings and the urban fabric was designed according to an orientation featuring the best bioclimatic trade-off.



GREEN ENERGY PARK: SCALING UP TO BOOST SOUTH-SOUTH COLLABORATION

The Green energy park is an international testing, research, and training platform in the renewable-energy sector, jointly developed by OCP and the Institut de Recherche en Énergie Solaire et en Énergies Nouvelles (IRESEN). The ecosystem model created in Benguerir is being duplicated outside our country in African countries such as in Côte d'Ivoire where the construction of a local Green Energy Park is being finalized. The new platform will allow Ivorian students and Ivorian companies to develop expertise as well as, the use and inspiration from Moroccan technologies.

80 HA

of green belt along 4km with 5 oases

30 HA

of talwegs

15 HA

of farming space

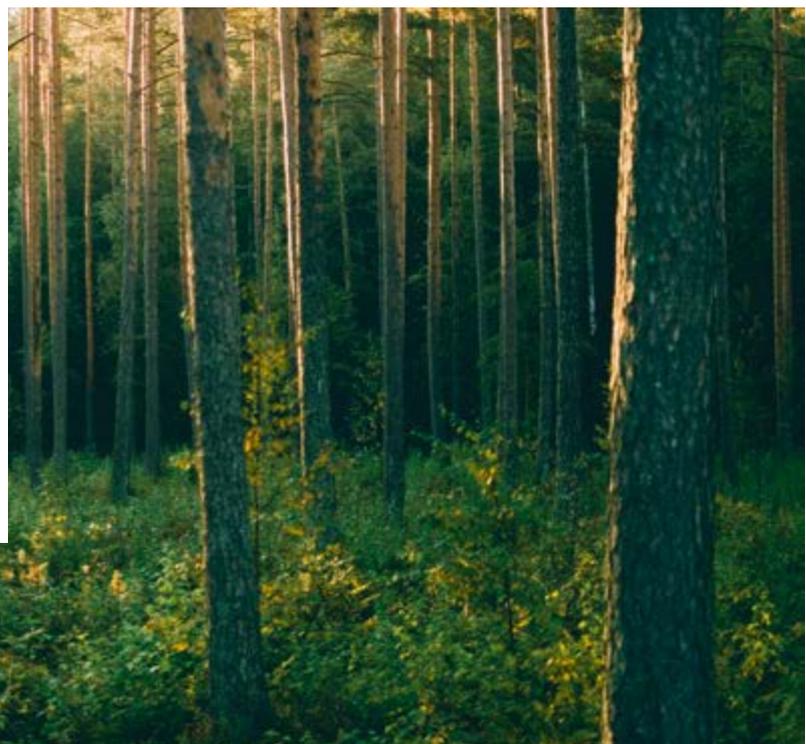
20 m²

of green spacer per habitant

	2045
Ha	1,300
Inhabitants	100,000
Residential units	25,000
m ² green space per inhabitant	20
Students & Researchers	20,000
m ² of shops	200,000

Africa's most powerful SuperCalculator for scientific research and innovation

Morocco has become the top-ranked African country in terms of computing power after integrating the most powerful supercomputer in Africa in 2020, which has a capacity of 3.15 petaflops. The African Supercomputing Centre was developed in partnership with the University of Cambridge and is ranked 98th among the world's most powerful supercomputers. The project provides opportunities for advances in scientific research and innovation in areas such as modelling genome of African plants and microbiomes, agricultural land management, and renewable energy integration.



2. Mazagan urban pole

LOCAL NEEDS SHAPING THE CITY

The Mazagan Urban Pole project aims to encourage the development of a national urban area composed of El Jadida and Azemmour and promote economic and social development in regions where the OCP Group operates. The project is based on a diagnostic approach that identifies key factors impacting territorial dynamics, including economic, social, environmental, and cultural factors. The Société d'Aménagement et de Développement de Mazagan Ltd. (SAEDM), held by OCP Group and the Department of State Property, was created to deliver the project and increase the appeal of El Jadida and value the uniqueness of Azemmour.

Main features

The Mazagan urban pole is built around three main principles:

- **Modernity:** a connected city, a pioneer in new technologies in Morocco perfectly integrated into an urban and sustainable territory
- **Quality of life:** an exceptional living environment, between ocean and forest, offering quality services and infrastructure - embedding environmental standards, conserving forests/green spaces, and encouraging social mix and workplace diversity
- **Knowledge & innovation:** recognised academic centre allowing for the development of research, knowledge and innovation, etc.

The objectives are to:

- Create a quality residential offer to meet the growing need for housing.
- Train and develop the skills necessary for the region's economic development.
- Participate in the region's influence and its attractiveness at national and international level.

USD 500
MILLION INVESTMENT

134,000
RESIDENTS BY 2045

The Mazagan urban pole is being built to be certified Green Star Communities – sustainable urban certification launched by the Green Building Council Australia

	2045
Ha	1,300
ha hosting residential area, academic centre, research and innovation area, touristic and cultural amenities, zone for tertiary activities, etc	622
ha dedicated to green spaces	303
ha for land reserve	180



Project phases

Mazagan urban pole consists of a collection of four urban villages in the form of green neighbourhoods centred on active cores - each has its own purpose:

- **Cores A & C:** composed of residential, retail & office components
- **Cores B & D:** devoted mainly to research, innovation, academic and hospitality infrastructures.
- **Phase 1:** 2017-2026 – Core A & D
- **Phase 2:** 2026-2035 – Core B
- **Phase 3:** 2035-2040 – Core C



3. Khouribga green mine

The Khouribga Green Mine is an old mine transformed into an urban area administrated by the mining site. This 300-ha area is home to a Green Mine Park, a Central Mall (with business services, commercial spaces, office spaces), facilities for the population, including 1,800 units of housing, a multiplex and media library, hotels and real estate, and training centres for improving employability. The media library and Central Mall are already operational.

6

About the report





Methodological note

This report is the official publication of OCP Group's sustainable development achievements and performance for 2022. It covers all OCP Group S.A. activities and entities OCP has reported in accordance with Circulaire de l'Autorité marocaine du marché des capitaux n° 03/19 for the period January 1st, December 31, 2022, corresponding to the company's fiscal year. The reporting cycle is annual. The next publication will be released in 2024 and will cover OCP Group's sustainable development achievements and performance for 2023.

All of our publications are available on our website: www.ocpgroup.ma. OCP Group is at your disposal to provide any other information on our sustainability approach. To this end, we are providing an email address dedicated to our stakeholders that we encourage to give feedback on their expectations and concerns: sustainability@ocpgroup.ma.

In preparation for this report, OCP Group conducted a double materiality analysis early 2022 to identify the priority topics to report on according to the Stakeholder Inclusiveness and Materiality principles, with the support of the sustainability advisory firm Forethix. Aligned with the OCP Group's continuous improvement approach, this materiality analysis was strengthened in 2022 through the engagement of additional stakeholders groups.

The purpose of this document is to describe the methodology followed by OCP to prepare its report using the Circulaire de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux n° 03/19.

The materiality process is carried out according to:

- An "impact materiality" or "inside-out" view, which allows to identify and evaluate the most significant actual and potential impacts of OCP on the economy, the environment and the society including Human Rights;
- a "financial materiality" or "outside-in" view which highlights the material issues that generate risks or opportunities for OCP, influencing its future cash flows and therefore the enterprise value in the short, medium or long term;
- a "stakeholder engagement process", which allow to identify the main issues and concerns the most significant for OCP main stakeholders.

The union of both perspectives are of equal importance. Therefore, no averaging was done in order not to prioritise issues over others and thus consider all of the company's most significant impacts, both impact and financial, challenged by the interests and concerns of the main stakeholders. The materiality analysis process used to prepare this report is grounded on both internal and external stakeholder engagement program, which consists of the following steps:



A. UNDERSTAND THE ORGANIZATION'S CONTEXT

1. A documentary analysis encompassing OCP's previous Annual Reports and Sustainable Development Reports, the requirements of the rating agencies (Sustainalytics, Moody's, S&P, MSCI, World Benchmarking Alliance, WBCSD) and the main international sustainable Standards on their latest versions: GRI Standards and the Mining sector supplement, Task force on climate disclosure (TCFD), Sustainability Accounting Standards Board (SASB), International Fertilizer Association (IFA), Carbon Disclosure Project (CDP) in a context of sustainable development in continuous evolution.
2. A comparative sectoral study of fertilizer, mining, agriculture and food industries companies based on their Sustainable Development reports.
3. A tracking of the key environmental and social global megatrends that could directly or indirectly affect the fertilizer, mining, agriculture and food industries.
4. A legal and regulatory review has voluntarily been made to meet the needs of investors' information in line with the EU Green Deal including Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD) and the related-standards by the European Financial Reporting Advisory Group (EFRAG), the EU Taxonomy and Sustainable Finance Disclosures Regulation (SFDR).

51 topics were identified and subsequently underwent an impact analysis and a stakeholder assessment.

B. ASSESSMENT OF IMPACT AND FINANCIAL MATERIALITY

For the impact assessment, "inside-out":

In a dedicated face-to-face workshop in 2022 lasting two days, more than 30 OCP Group representatives participated in an assessment of the most significant impacts on economy, environment and society, including human rights. The activities and business areas as well as stakeholders represented were:

- **Innovation:** Research partners, Policy makers, Competitors, Business and education partners, Market and UM6P.
- **Communities & education:** Students, Associations, Medias, Farmers, Economic actors (SMEs, cooperatives), Institutional partners, Local communities, Foundations, UM6P/SADV.
- **Investors & finance:** National and international bondholders, National banks, Financial and extra-financial rating agencies, Market regulators, State agencies.
- **Market & customers:** Foundation OCP Maroc, Foundation OCP Africa, Clients, Distributors, Retailers Morocco and Africa, Institutions, Policy makers, Suppliers, End-users Morocco and Africa, R&D, Financing partners.
- **Media & lobbying:** National and international medias, Professional associations, Rating agencies, EU/UN standards issuers, Investors, Public, Peers, Employees, Clients and suppliers, Local communities, Activist and NGOs and Influencers.
- **Social (human resources):** Employees, Employee representatives, Future talents, Universities, schools, learning centers, Subcontractors, Seniors in pre-retirement, Labor standards issuers and social rating agencies.
- **Supply chain:** Local suppliers (VSB, startups, entrepreneurs, cooperatives), National suppliers (tier 2 and 3), International suppliers (tier 2 and 3), Capacity building organization, Supplier financing organization, Local workforce.

The significance of impacts of OCP's activities was assessed (from 1 -not significant to 4 -very significant) by the internal experts in a quantitative and written manner through a robust workshop facilitation methodology. A rating scale of 1 to 4 was used to avoid averaging. The criteria were weighted identically (without a multiplier), giving each participant the same weight.



For the financial assessment “outside-in”:

In October 2022, OCP conducted a Scenario Analysis based on the TCFD methodology with the support of an independent third-party climate expert to identify the highest risks and opportunities of climate change on OCP’s business. Potential physical and transition risks were quantified through a Scenario Analysis based on IPCC forecast. The main steps of this analysis were as follow:

1. Identification of risks and opportunities universe
2. Prioritization of risks and opportunities
3. Definition of the scenario landscape
4. Development of the scenarios
5. Exploration, testing and reporting

A risk matrix on the value chain downstream and upstream was drawn based on the significance of impact and likelihood. A Risk Prioritization workshop in May 2022 enabled OCP to set a threshold of criticality was set to identify top priorities. Main opportunities to mitigate risks were raised.

C. ASSESSMENT OF IMPACTS ON THE SDGS

To refine the impact analysis carried out as part of developing the materiality matrix, a risk and opportunity analysis throughout the value chain was organized with members of OCP’s internal sustainability network. The analysis was structured according to the UNGC and GRI recommendations (Integrating the SDGs into corporate reporting: a practical guide, 2018) in order to identify strategic contributions to the SDGs. An assessment scale from 1 (low) to 4 (very significant) was used to assess the positive and negative impacts throughout the value chain. In 2022, OCP prioritised 7 SDGs representing the most significant impacts, risks and opportunities regarding its activities, products and services.



D. STAKEHOLDER IDENTIFICATION AND SELECTION

The internal and external stakeholder groups were first identified and segmented into groups and subgroups during a dedicated face-to-face workshop in March 2022 by OCP's internal stakeholders representing the following business areas and activities of the company: innovation, communities & education, investors & finance, markets & customers, media & lobbying, social (human resources), supply chain and OCP Africa. Then, groups and sub-groups of internal and external stakeholders were mapped and prioritised according to level of dependence, influence, vulnerability, and ability to dialogue to establish appropriate levels of engagement.

A robust stakeholder engagement action plan for each category of stakeholders was set up including objectives, methods, frequency, performance indicators & monitoring and governance.

E. ENGAGEMENT WITH INTERNAL AND EXTERNAL STAKEHOLDERS

In a dynamic approach, OCP continuously monitors stakeholders' expectations during the year independently of the report preparation through proxies and representatives of its different departments. It enables the company to draw a dynamic materiality, to determine whether a non-material issues might become material issues for the business over time.

Additionally, and for the purpose of this report preparation, a documentary analysis was conducted on the basis of rating agencies expectations reports (Sustainalytics, Moody's, S&P, MSCI, World Benchmarking Alliance, WBCSD), competitors sustainability reports and international sustainability standards on their latest versions: GRI standards and its Mining and Agriculture sectoral supplements as well as SASB. The materiality threshold for ESG issues qualified as material has been defined depending on the number of occurrences of the topic in the sources mentioned.

Each issue was given a weighting from 1 to 4 to prioritise expectations:

- **0-25% occurrence of the issue: 1/4**
- **25%-50% occurrence of the issue: 2/4**
- **50-75% occurrence of the issue: 3/4**
- **75%-100% occurrence of issue: 4/4**





OCP S.A.

Headquarters : 2 - 4, rue Al Abtal - Hay Erraha
20200 - Casablanca, Morocco

www.ocpgroup.ma

Liste et liens des Communiqués des Presses d'OCP pour l'exercice 2022

Tous les communiqués de presse du Groupe OCP sont téléchargeables sur le lien suivant :

<https://www.ocpgroup.ma/investors/financial-results>